



Évaluation des formations

RAPPORT D'ÉVALUATION

Champ de formations Sciences humaines et
sociales

Université Toulouse - Jean Jaurès

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020
VAGUE A

Rapport publié le 23/07/2020



Pour le Hcéres¹ :

Nelly Dupin, Président par
intérim, Secrétaire générale

Au nom du comité d'experts² :

Sonja Denot-Ledunois, Élisabeth
Deschanet, Pierre Zembri, co-
Présidents

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2019-2020 SUR LA BASE DE DOSSIERS DÉPOSÉS LE 20 SEPTEMBRE 2019

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations *Sciences humaines et sociales (SHS)* et les fiches d'évaluation des formations qui le composent.

- Licence Géographie et aménagement
- Licence Histoire
- Licence Histoire de l'art et archéologie
- Licence Information-communication
- Licence Psychologie
- Licence Sciences de l'éducation
- Licence Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie
- Licence Sciences du langage
- Licence Sciences sociales
- Licence Sociologie
- Licence professionnelle Commercialisation des produits alimentaires
- Licence professionnelle Développement de projets de territoires
- Licence professionnelle E-commerce et marketing numérique
- Licence professionnelle Guide-conférencier
- Licence professionnelle Métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socioculturelle
- Licence professionnelle Métiers des administrations et collectivités territoriales
- Licence professionnelle Métiers du commerce international
- Licence professionnelle Métiers du livre : édition et commerce du livre
- Licence professionnelle Métiers du tourisme : communication et valorisation des territoires
- Licence professionnelle Organisation et gestion des établissements hôteliers et de restauration
- Licence professionnelle Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel
- Licence professionnelle Technico-commercial
- Master Anthropologie
- Master Archéologie, sciences pour l'archéologie
- Master Culture et communication
- Master Économie sociale et solidaire
- Master Ergonomie
- Master Études sur le genre
- Master Géographie, aménagement, environnement et développement
- Master Gestion des territoires et développement local
- Master Histoire, civilisations, patrimoine
- Master Information, documentation
- Master Innovation, entreprise et société
- Master Intervention et développement social
- Master Mondes anciens
- Master Mondes médiévaux
- Master Psychologie
- Master Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé
- Master Psychologie de l'éducation et de la formation
- Master Psychologie sociale, du travail et des organisations
- Master Psychologie : psychopathologie clinique psychanalytique
- Master Sciences de l'éducation
- Master Sciences du langage
- Master Sciences sociales
- Master Sociologie
- Master Tourisme
- Master Urbanisme et aménagement

PRÉSENTATION

Le champ de formations *Sciences humaines et sociales* (SHS) de l'Université Toulouse - Jean Jaurès (UT2J) englobe 10 licences, 12 licences professionnelles (LP) et 25 masters. Il couvre un large spectre de disciplines, entre l'anthropologie, l'archéologie, l'histoire, la sociologie, la géographie et l'aménagement, la psychologie, les sciences de l'éducation et les sciences du langage, les sciences économiques et les sciences de gestion. Les formations à vocation professionnalisante visent de nombreux milieux socio-professionnels, parmi lesquels le développement territorial au sens large (tourisme, développement local, valorisation des patrimoines, etc.), l'information, l'édition et la documentation, le commerce international, l'administration, l'éducation, la santé, l'industrie, l'hôtellerie / restauration, etc. Certaines de ces formations sont uniques en leur genre à l'échelle nationale.

Si le site principal de l'UT2J se situe sur le campus toulousain du Mirail, certaines formations sont proposées sur d'autres sites comme Foix, Cahors, Albi, Figeac ou Auzerville-Tolosane. Certains parcours sont également délocalisés ou dédoublés à l'international (Kuala Lumpur, Hanoi).

Une partie significative des formations de licence est proposée à distance : licences *Géographie et aménagement* ; *Histoire* ; *Psychologie* ; *Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie* ; *Sciences du langage*. Il en est de même pour les masters *Histoire, civilisations, patrimoine* et *Sciences de l'éducation*.

AVIS GLOBAL

Le champ de formations concerné est riche et diversifié et l'établissement semble en avoir fait un véritable atout, avec l'objectif premier de proposer une offre de formation lisible. L'organisation des formations dans le champ se fonde sur des thématiques larges offrant aux étudiants des connaissances générales, mais visant dans le même temps à former des spécialistes dans des domaines déterminés. Certaines formations sont construites selon le principe de « discipline principale / discipline associée » permettant de réels échanges internes et hors champ. L'accent est mis sur la pluridisciplinarité et les parcours individuels.

Certaines formations travaillent étroitement avec le tissu économique local. Toutefois, l'environnement socio-économique ou culturel ne semble pas mis en valeur pour d'autres formations ; les différents partenariats des LP, par exemple, ne sont pas toujours visibles. Enfin, des dispositifs spécifiques ont été déployés et contribuent au renforcement des liens existants avec les milieux socio-professionnels, tels que des enseignements de terrain, permettant aux étudiants d'effectuer des visites de structures, de rencontrer des acteurs du monde de l'entreprise et d'envisager de nouvelles modalités pédagogiques comme l'alternance, susceptibles de favoriser l'insertion professionnelle des diplômés.

L'articulation formation-recherche est un point fort de cette offre de formation. Elle s'inscrit dans une stratégie volontariste à l'échelle de l'établissement. Les relations avec des équipes reconnues sont largement développées, tant au niveau master qu'au sein de certaines licences. L'obtention en 2012 du Labex SMS (structuration des mondes sociaux) a joué un rôle important dans l'articulation entre formation et recherche tout au long du contrat en regroupant un grand nombre d'unités de recherche du champ SHS, dont beaucoup sont rattachées à l'UT2J. Ce lien est plus ténu au niveau des licences professionnelles. On s'interroge toutefois sur le peu d'information sur les poursuites en doctorat des diplômés de master.

La dimension internationale est également présente via différents partenariats, notamment avec des universités de la péninsule ibérique, et les étudiants sont préparés à l'opportunité d'une mobilité. Un certain nombre de formations ont développé des enseignements de spécialités en anglais sans pour autant faire bénéficier leurs étudiants de programmes d'échanges variés. Cette dimension demanderait à être renforcée et valorisée afin que la mobilité étudiante tout comme celle des personnels soit effective. Les enseignements de langue doivent également être renforcés dans le domaine du tourisme et de l'hôtellerie pour lequel la maîtrise de deux langues voire plus, paraît nécessaire. Par ailleurs, il ne semble pas que la certification systématique des compétences linguistiques acquises soit mise en œuvre.

Des interactions existent au sein du champ de formations et les liens entre formations sont généralement abordés à travers les mutualisations d'enseignements. Au sein du champ, certains dossiers n'explicitent ni les liens existants entre les cursus d'une même mention, ni les liens entre une mention de master et une ou plusieurs mentions de licence, ni les liens entre différentes mentions d'une même composante. Le continuum est de fait peu lisible et n'apparaît pas de façon claire dans l'offre de formation. La complémentarité de

l'offre locale par rapport aux formations proches existantes au niveau national est essentiellement argumentée sur la base de critères géographiques, plutôt que pédagogiques.

Enfin, l'établissement a mis en œuvre une démarche d'amélioration de la qualité des formations se traduisant par un travail d'analyse de chacune d'entre elles, même si les dossiers d'autoévaluation manquent parfois d'analyse sur les perspectives d'amélioration et sur l'identification des points de faiblesse. Toutefois, pour que ce travail porte tous ses fruits, il importe qu'il puisse se fonder également au niveau local sur les réflexions menées par les conseils de perfectionnement. Pour cela l'établissement doit mettre en œuvre un suivi des diplômés plus performant pour collecter des données représentatives (amélioration du taux de réponses aux enquêtes) et fournir des informations qualitatives au-delà du seul taux d'insertion (par exemple, sur les salaires médians, les types d'emplois occupés, les liens entre la formation et les métiers occupés...). De nombreux dossiers sont lacunaires dans ce domaine, y compris ceux de formations à vocation professionnalisante (LP, masters). Enfin, le suivi des étudiants doit également être réalisé pour les parcours délocalisés.

ANALYSE DÉTAILLÉE

Les finalités des formations selon leur niveau sont naturellement diverses. Ainsi, les licences généralistes sont avant tout pluridisciplinaires, ce qui est caractéristique de l'UT2J, par leur construction avec la présence de majeures/mineures, avec parfois un déficit d'information sur les enseignements de mineures. Elles visent également la préparation aux concours du secteur public. Les licences professionnelles ont pour objectif l'insertion professionnelle immédiate à l'issue des études, que ce soit en emploi de niveau cadre intermédiaire dans des PME ou par la réussite à un concours de la fonction publique. Enfin, les objectifs des masters sont plus variés. Il s'agit de former des spécialistes, de préparer à l'insertion professionnelle et d'ouvrir à différents secteurs d'emploi en s'appuyant sur le caractère pluridisciplinaire des formations (masters *Gestion des territoires et développement local*; *Économie sociale et solidaire*; *Mondes médiévaux*; *Mondes anciens*; *Sciences du langage*). Les masters affichent aussi des objectifs de poursuite d'études en doctorat ou de réussite aux concours de la fonction publique. Cette diversité d'objectifs se traduit par un nombre de parcours élevé entre lesquels la différenciation n'est pas toujours claire. Toujours au niveau du cycle master, les liens entre les compétences attendues et les contenus pédagogiques restent parfois peu visibles (mention *Psychologie de l'éducation et de la formation* et *Psychologie : psychopathologie clinique psychanalytique*) et le caractère optionnel de certains enseignements devrait être levé pour renforcer les contenus pédagogiques des mentions (masters *Études sur le genre* et *Intervention et développement social*).

La présentation des enseignements dispensés dans les licences généralistes et les masters est parfois assez sommaire et ne permet pas toujours une bonne analyse de la cohérence entre l'architecture pédagogique et les objectifs (notamment la licence *Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie*; le master *Gestion des territoires et développement local* ou encore le master *Anthropologie*). Globalement, et même dans le cas des licences professionnelles pour lesquelles les contenus sont clairs et cohérents avec les objectifs, les formations ne sont pas construites selon une approche par compétences, à l'exception de la LP *Métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socioculturelle* et du master *Ergonomie*. De même, les connaissances attendues ainsi que les compétences personnelles et professionnelles sont rarement précisées, ce qui conduit à une absence de suivi des compétences acquises. Enfin, l'alternance est loin d'être couramment pratiquée en LP alors qu'elle constitue un excellent moyen d'insertion professionnelle tout en associant davantage le milieu professionnel concerné au pilotage de la formation.

Les emplois visés sont globalement en cohérence avec les objectifs annoncés et correspondent à un niveau attendu en fin de LP ou de master. Certaines LP connaissent un taux de poursuite d'études élevé qui amène à s'interroger sur leur positionnement (LP *Développement de projets de territoire* ou LP *Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel*). Les débouchés des masters sont en cohérence avec les spécialités auxquelles ils forment, et peuvent viser une insertion professionnelle immédiate ou une continuité d'étude en doctorat (excepté le parcours recherche du master *Psychologie : psychopathologie clinique psychanalytique* pour lequel cette poursuite est loin d'être effective).

Le champ de formations est globalement bien positionné au niveau local, régional et national avec des mentions de master proposant des cursus dans des champs de spécialisation originaux par rapport à l'offre régionale ou nationale (master *Études sur le genre*; master *Sciences du langage*; master *Archéologie, sciences pour l'archéologie*). L'importance et la diversité du corps enseignant permet d'envisager des spécialisations rares comme on peut le constater en histoire dans les masters *Mondes anciens*; *Mondes médiévaux*; *Histoire, civilisation, patrimoine*.

Au sein même du champ, la présentation de la complémentarité de l'offre des masters qui entretiennent une proximité est souvent bien argumentée lorsqu'elle est décrite, mais peut être parfois partielle voire absente.

Ainsi, l'analyse du positionnement des masters de psychologie, notamment celle du master *Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé*; du master *Psychologie : psychopathologie clinique psychanalytique* et du master *Psychologie* n'est que peu développée, en particulier par rapport à la question de la présence ou absence de recouvrement des cursus offerts en termes de métiers visés. Par ailleurs, l'ouverture en cours de contrat, du master *Ergonomie* rend moins visible son positionnement local eu égard à la proximité en termes de programmes et de débouchés avec des formations plus anciennes, notamment avec l'un des parcours du master *Psychologie*.

Les formations sont globalement pertinentes dans leur positionnement, et pour la plupart attractives. Cependant, alors que certaines formations sont clairement différenciées par rapport aux offres concurrentes, comme la licence *Sciences Sociales*, d'autres formations le sont moins bien, à l'instar de la LP *E-commerce et marketing numérique* très proche de la LP *NTIC appliquées au tourisme* dispensée à l'ISTHIA sur le même campus de Foix, ou encore la LP *Commercialisation des produits alimentaires* très fortement concurrencée par des formations similaires offertes par l'IUT de Castres et l'IUT d'Aurillac.

Les licences généralistes et les masters sont adossés à des centres de recherche de grande qualité et intègrent dans l'équipe pédagogique des enseignants-chercheurs engagés activement dans la recherche. Certains enseignements dispensés ciblent la découverte des métiers de la recherche et d'autres sont articulés avec les programmes de recherche des laboratoires ou des séminaires. La formation à et par la recherche est bien présente dans les formations, par les travaux d'études et de recherche réalisés par les étudiants, leur participation à des événements scientifiques, et la possibilité qui leur est offerte dans un cadre optionnel de réaliser des stages en laboratoire. En revanche, certains dossiers ne précisent pas le degré de relation entre la recherche et la formation (masters *Information, documentation* ou *Tourisme*), ce qui est regrettable.

Le labex SMS (structuration des mondes sociaux) accentue l'articulation formation-recherche comme c'est le cas du master *Gestion des territoires et développement local* qui fait partie du réseau des masters membres du labex.

L'offre de formation du champ s'insère bien dans l'environnement socio-économique et socio-professionnel régional. Par exemple, la LP *Métiers des administrations et collectivités territoriales* et le master *Gestion des territoires et développement local* ont noué des partenariats forts avec l'ensemble des acteurs publics locaux même si l'on peut regretter l'absence de conventions signées avec le secteur privé associatif ou parapublic pour le master. Le master *Innovation, entreprise et société* est en forte interaction avec les milieux professionnels. Malgré tout, ces relations sont parfois peu formalisées ou limitées dans leur ampleur (LP *Commercialisation des produits alimentaires*, LP *Métiers des administrations et des collectivités territoriales*; master *Anthropologie*).

Les licences générales et les masters sont ouverts à l'international, notamment par les mobilités étudiantes dans le cadre du programme Erasmus, les programmes délocalisés et les partenariats internationaux, en Europe et au-delà. De manière positive, le master *Études sur le genre* offre à ses étudiants une mobilité à l'étranger d'un ou deux semestres dans des universités partenaires, ainsi qu'une participation annuelle à des modules intensifs européens de deux semaines. Le master *Psychologie* a été déployé à Hanoï de 2007 à 2018 dans le cadre des conventions de coopération qui lient l'UT2J à d'autres universités et le master *Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé* offre un parcours en anglais. Enfin, le master *Sciences sociales* a également une dimension internationale soutenue, avec un cadre autorisant des échanges bilatéraux avec des universités étrangères, la présence de professeurs invités, la proposition de dispositifs financiers (bourses sur fonds propres), et le recrutement de nombreux étudiants étrangers. Il existe également des co-diplomations à l'instar du master *Géographie, aménagement, environnement et développement* avec l'université de Grenade.

La mobilité étudiante est faible dans les différentes LP, ce qui peut se justifier par leur organisation en alternance ou l'existence de projets tutorés individuels ou collectifs, même si cela est difficilement justifiable pour les formations dans l'hôtellerie et le tourisme. Cette faible mobilité se retrouve également en licence et en master.

L'organisation pédagogique repose sur des enseignements souvent riches et variés. L'innovation des équipes pédagogiques est très appréciable et toujours mise en œuvre en faveur des étudiants et de leurs projets professionnels. La progressivité et la structuration globale sont bien pensées dans la plupart des formations, qui proposent des options permettant aux étudiants de construire leur parcours d'études. Cette architecture favorise dès le cycle licence une spécialisation progressive à partir d'un tronc commun d'enseignements.

Il arrive néanmoins que les mentions manquent parfois de cohérence interne, ou bien proposent des parcours peu distincts. C'est le cas de la licence *Sciences sociales* qui regroupe, de manière artificielle, cinq parcours hétérogènes sans tronc commun, ou des masters *Archéologie, sciences pour l'archéologie* et *Sciences sociales* qui offrent des parcours autonomes, sans pilotage commun. Le master *Anthropologie* et le master *Innovation, entreprise et société* proposent des parcours peu différenciés en matière de métiers visés.

La plupart des licences sont inscrites dans un dispositif « discipline majeure/discipline mineure », obligatoire en première année puis optionnel en deuxième et troisième années. Ce dispositif permet aux étudiants un plus grand choix d'options et une réorientation facilitée. Notons que les dossiers ne précisent pas les moyens mis en œuvre pour gérer les inévitables problèmes organisationnels des majeures/mineures, question pourtant évoquée dans le compte-rendu du conseil de perfectionnement de la licence *Science de l'Homme, anthropologie, ethnologie*. Dans ce champ, les difficultés à produire de la cohérence dans l'organisation pédagogique sont renforcées par l'existence de formations offertes sur différents sites (quatre sites pour la licence *Sciences sociales*, deux sites pour le master *Gestion des territoires et développement local*), voire liées à des pratiques pédagogiques différentes (stages obligatoires ou facultatifs selon les parcours d'une même mention par exemple).

À l'inverse, les licences professionnelles du champ disposent globalement d'une meilleure cohérence pédagogique, même si le détail des contenus des enseignements n'est pas fourni pour certaines d'entre elles comme la LP *Organisation et gestion des établissements hôteliers et de restauration*. Néanmoins, plusieurs de ces licences professionnelles ne distinguent pas clairement les stages des projets tutorés, contrairement à la réglementation en vigueur (LP *E-commerce et marketing numérique*, LP *Commercialisation des produits alimentaires* ou LP *Métiers des administrations et collectivités territoriales*).

En outre, la réglementation n'est respectée, ni en matière d'obligation de stage dans l'ensemble des parcours des formations proposées (notamment le parcours *Recherche et études sociologiques* du master *Sociologie*), ni pour ce qui concerne l'enseignement de langue vivante, dans la majorité des formations. Notons néanmoins la possibilité d'étudier plusieurs langues vivantes dans la licence *Sociologie*, ce qui est très rare.

Concernant l'accompagnement à la professionnalisation, il reste très classique en licence professionnelle (à travers les stages et les projets tutorés), et pourrait se développer en renforçant les possibilités d'alternance (notamment pour la licence professionnelle *Commercialisation des produits alimentaires*) ainsi que les possibilités de certifications professionnelles (certification de langue ou numérique). Pour le master *Économie sociale et solidaire* et le master *Anthropologie*, la place de la professionnalisation reste faible, comme le soulignent les enquêtes réalisées auprès des anciens étudiants.

Des dispositifs d'accompagnement pédagogique et des modalités d'enseignement personnalisé (mise à niveau, suivi individuel de soutien à la méthodologie du travail universitaire, aux écrits et à la présentation scientifique) facilitent une réorientation des étudiants au sein du champ. Les passerelles, lorsqu'elles existent, sont bien décrites, entre parcours au sein de la licence *Psychologie* ou entrante en deuxième année de licence (L2) pour la licence *Sciences de l'éducation*. Des formations personnalisées et ajustées à la demande des étudiants sont activées au sein du master *Sciences sociales*. Le master *Sciences du langage* fait également des propositions intéressantes telles que le dispositif de mise à niveau et de diffusion de connaissances nouvelles en M1 et M2.

Si la recherche est quasiment absente des licences professionnelles, à l'exception de la LP *Métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socioculturelle*, elle a toute sa place en licence avec des cours assurés par des enseignants-chercheurs sauf dans le parcours *Gestion appliquée aux SHS* de la licence *Sciences sociales* du fait du manque d'enseignants-chercheurs en sciences de gestion. La présence de professeurs invités, notamment en licence *Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie* ou encore l'organisation de conférences en licence *Sociologie*, plus précisément dans le parcours *Sociologie et anthropologie de l'alimentation* complète la dimension recherche dans les formations du champ. En master, la synergie enseignement-recherche est assurée par la présence d'enseignants-chercheurs. Elle est renforcée par la présence d'enseignants invités et par la réalisation d'un mémoire dans la majorité des masters.

L'usage du numérique est globalement insuffisant mais développé de manière originale en licence *Sociologie* (préparation du C2i, deux chaînes YouTube), dans la licence *Psychologie* (MOOC d'introduction à la psychologie et dispositif pédagogique innovant d'apprentissage et d'entraînement aux statistiques et à la méthodologie), dans le master *Innovation, entreprise et société* (partenariat avec un Fablab, cours sur le Web design), et le master *Gestion des territoires et développement local* (logiciel de traitement de données et de cartographie). Il est également à noter des développements spécifiques dans les formations de licence *Sciences du langage* (outils spécifiques pour les débouchés en humanités numériques : acoustique de la parole, linguistique de corpus), *Sciences de l'éducation* (outil de remédiation en langue française) et de master *Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé* (logiciels de remédiation cognitive et mise en place d'enquêtes en lignes) ou encore en master *Sociologie*.

La place de l'international est très développée dans le master *Innovation, entreprise et société* ; le master *Gestion des territoires et développement local*, mais peu présente dans le master *Économie sociale et solidaire* ou les LP *Commercialisation des produits alimentaires* et *Organisation et gestion des établissements hôteliers et de restauration*, (alors que le secteur professionnel s'y prêterait et qu'un partenariat existe avec Kuala Lumpur). L'ouverture internationale reste à développer au niveau des échanges proposés et des effectifs en mobilité étudiante. Cela est particulièrement vrai pour la mobilité sortante, à propos de laquelle

un travail de sensibilisation à destination des formations à fort potentiel international (des secteurs tourisme, hôtellerie ou restauration) pourrait être effectué.

L'ouverture en FOAD (formation ouverte à distance) de certains parcours de licence offre une solution bienvenue de formation aux étudiants salariés, et profite également à d'autres profils étudiants pour les formations en tension sur le plan national comme la licence *Psychologie*. Enfin, là où la majorité des formations en master est en présentiel, les mentions *Sciences de l'éducation* et *Histoire, civilisations, patrimoine* proposent également une formation à distance. Pour autant, le champ n'affiche aucun dispositif original de lutte contre l'échec ou d'accompagnement des étudiants en présentiel ou en FOAD (excepté en licence *Psychologie*), alors même que des taux d'abandon parfois élevés sont constatés (en licence *Histoire* par exemple).

Les équipes pédagogiques des formations de licence et de master du champ sont dans l'ensemble étoffées et bien constituées avec un bon équilibre entre enseignants-chercheurs et professionnels. Les professionnels recrutés semblent l'être en fonction de leurs compétences en lien avec la thématique de la formation. Cette remarque d'ordre général masque des inégalités très importantes selon les formations. Pour certaines d'entre elles, avec une attention particulière pour les licences professionnelles, le déficit d'enseignants-chercheurs est important : LP *Métiers des administrations et collectivités territoriales* (composée essentiellement d'enseignants extérieurs à l'établissement), LP *Commercialisation des produits alimentaires* (déficit d'enseignants-chercheurs, absence d'enseignants-chercheurs en gestion), LP *Métiers du livre, édition et commerce du livre* et LP *Métiers du tourisme : communication et valorisation des territoires, LP E-commerce et marketing numérique* (la majorité des cours est assurée par des professionnels et des enseignants du second degré), LP *Métiers du commerce international* ; mais aussi pour la licence *Science de l'homme, anthropologie, ethnologie* et le master *Anthropologie*. À l'inverse, on compte trop peu de professionnels notamment dans les masters de psychologie.

Seul un petit nombre de formations est doté d'un conseil de perfectionnement conforme à la réglementation, quoique d'une manière générale très peu d'information soit fournie sur sa composition et son fonctionnement. Dans de nombreux cas, le conseil de perfectionnement n'est pas organisé au niveau de la mention mais à celui du département ou de l'institut (ISTHIA) : master *Innovation, entreprise, société*, master *Anthropologie* (commun avec la licence *Science de l'homme, anthropologie, ethnologie*), LP *E-commerce et marketing digital*, LP *Guide conférencier*, licence *Sociologie*, licence *Sciences sociales*. Il est parfois organisé au niveau des parcours, ce qui ne permet pas une appréciation de la progressivité et de la cohérence d'ensemble de la mention (masters *Urbanisme et aménagement ; Sociologie ; Psychologie ; Sciences de l'éducation ; Sciences du langage ; Sciences sociales*). Dans d'autres cas, le conseil de perfectionnement est en revanche inexistant selon les informations communiquées (LP *Commercialisation des produits alimentaires*, LP *Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel*, master *Mondes anciens*). Certaines formations annoncent sa création prochaine, à l'instar du master *Géographie, aménagement, environnement et développement*.

Globalement, les modalités de contrôle des connaissances sont conformes à la réglementation. Toutefois, en master *Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé*, le jury ne se réunit qu'une fois par an, ce qui révèle un défaut de semestrialisation. Par ailleurs, les LP n'affichent pas clairement une distinction entre l'unité d'enseignement (UE) stage et l'UE projet tutoré. En outre, peu de formations ont mis en place une approche par compétences et un suivi de leur acquisition. Enfin, peu d'informations sont communiquées sur les modalités de sélection des étudiants lorsqu'elles s'avèrent nécessaires (en licence professionnelle comme en master), mais également sur l'évaluation des enseignements par les étudiants.

L'attractivité des formations est l'un des points forts du champ en particulier pour les licences et masters, à l'exception des masters *Gestion des territoires et développement local* (avec des effectifs faibles sur le site de Foix), *Information, documentation* (parcours *Archives et images*) et *Ergonomie*. Cette attractivité n'est en revanche pas toujours présente au niveau des licences professionnelles pour lesquelles les capacités d'accueil ne sont pas toujours atteintes (LP *Commercialisation des produits alimentaires*, LP *Métiers du livre : édition et commerce du livre* (parcours *Édition : techniques rédactionnelles et développements numériques*), LP *E-commerce et marketing numérique*, LP *Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel*). Enfin, on note la présence trop importante de diplômés de LP au sein du master *Gestion des territoires et développement local*, et des recrutements exclusivement centrés sur des diplômés de BTS pour la LP *Commercialisation des produits alimentaires* et la LP *Métiers du commerce international*, et plus globalement, un défaut d'information sur la provenance des étudiants.

Le taux d'étudiants présents aux examens est souvent faible sans qu'aucune explication ne soit donnée (ce taux étant de 0 % en M1 *Intervention et développement social*) ; il en va de même pour le taux élevé de redoublants en M2 *Anthropologie*. En revanche, pour d'autres formations, le taux de réussite est particulièrement bon (95 % à 100 % des présents aux examens pour la licence *Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie*, 100 % pour la LP *Commercialisation des produits alimentaires*).

L'établissement a réalisé des enquêtes d'insertion professionnelle à 18 mois ou plus souvent à 30 mois pour les diplômés de 2012 à 2015. Les taux de réponse sont souvent inférieurs à 60 %. Les données communiquées sont donc anciennes, incomplètes et les résultats variables selon la formation. Sous cette réserve, l'insertion professionnelle est globalement bonne. On note toutefois des taux d'insertion inférieurs à 100 % à l'issue des masters de psychologie, ce qui est inhabituel.

Le taux de poursuite d'études est souvent trop élevé en LP, et peu d'informations sont données concernant les formations suivies par la suite. Si un taux de 20 à 25 % est acceptable (LP *Commercialisation des produits alimentaires* ou LP *Métiers du livre : édition et commerce du livre*), on arrive rapidement à des taux problématiques de 45 % en LP *E-commerce et marketing numérique*, voire de 47 % à 55 % selon les parcours de la LP *Organisation et gestion des établissements hôteliers et de restauration*.

Pour ce qui concerne le cycle licence, la poursuite d'études des diplômés ne se fait pas de façon préférentielle dans la même mention de master. Ainsi, 90 % des étudiants diplômés de la licence *Sciences de l'éducation* poursuivent leurs études en master, mais seulement environ un tiers dans la même mention. De même, 95 % des diplômés de la licence *Sciences du langage* poursuivent leurs études, mais 12 % seulement s'inscrivent en master *Sciences du langage* à l'UT2J, ce qui interroge sur la réalité du *continuum* licence-master. La poursuite en doctorat est insuffisamment renseignée.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une offre de formation proposant un large choix d'enseignements disciplinaires et pluridisciplinaires favorisant la réorientation, particulièrement en cycle licence.
- Une large offre de formation à distance en licence et dans certains parcours de master.
- Un bon adossement de l'offre de formation du champ à la recherche via des laboratoires renommés, des écoles doctorales dynamiques et le Labex *Structuration des mondes sociaux*.
- Des finalités clairement présentées dans la majorité des cas en lien avec les connaissances et compétences visées.
- Une bonne attractivité de l'offre de formation, avec quelques spécialisations originales à l'échelle nationale.
- Des équipes pédagogiques intégrant la plupart du temps des professionnels de cœur de métier.

Principaux points faibles :

- Un taux de présence faible aux examens.
- Des parcours parfois insuffisamment ou artificiellement différenciés au sein d'une même mention et entre mentions proches.
- Un faible continuum licence / master (peu d'enseignements en L3 préparant à l'orientation en master).
- Une insuffisance du pilotage des formations (conseil de perfectionnement non conforme à la réglementation et souvent peu force de proposition dans le cadre d'une amélioration continue des formations, absence d'évaluation des enseignements par les étudiants).
- Un suivi du devenir des étudiants non systématiquement réalisé à 18 mois et des taux de réponse faibles à l'enquête à 30 mois.
- Une démarche par compétences souvent manquante ou ne mobilisant pas des outils de suivi de leur acquisition (portefeuille des emplois et des compétences).
- Un enseignement de langue vivante trop souvent optionnel, voire absent.
- Un taux de poursuite d'études des diplômés de LP parfois important.
- Une faible mobilité entrante et sortante à l'international pour l'ensemble des formations.
- Une faible prise en compte des impacts du numérique sur les métiers et les compétences que doivent développer les diplômés.
- Un manque d'enseignants-chercheurs en sciences de gestion et en anthropologie.

Recommandations :

Les conseils de perfectionnement ne sont pas systématiquement implantés et ceux qui le sont devront voir leur réflexion enrichie par la contribution apportée par des étudiants et celle de représentants des métiers vers lesquels les formations sont censées déboucher. Une généralisation de leurs modalités de constitution, de leur

composition, de leur rôle et des modalités de leur fonctionnement paraît nécessaire à l'échelle du champ. Les conseils de perfectionnement devront appuyer leurs travaux notamment sur l'évaluation des enseignements faite par les étudiants et plus généralement sur les résultats. Ils pourront ainsi analyser les taux de présence aux examens qui sont souvent faibles et les taux de poursuite d'études après les LP afin de proposer des pistes d'amélioration.

Le positionnement dans l'environnement devrait pouvoir être amélioré pour certaines formations. Une analyse plus fine des enjeux de concurrence ou de complémentarité est nécessaire, en termes de métiers visés, en particulier pour des formations proposées au sein de l'UT2J qui présentent une certaine proximité.

Il apparaît important dans l'intérêt des étudiants de systématiser davantage le suivi de l'acquisition des compétences, des débouchés (pour les LP notamment) et des poursuites d'études, de manière à ajuster les contenus des formations et la formalisation des partenariats. Il conviendrait également que soit menée une réflexion stratégique sur le devenir des diplômés à 12 et à 18 mois afin de pouvoir disposer plus rapidement de données plus précises. Le fait de ne mener que des enquêtes d'insertion à 30 mois génère des pertes de répondants en raison de l'obsolescence inéluctable des coordonnées détenues par l'université. Les enquêtes doivent gagner en précision, afin de permettre aux responsables de formation de déterminer le degré d'adéquation des emplois aux métiers visés.

La professionnalisation pourrait être renforcée dans certaines formations, notamment par l'augmentation de la part des enseignements assurés par des professionnels lorsque celle-ci s'avère trop faible, et par la formalisation et la diversification des liens avec le monde socio-professionnel. L'établissement doit veiller à soutenir les projets d'ouverture de formations par la voie de l'alternance.

La mise en place d'un pilotage au niveau du champ lui-même constituerait une opportunité pour plusieurs raisons :

- mieux gérer le *continuum* entre licences et masters, et rendre la construction de parcours plus lisible pour les étudiants ;
- mieux expliquer le positionnement relatif de différentes formations ressortissant de la même discipline (histoire, psychologie, sciences de l'éducation, sciences du langage par exemple) ;
- traiter de questions communes à de nombreuses formations comme les modalités de suivi des étudiants en FOAD (pour éviter un trop grand nombre d'abandons) ou le développement de l'approche par compétences ;
- harmoniser le fonctionnement des formations multi-sites et soutenir les mutualisations d'enseignements.

La place de l'international constitue également un élément très perfectible du champ de formations, et elle peut donc être appréhendée à ce niveau. Il apparaît important de systématiser d'une part, l'apprentissage d'une, voire deux langues (pour les débouchés qui le justifient) et d'autre part, l'enseignement de certaines matières en langue étrangère. La proximité du monde hispanophone et l'existence de cursus qui y font référence (en licence et masters d'histoire par exemple) justifient un investissement accru dans des enseignements en espagnol. Le niveau des mobilités étudiantes reste faible et le nombre d'accords avec des universités étrangères gagnerait à être accru, tout en optimisant la mise en œuvre des conventions existantes.

POINTS D'ATTENTION

La licence *Histoire de l'art et archéologie* paraît problématique du fait de son parcours *Marché de l'art*, tant dans son positionnement que dans les débouchés affichés. Ce parcours en un an ne paraît pas susceptible de produire des profils immédiatement opérationnels. Les débouchés affichés (commissaire-priseur, expert, restaurateur, attaché de conservation du patrimoine, conservateur du patrimoine) ne sont pas accessibles au terme d'une licence, même spécialisée. L'insertion passe par une poursuite d'études qui n'est pas affichée dans l'offre de formation, à l'exception d'une préparation aux concours de la fonction publique territoriale.

La licence professionnelle *Commercialisation des produits alimentaires* manque d'attractivité en raison d'une concurrence locale forte questionnant son positionnement voire son maintien dans l'offre de formation. Les effectifs sont en conséquence nettement inférieurs à la capacité d'accueil (13 étudiants pour une capacité de 24). Par ailleurs, bien qu'ouverte à l'alternance, la formation compte très peu d'étudiants en bénéficiant (un étudiant seulement pour 2017-2018).

L'équipe pédagogique de la licence professionnelle *E-commerce et marketing numérique* n'intègre aucun enseignant-chercheur en sciences de gestion remettant en cause le caractère universitaire de la formation. Dès lors que l'Université souhaiterait maintenir cette formation dans sa prochaine offre de formation, il importe que l'équipe pédagogique soit revue. Par ailleurs, il importe de scinder clairement l'UE projet tutoré et l'UE stage (deux notes distinctes portant sur des missions distinctes) et faire en sorte que les projets tutorés soient encadrés par des enseignants-chercheurs et non un personnel administratif. Enfin, la LP vise le secteur du tourisme et pourtant l'enseignement de langues vivantes est peu mis en avant et les mobilités sortantes peu encouragées.

Le pilotage de la licence professionnelle *Métiers du commerce international* est en très large partie déléguée au Lycée Ozenne, l'implication de l'UT2J est donc insuffisante et questionne le maintien de cette formation au sein de l'offre de formation de UT2J. L'origine des étudiants est également insuffisamment diversifiée (quasi-exclusivement des étudiants diplômés d'un BTS du Lycée Ozenne). Enfin, l'évaluation des enseignements par les étudiants, l'enquête de suivi de diplômés (18 et 30 mois) ainsi que l'approche par compétences ne sont pas mises en place ou insuffisamment formalisées.

Dès lors que l'Université souhaite maintenir la licence professionnelle *Organisation et gestion des établissements hôteliers et de restauration* au sein de son offre de formation, une réflexion stratégique sur son positionnement et son attractivité doit être menée. En effet, avec un taux de présence aux examens faible, une poursuite d'études importante et une employabilité médiocre des diplômés à 30 mois, cette formation ne répond pas à la finalité attendue des LP. Par ailleurs, le manque d'informations communiquées ne permet pas d'apprécier la délocalisation de cette LP à Kuala Lumpur notamment sur les aspects liés à l'organisation pédagogique et au pilotage de cette délocalisation. Enfin, il importe également d'instaurer une évaluation des enseignements par les étudiants.

La licence professionnelle *Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel* semble avoir une attractivité restreinte (10 étudiants) et deux tiers de ses diplômés envisagent une poursuite d'études en master. La durée du stage (9 semaines) est inférieure à celle prescrite pour ce type de formation. Il conviendrait donc de repenser son positionnement et ses objectifs en lien avec le marché du travail.

Le master *Anthropologie* doit respecter la réglementation en matière d'enseignement des langues vivantes et d'obligation du stage. Il doit aussi apporter une attention plus forte à la place de la professionnalisation, notamment en associant davantage de professionnels à l'équipe pédagogique.

Le dossier du master *Économie sociale et solidaire* ne permet pas d'évaluer la qualité de l'équipe pédagogique en l'absence d'information sur sa composition. Par ailleurs, le master n'a pas mis en place les outils de pilotage prévus par la réglementation (suivi de l'acquisition des compétences, évaluation des enseignements par les étudiants, mise en place d'un conseil de perfectionnement intégrant l'ensemble des parties prenantes). De manière plus structurelle et problématique, les diplômés du master ne semblent pas s'insérer sur des postes de niveau master (56 % des cas) et les contenus des enseignements ne semblent pas avoir pris en compte les impacts des usages du numérique sur le business model des entreprises y compris celles œuvrant au sein de l'économie sociale et solidaire.

Le master *Géographie, aménagement, environnement et développement* est une formation de qualité, qui ne manque pas d'atouts. Son pilotage est cependant problématique avec une absence totale d'éléments permettant de mesurer l'adéquation entre les objectifs de la formation et l'insertion professionnelle de ses étudiants (cela ne semble pas être une priorité), une mise en place tardive (septembre 2019) d'un conseil de perfectionnement à la composition très restreinte (6 membres), très peu d'interventions de professionnels au sein de la formation (20 heures de PAST et 20 heures réparties entre dix intervenants vacataires). Le dossier était très lacunaire sur beaucoup de points importants.

Le master *Gestion des territoires et développement local* regroupe de manière artificielle cinq parcours (deux parcours sur le site d'Albi et trois sur le site de Foix) dont l'organisation pédagogique n'est pas harmonisée au niveau de la mention et pour lesquels il n'existe pas de pilotage centralisé. De manière plus structurelle, une réflexion doit être menée sur le maintien de ces différents parcours dont l'attractivité pour certains est faible (moins de 30 étudiants pour trois parcours sur le site de Foix) et qui recrutent de plus un nombre trop important de diplômés de licence professionnelle (6 sur 20 pour un des parcours sur Foix). Ces éléments questionnent l'intérêt de maintenir ce master au sein de l'offre de formation.

Le master *Intervention et développement social* comporte de nombreux points faibles mais le plus important d'entre eux est sans nul doute le taux de réussite de 0 % en M1.

Le master *Psychologie : psychopathologie clinique psychanalytique* pose problème tout d'abord car on y observe une très faible poursuite d'études en doctorat pour le parcours à finalité recherche. De plus, on note

une proportion faible de professionnels praticiens intervenant dans les parcours à finalité professionnelle, une défaillance du suivi des compétences et de l'insertion professionnelle, un taux de redoublement très important en M1 associé à un faible taux de réussite en M2. Enfin, aucune langue vivante n'est obligatoire pour les étudiants.

Si les parcours du master *Sciences sociales*, indépendamment les uns des autres, fonctionnent bien, aucune cohérence n'est perceptible au niveau global de la mention comme en témoignent l'absence de mutualisation d'enseignements, l'absence de passerelles, la différenciation des équipes pédagogiques et des conseils de perfectionnement.

FICHES D'ÉVALUATION DES FORMATIONS

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE GÉOGRAPHIE ET AMÉNAGEMENT

Établissement : Université Toulouse - Jean Jaurès

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Géographie et aménagement* de l'Université Toulouse - Jean Jaurès (UT2J) est une formation généraliste ayant comme objectif principal la poursuite d'études en master tout en permettant, de façon secondaire, une insertion professionnelle directe dans les domaines de l'aménagement. Abordant différents champs de la géographie, elle s'organise en trois parcours types en troisième année (L3) : *Action locale et projets de territoires* (APTER), *Géographie, aménagement et environnement* (GAE) et *Tourisme et développement* (TD). Cette formation, portée au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences, espaces, sociétés (SES), est délivrée en présentiel et en enseignement à distance. Les enseignements ont lieu sur le campus de Toulouse - Le Mirail (GAE et APTER) et sur le site déconcentré de Foix (TD) en partenariat avec l'Institut supérieur du tourisme, de l'hôtellerie et de l'alimentation (ISTHIA). Des stages d'observation sont obligatoires dans deux des trois parcours de L3 et un temps de découverte professionnelle est proposé dans le troisième. Ces temps d'observation complètent l'importante place faite tout au long des trois années à des enseignements en lien avec le terrain, donc en extérieur.

ANALYSE

Finalité
Les connaissances et compétences attendues sont très clairement présentées et correspondent aux contenus des enseignements exposés. La formation propose des apports fondamentaux, techniques et transversaux en adéquation avec les débouchés visés, académiques (poursuite dans divers masters) et professionnels (métiers de l'aménagement). Différents champs de la géographie sont représentés (géographie sociale et politique, géographie environnementale, géographie urbaine, géographie des mobilités, géographie régionale...) ainsi que les outils et techniques (télédétection, systèmes d'information géographique...) fondamentaux dans un cursus de géographie et aménagement d'aujourd'hui. L'offre de formation donne une place appréciable aux ouvertures disciplinaires qui sont à même de conforter l'étudiant dans son choix d'orientation, de l'enrichir, ou alors de le conduire à se réorienter à différents moments de son parcours.
Positionnement dans l'environnement
La licence <i>Géographie et aménagement</i> de l'Université Toulouse - Jean Jaurès contribue au maillage national des formations en géographie tout en proposant plusieurs axes de spécialisation conformes avec la poursuite d'études proposée localement en master. Le positionnement territorial est finement analysé, les formations

équivalentes dans le périmètre régional sont connues et recensées (même si une est oubliée à Perpignan). A l'échelle de l'établissement, la licence *Géographie et aménagement* participe à une offre fournie en sciences humaines et sociales sans entrer en concurrence avec les autres formations avec lesquelles elle se trouve en contact par le fait des ouvertures disciplinaires. Les liens qui existent avec les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) de proximité sont exposés.

L'équipe pédagogique, constituée en grande partie des membres de l'un des départements de géographie et aménagement parmi les plus importants de France et de l'Institut supérieur du tourisme, de l'hôtellerie et de l'alimentation (ISTHIA), permet à cette formation d'être adossée à quatre unités mixtes de recherche (UMR) reconnues. L'environnement en matière de recherche est donc particulièrement porteur, diversifié, avec des spécialités multiples allant de la géographie environnementale, sociale, politique à une entrée régionale particulière (mondes hispaniques). Ces structures de recherche constituent d'ailleurs des lieux de stage pour des étudiants de la licence concernée qui se destinent à des masters orientation recherche.

Les liens avec l'environnement socio-économique apparaissent à travers la qualité des intervenants professionnels et la liste des institutions avec lesquelles deux des trois parcours de troisième année (APTER et TD) ont été liés à l'occasion d'ateliers de terrain. On apprécie l'excellente intégration territoriale de la formation, ces liens étant à même de construire des débouchés de stage et d'emplois pour les diplômés. La liste des accords internationaux est bien présentée. Cette liste recentrée sur quelques partenaires couvrant différentes parties du monde témoigne d'une stratégie internationale centrée sur la mobilité étudiante. Il aurait été possible d'être plus précis sur la mobilité enseignante (sortante en particulier).

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est très lisible avec une spécialisation réellement progressive. La première année se compose d'un tronc commun permettant en deuxième année de choisir entre deux « cursus » offrant la possibilité soit de renforcer la part disciplinaire de spécialité, soit de conserver une coloration plus pluridisciplinaire. En troisième année, trois parcours sont proposés en lien avec les poursuites d'études possibles localement en master. Deux d'entre eux sont sélectifs (APTER et TD) à l'issue de la deuxième année, le troisième (GAE) s'entend comme la poursuite du cursus généraliste. Cette organisation permet plusieurs passerelles vers les disciplines associées, à différents moments du parcours de l'étudiant, notamment en première année (trois moments de réorientation sont proposés : au bout de deux semaines, à la fin du premier semestre, à la fin du second semestre). Les efforts manifestés en matière d'aide à la réussite des étudiants sont notables avec, en particulier, un tutorat réalisé par les enseignants titulaires. Les modalités d'enseignement sont diversifiées et équilibrées, depuis les travaux dirigés et cours magistraux en salle, jusqu'aux travaux sur le terrain et aux ateliers de troisième année faisant l'objet de conventions avec un commanditaire, en passant par l'intégration de temps de stage. La professionnalisation est donc très présente tout au long de la formation, que ce soit par les modalités pédagogiques ou par l'intervention de professionnels (pour environ 10 % du volume horaire global de la licence d'après le dossier, mais avec une place accrue en L3, en particulier pour les parcours APTER et TD).

La fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) est commune à toutes les licences *Géographie et aménagement* de France. Les stages sont bien présents, obligatoires dans les trois parcours de spécialisation de troisième année (de 15 jours à 4 semaines), évalués et créditeurs. Leur suivi est toutefois peu évoqué dans le dossier. Un réel effort pour proposer la formation en enseignement à distance est relevé, afin de proposer la possibilité à divers publics empêchés, éloignés ou à besoins spécifiques, de préparer le diplôme. Les différents cas sont abordés.

Le processus de validation des acquis de l'expérience n'est pas décrit avec précision, le dossier renvoyant au site internet de l'université. Les liens avec la recherche sont essentiellement exposés à travers les dispositifs de professionnalisation (ateliers terrain, méthodologie du terrain), et à travers la possibilité pour des étudiants de faire leur stage dans l'une des quatre UMR citées. Le suivi de conférences scientifiques peut être intégré dans des unités d'enseignement du parcours TD. Cet adossement à la recherche s'entend ainsi à travers la dimension méthodologique de cette dernière, avec comme finalité principale l'application opérationnelle. L'ouverture à la recherche passe aussi par les enseignements numériques qui visent à permettre l'acquisition de compétences techniques mais aussi une utilisation raisonnée des outils. La présence du numérique est donc avérée, celui-ci ne se limitant pas au seul environnement de travail. Le numérique est bien un objet d'enseignement technique et disciplinaire qui contribue au processus de professionnalisation des étudiants. Le dossier ne rend pas compte de la mobilisation de pédagogies dites « innovantes » telles que les jeux sérieux ou les classes inversées. Pour autant, la diversité des démarches pédagogiques notamment sur le terrain peuvent être considérées comme relevant de ces innovations attendues puisque mettant l'étudiant au centre du processus d'apprentissage. L'internationalisation de la formation repose sur une offre très large de langues étrangères et sur des enseignements disciplinaires qui permettent aux étudiants d'ouvrir leurs horizons. Le dossier ne mentionne pas d'enseignements disciplinaires en langue étrangère. La mobilité sortante et entrante des étudiants est

particulièrement faible rapportée aux effectifs, et irrégulière. Si le processus d'accompagnement de la mobilité est exposé, ces chiffres ne font pas l'objet d'une analyse fine de la part de l'équipe qui est pour autant consciente qu'il s'agit d'un point à améliorer.

Pilotage

L'équipe pédagogique est très correctement dimensionnée, diversifiée et clairement présentée. La qualité des intervenants extérieurs est cohérente avec les finalités de la formation, notamment en matière de professionnalisation. Ils interviennent en fonction de leur spécialité et ne remplacent aucunement les enseignants-chercheurs. Ils assurent en effet 10 % du volume horaire de la formation contre 90 % pour les membres du département de géographie, environnement et aménagement, ainsi que de l'ISTHIA. Les responsabilités pédagogiques sont là encore clairement décrites et font l'objet d'une réflexion pour l'amélioration du suivi de la formation et des étudiants.

Plusieurs instances permettent le pilotage de la formation : assemblée générale du département, jurys, réunions de bilan de parcours et surtout le conseil de perfectionnement qui s'est réuni deux fois depuis mars 2017. La composition de ce conseil n'est pas présentée nominativement mais en fonction des qualités de ses 16 membres. Une large place y est faite aux professionnels, auxquels s'ajoutent des chercheurs. Les fonctions et champs de compétence du conseil sont décrits ainsi que ses actions (enquête sur la perception de la licence auprès des milieux professionnels). Le pilotage est donc structuré mais on peut regretter la faible place faite aux étudiants, alors même que le conseil de perfectionnement doit être l'occasion d'échanges entre l'équipe pédagogique et les étudiants de la formation.

Le dossier n'indique pas s'il existe une évaluation des enseignements par les étudiants. Il existe en revanche une enquête sur la satisfaction des étudiants sans que l'on connaisse les modalités de son organisation. L'autoévaluation de la formation n'aborde ainsi pas tous les éléments avec la même précision. Les modalités de contrôle des connaissances ne sont pas précisées, le rapport renvoyant là encore au site de l'université. La ventilation des crédits ECTS (european credit transfer system) au regard des volumes horaires est équilibrée. Le diplôme est formulé par compétences de manière précise, notamment pour les parcours TD et APTER. Le supplément au diplôme est fourni, mais les modalités du suivi des compétences ne sont pas explicites.

Résultats constatés

Les effectifs sont importants pour une licence *Géographie et aménagement* (520 étudiants en moyenne). Les effectifs moyens de première année sur les trois dernières années sont de 240 étudiants, dont une cinquantaine en enseignement à distance. L'année 2017-2018 se singularise avec un pic à 305 inscrits. Les effectifs de deuxième année sont en croissance (de 106 à 148 en trois ans), ce qui témoigne d'une augmentation du taux de réussite en première année rapporté aux présents aux examens (86,1 % en 2018). Les effectifs de troisième année (150 étudiants en moyenne) révèlent une attractivité à l'échelle régionale des parcours sélectifs puisqu'ils sont plus importants que ceux de deuxième année. La répartition des étudiants entre les trois parcours est toutefois très déséquilibrée : en moyenne, 100 étudiants dans le parcours GAE, 20 dans le parcours APTER, 25 dans le parcours TD. D'un point de vue général, le suivi du taux de réussite (très élevé en deuxième et troisième années – autour de 90 %) est fin et rapporté à la présence aux examens, ce qui est judicieux. Cela permet de distinguer deux indicateurs fondamentaux pour le suivi de la première année : le taux de réussite et la présence aux examens. Le taux d'absence à tous les examens baisse en première année (17,4 % en 2018), mais le taux de présence à tous les examens baisse lui aussi (37,7 %). Ces tendances auraient dû faire l'objet d'analyses plus poussées dans le dossier, notamment en apportant des éléments de contexte permettant d'interpréter ces données.

Le suivi des diplômés n'est pas mené avec précision. Il n'est effectué qu'en cas de poursuite d'études à l'UT2J (56 % des diplômés de la licence *Géographie et aménagement*), et encore sans que l'on puisse savoir si ces poursuites d'études s'effectuent dans les masters portés par le département Géographie, environnement et aménagement. Le suivi de l'insertion professionnelle n'est pas réalisé par l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) pour les licences générales. Ce manque de suivi ne permet pas de confirmer l'adéquation entre les parcours de troisième année et le master intégré à la suite. On regrette qu'aucune analyse ne vienne répondre à cette interrogation. L'adéquation entre les résultats et les finalités est ainsi difficilement appréciable.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une organisation cohérente et progressive de la formation.
- Un processus d'acquisition de compétences disciplinaires et professionnelles qui s'appuie sur une bonne insertion territoriale.
- Une attractivité des parcours de troisième année et des effectifs consolidés en première année.
- Une équipe pédagogique solide, diversifiée, à même de piloter efficacement la formation.

Principaux points faibles :

- Un suivi des diplômés incomplet, y compris pour ce qui concerne la poursuite d'études au sein de l'UT2J.
- Des modalités de suivi des stages non précisées.
- Des flux de mobilité internationale irréguliers et faibles.
- Une place insuffisante faite aux étudiants dans le pilotage de la formation.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Géographie et aménagement* de l'Université Toulouse – Jean Jaurès est une formation parfaitement insérée dans son territoire, au contact des collectivités territoriales, qui s'appuie sur quatre unités de recherche reconnues, et qui contribue au maillage national de l'offre de formation en géographie et aménagement. Son attractivité à l'échelle régionale est avérée, ce qui lui permet de s'appuyer sur des effectifs consolidés qui peuvent être accueillis par une équipe enseignante plurielle et équilibrée. Le suivi de la réussite étudiante au cours des trois années du diplôme est bien assuré.

En revanche, il conviendrait de mettre en place un dispositif de suivi interne au département pour mesurer le taux de poursuite d'études au sein des masters locaux. Il s'agit d'un indicateur clé pour mesurer la bonne adéquation de la structuration en parcours de la troisième année ; or il fait défaut dans le dossier. L'équipe est consciente d'un certain nombre de défis à relever, à commencer par l'augmentation des flux de mobilité internationale. La place des étudiants dans le pilotage de la formation n'est pas non plus à négliger. Il serait enfin possible de mieux valoriser la place des stages en précisant les modalités de suivi, notamment dans le cas de stages de quatre mois. En effet, l'acquisition de compétences professionnelles et disciplinaires par la pratique du terrain est un point fort de la formation.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE HISTOIRE

Établissement : Université Toulouse - Jean Jaurès

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Cette licence entend à la fois transmettre aux étudiants une « culture générale sur le monde qui les entoure » et les « préparer à leur avenir professionnel » via diverses poursuites d'études. Elle comprend trois « itinéraires » : *Métiers de l'enseignement* ; *Sciences Po / journalisme / concours administratifs* ; *Métiers du patrimoine et de la médiation culturelle*, ainsi que deux parcours bilingues *Histoire/anglais* et *Histoire/espagnol*. L'enseignement comporte des cours magistraux, des travaux dirigés et des travaux pratiques. Le principal lieu d'enseignement est Toulouse, avec également des enseignements d'initiation des deux premières années (L1 et L2) à Foix. L'enseignement à distance est très développé.

ANALYSE

Finalité

Les objectifs de la formation (dispenser une culture générale historique et préparer l'avenir professionnel des étudiants) sont clairement énoncés.

La licence respecte le principe de spécialisation progressive : en L1, l'histoire est obligatoirement couplée avec une autre discipline (L1 bi-disciplinaire) ; possibilité d'itinéraires spécifiques à partir de la L2 ; des enseignements thématiques ainsi que des sciences complémentaires de l'histoire sont introduits en troisième année de licence (L3). Les options obligatoires varient en fonction des trois itinéraires proposés à partir de la L2.

Les parcours bilingues *Histoire/anglais* et *Histoire/espagnol* permettent de donner un début de spécialisation sur certaines aires culturelles et d'ouvrir les étudiants à des perspectives de carrières internationales.

Exceptés la préparation aux concours du secondaire et le parcours bilingue *Histoire/espagnol*, toutes les unités d'enseignement (UE) sont disponibles pour l'enseignement à distance.

Les débouchés et poursuites d'études possibles sont bien identifiés et énoncés ; en revanche, la formation ne dispose pas des données sur l'orientation professionnelle de ses étudiants lui permettant d'appréhender précisément leur devenir (ce que le dossier déplore).

Positionnement dans l'environnement

Cette formation est la principale en histoire au sein de la région Occitanie.

L'articulation avec la recherche est bonne : les enseignants-chercheurs sont rattachés à une équipe d'accueil et à deux unités mixtes de recherche, avec notamment des spécialisations en archéologie et en histoire des pays hispanophones.

Les principaux partenaires non-universitaires sont les institutions culturelles de Toulouse, publiques (archives, bibliothèques), et secondairement privées (grandes librairies, théâtre, etc.). C'est là que la plupart des étudiants font leurs stages professionnels.

L'université a des conventions, peu détaillées dans le dossier, avec des universités étrangères. Les étudiants partant à l'étranger (ce qui est obligatoire en troisième année (L3) dans les cursus bilingues) se dirigent principalement vers l'Espagne, le Portugal, le Royaume-Uni et la Scandinavie. L'université reçoit régulièrement des professeurs étrangers invités (pour deux semaines chacun minimum).

Organisation pédagogique

Après la L1 généraliste et obligatoirement bi-disciplinaire, l'enseignement se structure en trois « itinéraires » : *Métiers de l'enseignement ; Sciences Po / journalisme / concours administratifs ; Métiers du patrimoine et de la médiation culturelle*, plus les deux licences bilingues. Chacun des parcours comprend, outre le tronc commun, des options obligatoires. Les options sont laissées au choix des étudiants : nombreuses en L1 (8), elles sont nettement plus restreintes en L2 et en L3, où elles concernent surtout les langues étrangères. Excepté la préparation aux concours du secondaire et le parcours bilingue *Histoire/espagnol*, tous les enseignements sont disponibles à distance. La formation valide les acquis de l'expérience au cas par cas.

En L1, histoire ancienne et histoire médiévale ont un volume horaire nettement inférieur à la moderne et à la contemporaine, ce qui se traduit par un moindre nombre de crédits ECTS (*European credit transfer system*). Les enquêtes de l'OVE (Observatoire de la vie étudiante) montrent que les étudiants s'en plaignent. Un stage d'observation de deux semaines peut être effectué en L3, les étudiants étant accompagnés par une enseignante référente. En amont, le projet professionnel des étudiants est travaillé grâce à deux UE en L1 et en L2, mais il semble que les étudiants trouvent cette UE de L1 peu utile. Soulignons l'existence d'une « prépa concours », qui permet aux étudiants de L2 et de L3 se destinant aux concours de l'enseignement de bénéficier d'enseignements spécifiques de renforcement, notamment des cours supplémentaires sur de grandes questions historiques, et d'un stage obligatoire de découverte en collège ou lycée. La L3 comprend une UE obligatoire de formation à la recherche (*accompagnement du projet de l'étudiant*). Une journée par an (*le printemps de la recherche*) est consacrée à des débats publics sur des thèmes ou des périodes.

Tous les étudiants ont accès à un espace numérique de travail (ENT). Les nombreux enseignements à distance sont manifestement dispensés par voie informatique. Il existe des outils pédagogiques informatiques : un programme de découverte du grec ancien pour non-spécialistes en appui aux travaux dirigés, un module en ligne d'autoformation à la rédaction en français introduit dans cette licence de manière pilote puis devenu obligatoire pour les étudiants de L1 (via le module en ligne d'auto-formation à l'expression écrite « projet Voltaire »).

Les étudiants doivent obligatoirement suivre l'enseignement d'au moins une langue étrangère. Outre les parcours bilingues déjà mentionnés, la formation se propose de dispenser des cours en anglais à tous les étudiants.

Les étudiants étrangers représentent environ 5 % de l'effectif total. Il semble que les étudiants locaux se déplacent assez souvent à l'étranger pour leurs études, mais le dossier ne fournit pas de chiffres à ce sujet.

Pilotage

L'équipe pédagogique comprend 48 enseignants-chercheurs titulaires, plus des chargés de cours. On regrette l'absence d'un tableau synthétique de l'équipe pédagogique, exposant clairement pour chaque enseignant-chercheur les différents cours qu'il assure et le volume horaire global de sa contribution au diplôme. De même, les spécialités des différents enseignants (sections du conseil national des universités - CNU) ne sont parfois pas renseignées, ou de façon inexacte, ce qui ne facilite pas l'appréhension globale de l'équipe pédagogique.

Il existe, au sein du conseil de département, un conseil de perfectionnement de la licence qui comprend 11 membres, dont un tiers de personnalités extérieures, mais en revanche pas de représentants étudiants. Un tel

choix interroge, dans la mesure où le conseil de perfectionnement doit notamment constituer une instance de dialogue sur la formation entre l'équipe pédagogique et les étudiants.

L'évaluation des enseignements par les étudiants s'effectue au moyen de sondages de l'OVE. Un sondage sur la L3 a été effectué en 2015-2016 (avec très peu de réponses), un autre sur la L1 en 2016-2017 (avec un taux de réponse plus satisfaisant). La L2 n'a pas encore fait l'objet d'une enquête similaire.

La maquette prévoit deux périodes de réorientation en L1 : après deux semaines de cours, puis entre les semestres 1 et 2.

Cent heures de tutorat sont disponibles chaque semestre, ce qui est peu compte tenu du grand nombre d'étudiants.

Résultats constatés

Les effectifs sont importants (1364 étudiants en 2018-2019 : 668 en L1, 377 en L2, 319 en L3) et plutôt en augmentation (+9,26 % entre les années 2016-2017 et 2017-2018 ; -2,85 % entre 2017-2018 et 2018-2019, baisse attribuée au blocage de l'université en 2018). Les taux de réussite sont élevés dès la L1 : pour la session 2017, le taux de réussite des présents aux examens est de 85,3 % en L1, de 84,1% en L2, en 92,6 % L3. La forte baisse d'effectifs à chaque année de licence laisse deviner une forte proportion d'absents aux examens. Le taux d'abandon est également élevé chez les étudiants à distance. Enfin, l'obligation d'un parcours bi-disciplinaire en L1 facilite les réorientations éventuelles, mais peu d'étudiants continuent à étudier deux disciplines après la L1.

Le dossier ne fournit pas d'information sur le suivi et l'insertion professionnelle des diplômés, faute de données disponibles.

D'après les enquêtes de l'OVE, 92 % des étudiants envisagent de poursuivre des études après la L3, dont 60 % de passer un concours, ce qui est logique après une licence d'histoire.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une licence généraliste présente des parcours bien différenciés et une bonne initiation à la recherche.
- Les formations bilingues sont originales et bien adaptées au milieu local.
- La formation fait un net effort en matière d'enseignement à distance.
- Une propédeutique à la préparation des concours d'enseignement du secondaire est organisée dès la L2.
- Les étudiants de L1 sont obligés de renforcer leurs capacités d'expression écrite.

Principaux points faibles :

- Le taux d'abandon parmi les étudiants à distance est élevé.
- Le nombre d'heures de tutorat semble insuffisant eu égard au grand nombre d'étudiants.
- Il existe un déséquilibre (en termes de volume horaire comme de crédits ECTS) entre histoire ancienne / médiévale et histoire moderne / contemporaine.
- Les étudiants ne sont pas représentés au sein du conseil de perfectionnement.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le dossier d'autoévaluation prévoit de chercher des moyens pour réduire le taux d'abandon parmi les étudiants à distance, ainsi que de mener des enquêtes sur le devenir professionnel des étudiants.

Pour répondre aux demandes des étudiants, il pourrait être utile d'équilibrer en L1 les enseignements dévolus aux diverses périodes de l'histoire.

Il pourrait également être utile d'inciter les étudiants qui se préparent aux concours d'enseignement du secondaire, notamment au CAPES (certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré), à poursuivre un parcours bi-disciplinaire après la L1, notamment en géographie.

L'ouverture du conseil de perfectionnement de la licence à des représentants étudiants pourrait permettre de recueillir leurs avis sur les enseignements sans attendre les enquêtes de l'OVE.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE HISTOIRE DE L'ART ET ARCHÉOLOGIE

Établissement : Université Toulouse - Jean Jaurès

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Histoire de l'art et archéologie* de l'Université Toulouse - Jean Jaurès (UT2J) est une formation généraliste en trois ans en histoire de l'art et en archéologie de la Préhistoire à l'époque contemporaine. Dotée de trois parcours en troisième année, la licence vise principalement à la poursuite d'études en archéologie et histoire de l'art mais offre également quelques possibilités d'insertion professionnelle immédiate. Délivrés en présentiel, les cours ont lieu sur le campus UT2J.

ANALYSE

Finalité

Les objectifs de cette formation généraliste sont très bien décrits : acquérir les connaissances disciplinaires et les compétences méthodologiques fondamentales en histoire de l'art et en archéologie, apprendre à analyser les productions matérielles des sociétés passées et actuelles.

La formation est davantage orientée vers la poursuite d'études en master à vocation recherche. Une préparation aux concours d'Attaché et d'Assistant de conservation du patrimoine a toutefois été mise en place. Cela dit, les débouchés évoqués dans le champ patrimonial et culturel paraissent davantage accessibles à un niveau master.

Il n'existe aucune délocalisation de la formation.

Positionnement dans l'environnement

Des licences d'histoire de l'art et archéologie sont délivrées dans les universités de Bordeaux 3, Montpellier 3 et Aix-Marseille. Cependant, la licence de l'UT2J s'intègre bien aux niveaux régional et national dans la mesure où elle a sa propre originalité avec un parcours *Marché de l'art* qui n'a pas d'équivalent au niveau national. Une nouveauté intéressante tient à la préparation aux concours d'attaché et d'assistant de conservation, qui est la seule de la région.

Le lien qu'entretient la formation avec la recherche réside principalement dans son équipe pédagogique, presque entièrement composée de chercheurs et enseignants-chercheurs issus de trois laboratoires (UMR -unité mixte de recherche- 5136 France Amériques Espagne, UMR 5608 Travaux et Recherches Archéologiques sur les Cultures, les Espaces et les Sociétés et EA -équipe d'accueil- 4601 Patrimoine Littérature Histoire).

Il existe de nombreuses conventions et collaborations avec des institutions externes dans le champ culturel et patrimonial (État, collectivités locales, privées). La licence utilise un réseau solide et très articulé de compétences professionnelles et d'institutions, en particulier aux niveaux local et régional. La collaboration entre la formation et les associations étudiantes Mirabili'Art et Action de Promotion et d'Aide à la Recherche en Archéologie (APAREA) est très intéressante : très active et vivante, elle offre diverses possibilités également pour la formation des étudiants.

Le positionnement international, compte-tenu de l'absence de cours en anglais, apparaît encore problématique et les cours de langues étrangères sont également limités à quelques crédits ECTS. La présence de nombreux professeurs étrangers invités à donner des conférences et des séminaires montre que l'UT2J a construit de nombreuses relations internationales au fil du temps. Le département bénéficie de 28 conventions Erasmus +, avec des universités de 12 pays de l'Europe. Les opportunités pour les étudiants de vivre des expériences à l'étranger ne manquent donc pas : le partenariat avec l'université de Ferrare, un centre d'excellence dédié à l'archéologie préhistorique, revêt une importance particulière.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est très bien structurée autour d'un tronc commun, avec une spécialisation progressive en deuxième année (L2) (choix entre *Histoire de l'art* et *Archéologie*) qui s'accroît encore en troisième année (L3) avec le choix d'un des trois parcours proposés. Le parcours *Histoire de l'art* combine une formation générale sur toutes les périodes avec la possibilité d'un premier approfondissement d'un ou deux domaines. Le parcours *Archéologie* combine de manière équilibrée et pertinente une formation culturelle et méthodologique générale avec une formation à l'archéologie de terrain et aux diverses sciences appliquées à l'archéologie. En revanche, concernant le parcours à accès sélectif *Marché de l'art*, il semble peu probable qu'une formation généraliste de premier cycle permette d'exercer dans un secteur très complexe nécessitant des compétences plus spécifiques.

En deuxième et troisième années, une classe préparatoire aux concours culturels de la fonction publique territoriale a été ajoutée aux cours traditionnels : il s'agit d'une offre supplémentaire qui favorise l'insertion professionnelle des étudiants. Dans chaque semestre de licence, l'UT2J propose l'acquisition de compétences additionnelles pouvant éventuellement déboucher sur une certification, ce qui est un point positif. On déplore en revanche le caractère facultatif de stages dans des disciplines telles que l'histoire de l'art et l'archéologie. La fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) n'appelle pas de remarque particulière.

Les méthodes d'enseignement sont à la fois académiques (enseignements fondamentaux et complémentaires, cours magistraux, séminaires) et appliquées (activités en laboratoire, archéologie de terrain, stages). Il existe une bonne relation entre l'enseignement et la recherche. Des unités d'enseignements (UE) proposent aussi des thèmes reliant plusieurs périodes.

Les étudiants disposent d'un environnement numérique de travail satisfaisant dont l'usage reste très traditionnel mais il manque un enseignement spécifique des outils numériques de l'histoire de l'art et de l'archéologie.

Bien que les relations internationales se soient développées, des progrès sont encore possibles. Des cours de langues vivantes facultatifs sont proposés en première année (L1) et L2. En 2018-2019, les mobilités entrante et sortante concernent chacune six étudiants.

Pilotage

Diversifiée et composée de personnels qualifiés, l'équipe pédagogique est formée de 26 enseignants chercheurs (8 professeurs, 18 maîtres de conférences dont 3 habilités à diriger des recherches) et de plusieurs professionnels extérieurs qui interviennent dans leur cœur de métier sur des enseignements spécialisés. Si les volumes horaires ne sont pas précisés, les responsabilités sont bien décrites et les réunions, nombreuses et régulières. L'évaluation des connaissances est pratiquée selon des modalités bien établies.

Une commission pédagogique fixe les modalités d'examen et travaille sur les contenus et la qualité de la formation (organisation, contenus pédagogiques). Il n'existe pas de vrai conseil de perfectionnement mais les élus étudiants assistent aux commissions pédagogiques. L'Observatoire de la vie universitaire de l'UT2J traite de l'évaluation des enseignements par les étudiants. Le supplément au diplôme est conforme aux attendus de la Commission européenne.

La réorientation est rendue possible par la présence dès la première année de cours complémentaires dans des disciplines distinctes (Archives et médiathèque, Histoire, Lettres classiques, Lettres modernes, Anthropologie). Il est appréciable qu'une grande attention soit aussi portée à la sensibilisation des étudiants à l'intégrité scientifiques et à l'éthique.

Résultats constatés

De 2014 à 2019, les effectifs de la formation ont été en augmentation régulière. En 2018-2019, ils sont de 412 en L1, 202 en L2, 165 en L3. On constate une diminution de 50 % du nombre des inscrits entre la L1 et la L2. En revanche, les effectifs sont relativement stables entre la L2 et la L3, avec un bon taux de réussite. On constate un très bon taux de réussite des étudiants présents aux examens de la L1 à la L3 (90 % en moyenne), mais seuls 40 % des étudiants de L1 se présentent aux examens.

Aucune donnée n'a été fournie au responsable de formation concernant le devenir des diplômés (taux de poursuite d'études et d'insertion professionnelle).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une formation généraliste offrant à la fois une spécialisation progressive et des possibilités de réorientation.
- Un dispositif de classe préparatoire aux concours culturels de la fonction publique territoriale accessible aux étudiants de la formation.
- Une équipe pédagogique investie.

Principaux points faibles :

- Une inadéquation des débouchés du parcours *Marché de l'art* avec un diplôme de premier cycle.
- Un conseil de perfectionnement qui n'intègre pas suffisamment les étudiants et les professionnels extérieurs au pilotage de la formation.
- Absence de stages obligatoires (musées, chantiers de fouilles, institutions culturelles).
- Absence d'information sur le devenir des étudiants.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Dans l'ensemble, la licence est organisée de manière cohérente et délivre une formation de base solide, malgré une fragmentation excessive des enseignements. La licence *Histoire de l'art et archéologie* est une formation de bon niveau qui peut encore s'améliorer.

Un plus grand équilibre entre la formation généraliste et une approche pratique favorisant la pré-professionnalisation serait en effet souhaitable. Pour ce faire, il pourrait s'avérer utile de redéfinir l'identité des différents parcours afin d'accroître leur attractivité. Il serait sans doute également profitable d'accroître l'internationalisation, par exemple en enseignant directement certaines disciplines en anglais et/ou dans d'autres langues européennes, mais surtout en développant davantage de collaborations et de stages à l'étranger. Enfin, des stages d'une durée minimale de deux à trois semaines pourraient devenir obligatoires dès la deuxième année.

Malgré ces réserves, on retient l'investissement de l'équipe pédagogique au service des étudiants comme un gage de qualité et de sérieux de la formation. Il conviendrait de transformer la commission pédagogique en un conseil de perfectionnement intégrant les étudiants dans le pilotage de la formation.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE INFORMATION-COMMUNICATION

Établissements : Université Toulouse III – Paul Sabatier ; Université Toulouse 1 Capitole ;
Université Toulouse – Jean Jaurès

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Information-communication* est co-habilitée entre trois établissements universitaires toulousains (Université Toulouse 1 Capitole, Université Toulouse – Jean Jaurès, Université Toulouse III – Paul Sabatier) qui proposent trois parcours spécifiques :

- le parcours *Documentation* dispensé durant les trois années par le département documentation, archives, médiathèque et édition (DDAME) de l'Université Toulouse – Jean Jaurès ; ce parcours propose trois spécialités : archives, bibliothèque, image ;
- le parcours *Communication* des deux premières années de la licence *Communication et arts du spectacle* dispensé par le département communication, études visuelles et arts de la scène (Art & Com) de l'Université Toulouse – Jean Jaurès ;
- le parcours *Information-communication* en troisième année de licence, pris en charge par l'institut universitaire de technologie (IUT) A de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier.

La licence prépare les étudiants à une poursuite d'études en master ou à une insertion professionnelle dans les métiers de la communication, des médias, de la documentation et de la médiation culturelle. Les enseignements des parcours *Documentation* et *Communication et arts du spectacle* ont lieu à l'Université Toulouse – Jean Jaurès tandis que ceux de la troisième année de licence *Information-communication* sont dispensés à l'IUT de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier.

ANALYSE

Finalité

Les objectifs de la formation sont clairement détaillés, que ce soit en termes d'apports théoriques, de savoir-faire et d'outils professionnels. En revanche, ce n'est pas le cas des contenus des enseignements qui mériteraient davantage de développement, notamment pour les deux années de licence *Communication et arts du spectacle*, parcours *Communication* et le parcours *Information-communication* de la troisième année. Les poursuites d'études sont bien identifiées et les possibilités d'insertion professionnelle propres à chaque parcours sont explicitées par l'identification de métiers variés et différenciés.

Positionnement dans l'environnement

Le dossier soulève la particularité de chacun des trois parcours aux niveaux régional et national : les parcours *Documentation* et *Information-communication* sont identifiés comme uniques et la bidisciplinarité du parcours *Communication et arts du spectacle* comme atypique. Néanmoins, ces particularités ne sont pas relevées par comparaison avec d'autres formations précises en information-communication.

La formation est adossée au laboratoire LERASS (laboratoire d'études et de recherches appliquées en sciences sociales) auquel appartiennent les membres des équipes pédagogiques. Les étudiants sont initiés aux méthodologies de la recherche, sensibilisés aux travaux des enseignants et invités à assister à des manifestations scientifiques.

L'articulation de la formation avec l'environnement socio-économique est peu décrit. Le dossier énumère de nombreux partenariats avec les acteurs économiques de la région pour chacun des parcours (entreprises comme institutions publiques). Ces partenariats consistent en l'intervention de professionnels dans les activités de formation telles que les enseignements, conseils de perfectionnement, jurys ou stages.

Quant à l'ouverture à l'international, le dossier énumère des programmes d'échanges et des accords avec des universités européennes permettant de favoriser la mobilité entrante et sortante des étudiants du parcours *Information-communication* dans le cadre de la réalisation d'un semestre ou d'une année de licence. Les étudiants de chaque parcours ont également la possibilité d'effectuer un stage à l'étranger.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est complexe : chaque parcours a son propre modèle de fonctionnement et se trouve affilié à des départements différents si bien qu'il n'existe aucun tronc commun. Par ailleurs, chaque parcours se subdivise en spécialités distinctes : archive, bibliothèque et image pour le parcours *Documentation* ; communication, théâtre, danse et cirque pour le parcours *Communication et arts du spectacle* ; médias, médiations et organisations pour le parcours *Information-communication*.

La professionnalisation de la formation se traduit par l'intervention de professionnels dans les enseignements, la mise en place d'ateliers ou encore la réalisation d'un stage. À cet égard, seuls les parcours *Documentation* et *Information-communication* proposent un stage obligatoire en troisième année et dont la durée est différente (huit semaines pour le premier, six semaines pour le second).

Les modalités d'enseignement sont classiques, entre unités d'enseignements théoriques et unités d'enseignements spécifiques, de même que les dispositifs d'accueil des étudiants en situation de handicap.

L'usage du numérique reste classique et se limite à l'usage de l'espace numérique de travail et de Moodle. Des enseignements forment les étudiants à l'usage de certains outils informatiques, ce qui est ordinaire en information-communication.

Différents dispositifs d'aide à la réussite ont été mis en place selon les parcours tels que des périodes de réorientation pour les parcours *Documentation* et *Communication et arts du spectacle* ou encore des enseignements de mise à niveau en sciences humaines et sociales et en communication des organisations (deux modules de 20 heures de cours magistraux chacun) pour le parcours *Information-communication*.

La licence s'appuie sur de nombreux dispositifs de mobilité à l'international proposés au sein de l'université pour favoriser les échanges à l'international. Il existe des conventions historiques avec plusieurs pays d'Europe, et de nouvelles ont été établies avec l'Italie, le Portugal et la Pologne. Néanmoins, le dossier ne fournit pas suffisamment de données chiffrées sur les mobilités entrantes et sortantes permettant d'en apprécier l'opérationnalité. Des cours d'anglais sont proposés au premier semestre de la troisième année du parcours *Information-communication*, ce qui est peu.

Les parcours *Documentation* et *Information-communication* sont accessibles par le biais du dispositif de validation des acquis de l'expérience et seul le parcours *Documentation* permet une validation d'études supérieures. Le nombre de dossier est variable selon les parcours.

Pilotage

Les équipes pédagogiques de chaque parcours sont importantes et diversifiées mais néanmoins déséquilibrées d'un parcours à l'autre : le parcours *Documentation* comprend sept enseignants-chercheurs appartenant à des sections du conseil national des universités (CNU) variées (2^{ème}, 71^{ème}, 27^{ème}, 9^{ème}), un professeur certifié (PRCE),

cinq professeurs associés à temps partiel (PAST) et 24 chargés de cours. L'équipe pédagogique du parcours *Communication et arts du spectacle* est composée de 11 enseignants-chercheurs (dont trois professeurs d'université) appartenant aux sections CNU 71 et 18, un docteur, deux attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER), un professeur agrégé (PRAG), deux PAST et un professionnel. Quant au parcours *Information-communication*, il intègre 15 enseignants-chercheurs (dont trois maîtres de conférences habilités à diriger les recherches et quatre professeurs d'universités) des sections CNU 71^{ème}, 6^{ème}, 16^{ème}, 11^{ème} et 74^{ème} et deux certifiés.

Le pilotage de la formation est trop peu renseigné : un groupe de travail réunit les responsables de chaque parcours une fois par an ; ce qui est peu fréquent. Chaque parcours a son propre mode de fonctionnement : l'équipe pilotant le parcours *Information-communication* se réunit annuellement. Quant aux autres parcours, leur pilotage n'est pas précisé. Le parcours *Information-communication* réunit annuellement un conseil de perfectionnement composé d'enseignants, de personnels administratifs, de trois étudiants (dont deux du parcours) et six professionnels. Les comptes rendus sont joints au dossier. Il existe également un conseil de perfectionnement au niveau de la mention.

Les enseignements de chaque parcours ont lieu sur des sites distincts : à l'Université Toulouse – Jean Jaurès pour les parcours *Documentation* et *Communication et arts du spectacle*, sur le site de l'IUT pour le parcours *Information-communication*.

L'approche par compétences a été initiée dans le parcours *Information-communication*. Les modalités de contrôle des connaissances sont notifiées pour l'ensemble des parcours.

L'autoévaluation de la formation est variable selon les parcours et encore trop peu développée : elle prend la forme d'un questionnaire anonyme rempli par les étudiants du parcours *Documentation*, d'une réunion avec le responsable pédagogique du parcours *Communication et arts du spectacle* et d'enquêtes effectuées par le responsable du parcours *Information-communication* à chaque fin de semestre.

Résultats constatés

Les effectifs sont convenables : 100 étudiants en première année du parcours *Documentation* en 2015, les effectifs en seconde et troisième année étant en augmentation (respectivement 41 et 48 en 2018-2019). Les effectifs du parcours *Communication et arts du spectacle* sont faibles (25 étudiants par année) compte tenu de contraintes matérielles de la formation. Quant au parcours *Information-communication*, il a une capacité d'accueil de 100 étudiants.

Les taux de réussite sont excellents sur l'ensemble de la mention : 87 % en moyenne tous parcours confondus.

L'observatoire de l'établissement ne fait pas d'enquête d'insertion professionnelle pour les licences générales et il aurait été intéressant de connaître les poursuites d'études en master choisies par les étudiants.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Excellent taux de réussite au diplôme, tous parcours confondus.
- Équipe pédagogique solide et variée.

Principaux points faibles :

- Structure complexe avec des parcours tubulaires.
- Pilotage inexistant à l'échelle de la mention et inégal entre les parcours.
- Suivi des diplômés insuffisant.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Information-communication* propose trois parcours (*Documentation, Communication et arts du spectacle, Information-communication*) qui ressemblent davantage à des formations distinctes qu'à des spécialisations d'une même licence. Dispensés sur des sites différents et au sein de départements distincts, la mention n'est pas dotée d'un pilotage unifié ni harmonisé. L'organisation pédagogique différenciée engendre une certaine confusion. La structure de la formation devrait ainsi être décloisonnée et rendue plus lisible afin d'apparaître comme une formation unique, dotée d'un tronc commun, à partir desquels chaque parcours se définirait en tant que tel. Le pilotage devrait également s'appuyer sur un conseil de perfectionnement unique à l'échelle de la mention. Enfin, il serait intéressant de développer le suivi des diplômés afin d'identifier les poursuites d'études des étudiants et plus particulièrement l'adéquation des masters aux parcours de la licence.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE PSYCHOLOGIE

Établissement : Université Toulouse – Jean Jaurès

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Psychologie* de l'Université Toulouse – Jean Jaurès (UT2J) est une formation généraliste en trois ans offrant deux parcours types : *Discipline principale* (DP), centré sur la psychologie, et *Discipline associée* (DA) intégrant une autre discipline. La formation est ainsi pensée à la fois pour des étudiants ayant un projet professionnel lié au titre de psychologue ou à la recherche en psychologie et pour ceux ayant d'autres projets de formation et/ou professionnels. La formation aborde l'ensemble des sous-disciplines de la psychologie, avec des contenus dépendant du parcours dès la première année de licence (L1) et une spécialisation en troisième année de licence (L3). La formation est offerte à distance (FOAD) et dispensée en présentiel sur le campus du Mirail pour un total de 1400 heures d'enseignement.

ANALYSE

Finalité
Les connaissances et compétences attendues, alliant des savoirs théoriques, méthodologiques et déontologiques, sont très clairement présentées dans le dossier et les enseignements permettent de les acquérir. L'objectif principal du parcours DP est la poursuite d'études en master de psychologie (nécessaire pour les métiers liés au titre de psychologue ou à la recherche en psychologie) et celui du parcours DA est la préparation de concours dans les secteurs de la santé, de l'éducation ou du social ou l'entrée en master dans une mention autre que psychologie. Les compétences acquises au cours de la formation correspondent bien aux métiers présentés dans la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Il est difficile d'apprécier si les objectifs de la formation sont atteints car les chiffres renseignés ne concernent que les poursuites d'études dans l'établissement sans différencier les deux parcours de formation et car le devenir des diplômés sortant de l'UT2J n'est pas connu.
Positionnement dans l'environnement
Le positionnement dans l'environnement à un niveau local, régional, national et international est bien analysé. La licence <i>Psychologie</i> de l'UT2J partage avec les formations recensées un caractère généraliste et n'entre pas en concurrence, étant donné la tension sur la discipline au niveau national et l'ouverture de la formation en FOAD. La recherche est très bien représentée dans la formation, qui est adossée à quatre laboratoires de

recherche couvrant l'ensemble des secteurs de la psychologie enseignés (trois équipes d'accueil – EA et une unité mixte de recherche du Centre national de la recherche scientifique – UMR – CNRS), regroupés au sein d'une même école doctorale. Les laboratoires sont impliqués dans les projets pédagogiques de l'unité de formation et de recherche (UFR), notamment sur la découverte des métiers de la recherche, et de nombreux membres interviennent dans la formation. En revanche, l'environnement socio-professionnel est assez succinctement décrit et repose principalement sur les stages réalisés par les étudiants. Au niveau de l'environnement international, de nombreuses conventions permettent des programmes d'échange vers l'Europe et hors Europe dès la deuxième année de licence (L2), mais ces possibilités s'avèrent très peu utilisées par les étudiants de la formation.

Organisation pédagogique

L'organisation de la formation, bien que présentée clairement dans le dossier, est complexe en raison des deux parcours possibles dès la L1, du choix offert entre trois disciplines dans le parcours DA (sociologie, sciences du langage ou professorat des écoles), des options offertes en L3 et du régime d'inscription fixant à la fois les modalités d'évaluation (contrôle terminal ou contrôle continu) et les modalités d'enseignement (en présentiel ou à distance). Les modalités d'enseignements en présentiel présentent un bon équilibre entre cours magistraux (CM) et travaux dirigés (TD) sur la formation (59,7 % de TD), mais un déséquilibre existe au premier semestre (S1) de L1 (100 % CM pour les enseignements de psychologie et de statistiques), regrettable même si c'est compréhensible, compte-tenu des effectifs. L'organisation d'ensemble, qui favorise une vision intégrée de la discipline, est cohérente, avec un socle commun de compétences et une spécialisation progressive, marquée en L3 par la coloration donnée au travail d'étude et de recherche (TER) et au stage et la présence d'options à choix.

La professionnalisation est globalement bien présente dans la formation, avec l'intervention de professionnels, des enseignements permettant la découverte des métiers de la psychologie, la réalisation d'un stage obligatoire en L3 d'une durée de 75 heures et la possibilité – encouragée par l'équipe – de stages hors maquette. Les stages font l'objet d'un suivi et d'une évaluation dont la qualité dépend du régime d'inscription, et il est regrettable, surtout dans le cadre du parcours DP, que le stage obligatoire ne puisse être réalisé auprès d'un psychologue (décision prise par l'équipe dans le but d'éviter la saturation des lieux de stages de master en psychologie).

La recherche est très présente au travers d'enseignements méthodologiques dès la L1, d'enseignements de statistiques, d'un dispositif incitant les étudiants à participer aux recherches des laboratoires d'adossement et la réalisation en L3 d'un TER faisant l'objet d'un suivi et d'une évaluation. Ce TER obligatoire, instauré pendant le contrat, consiste en un travail de synthèse sans recueil de données empiriques, ce qui est dommage pour la poursuite d'études. L'utilisation du numérique est variée, avec l'utilisation de l'environnement numérique de travail (ENT), d'un MOOC (*massive open online course*) d'introduction à la psychologie et d'un dispositif pédagogique innovant d'apprentissage et d'entraînement aux statistiques et à la méthodologie.

Les crédits ECTS sont bien ajustés aux volumes horaires des cours. La variété des modalités de contrôle de connaissance dépend fortement du régime d'inscription (ce qui rejoint l'asymétrie, relevée par l'équipe, des compétences développées selon le régime) et est limitée par l'importance des effectifs, ce qui conduit à l'utilisation majoritaire de questionnaires à choix multiples (QCM) en L1. Un contrat pédagogique intégrant des aménagements d'études spécifiques est proposé aux étudiants ayant des contraintes particulières et l'ouverture à distance de la licence facilite la formation continue. Les demandes de validation des acquis de l'expérience (VAE) sont traitées par des jurys composés d'enseignants-chercheurs. Des dispositifs d'aide à la réussite et à l'orientation sont présents : l'ensemble des étudiants peut bénéficier d'un tutorat réalisé par des étudiants de deuxième année de master (M2). Il existe un ensemble de dispositifs bienvenus, favorisant la personnalisation des parcours étudiants et la réussite des étudiants : un dispositif intersessions d'aide à la préparation aux examens, des passerelles vers d'autres formations en L1 et entre les parcours DP et DA et des possibilités de changement de régime d'examen.

L'internationalisation repose sur la présence constante au fil des trois années de l'enseignement de langues, mais l'enseignement de l'anglais, conditionné par le régime du contrôle continu et la validation d'un niveau B1, n'est pas accessible à l'ensemble des étudiants, ce qui est regrettable compte tenu de son importance en psychologie. La faiblesse des mobilités sortantes (16 en moyenne) et entrantes (10,5 en moyenne) est, de façon surprenante, en partie attribuée par l'équipe à une limitation de la mobilité en L3 en relation avec la sélection à l'entrée en master.

Pilotage

La formation repose sur une solide équipe pédagogique, bien diversifiée, mais le sous-encadrement, important compte tenu des forts effectifs étudiants, conduit au recrutement d'une forte proportion de chargés de cours. Des réunions pédagogiques ont lieu régulièrement mais les étudiants ne semblent pas fortement impliqués dans le pilotage. Un conseil de perfectionnement, à composition conforme, n'a été mis en place qu'en janvier 2019, en raison des événements ayant concerné le campus du Mirail en 2017-2018. Une première réunion, prévue en juin 2019 ne fait pas l'objet d'un compte rendu annexé. L'évaluation des enseignements et de la formation, organisée par l'observatoire de la vie étudiante (OVE) reste à renforcer, mais l'évaluation menée par l'équipe montre une appréciation positive des étudiants. La composition des jurys ainsi que les modalités de suivi de l'acquisition des connaissances et des compétences sont bien présentées. Le suivi de compétences est assuré sous forme d'ateliers visant à établir un portefeuille de compétences mais qui ont réuni peu d'étudiants. Le supplément au diplôme utilisé par la formation semble être similaire pour les deux parcours, ce qui est dommage.

Résultats constatés

Les effectifs sont extrêmement importants avec un total moyen de 4126 étudiants, la FOAD représentant en moyenne environ 38 % des inscrits. En présentiel, la moyenne est de 1192 étudiants en L1, 720 en L2 et 630 en L3 (en augmentation sur le contrat), ce qui atteste d'une excellente attractivité de la formation. Le taux de pression de la formation n'est pas précisé et l'absence de chiffres par parcours empêche d'apprécier leur attractivité respective. Malgré ces effectifs, le taux moyen d'abandon est faible en L1 (16,6 %) mais le taux de redoublement est élevé (46,25 %). Sur la base des présents aux examens, les taux de réussite sont élevés : 78,6 % en moyenne en L1, 85,6 % en L2 et 92 % en L3, avec des taux de redoublement de 45 % en L2 et 35 % en L3. Le nombre de présents aux examens en L1 est plus faible pour la FOAD que pour la formation présentielle, mais le taux de réussite des présents est meilleur (88,4 %). Les résultats de l'enquête établissement sur le devenir des étudiants ne sont pas connus, bien que l'enquête ait été lancée en mars 2018. Les chiffres des poursuites d'études en master dans l'établissement montrent que 34 % des diplômés poursuivent en master de psychologie à l'UT2J, ce qui est faible et en forte baisse sur le contrat, du fait de la mise en place de la sélection à l'entrée en master qui a considérablement réduit les capacités d'accueil en première année de master (M1). Par ailleurs, 56% des diplômés poursuivent à l'UT2J en master dans d'autres mentions (non précisées dans le dossier), ce qui est élevé et en augmentation sur le contrat.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Bonne représentation de la recherche dans la formation.
- Bon usage du numérique et d'enseignements innovants dans la formation.
- Formation ouverte en présentiel et à distance, réfléchi par rapport à différents objectifs professionnels.
- Bon accompagnement des étudiants et faible taux d'abandon en L1.

Principaux points faibles :

- Connaissance extrêmement limitée du devenir des étudiants.
- Lieux de stage en L3 en nombre insuffisant, excluant les stages auprès d'un psychologue.
- Enseignement de l'anglais non accessible à tous les étudiants.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Psychologie* propose un diplôme généraliste dont l'un des parcours fournit les bases à la fois théoriques et méthodologiques, nécessaire à la poursuite d'études en master de psychologie. La présence d'un parcours tourné vers la préparation de concours ou une poursuite d'études autre que dans une mention de psychologie est un élément positif et louable, compte-tenu de la tension existant à l'entrée des masters de psychologie et du fort effectif accueilli à l'entrée de la licence. L'équipe est dynamique et s'est investie au cours du contrat dans des projets pédagogiques contribuant à améliorer la formation, ce malgré un taux de sous-encadrement important qui constitue un facteur limitant la qualité de la formation. Le dossier, par ailleurs de bonne qualité, souffre de l'absence de données sur le devenir des diplômés. L'établissement doit fournir à l'équipe des données lui permettant d'apprécier l'adéquation entre le devenir des diplômés de chaque parcours de formation et leur objectif respectif.

L'impossibilité pour les étudiants du parcours DP de réaliser le stage obligatoire de L3 auprès d'un psychologue est problématique pour la consolidation des projets professionnels tournés vers les métiers de la psychologie. L'équipe pourrait envisager l'adaptation des règles établies, de façon à laisser aux étudiants concernés la possibilité de réaliser un stage axé sur l'observation et la compréhension des activités de travail du psychologue au sein d'une institution d'accueil. Un dialogue avec les partenaires socio-économiques devrait permettre d'instaurer une priorité aux étudiants de master dans l'accès aux stages. Enfin, l'équipe est invitée à réfléchir à une réorganisation de la formation de façon à offrir à tous les étudiants la possibilité de suivre des enseignements en anglais. Cette réorganisation devrait aider, de façon plus générale, à la correction de l'asymétrie relevée par l'équipe dans l'acquisition et la validation des compétences, en fonction des différents régimes d'inscription.



LICENCE SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Établissement : Université Toulouse – Jean Jaurès

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Sciences de l'éducation* de l'Université Toulouse – Jean Jaurès (UT2J) est une formation généraliste en trois ans ayant comme objectif principal la poursuite d'études en master, afin d'intégrer les métiers de l'accompagnement et de la formation par exemple. Elle se présente comme généraliste en abordant toutes les disciplines constitutives des sciences de l'éducation et propose deux parcours à partir de la deuxième année de licence (L2) : cursus disciplinaire en sciences de l'éducation ou avec une discipline associée. Elle est dispensée au sein de l'UT2J et proposée en enseignement à distance pour les années de L2 et troisième année de licence (L3).

ANALYSE

Finalité

Les connaissances et compétences visées dans la formation sont clairement exposées. Elles permettent à la fois de servir des objectifs d'insertion professionnelle par leur ancrage dans de nombreux champs professionnels, comme l'éducation, le social, la santé, mais aussi des poursuites d'études (dans les quatre parcours de master *Sciences de l'éducation*, proposés au sein du même département ou d'autres, comme en témoignent le suivi de cohorte). La licence *Sciences de l'éducation* permet aux étudiants de servir leurs projets de formation, de leur faire découvrir d'autres perspectives, de bénéficier d'une architecture de formation ouverte sur un tronc commun au spectre large permettant une réorientation. Le dossier souligne le décalage entre les contenus de la formation telle qu'elle est actuellement conçue et le projet de la majorité des étudiants qui s'y inscrivent (professorat des écoles). Six unités d'enseignement (UE) sont consacrées à l'accompagnement du projet professionnel des étudiants, afin de leur permettre de faire évoluer leur projet et de découvrir d'autres débouchés possibles. Un stage obligatoire pourrait renforcer cet accompagnement.

Positionnement dans l'environnement

L'offre de formation correspond à la mention *Sciences de l'éducation* définie nationalement. Sa spécificité réside dans la place importante qui y est faite aux métiers du travail social et de la formation des adultes (par contraste avec les métiers de l'enseignement). Cette orientation correspond notamment à l'adossement étroit de la formation à l'unité mixte de recherche (UMR) Éducation, formation, travail, savoir (EFTS) dès la licence. Le dossier révèle une bonne analyse de l'environnement académique. La convention de partenariat établie entre

L'Université et des centres de formation aux métiers du travail social permet aux étudiants préparant le diplôme d'éducateur spécialisé d'obtenir la licence *Sciences de l'éducation* en parallèle ; de nombreux professionnels et formateurs spécialisés venant d'établissements toulousains prennent part à la formation, ce qui témoigne de son ancrage dans le contexte de formation local. Les partenariats établis avec plusieurs universités étrangères dans sept pays différents permettent des mobilités sortantes et entrantes tous les ans pour les étudiants, sans que le nombre soit précisé.

Organisation pédagogique

L'offre de formation est structurée sur les six semestres de la licence à partir de cinq axes permettant une continuité clairement identifiable au-delà de la complémentarité des enseignements et leur progressivité. À partir de la L2, deux parcours sont proposés : cursus disciplinaire en sciences de l'éducation ou avec une discipline associée (à choisir entre sciences du langage, mathématiques/informatique, économie/gestion, psychologie ou Vers le professorat des écoles -VPE). Les enseignements de tronc commun permettent à la fois une ouverture et le développement d'une culture disciplinaire. La professionnalisation prend une place importante à travers la connaissance des métiers et des champs professionnels, les rencontres avec différents professionnels et la mise en œuvre du projet POSITIF (partager, orienter, s'approprier, informer, transmettre, innover et favoriser l'insertion professionnelle) qui vise, comme l'indique l'acronyme, à accompagner les étudiants dans leur insertion.

Les étudiants peuvent réaliser des stages au cours de leur licence (et sont nombreux à le faire) mais ceux-ci restent facultatifs, ce qui ne permet pas aux étudiants souhaitant devenir professeur des écoles de découvrir d'autres branches professionnelles. Ces stages sont toutefois accompagnés par l'équipe pédagogique grâce à des préparations préalables et une analyse de ces expériences à partir des compétences construites dans les enseignements. La recherche est présente dans la formation, mais proposée seulement en option dès la L2, les étudiants inscrits en discipline associée VPE ne peuvent donc suivre cet enseignement, ce qui est regrettable.

La place faite au numérique est centrée sur l'utilisation de l'espace numérique de travail (ENT) en complément des cours. Les étudiants comme les enseignants sont accompagnés dans l'utilisation de ces outils. Les étudiants bénéficient en outre d'un outil en ligne de remédiation en langue française. Confrontée à un nouveau public de jeunes lycéens dont elle n'avait pas l'habitude, l'équipe enseignante met en place des dispositifs d'aide à la réussite (permanence, tutorat, personne ressource...) et se questionne sur l'optimisation des modalités pédagogiques.

Des étudiants suivent tous les ans tout ou partie de leur cursus à l'étranger dans les universités partenaires, sans que le nombre ni les préparations à la mobilité soient précisées. Des étudiants venant de l'étranger sont de même accueillis en formation. Un enseignement de langue étrangère est proposé à chaque année de licence en concurrence avec des options, ce dont on peut s'étonner, l'enseignement d'une langue étrangère devant être obligatoire. Des étudiants intègrent la formation en L2 et L3 après une validation d'études, même s'ils ne représentent qu'une petite partie du public accueilli.

Pilotage

L'équipe pédagogique est composée des enseignants-chercheurs en sciences de l'éducation (au nombre de 22) et d'une quinzaine d'intervenants (sollicités pour des volumes de 2 heures de cours magistraux (CM) à 8 heures de travaux dirigés (TD), sans que l'on n'identifie toujours bien leur statut). Deux enseignants partagent la responsabilité de la licence ; l'équipe s'oriente vers un responsable par année de formation afin d'alléger les tâches qui s'alourdissent avec l'augmentation du nombre d'étudiants.

Le conseil de perfectionnement se réunit une fois par an (membres de l'équipe pédagogique, responsables de la licence, professionnels et représentants étudiants, sans que l'on sache le nombre exact). En fonction de ses préconisations et de la prise en compte des retours des étudiants, l'équipe pédagogique a mis en place des groupes de travail sur l'articulation licence-master en plus des réunions de régulation de l'année universitaire. La

rédaction du document d'autoévaluation témoigne de la réflexion continue de l'équipe, en vue de l'amélioration de la formation. Ainsi, l'évaluation des étudiants reste lourde et complexe, comme l'équipe pédagogique l'a constaté. L'autonomisation progressive des UE a entraîné une augmentation du nombre de travaux et de dossiers à réaliser. L'absence de modalité sur le suivi des compétences n'est pas de nature à faciliter la lisibilité de la formation.

Résultats constatés

L'accroissement rapide des effectifs (138 en première année de licence (L1) en 2014 à l'ouverture, 435 en 2018) témoigne de l'attractivité de la licence et ce malgré la concurrence d'autres formations. Les effectifs sont en moyenne de 307 en L2 et 382 en L3. Les taux de réussite des étudiants sont en augmentation ces dernières années, aussi bien en L1 (50 % des étudiants inscrits en 2015 valident leur L1, 75 % en 2017) qu'en L3 (60 % des étudiants inscrits en 2015 valident leur L3, 76 % en 2018), signe que les efforts de l'équipe pédagogique portent leurs fruits. Par ailleurs, 90 % des étudiants poursuivent leurs études en master, dont environ un tiers dans la même mention, ce qui est assez peu.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Grande attractivité de la formation.
- Diversité des enseignements proposés qui permet une découverte large des possibilités d'insertion et d'orientation offertes par le cursus et des poursuites variées.
- Richesse de partenariats au local comme à l'international.
- Équipe pédagogique soucieuse de modifier son fonctionnement et de répondre aux attentes des étudiants.

Principaux points faibles :

- Caractère non obligatoire de l'initiation à la recherche.
- Caractère non obligatoire de l'enseignement de langue vivante.
- Faible nombre d'étudiants s'orientant vers le master *Sciences de l'éducation*.
- Stage non obligatoire.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Les perspectives proposées par l'équipe pour une meilleure prise en compte du projet d'orientation des étudiants qui se dirigent vers le professorat des écoles sont pertinentes au regard des constats formulés. L'équipe entend concevoir sa nouvelle offre de formation en permettant des poursuites et orientations multiples, prenant ainsi en compte le taux d'échec aux concours de l'éducation nationale, visés par une grande partie du public accueilli.

Afin de permettre ces orientations variées et la maturation des projets des étudiants dans le cadre de la licence, il conviendra de revoir la place de la formation à et par la recherche pour qu'elle ne constitue plus un enseignement optionnel et permette notamment à des étudiants initialement inscrits avec le projet de passer le concours de professeur des écoles de s'orienter finalement vers les masters proposés au sein du département des sciences de l'éducation. Il conviendra aussi de développer une lisibilité des compétences à acquérir ainsi que la mise en place d'outils d'appropriation de ces compétences par les étudiants. Rendre le stage obligatoire comme l'enseignement d'une langue vivante aidera aussi à l'insertion des étudiants.



LICENCE SCIENCES DE L'HOMME, ANTHROPOLOGIE, ETHNOLOGIE

Établissement : Université Toulouse - Jean Jaurès

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Science de l'homme, anthropologie, ethnologie* de l'Université Toulouse - Jean Jaurès est une formation en trois ans ayant comme objectif principal la poursuite d'études en master. Elle se présente comme généraliste et est inscrite dans un dispositif avec d'autres licences (documentation, histoire, histoire de l'art, et sociologie) proposant les enseignements d'une discipline majeure et d'une discipline mineure (obligatoire en première année de licence - L1 puis optionnelle en L2 et en L3). La licence est proposée en présentiel et à distance. Les enseignements ont lieu sur le campus Jean Jaurès, et prennent place dans le champ *Sciences humaines et sociales*.

ANALYSE

Finalité
<p>Les connaissances attendues et les compétences associées sont bien exposées et visent, notamment, les méthodes d'enquête de terrain et la découverte de grands thèmes classiques et contemporains de la discipline (parenté, nature, politique, savoirs, personne et genre, espace, identité, histoire). Elles correspondent aux attendus de la discipline et permettent d'envisager une poursuite en master. Néanmoins, le dossier comporte très peu d'éléments précis sur les contenus de ces enseignements : les unités d'enseignement ont des intitulés généraux et des volumes horaires importants (50h), ce qui ne facilite pas sa lisibilité. Aucune information n'est apportée sur les enseignements des disciplines associées (dites de mineure) ouverts aux étudiants de la licence, ce qui suggère une difficulté à introduire de la cohérence dans ce dispositif mineur/majeur.</p> <p>Les poursuites d'études en master et les compétences acquises en licence et mobilisables sur le marché du travail sont quant à elles clairement exposées. Les débouchés présentés sont réalistes (chargé de recherche dans un musée, services de médiation culturelle dans l'administration publique de la culture, du patrimoine, des parcs et de l'environnement), mais aucun enseignement n'est explicitement dédié à l'anthropologie du patrimoine et/ou de la muséographie.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La licence s'inscrit dans le champ des sciences humaines et sociales de l'université de Toulouse 2. Elle fait partie des rares licences en France qui proposent une mention <i>Science de l'homme, anthropologie, ethnologie</i> dès la première année, et des trois seules (avec Paris X Nanterre et Strasbourg) proposant une formation à distance, qui compte d'ailleurs de nombreux inscrits (249 en 2018-2019). Il n'est pas fait référence des liens avec la licence</p>

professionnelle *Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel*, alors que les débouchés affichés sont proches et que le patrimoine est un des domaines de spécialisation proposés en master.

De manière classique, l'articulation avec la recherche se fait par le Centre d'anthropologie sociale, équipe intégrée à l'Unité Mixte de Recherche 5193 (Laboratoire interdisciplinaire Solidarités, sociétés, territoires) et l'invitation des étudiants à ses séminaires de recherche.

L'ouverture à l'international se fait par le biais de programmes internationaux (Erasmus, Crepuq) mais aussi de conventions (avec la Complutense de Madrid, La Laguna de Tenerife et Panteion à Athènes). Cependant, eu égard à l'importance de Toulouse et de sa tradition universitaire dans le champ des sciences humaines et sociales, cet aspect de la formation est un point assez faible à améliorer, ce dont les responsables conviennent, proposant pour y remédier de nouvelles conventions internationales (University College of London, Université Libre de Bruxelles) et le développement d'une communication en anglais et en espagnol.

Organisation pédagogique

La licence est proposée dans le cadre d'une formation structurée en discipline majeure/discipline mineure, obligatoire en première année puis optionnelle en deuxième et troisième années. Ce dispositif permet aux étudiants un plus grand choix d'options et une réorientation facilitée. Toutefois, le dossier ne précise pas les moyens mis en œuvre pour gérer les problèmes organisationnels, question pourtant évoquée succinctement dans le compte-rendu du conseil de perfectionnement.

Concernant les contenus disciplinaires, la spécialisation progressive est suggérée par des enseignements de plus en plus thématiques (nature, politique, économique, genre...) ou par le biais de cours poursuivis d'un semestre à l'autre (anthropologie du religieux aux semestres 4 et 5, par exemple). Probablement du fait d'une ouverture récente de cette formation en trois ans (2015), la spécialisation progressive et la progression pédagogique apparaissent, à la lecture du dossier, encore balbutiantes, à l'exception de l'enseignement de la méthodologie d'enquête de terrain, qui est centrale en anthropologie. Les enseignements préparant aux parcours du master ne sont pas clairement exposés et il n'est pas fait mention d'une réflexion sur l'absence d'enseignements par aires culturelles, plus traditionnels dans cette discipline et présents uniquement en première année de master. Ils pourraient peut-être être propices à multiplier les voies de spécialisation des étudiants qui se destinent au master.

Les modalités d'enseignement (tout particulièrement disciplinaires) restent très marquées par la forme principale du cours magistral, paradoxalement surtout en première année. Au premier semestre de la licence, les étudiants n'ont qu'un seul enseignement en travail dirigé (TD) dans leur discipline majeure. De même, le volume horaire par semestre est assez faible (200 heures en L1, 225 heures en L2 et 250 heures en L3), ce qui interroge sur l'accompagnement des étudiants à la transition entre le lycée et l'université et le respect du volume de 1 500 heures pour une licence. Cette question semble d'ailleurs évoquée par les représentants étudiants durant le conseil de perfectionnement.

Les cours à distance sont les mêmes que ceux donnés en présentiel, y compris concernant la méthode ethnographique ; ils sont présentés sur support écrit, vidéo ou audio et peuvent être complétés par des rendez-vous personnalisés en ligne. L'initiation à la pratique de terrain est également pratiquée à distance, les étudiants concernés se voyant conseiller d'étudier un terrain proche de chez eux, d'appliquer les consignes données en cours, puis de rendre des rapports en fin de semestre.

Concernant les relations avec le monde professionnel de la recherche, outre les programmes impliquant les membres de l'équipe, un séminaire est proposé aux étudiants dès la L3. Les étudiants peuvent ainsi bénéficier non seulement des avancées de la recherche des enseignants-chercheurs et des chercheurs locaux mais aussi de celles de professeurs invités à l'occasion. Chaque année, grâce à un financement spécifique, un professeur étranger est invité pour deux semaines.

L'ouverture aux autres mondes professionnels a fait l'objet d'un effort pédagogique avec deux unités d'enseignement d'accompagnement du projet de l'étudiant, où les étudiants bénéficient de la participation de professionnels du secteur. Des stages de « découverte » conventionnés dans des secteurs professionnels variés sont ouverts aux étudiants, mais le dossier est peu précis sur cet aspect (durée du stage...).

La place du numérique reste très classique et les innovations se concentrent surtout sur l'enseignement à distance. L'enseignement des langues est optionnel et il ne semble pas y avoir d'enseignement de spécialité en anglais, alors que le cadre réglementaire des licences prévoit l'apprentissage des langues et la validation des compétences linguistiques des étudiants, et que son renforcement favoriserait les mobilités internationales sortantes des étudiants de cette licence.

Les dispositifs d'aide à la réussite, comme l'aide aux étudiants en situation de handicap, s'inscrivent dans la politique générale de l'université, à laquelle s'ajoute un tutorat mis en place pour remédier aux situations d'échec.

Ce tutorat est ouvert aux étudiants de L1 et de L2, et est assuré par deux étudiants de master 2. Les efforts sont louables, mais insuffisants.

Pilotage

La formation souffre d'un évident déficit de postes d'enseignants chercheurs avec seulement neuf enseignants chercheurs titulaires (dont deux venant d'une autre composante de UT2J de la section CNU 20 - Anthropologie biologique, ethnologie, préhistoire), eu égard à son attractivité (652 inscrits en 2018-2019) et au contexte universitaire et démographique de la ville de Toulouse. Ce déficit pose des problèmes d'emploi du temps et de disponibilité des enseignants-chercheurs vis-à-vis des nombreux étudiants, problèmes aggravés par les exigences de l'enseignement à distance. Par ailleurs, un peu plus d'un tiers des cours est assuré, par la force des choses, par des enseignants ou chercheurs non titulaires (6), des vacataires (12) et des doctorants (12).

La coordination est assurée par deux enseignants-chercheurs en coordination avec une gestionnaire de scolarité. L'équipe pédagogique complète est réunie deux fois, en début et en fin d'année. Cette fréquence de réunion est insuffisante au regard des enjeux de la mise en œuvre de cette formation et de son auto-évaluation. Le conseil de perfectionnement se réunit une fois par an, sous la forme d'un conseil commun à la licence et au master, afin de renforcer les liens entre les différents niveaux de la formation. Un tableau synoptique très clair est fourni par la formation : le conseil comprend quatre représentants étudiants et deux représentants du monde socio-économique. Si l'on comprend cet objectif louable de penser le lien entre licence et master, il n'en reste pas moins que cela réduit le temps de réflexion et de coordination sur les nombreux points abordés lors des rares réunions. Entre autres éléments abordés, le conseil de perfectionnement travaille sur les résultats de l'enquête relative à l'évaluation des enseignements par les étudiants. Les efforts d'amélioration de l'équipe sont manifestes, mais le problème du manque d'enseignants-chercheurs titulaires et leur faible temps de coordination en limite les effets.

Décidées en conseil de département et validées en conseil d'unité de formation et de recherche (UFR), les modalités d'évaluation sont communiquées aux étudiants sur une plateforme en ligne, elles sont de nature variée afin de favoriser la réussite des étudiants : devoirs en ligne et examens sur table, QCM, comptes rendus de lecture, dossiers.

Résultats constatés

La formation est très attractive, avec des effectifs importants : 316 inscrits en L1 pour 2018-2019 se répartissant en 200 inscriptions premières et 116 inscriptions secondes donc en complément d'une autre formation. En L2 le nombre d'inscrits est de 233 pour 2018-2019 (129 inscriptions premières et 104 inscriptions secondes). En L3 le nombre d'inscrits est de 171 pour 2018-2019 (103 inscriptions premières et 68 inscriptions secondes). Parmi les inscrits, il y a 249 étudiants suivant le cursus en formation à distance.

Sur la session 2018, le taux de présence aux examens en L1, toutes inscriptions confondues, est de 48 % ce qui est faible mais cache des disparités importantes entre les inscriptions premières (51 % de présents) et les inscriptions seconde (40 %). En L2, le taux de présence progresse à 59 % (64 % pour les inscriptions premières et 51 % pour les inscriptions secondes) pour atteindre 69 % en L3 (74 % pour les inscriptions premières et 61 % pour les inscriptions secondes). La forte déperdition du nombre de présents aux examens parmi les inscriptions secondes interroge quant à leur motivation et la charge de travail qu'ils induisent sur une équipe pédagogique restreinte (ces étudiants représentent un tiers des inscrits de L1).

Le taux de réussite des étudiants présents à l'examen est en revanche très bon (95 % en L1, 97 % en L2 et 100 % en L3 sur la session 2018).

Notons toutefois que ces tableaux sont difficiles à lire, notamment du fait de l'absence de titre. Par exemple, le tableau sur l'insertion professionnelle et la poursuite d'étude est obscur et ne permet pas d'évaluer lisiblement le nombre d'étudiants ayant validé la licence et poursuivant leurs études en master d'anthropologie dans la même université. Enfin, les rédacteurs du dossier n'ont malheureusement pas commenté ces données statistiques, alors même qu'elles sont une source d'objectivation de la formation, fondamentale pour la démarche d'auto-évaluation.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une forte attractivité de la formation, notamment en formation à distance
- Un environnement de recherche dynamique
- Une formation généraliste qui aborde les thèmes classiques et les débats contemporains
- Un bon accompagnement au projet étudiant
- Une structure de formation en majeure/mineure qui offre des opportunités pertinentes de réorientation et d'ouverture disciplinaire.

Principaux points faibles :

- Une absence de respect du cadre national des diplômes (langue vivante obligatoire, volume horaire de la licence à 1 500 heures)
- Une équipe pédagogique sous-dimensionnée
- Une absence de conseil de perfectionnement propre à la mention
- Un manque de coordination avec les autres mentions associées en mineures
- Un fort taux d'abandon en L1
- Une faible continuité entre la licence et le master alors que l'objectif principal de la formation est la poursuite d'études
- Une faible mobilité étudiante internationale sortante.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Cette formation s'inscrit dans un environnement dynamique, notamment du point de vue de son bassin de recrutement et de son adossement à une unité mixte de recherche. La création des deux premières années (L1 et L2) de la licence *Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie*, en 2015, a augmenté la charge de travail de cette équipe pédagogique de taille réduite (sept titulaires), d'autant plus avec la mise en œuvre de sa déclinaison à distance. Les enseignements doivent à présent être renforcés pour atteindre le volume de 1 500 heures et être présentés de manière plus lisible, tout particulièrement en première année, afin de mieux accompagner les néo-bacheliers, et en troisième année pour les préparer vers la poursuite d'études en master. Cela pourrait se traduire par la création d'enseignements en anthropologie du patrimoine et la muséographie par exemple afin de créer des liens avec le master *Anthropologie*.

Des enseignements en langues vivantes doivent impérativement être introduits pour respecter le cadre national des diplômes. L'enseignement des langues vivantes, voire de l'anthropologie par aires géographiques, permettrait de renforcer la dimension internationale de la formation, en particulier les mobilités sortantes (études ou stages) trop faibles pour un cursus en anthropologie.

Enfin, le pilotage de la formation gagnerait à être renforcé en augmentant le nombre de réunions pédagogiques, en séparant les conseils de perfectionnement de la licence et du master, et en repensant la liste des responsabilités au sein de l'équipe pédagogique (par exemple: référent des dispositifs de lutte contre l'échec ou mobilités internationales). Toutefois, pour que ces recommandations puissent devenir une réalité, cette équipe pédagogique a besoin d'être soutenue et renforcée, notamment en augmentant ses moyens en personnel, ou alors qu'elle mette en place une régulation des flux à l'entrée de la L1, en particulier pour les inscriptions secondes et pour la formation à distance.



LICENCE SCIENCES DU LANGAGE

Établissement : Université Toulouse – Jean Jaurès

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Sciences du langage* de l'Université Toulouse – Jean Jaurès (UT2J) est une licence générale, classique dans sa constitution et ses objectifs, qui est structurée de manière progressive autour du système majeure-mineure. Elle propose une dimension théorique de la linguistique pour poser les bases disciplinaires, puis donne dès la deuxième année de licence (L2) des spécifications nécessaires notamment pour les poursuites d'études, en particulier en lien avec les masters proposés à l'UT2J (*Sciences du langage, Français langue étrangère - FLE* ou encore *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, MEEF premier degré*). Les métiers de l'enseignement sont un des débouchés principaux de cette formation, qui peut néanmoins mener à l'ensemble des métiers des sciences du langage. Il est à noter que cette licence fait partie des plus anciennes formations en France qui offre un cursus en sciences du langage qui soit complet (L1, L2 et L3) en présentiel et à distance par le biais du service d'enseignement à distance (SED).

ANALYSE

Finalité

La formation offre à ses étudiants une culture scientifique solide sur le fonctionnement du langage humain et des langues dans leurs différentes dimensions, à travers une structuration en majeure-mineure et avec une spécialisation progressive dans les enseignements fondamentaux. Tous les enseignements attendus sont présents, avec également un apprentissage de l'informatique en lien avec la discipline. Des compétences transversales (comme la documentation) sont mises en œuvre et l'orientation est prise en compte au fur et à mesure de la formation. Les informations en lien avec la licence sont bien diffusées. Les étudiants peuvent après validation de cette licence obtenir un supplément au diplôme qui répertorie les principales connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Si la licence prépare aux métiers mentionnés dans la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et si certains métiers sont directement accessibles après la troisième année de licence (L3), la majorité des étudiants effectue une poursuite d'études en master à l'UT2J, avec beaucoup de possibilités différentes. Ces parcours, nombreux et diversifiés, permettent aux étudiants de concrétiser leur projet professionnel élaboré au cours de la licence.

Positionnement dans l'environnement

Dans le sud-ouest de la France, seules les Universités de Bordeaux et de Montpellier proposent aussi une licence *Sciences du langage*. La formation proposée à Toulouse est complète en termes de couverture des domaines des sciences du langage, ainsi que de débouchés. L'équipe pédagogique est composée d'enseignants-chercheurs rattachés à plusieurs laboratoires : la majorité d'entre eux appartiennent au laboratoire Cognition, langue, langages, ergonomie - Équipe de recherche en syntaxe et en sémantique (CLLE-ERSS), unité mixte de recherche (UMR 5263), à l'Unité de recherche interdisciplinaire (URI) Octogone-Lordat, équipe d'accueil (EA 4156) et au Laboratoire d'études et de recherches appliquées en sciences sociales - communication. Ainsi, les enseignements sont nourris par les travaux et l'expertise de ces chercheurs. Des animations scientifiques en lien avec les doctorants du laboratoire associent également les étudiants de L3, qui peuvent aussi effectuer des stages en laboratoire : les liens avec la recherche sont donc bons et à plusieurs niveaux.

La formation est bien positionnée en termes de relations avec les partenaires socio-économiques et culturels qui sont mobilisés dans l'unité d'enseignement (UE) « Métiers » où ils présentent leur métier ou dans des UE disciplinaires (par exemple dans l'option *Français langue étrangère - FLE*). Par ailleurs, la formation entretient des liens privilégiés avec les partenaires académiques, comme l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) et le Centre de formation universitaire en orthophonie de Toulouse, certains enseignants intervenant dans la formation des futurs professeurs des écoles et orthophonistes respectivement : ceci est pertinent au regard des débouchés de la formation.

Organisation pédagogique

La formation est organisée selon une spécialisation progressive : en première année de licence (L1), les enseignements dans la discipline principale ne constituent que la moitié du programme et côtoient des enseignements dans une discipline associée (langue vivante étrangère - LVE, langue des signes française, psychologie, sociologie, informatique ou vers le professorat des écoles), des UE d'accompagnement projet et de méthodologie (dans la discipline) et une UE d'ouverture vers une troisième discipline (en particulier une LVE qui est conseillée, car les étudiants n'ont plus l'obligation à l'UT2J de suivre un enseignement en ou de langue étrangère pendant leur cursus). Ensuite, en L2 et L3, l'étudiant peut se recentrer en sciences du langage (arrêt de la discipline associée) tout en gardant une UE d'ouverture. Si cette organisation permet des passerelles entrantes en L2, elle n'est pas très bien comprise par les étudiants, comme le conseil de perfectionnement l'a souligné. Ce décalage entre la L1 et le « bloc » L2/L3 est à prendre en considération.

L'aide à la réussite est prise en compte de manière importante et diversifiée : les étudiants peuvent bénéficier de dispositifs de mise à niveau et de soutien (autoformation « mise à niveau » en orthographe, calculs et grammaire en L1 ; appui pédagogique en L3 pour les étudiants qui entrent à ce niveau).

La sensibilisation aux projets professionnels est satisfaisante : les étudiants suivent plusieurs présentations de métiers en L1 et L3 et doivent obligatoirement réaliser un stage au second semestre (S2) de L3 (durée minimale de 30 heures, pour concrétiser les liens entre la formation et des domaines d'activité offrant des débouchés potentiels).

La place du numérique est importante dans la formation. Une partie des débouchés possibles concerne les humanités numériques et la formation offre alors aux étudiants qui s'orientent vers ce domaine des enseignements sur les outils informatiques ou sur des points spécifiques (en acoustique de la parole, en linguistique de corpus, etc.). Plus classiquement, les enseignants utilisent les plateformes numériques pour partager cours, exercices en ligne, ainsi que évaluations (tests en ligne ...). Cette modalité est particulièrement développée naturellement pour les étudiants inscrits via le SED (classes virtuelles, chats, forums).

La mobilité internationale, sortante et entrante, est réelle : les étudiants de L2 et de L3 peuvent partir à l'étranger dans 12 destinations Erasmus spécifiques au département, ou dans les destinations offertes à l'Université en général. Cela concerne entre 1 et 9 étudiants par an sur le dernier contrat (un peu plus de 4 étudiants en

moyenne par an). La mobilité est organisée par le service des relations internationales et, pour la mobilité sortante, elle fait l'objet d'une présentation en première année et s'accompagne d'un certain nombre de documents au départ et au retour. La mobilité entrante oscille entre 5 et 9 étudiants sur le contrat, allant même jusqu'à 22 en 2018-2019.

Pilotage

La licence *Sciences du langage* jouit d'une équipe pédagogique conséquente et variée : 20 enseignants-chercheurs (dont 6 professeurs d'université - PR et 14 maîtres de conférences - MCF), des intervenants titulaires de l'UT2J d'autres composantes (notamment de l'INSPE), des doctorants et jeunes chercheurs contractuels ou vacataires. À noter que pour l'année 2018-2019, les 5500 heures d'enseignement sont assurées pour moitié par les titulaires, d'une part, et par les non-titulaires de l'autre : si le recours aux intervenants professionnels est positif, notamment pour la professionnalisation des étudiants, cette proportion peut rendre difficile la bonne organisation de la formation, par le recours fréquent à des enseignants non titulaires.

Le pilotage est assuré par une direction du département, une responsable de la licence, deux responsables d'année (un pour la L1, un pour les L2 et L3), complétée d'une équipe administrative de trois personnes. Deux réunions annuelles de l'équipe pédagogique sont organisées et un conseil de perfectionnement a récemment été créé (2018-2019), composé de quatre enseignants-chercheurs, deux étudiants volontaires et quatre membres extérieurs issus du monde socio-économique. Les points abordés dans ce conseil ont été nombreux (contenu, organisation, évaluations) et les conclusions suggèrent une intégration des échanges dans la formation (articulation des UE, présentation de la formation, etc.).

L'évaluation de la formation est assurée par l'observatoire de la vie étudiante. Le dossier mentionne étonnamment seulement une enquête auprès des L3 en 2015-2016 qui avait permis d'améliorer de multiples points en ce qui concerne le contenu ou l'organisation des enseignements. L'analyse a notamment montré l'intérêt du stage obligatoire et son suivi ou a permis d'identifier plus précisément les débouchés plébiscités. Les étudiants sont notamment satisfaits des contenus (90 %) et du niveau de connaissances acquis (98 %). Certains enseignants ont collaboré avec le service pour mettre en place des enquêtes spécifiques d'évaluation des enseignements, mais celle-ci se limite à la L1.

Résultats constatés

Les effectifs en L1 sont de près de 230 d'étudiants (dont 10 à 15 % de redoublants), 140 en L2 et 100 en L3 (ajoutés à ces effectifs, les SED, respectivement 65-40-30). Il existe une certaine fluctuation des effectifs en L1, en raison d'un nombre de néo bacheliers variable.

Le taux de réussite est habituel pour les trois niveaux : assez moyen en L1 (50 %), il remonte ensuite à 71 % en L2 et 74 % en L3. Ce taux relativement peu élevé en L3 s'explique par l'entrée d'un certain nombre d'étudiants n'ayant pas suivi le cursus complet en sciences du langage. Pareillement pour le SED, les taux sont entre 30 et 40 % environ pour les trois années (en effet, une bonne proportion d'étudiants au SED est encline à ne passer qu'une partie des UE).

Le taux de non-poursuite d'études est très faible (5 %), mais il ne se fait que partiellement vers le master *Sciences du langage*. Un suivi de l'insertion professionnelle des autres étudiants est présenté comme un point d'amélioration possible. Les poursuites d'études sont cohérentes avec les objectifs de la formation en général mais pas tellement pour les sciences du langage en particulier : 12 % seulement s'inscrivent en master *Sciences du langage* à l'UT2J, les étudiants étant surtout nombreux à s'orienter en master *FLE* ou master *MEEF* premier degré, pour devenir professeur des écoles.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation complète en sciences du langage, qui couvre le spectre de tous les enseignements fondamentaux, et offre des cours spécialisés sur des dimensions plus spécifiques (FLE, traitement automatique des langues - TAL ...).
- Sensibilisation à la professionnalisation efficace et liée aux débouchés offerts par la formation.
- Internationalisation qui offre une mobilité variée, entrante comme sortante.
- Recours au numérique, en lien avec la formation disciplinaire durant les trois années de licence, et en cohérence avec la formation méthodologique.
- Prise en compte des difficultés en L1 avec recours à des référents qui suivent les étudiants pour les aider à s'orienter.

Principaux points faibles :

- Équipe pédagogique constituée pour moitié de non-titulaires, révélant un fort besoin d'encadrement.
- Manque de continuité de présentation des débouchés professionnels en L2 (tandis que bien installé en L1 et L3).
- Poursuites d'études peu nombreuses dans le master correspondant à la mention (12 %)
- Un taux d'échec en L1 relativement important.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Sciences du langage* de l'Université Toulouse – Jean Jaurès est une formation de qualité, qui répond parfaitement aux attentes du secteur et des étudiants : elle offre un socle solide de compétences disciplinaires, une spécialisation progressive orientée vers les métiers possibles (TAL, FLE, recherche...) et elle permet un accès aux différents masters de l'UT2J qui offrent la possibilité aux étudiants de concrétiser leurs projets. Si les carrières de l'enseignement correspondent au projet le plus présent (MEEF 1er degré, FLE), les autres dimensions des sciences du langage sont néanmoins offertes, et chaque étudiant peut adapter son parcours et son projet professionnel en fonction des métiers qui l'intéresse. La mobilité internationale est une opportunité réelle dans le cursus et doit être soulignée. Un tutorat sera prochainement mis en place par le biais de l'association d'étudiants en master *Sciences du langage*, *Ascidula*, ce qui permettra par ailleurs de favoriser l'articulation entre la licence et le master.

Il est envisagé de reconsolider le lien avec le département de lettres modernes, pour une offre interdisciplinaire toujours plus cohérente. Des passerelles entrantes et sortantes sont envisagées avec les formations en orthophonie, ce qui paraît pertinent. Enfin, il conviendra de rester vigilant afin d'améliorer les taux de réussite, ce qui sera plus facile si l'équipe pédagogique de titulaires est renforcée.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE SCIENCES SOCIALES

Établissements : Université Toulouse - Jean Jaurès ; Université Toulouse III - Paul Sabatier

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Sciences sociales* de l'Université Toulouse - Jean Jaurès (UT2J) est une formation pluridisciplinaire, couvrant principalement l'économie, la sociologie, la géographie et l'histoire, qui associe plusieurs composantes de l'Université : l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences économiques et sociales (SES), l'UFR Sciences, Espaces et Sociétés, l'Institut Supérieur du Tourisme, de l'Hôtellerie et de l'Alimentation (ISTHIA), la Faculté des Sciences et Ingénierie - Département Langues vivantes et Gestion ; ainsi que l'Université Toulouse 3 Paul Sabatier. La formation est proposée sur quatre sites (Campus du Mirail et Campus Paul Sabatier à Toulouse, Centre Universitaire de l'Ariège - Robert Naudi (Foix), Kuala Lumpur (en Malaisie).

La mention regroupe cinq parcours en tout, trois parcours à l'UT2J : *Économie-Sociologie* ; *Sociétés Cultures, Territoires* (SCT) ; *Management et Ingénierie des Industries du Tourisme* (MIIT), et deux parcours co-accrédités entre l'Université Toulouse 2 Jean Jaurès et l'Université Toulouse 3 : *Gestion appliquée aux sciences humaines et sociales* (SHS) à l'UT2J et *Ingénierie des organisations* (IO) à l'UT3.

Dans le cadre de l'acquisition d'un socle de connaissances (pluri)disciplinaires, dont un ensemble de méthodologies et d'approches propres aux sciences sociales, cette formation a pour ambition de permettre aux étudiants de développer un esprit critique et analytique et à acquérir une culture générale.

ANALYSE

Finalité

La licence *Sciences sociales* est une formation pluridisciplinaire comprenant des enseignements d'histoire, de géographie, de sociologie et d'économie. Elle prépare à des poursuites d'études variées (logiquement en master de sciences humaines et sociales) et apporte des compétences mobilisables dans la recherche de débouchés professionnels très ouverts, y compris la préparation des concours de la fonction publique (enseignement, collectivités territoriales...). Conformément à son intitulé, l'ambition de la formation est de donner aux étudiants un socle de connaissances solides en sciences sociales (dans les disciplines fondamentales des différents parcours), ainsi qu'une ouverture à d'autres disciplines. Il y a donc une souplesse permanente entre spécialisation progressive et réorientations éventuelles.

Positionnement dans l'environnement

La licence *Sciences sociales* de l'Université Toulouse 2 Jean Jaurès fait partie de la quinzaine de formations portant cet intitulé en France. En région Occitanie, l'Université Paul Valéry de Montpellier (UPMV) propose aussi cette formation. Cependant il convient de relever les différences entre les deux offres dans la région. Ainsi, à l'UT2/UT3 les étudiants choisissent leur parcours dès la licence 1 tandis qu'il y a un tronc commun et un premier choix de spécialisation en sciences sociales ou en économie en licence 1, puis un choix de parcours en licence 3 à l'UMPV. Au niveau local toulousain, la formation se distingue de celles dispensées à Université de Toulouse 1.

La licence s'appuie sur de nombreux centres de recherches reconnus : Centre d'étude et de recherche Travail Organisation Pouvoir (CERTOP UMR-5044) ; Rance Amérique Espagne Société Pouvoirs Acteurs (FRAMESPA UMR-5136); Géographie de l'environnement (GEODE UMR-5602) ; Unité de mathématiques de Toulouse (IMT, UMR-5219), Laboratoire Gouvernance et Contrôle Organisationnel (LGCO) ; Laboratoire d'études et de recherche sur l'économie, les politiques et les systèmes sociaux (LEREPS EA 4212) ; Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités, Sociétés, Territoires (LISST, UMR 5193) : équipes Centre d'étude des rationalités et des savoirs (CERS), Centre interdisciplinaire d'études urbaines (CIEU) et Dynamiques rurales ; Laboratoire Lettres, Langues et Arts – Création, Recherche, Emergence des arts, Textes, Image, spectacles (LLACREATIS, EA 4152) ; Travaux et recherches Archéologiques sur les cultures, les espaces et les sociétés (TRACES UMR-5608).

Chacun des parcours nourrit des liens avec des milieux socio-professionnels. Ainsi, les étudiants du parcours *Économie-Sociologie* (ES) peuvent participer au CRECE (Concours Régional des Étudiants Créateurs d'Entreprise), organisé par la Chambre de Commerce et d'Industrie Toulouse Haute Garonne. Mais, il n'y a pas de cours en entrepreneuriat dans la formation pour préparer les étudiants à cette épreuve. Pour les autres parcours, par exemple le parcours *Ingénierie des organisations*, les contacts avec le monde socio-professionnel se font davantage par le biais des stages que les étudiants effectuent dans des entreprises, associations ou collectivités territoriales que par un réseau étroit de relations tissé entre la formation et les milieux professionnels.

Organisation pédagogique

L'UT2 n'a pas fait le choix d'un tronc commun pour les parcours de la mention en licence, mais celui de parcours-type reposant sur une spécialisation progressive dès la licence 1, tout en respectant l'architecture-type des licences générales de l'établissement. Les deux premières années apportent principalement des connaissances de culture générale en sciences humaines et sociales (introduction à la sociologie, introduction à la géographie, initiation à l'histoire contemporaine...), progressivement les cours se spécialisent selon les parcours : par exemple enquête sociologique par observation dans le parcours ES (en licence 2) et analyse sociologique des données (en licence 3). Le parcours MIIT, en licence 3 construit son enseignement sur des matières en marketing, comptabilité, outils de diagnostic, mais aussi des enseignements de sociologie du tourisme, en lien avec l'intitulé de la formation. Le parcours SCT propose des enseignements pour lesquels il y a un adossement à la recherche dans les quatre disciplines (Économie, Géographie, Histoire, Sociologie).

Le parcours MIIT, porté par l'ISTHIA, bénéficie en particulier des enseignements des membres du CERTOP et de ceux émanant des académiques de Taylor's University (Malaisie). A partir de la licence 3, le parcours MIIT, est ouvert aux étudiants titulaires d'un Bac +2 dans les domaines de l'hôtellerie, du tourisme, des sciences humaines et sociales (sociologie, gestion, marketing, droit...), de l'économie, des langues étrangères appliquées (LEA), Administration économiques et sociales (AES), Gestion des entreprises et des administrations (GEA), technologies de la commercialisation et pouvant justifier d'une expérience professionnelle. Cela s'inscrit dans un paysage régional des activités économiques, notamment dans le secteur du tourisme (lien avec le parcours de l'ISTHIA).

Les enseignants-chercheurs de la formation, quel que soit le parcours considéré, appartiennent à des laboratoires de recherche de renom (unités CNRS ou équipe d'accueil) dont les sujets de recherche sont en lien avec les matières enseignées (travail et emploi, inégalités économiques, développement local, etc.). Les enseignants-chercheurs assurent par ailleurs un ensemble de cours en lien avec leur activité de recherche, par exemple : en licence 3 du parcours SCT, un cours de « démarche de la recherche en sciences sociales » est prévu, de même dans le parcours ES, en licence 1, cours de « Méthodologie du travail universitaire ».

Il est indiqué que le stage est encouragé, mais il n'est pas obligatoire dans tous les parcours. Un stage est obligatoire dans les parcours *Ingénierie des organisations* et *Gestion appliquée aux SHS* pour une durée de 8 semaines minimum. Pour le parcours MIIT, il doit être de huit semaines minimum, mais il n'est pas indiqué s'il est obligatoire ou non. Pour les parcours ES et SCT, le stage est facultatif. C'est assez confus car il est par exemple indiqué qu'en *Gestion appliquée SHS*, le stage est à la fois obligatoire et facultatif pour une durée d'un mois minimum. Le stage pour le parcours SCT est facultatif pour une durée très courte variant entre 10 et 15 jours. Il n'est pas mentionné dans le dossier si le stage fait l'objet d'un rapport de stage et d'une soutenance.

La place du numérique semble assez faible puisqu'elle se limite aux ressources que l'université met à disposition des étudiants. Il est dommage que les enseignements de la licence n'intègrent pas les impacts du numérique dans l'évolution des pratiques professionnelles et l'évolution des métiers. Pour chaque semestre, des acquisitions additionnelles de compétences sont proposées aux étudiants (exemples : formation en langues étrangères, Compétences informatique et internet - C2i).

Des opportunités de mobilités sortantes internationales (semestre ERASMUS ou autres) existent, inégales selon les parcours. Depuis 2016, une vingtaine d'étudiants par an sont concernés par ces mobilités, en particulier issus du parcours MIIT. Globalement, le nombre de mobilités est faible au vu des effectifs accueillis au sein de la licence. Des cours de langues sont prévus dans cette optique : l'anglais en tant que langue vivante 1 (25h par semestre en présentiel) et un choix important de langues vivantes 2 (allemand, arabe, catalan, grec moderne...), via l'enseignement à distance.

Pilotage

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants-chercheurs (EC) qui sont principalement des sociologues, des économistes et des spécialistes de l'aménagement, des historiens, des EC en langues et en mathématiques ou encore des EC en gestion. L'équipe pédagogique est donc pluridisciplinaire et en lien avec la maquette des cours, principalement axée vers la sociologie. Néanmoins, le nombre d'EC en gestion semble insuffisant pour le parcours *Gestion appliquée au SHS*.

Le nombre de professionnels est relativement faible, surtout que les vacataires, quel que soit le parcours considéré, peuvent aussi être des enseignants d'autres établissements universitaires ou de l'enseignement secondaire. Il est donc très difficile de déterminer la part exacte des professionnels intervenant dans la licence.

La pluralité des lieux d'enseignement et des parcours entraîne de fait une gouvernance de la mention relativement éclatée. Les responsables pédagogiques se sont orientés vers la mise en place de conseils de perfectionnement au niveau des parcours, et non de la mention, ce qui est contraire avec la réglementation en vigueur, mais surtout ne permet pas de discuter de l'articulation des parcours entre eux et de la cohérence globale de la mention. Cela est d'autant plus important pour cette licence proposant cinq parcours sur plusieurs sites. Ainsi, en l'absence de coordination et de pilotage au niveau de la mention, la réunion de ces cinq parcours au sein de la licence *Sciences sociales* semble artificielle. Le dossier ne fournit des informations concernant uniquement le conseil de perfectionnement du parcours MIIT dont la composition fait bien intervenir les différentes parties prenantes. Il vise à discuter des orientations de la formation et participe à la proposition de pistes d'amélioration. Les responsables de la formation n'ont pas mis en place un processus d'évaluation des enseignements par les étudiants.

L'évaluation des connaissances se fait de façon classique par le contrôle continu (épreuve écrite, rédaction de dossiers ou présentation orale individuelle ou en groupe) et examen, de façon régulière au cours du semestre pour vérifier l'acquisition des connaissances.

L'inscription en licence *sciences sociales* ne fait pas l'objet d'une sélection, sauf le parcours MIIT qui n'est accessible qu'en licence 3 et qui peut accueillir des étudiants titulaires par exemple d'un Diplôme universitaire de technologie. Il existe deux dispositifs d'aide à la réorientation, dont un précocement en début de L1 après deux semaines de cours, puis une seconde période de réorientation est possible entre les deux semestres.

Résultats constatés

La formation est attractive avec, selon le dossier en licence 1, la moitié des étudiants venant d'autres académies. Seuls 30 % environ des inscrits sont des néo-bacheliers et 30 % sont des réorientations externes en provenance de manière significative de STS et de l'Université Toulouse Capitole (UT1).

En licence 3, le parcours *MIIT*, est ouvert aux étudiants titulaires d'un bac +2 dans les domaines de l'hôtellerie, du tourisme, des sciences humaines et sociales (sociologie, gestion, marketing, droit...), de l'économie, des langues étrangères appliquées (LEA), Administration économiques et sociales (AES), Gestion des entreprises et des administrations (GEA), technologies de la commercialisation et pouvant justifier d'une expérience professionnelle. Cela s'inscrit dans un paysage régional des activités économiques, notamment dans le secteur du tourisme (lien avec le parcours de l'ISTHIA).

Les informations relatives au taux de présence ne portent pas sur tous les parcours mais lorsqu'il est connu il apparaît faible, même s'il est en augmentation pour certains parcours. En L1, le taux de présence est de 50 % pour le parcours *Gestion appliquée aux sciences humaines et sociales*, 69 % pour le parcours SCT (Sociétés Cultures Territoires), 42 % pour le parcours ES (Economie-sociologie). En L2, le taux de présence s'améliore (100 % pour le parcours SCT, 75 % pour le parcours ES). Enfin, en L3 le taux de présence apparaît faible pour l'un des

parcours (78 % pour le parcours ES, 56 % pour le parcours *Management et ingénierie des industries du tourisme*).

Les taux de réussite aux examens (calculé sur la base des étudiants présents aux examens) sont élevés : 100 % pour le parcours MIIT et en moyenne de l'ordre de 85 % pour les autres parcours (pour le parcours ES : 83% en L1, 88 % en L2 et 85 % en L3°. De même, pour le parcours *Gestion appliquée aux SHS*, le taux de réussite des présents est supérieur à 80 %.

Un net retard de mise en place du suivi des étudiants (hors ceux poursuivant en master dans l'UT2J est observé, même si enseignants et étudiants du parcours *Economie-Sociologie* se sont impliqués, peu de temps avant cette évaluation, dans une opération de suivi des diplômés.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une réelle ambition pluridisciplinaire
- Des enseignants-chercheurs issus de nombreuses unités de recherche reconnues

Principaux points faibles :

- Un regroupement artificiel de cinq parcours relativement indépendants les uns des autres et une information lacunaire sur certains parcours
- Un manque de mise en œuvre d'outils de pilotage (absence de conseil de perfectionnement au niveau de la mention, absence d'évaluation des enseignements par les étudiants, un suivi perfectible du devenir des diplômés)
- Une professionnalisation et un lien avec le monde socio-professionnel à renforcer (absence de proposition de stage pour l'ensemble des parcours)
- Des outils numériques non développés en fonction des spécificités de la formation
- Un trop faible nombre d'heures de cours assurés par des enseignants-chercheurs en sciences de gestion dans le parcours *Gestion appliquée aux SHS*
- Un taux de présence aux examens faible

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Sciences sociales* est une formation pluridisciplinaire en sciences humaines et sociales. Elle est solidement adossée à la recherche et fait intervenir une équipe pluridisciplinaire en lien avec la variété des parcours proposés. Cependant, le regroupement des cinq parcours proposés au sein de la licence *Sciences sociales* semble artificiel. Une réflexion doit être menée sur ce point au sein d'un conseil de perfectionnement commun à la mention et disposant d'informations utiles à la prise de décision telles que l'évaluation des enseignements par les étudiants ou encore le suivi des diplômés à l'issue de la formation et à 30 mois.

De plus, les relations de la formation avec le monde socio-professionnel (sauf pour le parcours MIIT) sont très réduites. Celles-ci se concrétisent essentiellement par le biais des stages que les étudiants réalisent, mais la réalisation d'un stage n'est pas possible dans tous les parcours.

Enfin, sur le plan pédagogique il importe de rééquilibrer les équipes pédagogiques en renforçant le nombre des enseignants-chercheurs titulaires pour le parcours *Gestion appliquée aux Sciences humaines et sociales* et la place des professionnels (hormis pour le parcours *Management et Ingénierie des Industries du Tourisme (MIIT)*).



LICENCE SOCIOLOGIE

Établissement : Université Toulouse - Jean Jaurès

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Sociologie* proposée par l'Université Toulouse - Jean Jaurès présente des caractéristiques communes à toutes les licences de sociologie. Des enseignements théoriques et des travaux empiriques participent à la formation de sociologues qui peuvent ainsi commencer à apprendre à analyser le monde social. La formation proposée dans l'établissement vise aussi à l'affirmation de l'identité sociale et, postérieurement, professionnelle des étudiants, en axant les enseignements sur des démarches d'autonomie, d'adaptation, de travail personnel et en groupe, de rigueur, de projection de soi dans l'environnement sociétal.

La licence *Sociologie* propose trois parcours : *Sociologie ; Développement social (DSO)* et *Sociologie et anthropologie de l'alimentation (SAA)* dans le cadre de l'Institut Supérieur du Tourisme, de l'Hôtellerie et de l'Alimentation (ISTHIA). Il est possible de suivre des parcours de la licence en enseignement à distance, notamment le parcours *Sociologie* pour lequel la proportion d'étudiants en reprise d'études est importante. La poursuite d'études en master *Sociologie* entre dans les objectifs de la formation.

ANALYSE

Finalité

Les trois parcours de la formation ont en commun de proposer une formation en culture générale et les fondamentaux de la sociologie accompagnée d'un apprentissage de méthodes (techniques de documentation, méthodes d'enquête qualitatives et quantitatives, méthodes d'analyse de données, notamment).

Ainsi, la licence vise à donner les bases aux étudiants pour qu'ils puissent poursuivre en master *Sociologie* mais aussi se présenter à des concours d'entrée dans diverses formations du secteur social, médico-social, culturel et associatif, ou plus rarement, d'intégrer le monde du travail. Dans cet objectif, une large liste de métiers (chargé d'étude, chef de projet, chef de produit dans l'industrie agro-alimentaire, responsable de marché, etc.) ouverts aux futurs diplômés a été définie. Les diplômés peuvent accéder à une insertion professionnelle aux niveaux débutant, junior, assistant, technicien ou chargé d'études dans des domaines professionnels variés correspondant à ceux présentés dans la fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles).

Le parcours SAA correspond à une volonté de former des étudiants provenant des sections de techniciens supérieurs dans les domaines de la diététique-nutrition (environ 40 % des effectifs), de l'hôtellerie-restauration (environ 40 % des effectifs) ou d'un DUT génie biologique (environ 20 % des effectifs).

Positionnement dans l'environnement

Parmi les 34 licences de sociologie existant en France à la date de cette évaluation, quatre sont proposées dans la région Occitanie (l'Institut National Universitaire Champollion d'Albi, l'Université Paul Valéry-Montpellier 3, l'Université de Perpignan Via Domitia). Cette pluralité d'offre ne remet pas en cause l'attractivité de la licence de Toulouse, de plus, la licence de sociologie de l'UT2 Jean Jaurès se distingue des autres notamment du fait de son parcours *Sociologie et anthropologie de l'alimentation*.

La licence *Sociologie* est adossée à deux laboratoires de recherche du CNRS, le CERTOP (Centre d'Etude et de Recherche Travail, Organisation, Pouvoir) et le LISST (Laboratoire interdisciplinaire solidarités, sociétés, territoires). Un environnement intellectuel de proximité favorise ainsi des actions (les Mardis de la socio, l'édition d'un « Bulletin d'informations »), qui montrent aux étudiants l'apport des recherches menées par les chercheurs et enseignants-chercheurs.

Les liens avec le milieu professionnel sont aussi développés. Pour les parcours *sociologie* et *DSO*, on note notamment des liens avec des institutions publiques locales dans le domaine de la recherche et de l'éducation. Pour le parcours *SAA*, les liens avec le monde professionnel sont beaucoup plus étroits. Des conventions ont été signées avec des sociétés du secteur de l'alimentation et de la restauration (SODEXO, ELIOR, COMPASS, etc.).

On peut aussi souligner une ouverture à l'international pour les parcours *sociologie* et *DSO* qui bénéficient des partenariats ERASMUS proposés par l'Université Toulouse Jean Jaurès.

Organisation pédagogique

L'évaluation repose dans une large mesure sur le contrôle continu (examen sur table, dossiers individuels ou collectifs préparés tout au long d'un semestre, travaux de recherche, etc.). Le parcours *Sociologie* est disponible en enseignement à distance et s'appuie sur l'expérience acquise dans ce domaine par l'UT2J et à l'intérieur du département : en 2018-2019, 30 % des inscrits en première année de licence (L1) ont choisi l'enseignement à distance, 24 % des L2 et 30 % des L3.

L'année de L1 du parcours *Sociologie* propose une formule discipline principale (DP)/discipline associée (DA). Les étudiants ont le choix entre six disciplines associées : histoire, géographie, gestion, psychologie, sciences du langage, vers le professorat des écoles. En L3, le tronc commun DP/DA se compose de 6 UE (au total 150 heures par semestre), et les spécialistes de sociologie suivent en plus une unité d'enseignement (UE) de 50 heures chaque semestre. Cette troisième année de la licence (200 heures d'enseignement dans le régime commun) est véritablement celle de la spécialisation. Dans le parcours *SAA*, des ateliers de terrain jouent un rôle important dans la formation. Il s'agit d'une initiation à la recherche. Pour le parcours *Sociologie*, il est envisagé de renforcer le lien avec le secteur professionnel en valorisant les stages notamment. Jusqu'à présent les stages des étudiants des parcours *Sociologie* et *DSO* se déroulent par exemple dans des écoles primaires, crèches, services ressources humaines d'entreprises de taille moyenne, services recrutement d'agences d'intérim, associations. Ces stages ne sont pas obligatoires, contrairement au parcours *SAA* où il est obligatoire pour une durée minimum de huit semaines, grâce à des partenariats avec SODEXO, ELIOR, Compass, etc.

Des conférences de sociologie sont organisées par le département de sociologie pour les étudiants et les enseignants. Plus précisément pour le parcours *SAA* dont nombre d'enseignants-chercheurs sont rattachés au CERTOP, le laboratoire accueille des étudiants de la licence en stage.

En tant que compétences additionnelles, le numérique a une place importante dans la formation grâce aux moyens mis en œuvre par l'université. Les étudiants peuvent ainsi préparer le C2i. On peut aussi mentionner l'existence de deux chaînes *Youtube* animées par des enseignants de l'ISTHIA (Institut Supérieur du Tourisme de l'Hôtellerie et de l'Alimentation) permettant aux étudiants d'acquérir des compétences en informatique.

La place de l'international est également appréciable dans l'organisation pédagogique. L'apprentissage de l'anglais est prévu, ainsi qu'une seconde langue vivante. Pour cinq langues (anglais, allemand, arabe, espagnol, italien), l'étudiant a la possibilité de se présenter à la certification de langues de l'enseignement supérieur (CLES).

Pilotage

L'équipe pédagogique comprend de nombreux enseignants-chercheurs spécialistes des domaines enseignés, ce qui est positif tant par rapport à l'objectif de qualité des enseignements que par rapport à la nécessité d'un nombre important d'enseignants au regard des effectifs. Pour les parcours *sociologie* et *DSO*, les enseignements sont assurés par des enseignants statutaires et vacataires (quatre professionnels pour 36 enseignants).

Pour le parcours SAA, l'équipe pédagogique est formée de 50 % d'enseignants-chercheurs ou docteurs rattachés à des unités de recherche de l'établissement.

Chaque année de formation est sous la responsabilité d'un enseignant veillant à la cohérence des enseignements et des évaluations. Il coordonne les relations avec les gestionnaires de scolarité et le service d'enseignement à distance et est chargé de communiquer des informations particulières aux équipes et/ou aux étudiants. Des enseignants sont aussi chargés de missions particulières (dispositifs de lutte contre l'échec en première année de licence, relations internationales, validation des acquis, par exemple).

Il n'existe pas de conseil de perfectionnement au niveau de la mention, ce qui n'est pas conforme avec la réglementation en vigueur. Seul le parcours SAA semble bénéficier de l'existence du conseil de perfectionnement de l'ISTHIA (conseil commun à plusieurs formations).

L'évaluation des enseignements par les étudiants n'est pas systématique (à la fin de chaque semestre et de manière anonyme pour l'ensemble des parcours) et les modalités de suivi de l'acquisition des compétences via un portefeuille des emplois et compétences par exemple. L'évaluation des connaissances est classique.

Résultats constatés

Sur la période 2015-2019, la licence comptait environ 600 inscrits en L1, un peu moins de 300 en L2, 200 environ en L3. La grande majorité des étudiants s'inscrivent dans le parcours *Sociologie*. En 2018, on comptait 617 étudiants en L1 parcours *Sociologie*, 24 dans le parcours *DSO* et 27 dans le parcours *SAA*. Le nombre d'inscrits a baissé pour la L1 entre 2016 et 2018 pour le parcours *sociologie* (de 664 à 617) et dans le parcours *DSO*, de 30 à 24. En revanche, pour le parcours *SAA*, il a légèrement augmenté (de 22 à 27 inscrits sur la même période).

Le taux de présence aux examens est en augmentation, en dépit de différences selon les parcours : pour le parcours *Sociologie* 38 % en licence 1, 66 % en licence 2 et 68 % en licence 3 ; pour le parcours *Développement social (DSO)*, le taux de présence en licence 3 est égal à 63,6 % et pour le parcours *Sociologie et anthropologie de l'alimentation*, le taux de présence est de 100 %.

Les taux de réussite par rapport aux étudiants présents à toutes les épreuves sont satisfaisants pour le parcours *sociologie* (près de 80 % dès la L1). En L3, le taux de diplomation est élevé et très satisfaisant (92 % tous parcours confondus).

En lien avec l'OVE (Observatoire de la vie étudiante), les responsables de la licence développent une politique de meilleur suivi du devenir des étudiants diplômés. 50 à 60 % des diplômés du parcours *SAA* poursuivent leurs études en master.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une grille de cours riche dans les enseignements fondamentaux en sociologie et dans les spécialités proposées dans le cadre des trois parcours de la licence
- Un adossement à des équipes d'enseignants-chercheurs et de chercheurs (CERTOP, LISST) reconnues
- Un effort marqué pour accompagner la réalisation du projet professionnel des étudiants

Principaux points faibles :

- Un déséquilibre important du nombre d'inscrits au niveau de la L3 entre les trois parcours
- Une absence de stage intégré à la maquette pédagogique
- Une absence de conseil de perfectionnement au niveau de la mention et d'évaluation des enseignements par les étudiants
- Une insuffisante connaissance du devenir des étudiants diplômés de certains parcours
- Une absence d'outil de suivi de l'acquisition des compétences

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Sociologie* comprend trois parcours avec des débouchés professionnels bien identifiés, et permettant aussi une poursuite d'étude en master *Sociologie*. La licence *Sociologie* bénéficie également d'un bon adossement à la recherche grâce à la présence de deux unités mixtes du CNRS. L'accent pourra également être mis sur le parcours SAA qui a été construit en étroite relation avec le monde socio-professionnel pour faciliter l'insertion professionnelle des étudiants.

Malgré tout, on peut relever un déséquilibre entre les parcours, le parcours *Sociologie* regroupant plus de 1100 étudiants sur les trois ans tandis, que les deux autres parcours (qui ne sont ouverts qu'à partir de la L3) accueillent chacun 25 étudiants seulement.

L'idée pour le parcours *Sociologie* de renforcer le lien avec le secteur professionnel en rendant obligatoire le stage est à encourager vivement.

Enfin, il conviendrait de formaliser un véritable conseil de perfectionnement au niveau de la mention qui pourrait contribuer utilement à la réflexion sur l'évolution de la maquette pédagogique et qu'il puisse avoir une information actualisée et détaillée sur le devenir des diplômés, outil de pilotage majeur pour un conseil de perfectionnement, tout comme l'évaluation des enseignements par les étudiants. La mise en place de ce conseil de perfectionnement pourrait être également l'occasion de définir les compétences professionnelles et transversales que doivent acquérir les diplômés et définir les modalités de suivi de l'acquisition de ces compétences.



Département d'évaluation des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE PROFESSIONNELLE COMMERCIALISATION DES PRODUITS ALIMENTAIRES

Établissement : Université Toulouse - Jean Jaurès

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle *Commercialisation des produits alimentaires* vise à former des étudiants aux techniques de commercialisation dans le domaine des produits alimentaires, des filières agroalimentaires et de la démarche qualité. Elle propose un parcours type intitulé *Marketing des produits agro-alimentaires sous signe de qualité*. Elle est dispensée à l'IUT de Figeac en formation initiale, en formation par alternance (contrats de professionnalisation) et en formation continue.

ANALYSE

Finalité
<p>Les objectifs de la formation sont clairement exposés. La licence professionnelle (LP) recrute des étudiants titulaires majoritairement de BTS (ACSE - Analyse et conduite de systèmes agricoles, TCPA - technico-commercial en produits alimentaires, PA - production animale) mais aussi de DUT Génie biologique, et vise à les former aux techniques de commercialisation. Ils reçoivent en outre un enseignement de spécialité tourné vers les produits agro-alimentaires pour lequel il existe une demande dans la région.</p> <p>Les emplois visés (technico-commercial spécialisé sur le marché agro-alimentaire, chef de produit, responsable des démarches de certification...) correspondent bien aux objectifs de la formation et aux attentes des entreprises.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La LP permet de former des technico-commerciaux spécialisés sur le marché agro-alimentaire et les démarches qualité. Si ce positionnement est pertinent, il se heurte à deux écueils : la présence d'autres formations similaires dans la région (celles de l'IUT de Castres et de l'IUT d'Aurillac) et l'incapacité à convaincre davantage d'étudiants de poursuivre dans cette LP. Cela pose la question de la concurrence entre ces formations et de la capacité de la LP à s'insérer dans le paysage socio-économique régional.</p>

Le lien avec la recherche est très ténu. Une seule enseignante-chercheuse de l'IUT de Figeac, relevant des sciences économiques, intervient dans la formation pour 15 heures seulement ; alors même que les projets tuteurés pourraient être l'occasion de répondre à des problématiques de gestion et d'y apporter un éclairage scientifique.

La LP a noué des relations fortes avec les entreprises locales de l'agroalimentaire qui fournissent des stages et des intervenants vacataires, ce qui est appréciable, ainsi qu'avec un établissement d'enseignement professionnel agricole, l'Institut François Marty, qui fournit des intervenants. Les relations avec les acteurs économiques locaux ne sont toutefois pas formalisées par des conventions de partenariat.

Enfin, la LP ne fait pas montre d'une ouverture internationale significative ce qui peut s'expliquer par les débouchés qui se font essentiellement à un niveau local.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique pourrait être plus lisible. Le nombre d'unités d'enseignement (UE) (cinq par semestre) est important et chaque UE est divisée en plusieurs modules ce qui conduit à proposer une trentaine de modules au total, ce qui peut paraître beaucoup. Par ailleurs, l'intitulé « Projet tuteuré » apparaît à la fois dans l'UE2 du S1 (premier semestre), dans l'UE4 et dans l'UE5 du S2 (deuxième semestre), et le projet tuteuré et le stage sont mélangés dans l'U5 du S2, ce qui contrevient aux textes sur l'organisation d'une licence professionnelle. Ce dernier point a, semble-t-il, été pris en compte lors de la dernière réunion du conseil de perfectionnement qui propose des changements positifs dans le contenu et l'articulation de la maquette pédagogique.

Une centaine d'heures sont mutualisées avec la LP *Commercialisation des produits et services industriels* concernant les cours généraux (économie, droit...).

La LP est clairement une formation professionnalisante, notamment grâce au projet tuteuré et au rapport de stage. Leurs modalités d'organisation sont clairement décrites mais on peut s'étonner de la communication en direction des étudiants apparemment essentiellement par voie d'affichage. Les stages se font dans des entreprises agroalimentaires selon un rythme qui peut paraître surprenant (3 semaines en novembre puis 16 semaines entre mars et juin) mais qui semble devoir évoluer. On peut noter que cette organisation ne favorise pas la signature de contrats de professionnalisation qui sont étonnamment rares.

Les dispositifs d'aide à la réussite, comme les usages des outils numériques de la formation sont classiques. La VAE (validation des acquis de l'expérience) n'a été accordée qu'une seule fois. Les étudiants de cette LP ne sont pas encore concernés par les dispositifs d'innovation pédagogique mis en place à l'IUT ni par le dispositif Pepite Ecrin, ce qui pourrait être un plus pour la LP. La dimension internationale se limite à ce jour à l'enseignement des langues (45h sur l'année).

Pilotage

L'équipe pédagogique souffre d'un fort sous-encadrement en enseignants-chercheurs (un seul enseignant-chercheur en économie assurant au demeurant seulement 15h) et d'une absence d'enseignant-chercheur en gestion. Les professionnels extérieurs, nécessaires à la professionnalisation des étudiants, représentent un peu moins de la moitié des heures d'enseignement mais sont pour une majorité des formateurs professionnels et non des professionnels en poste dans des entreprises du secteur agro-alimentaire. Enfin, l'équipe est complétée par des vacataires enseignants (27 % des heures). Les enseignants du secondaire internes à l'IUT ou externes (Institut François Marty) assurent près de 40 % des volumes d'enseignements. L'équipe pédagogique est donc déséquilibrée en laissant trop peu de place aux enseignants-chercheurs en gestion et aux professionnels en activité du secteur.

Il semble que la LP ne dispose pas d'un responsable en propre. Elle est en effet placée sous la responsabilité du chef de département Techniques de Commercialisation (TC) qui s'appuie sur un responsable des emplois du temps et un responsable du pôle professionnel et les étudiants sont gérés par le secrétariat du département TC. On peut regretter cette absence de pilotage en propre.

Les réunions spécifiques à cette LP apparaissent peu nombreuses. Le conseil de perfectionnement se réunit irrégulièrement et ne comprend pas de représentants des étudiants ni de représentants du monde socioéconomique. Le compte-rendu du dernier conseil de perfectionnement permet néanmoins de constater des évolutions significatives dans le fonctionnement de la LP suite à la réunion de ce conseil. L'évaluation des enseignements par les étudiants repose sur une enquête par mail réalisée par l'équipe pédagogique et aucune analyse n'est fournie des résultats de ces enquêtes.

Aucun dispositif d'encadrement spécifique des étudiants apprentis n'est spécifié.

Les modalités de contrôle des connaissances et le fonctionnement des jurys sont classiques. Une démarche compétences est mise en place mais doit être approfondie. Aucun supplément au diplôme n'est fourni aux étudiants ce qui n'est pas conforme à la réglementation.

Les modalités de recrutement ne sont pas renseignées dans le dossier ainsi que les actions de communication menées pour augmenter le nombre de candidatures.

Résultats constatés

La LP souffre d'un manque d'attractivité qui conduit à des effectifs très faibles (environ 13 étudiants par an, et seulement 10 étudiants en 2015-2016 et 2017-2018 et sur la période étudiée un seul étudiant en contrat de professionnalisation) malgré une capacité d'accueil à 24 étudiants. Le dossier d'autoévaluation ne communique aucune information quant au nombre de dossiers de candidature reçus et se contente de pointer un nombre de candidatures insuffisant. On note par ailleurs des candidatures très peu nombreuses provenant des DUT de l'IUT de Figeac pour cette LP. L'alternance est quasiment absente (un seul contrat de professionnalisation signé en 2018-2019, aucun auparavant) et s'explique sans doute par le rythme d'alternance jusqu'à présent privilégié.

Par ailleurs, l'évolution des effectifs est à la baisse si on tient compte des étudiants présents à tous les examens (13 en 2014-2015, 9 en 2017-2018). On ne connaît pas exactement la décomposition des effectifs selon l'origine des étudiants (part des titulaires de BTS, DUT, deuxième année de licence - L2).

Les taux de réussite sont régulièrement excellents (100 % des étudiants présents à tous les examens).

Une enquête à 30 mois est bien réalisée mais le dossier ne fait pas mention d'une enquête à 18 mois. Concernant l'insertion professionnelle, les données de l'OVE (Observatoire de la Vie Etudiante) montrent un taux d'emploi à 30 mois de 83 %.

Le taux de poursuite d'études, en hausse et supérieur à 20 %, se situe à un niveau élevé pour une LP.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Des mutualisations de cours avec la LP *Commercialisation des produits et services industriels*
- Un taux de réussite aux examens élevé

Principaux points faibles :

- Une attractivité beaucoup trop faible et des effectifs en baisse
- Une alternance quasiment absente
- Une équipe pédagogique déséquilibrée avec un fort sous-encadrement en enseignants-chercheurs, une absence d'enseignant-chercheur en sciences de gestion et une place trop faible des professionnels cœur de métiers
- Un pilotage très insuffisant
- Une maquette pédagogique confuse (projet tuteuré et UE stage en particulier)

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence professionnelle *Commercialisation des produits alimentaires* souffre d'une concurrence locale importante et de l'absence de synergie avec les DUT de l'IUT de Figeac. De ce fait, elle reçoit trop peu de dossiers de candidatures, accueille essentiellement des étudiants de BTS et peine à développer l'alternance du fait d'un rythme d'alternance inapproprié.

Si l'université de Toulouse 2 souhaite maintenir cette formation dans son projet d'offre de formation, il importe qu'une réflexion approfondie soit menée, en lien avec un conseil de perfectionnement à mettre en place et conforme à la

réglementation en vigueur. La réflexion devra porter sur l'opportunité de maintenir l'ouverture de la formation et le cas échéant les modalités à mettre en œuvre pour développer les candidatures étudiantes et les propositions de contrats de professionnalisation des entreprises. Il apparaît aussi essentiel de renforcer l'adossement de cette formation à la recherche en augmentant la part des enseignants-chercheurs et tout particulièrement ceux relevant des sciences de gestion et de faire participer davantage de professionnels en activité. Cela pourrait être également l'occasion de clarifier la maquette pédagogique et les attendus en terme de connaissances et de compétences.



LICENCE PROFESSIONNELLE DÉVELOPPEMENT DE PROJETS DE TERRITOIRES

Établissements : Université Toulouse Jean Jaurès ; École Nationale Supérieure de Formation de l'Enseignement Agricole de Toulouse-Auzeville - ENSFEA

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) mention *Développement de projets de territoires* (DPT) est localisée au Centre universitaire de l'Ariège à Foix. Elle se décompose en deux parcours : *Entreprises et développement local* (EDL) et *Gestion et animation des espaces montagnards et pastoraux* (GAEMP). Il s'agit d'une formation professionnalisante, pluridisciplinaire (économie/géographie/écologie/sociologie/politiques publiques), visant l'acquisition d'un socle de connaissances théoriques et techniques dans le domaine du développement territorial. L'entrée est sélective. Elle impose un stage d'au moins 14 semaines et des projets tutorés. Elle accueille aussi des stagiaires de formation continue.

ANALYSE

Finalité
<p>Les compétences et connaissances attendues sont clairement exposées, bien répertoriées et déclinées en générales et en spécifiques au domaine du développement des territoires. Plus précisément, la LP DPT vise à former les étudiants à des profils d'emploi d'agent de développement hybrides, à la croisée de la gestion et de l'animation, la conception et la mise en œuvre des politiques d'aménagement et de développement, la réalisation et la coordination d'études et de projets, dans des secteurs économiques variés liés à l'agriculture et au développement territorial en général en fonction des deux parcours.</p> <p>Cet objectif est rendu atteignable par l'étudiant grâce à la structuration de la maquette pédagogique offerte qui est appréciable. Dans ce sens, la maquette indique bien pour chaque discipline la compétence visée, le tout au sein de chaque unité d'enseignement.</p> <p>Les débouchés en termes de métiers sont bien précisés par parcours et sont nombreux.</p> <p>La formation n'est pas délocalisée à l'international.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La licence professionnelle DPT s'intègre bien dans l'environnement des formations offertes au sein de l'Université Toulouse Jean Jaurès (UT2J) en tant qu'un des débouchés possibles en termes de poursuites d'études pour des étudiants de deuxième année de licence (L2) du domaine des sciences humaines et sociales (SHS). Elle n'a pas</p>

de concurrent au niveau régional et se distingue à l'échelon national des autres formations du même type par sa pluridisciplinarité autour de la géographie et de l'aménagement, d'une part et par sa structuration en deux parcours, d'autre part.

Cette licence, à vocation professionnelle est toutefois classiquement adossée à la recherche via l'appartenance des enseignants-chercheurs de son équipe pédagogique qui sont rattachés à plusieurs laboratoires reconnus scientifiquement tels le Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités Sociétés Territoires-Dynamiques Rurales (UMR 5193, UT2J), le laboratoire Education, Formation, Travail, Savoirs (EFTS) (UMR MA 122), le laboratoire Géographie de l'Environnement (GEODE) (UMR-5602), le Laboratoire d'Étude et de Recherche sur l'Économie, les Politiques et les Systèmes Sociaux (UMR MA 119) et le LABORatoire d'EXcellence Dispositif de Recherche Interdisciplinaire sur les Interactions Hommes-Milieus via l'Observatoire du Haut Vicdessos qui accueille des stagiaires.

La LP PDT s'appuie sur un bon réseau de partenaires au niveau régional, il s'agit principalement de collectivités territoriales, d'administrations ou d'établissements publics. L'internationalisation de cette formation consiste en des mobilités étudiantes entrantes, via le dispositif Campus France et le partenariat existant avec l'Aceste (Association Calédonienne d'Enseignement Scientifique, Technique et Économique) qui accompagne les étudiants calédoniens qui suivent la formation (quatre en dix ans). Les mobilités sortantes sont très rares et le sont à l'occasion de stages à l'étranger (un étudiant par promotion).

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique de la LP DPT est clairement exposée. On apprécie son équilibre entre des unités d'enseignement (UE) théoriques et interdisciplinaires (géographie, économie, sciences de gestion...), des UE techniques et méthodologiques (système d'information géographique, communication, gestion de projet) où certains modules sont mutualisés (20 heures de communication et la médiation) entre les deux parcours et des UE professionnalisantes (projets tutorés et stage en entreprise d'une durée minimale de 14 semaines).

L'accompagnement des étudiants à la définition de leur projet professionnel est réel tout au long du cursus, il mobilise classiquement les ressources de l'UT2J présentes notamment au sein du bureau d'aide à l'insertion professionnelle.

Les aménagements habituels pour faciliter l'accueil des publics spécifiques (étudiants handicapés, sportifs de haut niveau, salariés ...) et aux repreneurs d'études sont prévus. La licence professionnelle DPT est ouverte à la validation d'acquis de l'expérience et à la validation d'acquis professionnels.

L'utilisation des ressources numériques à des fins pédagogiques reste limitée et peu innovante. L'enseignement classique dans sa forme est peu novateur, à l'exception du recours à la pédagogie par objectif dans les projets tutorés et l'utilisation des outils de l'éducation populaire qui génèrent des apprentissages à travers la participation et la réalisation de productions concrètes.

La dimension internationale de cette formation, trop peu développée, se réduit à un simple encouragement à la recherche de stages à l'étranger. On déplore l'absence d'un enseignement de langues.

La fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) et le supplément au diplôme sont bien détaillés et précis en termes de compétences.

Pilotage

L'équipe pédagogique est diversifiée, quel que soit le parcours proposé par la formation, en alliant nombre de professionnels, qui assurent 40 % des heures enseignées au sein du parcours EDL et 30 % pour GAEMP, aux enseignants de l'UT2J (assurant respectivement 23 % et 30 % des cours) et à ceux d'organismes de formation et des structures professionnelles partenaires à la licence : l'Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole de Pamiers (EPLEFPA Pamiers) et l'Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole (EPLEFPA) de Vic-en-Bigorre-Hautes-Pyrénées. Ce qui constitue une bonne proportion dans le cadre d'une licence professionnelle. La formation est structurée classiquement puisqu'elle est co-dirigée par deux enseignantes-chercheuses : l'une ayant la responsabilité de la mention et du parcours EDL, l'autre étant à la tête du parcours GAEMP. Elles se réunissent au moins deux fois par an.

Il est fait référence dans le dossier à un conseil de perfectionnement sans indications précises quant à sa composition, ce qui ne nous permet pas de l'évaluer.

Les règles de délivrance des crédits ECTS et du diplôme sont conformes au dispositif réglementaire régissant les licences professionnelles (article 10 de l'arrêté du 17/11/1999).

Les modalités de recrutement sont classiques : jury sélectionnant les candidats. La mention intègre entre 35 et 40 étudiants par an en moyenne, répartis pour moitié dans chacun des deux parcours. Les profils des candidats sont également assez constants, avec une prédominance des titulaires d'un BTS (brevet de technicien supérieur) agricole, mais aussi des étudiants titulaires d'une deuxième année de licence de géographie ou de DUT (diplôme universitaire technologique) assez variés. La formation accueille chaque année cinq à dix étudiants en reprise d'études, ce qui est satisfaisant.

On regrette l'absence de dispositif d'aide à la réussite au sein de la formation, qui est toutefois partiellement compensée par la proximité du corps enseignant avec les étudiants due au faible nombre des effectifs par parcours.

L'évaluation de la formation à l'échelle des parcours par les étudiants est régulièrement faite et prise en compte par les responsables.

Résultats constatés

La LP DPT affiche des taux de réussite excellents, quel que soit le parcours suivi, avoisinant les 100 % des présents aux examens, sachant que 85 % des inscrits les passent. Le taux de 15 % d'abandon n'est toutefois pas à prendre à la légère et nécessitera d'adopter une réponse adéquate dans le futur.

En ce qui concerne le suivi des étudiants, la formation bénéficie certes des enquêtes réalisées par l'observatoire de la vie étudiante de l'UT2J mais aussi, d'un suivi interne approfondi qui est réalisé tous les 5 ans. Il en ressort un taux d'insertion en emploi à 30 mois peu satisfaisant pour une licence professionnelle à effectif réduit. Il est, pour le parcours EDL, de 71 % et de 75 % pour celui GAEMP, dans des emplois en contrat à durée indéterminée pour la moitié de ceux-ci et dans des profils correspondant bien aux cibles de la formation. *A contrario* on déplore un taux en poursuite d'études trop élevé pour un des parcours de cette LP (40 %).

Les effectifs sont constants au cours des deux dernières années à la hauteur de 40 apprenants mais le nombre des candidatures baisse.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Le dispositif de professionnalisation des étudiants.
- Le bon taux de réussite.
- L'évaluation permanente de la formation.

Principaux points faibles :

- Un taux de poursuite d'études dès l'obtention du diplôme trop élevé.
- L'absence d'un enseignement de langue.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La maquette de la licence est bien structurée, amenant progressivement les étudiants à se professionnaliser. Cette formation assure un bon équilibre entre son caractère universitaire et professionnalisant et a su nouer de bonnes relations avec son milieu socioprofessionnel qu'il conviendrait d'étendre. Il faudrait également ouvrir davantage la formation à l'international en introduisant un cours obligatoire de langue (anglais) dans sa maquette, comme l'envisagent les porteurs de la formation. On conseille aux porteurs de la formation de l'ouvrir à l'alternance, par exemple en apprentissage, ce qui apporterait aux étudiants une valeur ajoutée supplémentaire en termes d'acquisition des compétences de métier et améliorerait certainement leur employabilité.



LICENCE PROFESSIONNELLE E-COMMERCE ET MARKETING NUMÉRIQUE

Établissement : Université Toulouse - Jean Jaurès

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle *E-commerce et marketing numérique* vise à former des cadres intermédiaires dans les secteurs du commerce et du tourisme dans un contexte d'activité de vente en ligne. Elle propose un seul parcours, intitulé *Développement durable des territoires par l'e-commerce et l'e-tourisme*. Elle est dispensée depuis la rentrée universitaire 2016-2017 à l'Institut Supérieur du Tourisme de l'Hôtellerie et de l'Alimentation (ISTHIA) de l'Université Toulouse - Jean Jaurès sur le campus de Foix en formation initiale, en alternance et en formation continue.

ANALYSE

Finalité
<p>La finalité principale de cette LP est de donner la possibilité aux divers acteurs du secteur du tourisme de commercialiser des produits issus du territoire via les outils du e-commerce. Les objectifs de la formation tels qu'ils sont décrits apparaissent très divers et se situent à l'interface du tourisme, du marketing et de l'informatique. On note toutefois un décalage entre la nature disciplinaire, très liée au marketing, de la plupart de ces objectifs, et l'absence totale d'intervenants permanents enseignant cette discipline au sein de cette LP.</p> <p>Les emplois visés (webmaster, responsable e-commerce, chef de projet webmarketing) correspondent aux objectifs de la formation et aux attentes des entreprises, à condition toutefois de parvenir à davantage équilibrer les enseignements de manière à former des employés suffisamment polyvalents et pas seulement des webmasters.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La LP vise à former des professionnels polyvalents en alliant l'approche de développement territorial, le tourisme et l'e-commerce. Ce positionnement apparaît pertinent, surtout dans le contexte du département pyrénéen l'Ariège. Cependant, aucune analyse n'est faite sur les différences entre cette LP et la LP <i>NTIC appliquées au tourisme</i>, également proposée à l'ISTHIA sur le campus de Foix. Les intitulés des UE des deux licences semblent proches (Webmarketing, communication, e-tourisme, projets web, territoires touristiques) et les métiers visés sont approximativement les mêmes et les structures de pilotage commune.</p> <p>Le lien avec la recherche se fait notamment au travers du suivi du cycle annuel de conférences de recherche organisé par le CERTOP (Centre d'Etude et de Recherche Travail, Organisation, Pouvoir), Unité mixte de Recherche CNRS. L'absence d'enseignants-chercheurs en sciences de gestion est surprenante au vu des objectifs affichés et du positionnement de cette LP.</p>

La LP semble avoir noué des relations fortes avec les acteurs locaux du tourisme et du numérique qui fournissent des stages, des projets tutorés et des intervenants vacataires. Les étudiants participent au « *hackathon* » ce qui leur permet de mettre en pratique leurs connaissances en Internet.

Enfin, malgré la thématique de la LP, le tourisme, la LP n'a pas encore développé à ce jour une réelle ouverture internationale. Le dossier d'auto-évaluation mentionne toutefois que la LP a été retenue dans le programme européen Transversalis2 (POCTEFA) qui permet une coopération transfrontalière avec l'Espagne. Alors qu'une telle coopération paraît adaptée à la situation locale, le dossier n'est pas clair sur sa mise en œuvre.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est lisible avec, en plus des UE professionnelles, quatre unités d'enseignement (UE) au poids relativement équilibré et devant apporter des compétences en e-tourisme (UE1), en webmarketing (UE2), dans la maîtrise des outils informatiques (UE3) et en logistique et systèmes d'informations (UE4). On peut néanmoins s'interroger sur les volumes de crédits ECTS accordés au projet tutoré (20 crédits) par rapport à ceux accordés au stage en entreprise (10 crédits). La maquette des cours comporte 550 heures de cours, dont 74 heures mutualisées avec la LP *Nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) appliquées au tourisme*.

La formation peut être suivie en formation initiale, formation continue et en alternance. Le rythme de l'alternance est d'une semaine sur deux en entreprise.

Le projet tuteuré se décline en un projet commun et un projet individuel. Le projet tutoré commun est obligatoire pour les étudiants en formation initiale. Il s'agit de mener à bien une commande réelle d'une entreprise ou partenaire institutionnel, lors des semaines où les alternants sont en stage. La note pour le projet tutoré commun pour les alternants est remplacée par une note de stage. Le projet tutoré individuel est obligatoire pour tous les étudiants. Il s'agit de faire une étude, un cahier de charge, un outil technique etc. pour le compte d'une entreprise, de préférence en lien avec le stage. La logique de moduler le projet tutoré en fonction du public, en alternance ou en formation initiale, se comprend mais interroge sur la manière de noter l'étudiant pour le projet tutoré commun. Il importe de clairement scinder l'UE projet tutoré de l'UE stage pour être en conformité avec la réglementation en vigueur.

La LP est professionnalisante, grâce à diverses activités pédagogiques dont les projets tutorés, le stage ou l'alternance, une série de 8 à 10 conférences professionnelles et une visite en entreprise.

Par la nature même de la LP, la formation accorde une place importante aux outils numériques. Ainsi, au cours de leur scolarité, les étudiants doivent construire un site web entier, avec dispositif de vente, qui sera mis en ligne. Le projet tuteuré commun demande souvent qu'un espace web soit créé.

Les étudiants peuvent candidater pour une année de mobilité chez le partenaire TTUC à Kuala Lumpur, sans qu'il soit précisé si des mobilités sont effectives.

L'ISTHIA reçoit chaque année une vingtaine de candidatures pour la validation des acquis de l'expérience (VAE), sans que le dossier d'auto-évaluation ne précise dans quelle mesure la LP a été concernée par ce dispositif.

Pilotage

L'équipe pédagogique se compose de trois enseignants-chercheurs : un spécialisé en aménagement de l'espace et urbanisme, un en sciences économiques et un en géographie. Il n'y a donc aucun enseignant-chercheur en sciences de gestion ce qui constitue un point de faiblesse majeur de la formation. L'équipe est complétée par six enseignants du second degré, et de 12 vacataires professionnels qui apportent des compétences adaptées aux objectifs de la formation. Globalement, les heures se répartissent entre les professionnels réalisant 51 % des heures, les enseignants (28 %), les enseignants-chercheurs (12 %) et l'administratif (9 %). Cette répartition dénote un déséquilibre.

La LP est pilotée par un enseignant-chercheur, en poste à Toulouse, responsable de la mention. La façon dont la LP est pilotée est clairement établie dans le dossier d'autoévaluation. L'équipe pédagogique se réunit trois fois par an. Les étudiants se réunissent à la fin de chaque semestre pour évaluer le contenu de leur formation. Le dossier fournit néanmoins peu d'éléments tangibles sur le fonctionnement et résultats (compte rendu) de ces réunions. Il existe un conseil de perfectionnement qui associe enseignants, professionnels et étudiants mais en l'absence de compte-rendu il est difficile d'apprécier son bon fonctionnement. L'évaluation des enseignements par les étudiants repose apparemment sur une enquête de l'OVE (Observatoire de la Vie Etudiante) et sur une enquête réalisée par l'équipe pédagogique, mais aucune analyse n'est fournie des résultats de ces enquêtes.

Les examens sont organisés et exécutés selon des modalités classiques. Il existe un suivi de l'acquisition des compétences mais il n'est pas précisé les modalités de ce suivi et les outils mobilisés.

Les candidats sont sélectionnés sur dossiers et éventuellement après un oral.

Résultats constatés

Le nombre de candidatures n'est pas communiqué, mais il est mentionné que ce nombre est en augmentation. On peut néanmoins douter de l'attractivité de cette LP dans la mesure où 30 places sont offertes et que les effectifs réels tournent autour de 20 étudiants (la formation a ouvert en 2016 et le nombre d'inscrits est de 20, 23, 22 les trois premières années). La répartition entre le nombre d'alternants et le nombre d'étudiants en formation initiale n'est pas précisée. L'origine des étudiants inscrits (titulaires de BTS, DUT, L2) n'est pas précisée non plus. Si l'on tient compte des étudiants présents à tous les examens (19 en 2016-2017, 22 en 2017-2018), le taux de réussite atteint les 100 %.

Concernant l'insertion professionnelle, la formation est trop récente pour bénéficier des enquêtes de l'observatoire de la vie étudiante. Les données d'une enquête menée par le responsable du parcours montrent un taux d'emploi à 12 mois de 55 % pour la promotion 2016-2017, avec un taux de poursuite d'études qui s'établit à 45 %, ce qui est anormalement élevé pour une LP. Le taux d'insertion professionnelle à 6 mois de la promotion 2017-2018 est de 79 % ce qui est bon, avec un taux de poursuite d'études à 17 %.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Un positionnement pertinent dans le contexte économique du département de l'Ariège
- Des mutualisations de cours avec la LP *NTIC appliquées au tourisme*
- Un bon taux de réussite

Principaux points faibles :

- Un dossier lacunaire (modalités précises du suivi des compétences, des évaluations des enseignements par les étudiants...)
- Une absence d'enseignants-chercheurs en sciences de gestion et une équipe pédagogique déséquilibrée
- Une absence de dissociation claire entre le projet tuteuré et le stage

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence professionnelle *E-commerce et marketing numérique* a toute sa place dans l'environnement socio-économique de l'Ariège et la LP bénéficie d'excellents partenaires professionnels et institutionnels.

On regrette cependant que le dossier d'auto-évaluation, pourtant précis sur certains éléments, soit imprécis sur des données essentielles pour pouvoir évaluer correctement la LP, comme les modalités précises du suivi des compétences, les modalités et les résultats de l'évaluation des enseignements par les étudiants, le nombre de candidatures déposées, les critères de sélection, l'origine des inscrits en termes de diplôme bac+2, le nombre d'étudiants en alternance...

Néanmoins, si l'Université souhaite maintenir au sein de son offre de formation cette LP, il importe que la composition de son équipe pédagogique soit revue et tout particulièrement que des enseignants-chercheurs en sciences de gestion interviennent de manière significative.

Afin de se conformer avec le cadre national des licences professionnelles, il faut aussi plus clairement dissocier le projet tuteuré du mémoire de stage/alternance.



LICENCE PROFESSIONNELLE GUIDE-CONFÉRENCIER

Établissement : Université Toulouse - Jean Jaurès

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) mention *Guide-conférencier* de l'Université Toulouse Jean Jaurès est une formation en une année après Bac+2. Elle est associée à l'Institut Supérieur du Tourisme, de l'Hôtellerie et de l'Alimentation (ISTHIA) de l'Université Toulouse Jean Jaurès. Elle a pour objectif de former des guides-conférenciers en respectant les contenus attendus dans le cadre de l'arrêté du 9 novembre 2011 modifié qui fixe les compétences à acquérir pour obtenir la carte professionnelle de guide-conférencier. L'obtention de cette carte est l'objectif principal de la formation. Elle est accessible en formation initiale, en formation continue et en alternance. Cette licence comporte une vingtaine de places. Elle comprend 550 heures d'enseignement (hors stage) dont 150 heures pour le projet tutoré. Les enseignements sont dispensés sur le campus de Foix (09, Ariège).

ANALYSE

Finalité
La finalité de cette licence est clairement définie en accord avec l'arrêté de 2011. L'objectif affiché de cette licence professionnelle est l'acquisition de la carte professionnelle de guide-conférencier. Les connaissances et compétences attendues sont clairement exposées. Les contenus dispensés sont bien cohérents avec la finalité de la mention ainsi que le prouve le supplément au diplôme et la fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) joints au dossier d'autoévaluation. Ces enseignements sont à la fois théoriques et pratiques. On note la pratique obligatoire et approfondie de l'anglais, mais étant donné les métiers visés on regrette que la pratique d'une seconde langue étrangère ne soit qu'optionnelle. Il convient de souligner que le socle des connaissances enseigné est vaste puisqu'il prend en compte le patrimoine artistique, scientifique, technique et géographique. Compte tenu de son rattachement institutionnel (ISTHIA), il s'attache également à l'art culinaire et aux questions de développement durable des territoires.
Positionnement dans l'environnement
Cette licence professionnelle s'intègre dans l'offre de formation de l'ISTHIA et dans le champ de formations <i>Sciences humaines et sociales</i> de l'Université Toulouse Jean Jaurès car des étudiants titulaires d'une licence en histoire, en histoire de l'art (voire en première ou deuxième année de master), de licences en langue étrangère de cette université intègrent la formation tout comme des titulaires d'un brevet de technicien supérieur (BTS) en <u>tourisme de la région Occitanie</u> . On note aussi la présence d'étudiants venant d'autres universités françaises ou

étrangères. La formation s'intègre également dans son environnement socio-professionnel car elle accueille des étudiants en reprise d'études et en alternance. Le positionnement est de qualité. Cette LP répond donc à un réel besoin régional, souligné par la présence de nombreux professionnels du secteur et de la région en tant qu'intervenants, et ne souffre pas de concurrence directe. En Occitanie, seule l'université de Perpignan propose la formation de guide-conférencier. Les responsables ont noué des partenariats au niveau régional. Des liens existent également avec différents acteurs du monde socio-professionnel, institutionnels et privés. La présence d'intervenants professionnels dans la formation (guides-conférenciers, journalistes, avocats, directeurs d'offices de tourisme) donne sa dimension professionnelle à la licence. La formation étant proposée en contrat de professionnalisation, des liens se nouent avec des entreprises et la rendent visible auprès des opérateurs de compétences (OPCO). Cette visibilité est un des atouts de la formation.

Il existe également des liens avec la recherche car les enseignants-chercheurs de cette formation sont rattachés au Centre d'Étude et de Recherche Travail, Organisation, Pouvoir (CERTOP) qui est une unité mixte de recherche rattachée au Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS UMR 5044). Certaines des recherches menées par les enseignants viennent donc alimenter le contenu des enseignements, notamment sur les nouvelles formes du tourisme prenant en compte l'écologie, les cultures alimentaires (tourisme œnogastronomique) et le développement durable des territoires. Les étudiants bénéficient ainsi de l'apport de la recherche la plus récente. En outre, les étudiants sont invités à suivre le cycle annuel de conférences de recherche organisé par le CERTOP. Cette donnée est une spécificité de la formation. Les liens à l'international sont limités mais des soutiens à la mobilité étudiante (pour les stages, notamment) existent par l'intermédiaire de l'Université Toulouse Jean Jaurès (Erasmus), des bourses de la région Occitanie ou encore celles de l'ISTHIA (d'un montant de 700 euros).

Organisation pédagogique

La formation dispense un enseignement à la fois académique et professionnel. L'organisation pédagogique est lisible avec un premier semestre plus théorique et méthodologique et un second semestre plus pratique avec des mises en situation professionnelles (projet tutoré individuel et collectif et stage). Les étudiants acquièrent des savoirs en histoire des civilisations, en histoire de l'art, en histoire de la littérature, etc. Le numérique occupe une place réelle dans l'enseignement, notamment au travers de l'omniprésence d'un environnement numérique de travail et de la dématérialisation des supports de cours. Les cours se font uniquement en présentiel mais ils ont lieu une semaine sur deux afin de s'adapter aux contraintes d'une formation en alternance. Le processus de validation d'acquis de l'expérience (VAE) existe et est piloté par l'ISTHIA qui a mis en place un service et des référents en liaison avec le service commun de la formation continue de l'Université Toulouse Jean Jaurès.

L'organisation des études respecte l'arrêté de 2011 avec de réelles mises en situation professionnelle. Il est donc prévu dans la maquette un stage long de 12 semaines à effectuer au niveau régional, national ou international. Celui-ci a lieu entre mai et septembre afin de tenir compte des besoins économiques. Le choix du stage fait l'objet d'une concertation avec le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle de l'université, le coordonnateur des stages à l'ISTHIA, les responsables de formation et l'équipe pédagogique. Au niveau régional, les liens de l'ISTHIA avec le milieu socio-professionnel facilitent l'obtention de stages, autre atout de cette LP. L'organisation de ce stage long est au centre de la formation. Sa validation est nécessaire à l'obtention du diplôme. Le suivi est assuré par les deux responsables de la formation qui vérifient le déroulement et sa validité grâce à l'attestation fournie par la structure d'accueil (grille d'évaluation) et par une présentation orale de l'étudiant. D'autres mises en situation professionnelles sont intégrées comme le demande l'arrêté de 2011. Par ailleurs, les étudiants doivent monter un projet (encadré par professionnel et faisant l'objet d'une convention) qui consiste à trouver une commande réelle d'une entreprise ou d'une institution dans le secteur du tourisme et de la culture, à en assurer le montage et sa mise en œuvre pratique. Le projet tutoré individuel consiste, semble-t-il, en la mise en place d'une activité de guidage, de construction de circuits ou de médiation culturelle. Les étudiants sont sensibilisés à l'intégrité scientifique.

Enfin, deux langues étrangères sont disponibles à l'apprentissage pour les étudiants, de même que la possibilité de valider des crédits dans des cursus à l'étranger.

Pilotage

L'équipe pédagogique est structurée et forte. Elle est composée de quatre enseignants-chercheurs (dont un professeur (PR), de dix enseignants (professeurs agrégés de l'enseignement du second degré et professeurs certifiés affectés dans l'enseignement supérieur -PRAG/PRCE) et d'un enseignant associé ou invité (PAST). Les autres intervenants sont des professionnels et représentent 46 % de l'équipe pédagogique. Leur profil est en adéquation avec la finalité de la formation. Ils ont la charge des projets tutorés individuels et collectifs ainsi que

des enseignements « pratiques ». La responsabilité pédagogique est assurée par un PRCE en relation avec le chargé des études de l'ISTHIA et d'un intervenant professionnel.

L'équipe pédagogique se réunit trois fois par an (à la rentrée et à la fin de chaque semestre) et deux réunions avec les étudiants pour l'évaluation des enseignements sont également organisées. Il ne semble pas exister de conseil de perfectionnement propre à la mention. Celui-ci semble intégré au conseil de perfectionnement de l'ISTHIA dans le cadre de sa commission formation. Malheureusement, on ne dispose d'aucun compte rendu. Les étudiants semblent associés à la formation par leurs délégués mais il n'est nulle part fait mention d'une grille d'évaluation des enseignements. Compte tenu d'un effectif restreint, on peut supposer que l'équipe pédagogique peut offrir un suivi personnalisé et individualisé.

Un livret de l'étudiant récapitulant toutes les informations sur les cours, etc. est disponible. Les modalités de contrôle des connaissances sont explicitées par affichage selon la réglementation en vigueur à l'Université Toulouse Jean Jaurès et à l'ISTHIA. Le jury, présidé par le chargé des études de l'ISTHIA, effectue le suivi-bilan des étudiants mais on ignore sa composition exacte. Le supplément au diplôme fourni est précis et donne les indications sur l'organisation des études, les exigences du programme, les compétences, etc. Les modalités de recrutement des étudiants sont clairement définies dans le dossier.

L'acquisition de compétences est vérifiée notamment par des projets collectifs menés dans des conditions professionnelles mais encadrés par des enseignants.

Résultats constatés

Les effectifs sont volontairement limités à une vingtaine d'étudiants, ce qui doit permettre un suivi individualisé en particulier pour les projets tutorés et les stages. Le taux de réussite des étudiants présents aux examens est de 100 % avec un taux de présence entre 80 et 96 %. Selon les enquêtes menées par l'Observatoire de la Vie Étudiante (avec un taux de réponse supérieur à 80 %), l'insertion professionnelle est conforme à la finalité de la LP, puisque son taux est correct avec plus de 68 % des étudiants qui sont en emploi à 30 mois (promotions de 2013 à 2015). Comme très souvent dans cette profession, le travail en contrat de durée déterminée (CDD) est fréquent (plus de 50 %). Quatorze pour cent des étudiants ont choisi de poursuivre leurs études, ce qui reste raisonnable. La formation est, semble-t-il, attractive. Toutefois, le dossier ne donne pas d'indication chiffrée sur le nombre de candidatures.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- La bonne adéquation entre les contenus des enseignements, projets tutorés et suivis de stages qui apporte une très bonne connaissance du métier.
- L'existence de liens très forts avec le monde professionnel qui donne une visibilité à la formation.
- La présence de contenus innovants (cultures culinaires locales, développement durable, pratiques du numérique, etc.) en adéquation avec les demandes des publics.

Principaux points faibles :

- L'insertion professionnelle des étudiants insuffisamment documentée qualitativement.
- La présence d'une seule langue obligatoire dans la formation.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence professionnelle mention *Guide-conférencier* de l'Université Toulouse Jean Jaurès répond parfaitement aux exigences de la profession visée. Les connaissances scientifiques enseignées correspondent aux attentes de la profession. L'équipe pédagogique est consciente des points à améliorer et les propositions mentionnées dans le dossier (scinder en deux la formation pour les étudiants en alternance, mettre en place une formation en contrat

d'apprentissage afin de renforcer la visibilité de la formation) sont des pistes intéressantes. Il conviendrait cependant de ne pas négliger l'enseignement des langues : la pratique de deux langues semble nécessaire dans ce type de métier. Il serait également souhaitable de maintenir la vigilance en regard de l'évolution de la profession.



LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE L'ANIMATION SOCIALE, SOCIO-ÉDUCATIVE ET SOCIOCULTURELLE

Établissement : Université Toulouse – Jean Jaurès

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socioculturelle* de l'Université Toulouse – Jean Jaurès (UT2J) est une formation professionnalisante en un an ayant pour objectif de préparer les étudiants à devenir de futurs responsables de dispositifs ou de structures dans les champs du social, du culturel, du tourisme et du sport. Elle se présente comme une LP classique, organisée en enseignements académiques, principalement dispensés par des enseignants-chercheurs en sciences de l'éducation, interventions de professionnels et stages. Délivrée en présentiel uniquement, la formation accorde une grande place au stage individuel (300 heures et 12 crédits ECTS) et au projet tutoré (150 heures et 10 ECTS). Les enseignements ont lieu sur le campus du Mirail à raison de une à deux semaines par mois, au cours de l'année universitaire, lorsque les étudiants ne sont pas en stage.

ANALYSE

Finalité

Les compétences visées sont clairement exposées dans le dossier ; elles sont déclinées dans les différentes unités d'enseignement (UE) et correspondent parfaitement à ce que l'on peut attendre de futurs responsables œuvrant dans les domaines de l'animation. L'équilibre est respecté entre les enseignements académiques et les interventions professionnelles, même si la formation par la recherche sur laquelle l'équipe pédagogique met l'accent gagnerait à être mieux adaptée aux objectifs d'étudiants en LP (dont très peu voire aucun ne poursuit en master). Les débouchés sont clairement décrits. La définition et la découverte de ce que recouvre l'animation dans les différents champs couverts par le diplôme (social, culture, tourisme et sport) pourraient être davantage accentuées : le stage individuel comme les rencontres avec des professionnels permettent certes de découvrir un champ mais un cours présentant un panorama des possibilités offertes par le diplôme, la diversité des champs et leur évolution, donnerait aux étudiants une vue comparative des différents domaines d'intervention possible.

Positionnement dans l'environnement

La formation correspond aux attendus d'une LP et ressemble aux LP identiques au niveau national. Elle s'inscrit très logiquement dans l'offre de formation du département des sciences de l'éducation et de la formation de l'UT2J, qui propose également une licence et un master *Sciences de l'éducation*.

La LP s'appuie sur l'unité mixte de recherche (UMR) Éducation, formation, travail, savoir (EFTS) qui regroupe nombre d'enseignants-chercheurs en sciences de l'éducation, très présents dans la formation et dans l'accompagnement des travaux de mémoire. Elle bénéficie également d'interventions de professionnels représentant une diversité de secteurs d'emploi potentiel.

Si cette formation est reconnue par les structures partenaires de la région, associations comme collectivités, on peut regretter que la dimension internationale ne soit pas présente, alors que l'investissement de certains enseignants dans le Réseau international de l'animation (RIA) serait de nature à y contribuer.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est clairement exposée ; elle est caractéristique d'une formation par compétences, que les intitulés de la plupart des unités d'enseignement (UE) reprennent. Une grande part est laissée à la formation professionnalisante, par le biais des stages individuels et des projets tutorés, ce qui est adapté à son caractère professionnel. Le contenu des cours est lisible. L'accent est mis sur les méthodologies professionnelles (poser un diagnostic, conduire un projet) mais aussi beaucoup, sur les méthodologies académiques (élaborer un mémoire). Des éléments plus spécialisés sur les champs de débouchés de la LP seraient toutefois bienvenus, tout comme des mesures d'aide à l'insertion, peu présentes.

Par ailleurs, le dossier indique la mise en œuvre de pédagogies de l'éducation populaire, apports pertinents que la maquette laisse cependant peu entrevoir. La mobilisation des outils numériques reste assez traditionnelle (accès à des ressources) et ne mobilise pas d'outils particulièrement innovant.

La formation ne s'est pas encore développée sur le plan international. L'apprentissage d'une langue étrangère obligatoire en LP, devra y être intégré. Ces compétences s'avéreront utiles pour travailler dans les champs du social et du tourisme notamment.

Pilotage

L'équipe pédagogique, composée d'enseignants-chercheurs et de professionnels des secteurs de prédilection de la licence, est équilibrée. Les intervenants extérieurs viennent de champs et de structures variées, ce qui permet une bonne représentation des débouchés de la licence. Leurs interventions représentent 35 % du volume total de la formation. L'équipe pédagogique se réunit régulièrement et le conseil de perfectionnement, qui se réunit deux fois par an, permet de discuter avec des représentants étudiants du fonctionnement de la formation et de procéder à des ajustements, notamment en ce qui concerne les interventions pédagogiques et les recrutements. Des dispositifs d'aide et d'accompagnement pédagogique sont mis en place afin de répondre à des besoins, notamment de rédaction du mémoire. Il n'est rien dit en revanche sur l'évaluation des enseignements par les étudiants, ce que l'on peut regretter comme on peut regretter que l'insatisfaction des étudiants sur les mesures d'aide à l'insertion mises en œuvre dans leur formation ne semble pas prise en compte.

Résultats constatés

La formation a une capacité de 25 places et le nombre croissant de candidatures (78 en 2015, 101 en 2018) témoigne de son attractivité. La forte présence d'étudiants en reprise d'études (50 %) montre que la LP est bien positionnée en tant que formation professionnelle. La légère augmentation des effectifs ces deux dernières années est due à la présence de redoublants. Si le taux de réussite est de 100 % sur les présents, il chute à 74 %

en 2017 et à 60 % en 2018 sur les inscrits, car une part non négligeable des étudiants (10 en 2018), dont beaucoup en reprise d'études, ne passent pas tous leurs examens. Il serait intéressant de savoir si les raisons de cette présence partielle sont uniquement conjoncturelles et si non, de proposer des moyens pour y remédier. Le taux d'insertion professionnelle, d'environ 80 %, est satisfaisant, même si peu de diplômés débutent dans un emploi de type cadre. Deux à trois étudiants poursuivent chaque année leurs études.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Maquette lisible et pensée par compétences.
- Fort adossement à la recherche.
- Bonne implantation dans le tissu économique, institutionnel et économique local.

Principaux points faibles :

- Nombre conséquent d'étudiants ne passant pas tous les examens.
- Faible présence d'enseignements spécialisés sur les champs de débouchés de la LP, en dehors des stages individuels et de l'intervention ponctuelle des professionnels.
- Faible mobilisation d'innovations pédagogiques.
- Absence de dimension internationale.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La LP *Métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socioculturelle* de l'Université Toulouse - Jean Jaurès est une licence professionnelle classique dont la conception est globalement adaptée aux attendus de ce type de formation. Les liens avec les acteurs et les organisations sociales, économiques et politiques locales montrent une réelle implantation sur le territoire. La formation gagnerait toutefois à développer des méthodes pédagogiques plus en lien avec les méthodes innovantes développées dans certains champs auxquels se destinent les étudiants et, tout en continuant à être en prise avec l'évolution du monde de l'animation, à introduire des enseignements spécialisés sur ces champs, afin que les étudiants en aient une connaissance plus approfondie. Elle gagnerait également à développer un accompagnement plus personnalisé de ses étudiants afin de réduire le taux d'absentéisme aux examens.



LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DES ADMINISTRATIONS ET DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Établissement : Université de Toulouse – Jean Jaurès

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Métiers des administrations et collectivités territoriales* de l'Université de Toulouse Jean Jaurès - UTJ a pour vocation de former des étudiants aux fonctions d'encadrement relevant de la filière administrative au sein des collectivités territoriales et établissements publics territoriaux. Dans ce cadre, elle prépare les étudiants aux concours de la fonction publique territoriale (rédacteur). Elle est particulièrement attractive pour les étudiants titulaires de BTS et de DUT. Elle peut être suivie en formation initiale ou en formation continue. Cette formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences, Espaces, Sociétés, Département Sciences Économiques et Gestion.

ANALYSE

Finalité

Les objectifs de la LP *Métiers des administrations et collectivités territoriales* (MAT) sont très clairement définis et le contenu de la formation semble en adéquation avec ces derniers. Le programme, qui s'articule autour d'apports théoriques et académiques, est clairement en lien avec les besoins et les problématiques rencontrées par les organisations spécifiques (publiques) auxquelles se destinent les étudiants. Elle vise à développer des compétences techniques et professionnelles comme le management d'une équipe ou la gestion administrative d'un établissement.

Les emplois visés sont en cohérence avec les objectifs annoncés de la formation et correspondent à un niveau attendu en fin de LP (rédacteur) même s'il correspond plus à un niveau « assistant » que directeur, même dans des petites et moyennes collectivités. D'autre part, la LP semble s'être adaptée, dans le temps, aux évolutions des collectivités territoriales. La formation permet aux diplômés d'exercer des fonctions d'encadrement relevant de la filière administrative au sein des collectivités territoriales et établissements publics territoriaux (comme assistant de gestion financière et budgétaire, responsable des ressources humaines par exemple).

Positionnement dans l'environnement

La LP est organisée en collaboration avec le Centre de Gestion de Haute Garonne et le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT 31), ce qui montre son ancrage territorial et son importance. Une offre concurrente est identifiée à Clermont Ferrand, Bordeaux et Perpignan (à Mende) sans que cela ne remette en cause l'attractivité de la LP et sa place au sein de l'offre de formation du champ.

La licence répond à des problématiques nationales mais aussi locales de management et pilotage dans les collectivités territoriales, ce qui apparaît clairement avec les partenaires divers et nombreux : Centre de Gestion, Le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT), Toulouse Métropole, Agence Technique Départementale de la Haute-Garonne (ATD31), Conseil départemental et Conseil Régional Occitanie. Pour autant, si ces partenariats sont indiqués, rien n'est précisé quant à leur contenu, formalisme et donc pérennité.

L'adossement à la recherche se fait à travers l'intervention des enseignants-chercheurs au sein de la LP mais aussi de professionnels qui participent à des programmes de recherches-actions. Il est à regretter le manque de détails quant à ces recherches et à leurs impacts sur les contenus de la formation.

La formation ne comporte pas de partenariat à l'international.

Organisation pédagogique

La LP peut être suivie en formation initiale classique ou en en alternance (24 semaines de formation et 16 à 17 semaines de stage en collectivité sur un rythme d'alternance de deux semaines / deux semaines). En outre, la formation accueille aussi des stagiaires de la formation continue (quatre). La formation est ouverte à la VAE (validation des acquis de l'expérience) mais les chiffres ne sont pas communiqués précisément sur la période.

La dimension professionnalisante de la formation se fait par le biais du rythme alterné entre les enseignements et les périodes dans une organisation publique permettant une réflexivité entre enseignement et pratiques professionnelles. Par ailleurs, l'unité d'enseignement (UE) « Outils d'aide à l'intégration professionnelle » apporte des compétences nécessaires pour une bonne insertion mais aussi pour la préparation du concours public de rédacteur (gestion de projet, rédaction administrative, gestion de portfolio par exemple). Il existe bien un projet tutoré encadré sans qu'il ne soit précisé les sujets habituels, les modalités de réalisation concrète, les modalités d'encadrement ou le contenu des rendus en lien avec le projet. On note l'existence d'une UE dédiée à la connaissance du « monde territorial » qui permet aux étudiants de mieux appréhender cet univers spécifique dans le milieu professionnel, et les exigences et contraintes qui lui sont liées.

L'enseignement de l'anglais a été retiré de l'architecture de la LP ce qui n'est pas conforme à la réglementation en vigueur (la présence sous forme d'option n'est pas suffisante) et doit être réintégré, l'apprentissage d'une langue étrangère est utile pour une carrière professionnelle qui peut ne pas se limiter au seul environnement public auquel se destinent, dans un premier temps au moins, les diplômés de cette LP. Le niveau de compétence linguistique doit également faire l'objet d'une validation par exemple sous la forme d'une certification du type TOEIC (test of English for international communication).

Le numérique est présent au sein de cette formation avec la mise à disposition d'un ENT (espace numérique de travail), l'apprentissage en cours de MS PROJECT, d'un logiciel de comptabilité et de gestion de la paie, les outils bureautiques.

Aucune information sur l'éthique n'est particulièrement donnée, alors qu'on pourrait s'y attendre s'agissant d'une LP spécialisée dans le domaine public local et qu'il s'agit d'un sujet d'actualité depuis les dernières élections présidentielles.

Pilotage

La formation s'appuie sur six enseignants-chercheurs, huit enseignants et 25 intervenants extérieurs qui assurent 57 % des heures de formation. Le tableau de l'équipe pédagogique est très clair et montre une forte professionnalisation de la formation. Les professionnels sont choisis non seulement pour leurs compétences techniques (RH, etc.) mais aussi pour leurs fonctions élevées au sein des organisations de rattachement (DGS, Directeur, etc.). C'est un enseignant qui pilote la formation.

Les modalités de pilotage sont claires. Le responsable pédagogique s'appuie sur un conseil de perfectionnement qui se réunit deux fois par an, il est composé de trois intervenants universitaires (en plus des deux responsables de la licence), deux professionnels intervenant sur la LP, trois anciens étudiants (en poste en collectivités), deux étudiants en cours de formation, ainsi que des responsables administratives de la LP. Les

comptes rendus de ce conseil ne sont pas fournis. Si la composition est clairement donnée, pour autant il n'est fait aucune mention des éléments clés ressortis sur les dernières années ni des actions précises mises en œuvre pour améliorer la formation, en lien avec les préconisations issues de ce conseil. La formation est évaluée par les étudiants grâce à une enquête satisfaction (68,5 % de répondants en 2015-2016). Il n'est pas clair que chaque enseignement fasse également une évaluation par les étudiants à la fin de chaque semestre ou a minima annuellement.

L'évaluation des connaissances et des compétences est clairement exposée aux étudiants. Par contre, il n'est pas précisé de manière claire les modalités de suivi de l'acquisition des compétences qui sont énumérées dans les finalités. Le dossier ne fait également pas mention de dispositif mis en place pour les publics particuliers.

Les modalités de recrutement et de sélection ne sont pas clairement exposées.

Résultats constatés

Chaque année la licence professionnelle accueille une vingtaine d'étudiants sans évolution notable. Le taux de sélection des dossiers est en moyenne de 20 % entre 2015 et 2018.

Le taux de réussite des étudiants est de 100 % en 2016-2017 et 95 % en 2017-2018.

Les enquêtes de l'observatoire de la vie étudiante sont bien structurées et présentées. Elles montrent une bonne intégration des étudiants dans le milieu professionnel. Un suivi de l'insertion professionnelle est réalisé chaque année (6 mois après diplomation et 30 mois). Le taux d'insertion à 6 mois avoisine les 80 % en moyenne entre 2011 et 2015 et 100 % après 30 mois (95 % pour 2013-2014 et sinon 100 % de 2012 à 2015).

53 % des diplômés sont désormais fonctionnaires, sans qu'un taux réel de réussite au concours ne soit donné alors qu'il apparaît comme une des finalités de la formation. Les postes occupés sont en adéquation avec les finalités poursuivies par la formation et le niveau de rémunération correspond à un niveau de cadre intermédiaire dans la fonction publique territoriale. Enfin, il n'y a pas d'association des *alumni* alors que leur rôle peut être déterminant pour l'intégration des stagiaires. Pour autant, un effort est fait pour garder le contact avec des *alumni* par le biais du conseil de perfectionnement.

Le taux de poursuite d'étude est de 23 % en 2015-2016, 17 % en 2016-2017 et 9 % en 2017-2018, ce qui est un niveau acceptable.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une formation avec un rythme d'alternance satisfaisant
- Une présence forte et active des professionnels
- Une très bonne insertion professionnelle des diplômés
- Des partenariats forts avec l'ensemble des acteurs publics dans l'environnement

Principaux points faibles :

- Une absence d'enseignement de langue étrangère
- Une absence d'information sur le rôle effectif du conseil de perfectionnement
- Une absence de suivi de l'acquisition des compétences

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence professionnelle (LP) *Métiers des administrations et collectivités territoriales* est une formation en adéquation avec les besoins et les enjeux des collectivités territoriales. Elle forme, en accord avec de nombreux partenaires présents sur le territoire, les futurs agents et chargés de missions des collectivités et établissements

publics locaux. Le taux d'insertion professionnelle est un marqueur fort de son adéquation avec les besoins locaux et nationaux. Le rythme d'alternance de cette formation ainsi que les enseignements académiques et professionnels sont en adéquation avec les attentes d'une licence professionnelle et une insertion professionnelle réussie.

Néanmoins, certains points doivent être revus en particulier la place des enseignements de langue ou en langue étrangère afin de garantir aux diplômés une ouverture internationale et être en conformité avec la réglementation en vigueur. Le développement des mobilités sortantes pourrait aussi être étudiée.

Il importe de s'assurer que le conseil de perfectionnement a un rôle actif dans le dispositif d'amélioration continue de la formation et que les recommandations issues de ce conseil sont correctement mises en œuvre. Il pourrait en particulier être associé pour définir les modalités du suivi de l'acquisition des compétences qui, en l'état, doivent être plus formalisées, par exemple par le biais d'un portefeuille des emplois et des compétences.

Enfin, de manière plus générale, la formalisation d'un réseau d'*alumni* pourrait être un plus, notamment pour une formation où le stage et le projet tutoré revêtent un caractère important et permettrait d'avoir également de meilleurs taux de retour sur les enquêtes menées. A ce sujet les données pourraient être précisées spécifiquement en ce qui concerne le taux de réussite aux concours administratifs en lien avec la formation.



LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DU COMMERCE INTERNATIONAL

Établissement : Université Toulouse - Jean Jaurès

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Métiers du commerce international* vise à former des cadres intermédiaires dans les métiers de la négociation et de la gestion des échanges internationaux. Elle est dispensée au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) Langues, Littératures et Civilisations Étrangères (LLCE) de l'Université Toulouse - Jean Jaurès, en partenariat avec le lycée Ozenne, en formation initiale et en formation continue. La LP a ouvert en 2016.

ANALYSE

Finalité
<p>La LP <i>Métiers du commerce international</i> se présente comme une formation pluridisciplinaire basée sur la maîtrise de deux langues étrangères, l'anglais et l'espagnol, et l'acquisition des fondements de disciplines, telles que la négociation, la vente, les achats, les études de marché et les techniques du commerce international.</p> <p>Les objectifs de la formation sont clairement exposés et répondent à une demande du monde socioéconomique de la région Occitanie. Les emplois visés (cadre intermédiaire en import/export, assistant au responsable de zone export, commercial import/export) correspondent bien aux objectifs de la formation et à une insertion de niveau LP. Il y a donc une cohérence entre les objectifs visés, la maquette des cours et les débouchés réels.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La LP permet de former des cadres intermédiaires et des commerciaux des services import/export. Ce positionnement est similaire à celui retenu par d'autres formations dans la région.</p> <p>Le lien avec la recherche apparaît limité. Deux enseignants-chercheurs (un en sciences de gestion et un en espagnol), interviennent dans la formation et l'UE Etudes et Prospection aborde les techniques de collecte et de traitement d'information. En revanche, les projets tutorés qui sont l'occasion de traiter de problématiques de gestion et d'y apporter un éclairage scientifique, ne semblent pas mobiliser d'outils méthodologiques issus d'une démarche scientifique.</p> <p>La LP a noué des relations fortes avec le monde socioéconomique, comme la CCI Midi-Pyrénées, les Conseillers au Commerce Extérieur de la France et diverses entreprises locales. Ces acteurs fournissent des stages et missions ponctuelles et participent à la formation (vacataires, réunions de pilotage).</p>

Enfin, l'ouverture internationale est une dimension centrale du fonctionnement de la LP, notamment au niveau des stages qui sont réalisés pour moitié à l'étranger, et la place importante des cours de langues étrangères (75 heures d'anglais et 70 heures d'espagnol).

Organisation pédagogique

La formation se déroule quatre jours par semaine sur le campus de l'Université Toulouse 2 Jean Jaurès, et un jour par semaine au lycée Ozenne, partenaire de la formation. Les avis des étudiants de la LP, exprimés lors du dernier conseil de perfectionnement, semblent très mitigés sur cette journée passée au sein du lycée.

La maquette pédagogique est structurée en quatre unités d'enseignement (UE) : La prospection des marchés étrangers, les langues vivantes, les techniques du commerce international et l'internationalisation des entreprises régionales. La dimension digitale et d'une manière générale l'impact du numérique sur les métiers est insuffisante.

La LP est clairement une formation professionnalisante, notamment grâce au projet tutoré et au rapport de stage. Leurs modalités d'organisation sont clairement décrites, mais le dossier laisse transparaître des soucis d'organisation (accès difficiles aux ordinateurs et logiciels) pour les projets tutorés.

Les dispositifs d'aide à la réussite, comme les usages des outils numériques sont classiques. La dimension internationale est très présente, notamment via la possibilité de stages à l'étranger.

Des demandes de VAE (validation des acquis de l'expérience) sont régulièrement déposées et une étudiante est actuellement suivie pour cette LP. Aucune information n'est communiquée sur les modalités d'accueil des publics particuliers (sportifs de haut niveau, handicapés...).

Pilotage

L'équipe pédagogique est composée de deux enseignants-chercheurs (un en sciences de gestion et un espagnol) assurant 21 % des enseignements, d'enseignants du secondaire assurant 55 % des enseignements et de professionnels assurant 24 % des enseignements. Ces éléments montrent un déséquilibre au sein de l'équipe pédagogique avec trop peu de professionnels (seuil de 25 % non atteint) et trop peu d'heures assumées par des enseignants-chercheurs en gestion, discipline au cœur de la spécialité de la LP.

La LP est pilotée par deux enseignants du second degré, l'un rattaché au département LEA (Langues Étrangères Appliquées) de l'Université Toulouse - Jean Jaurès, l'autre au lycée Ozenne. La façon dont la LP est pilotée est clairement établie dans le dossier d'autoévaluation. On note toutefois un manque de cohésion de l'équipe pédagogique et, en filigrane, un fossé qui sépare les enseignants de LEA et ceux du lycée Ozenne. Par ailleurs, il est surprenant que le co-responsable « LEA » de la LP n'assure que quatre heures de projet tutoré et qu'il ne soit responsable d'aucune UE. *A contrario*, la co-responsable « Ozenne » est responsable de quatre cours sur neuf. On peut donc s'interroger sur l'équilibre entre les deux partenaires de cette LP.

Les réunions de l'équipe pédagogique apparaissent peu nombreuses, des réunions ayant plutôt lieu au niveau des UE ce qui est surprenant. Le conseil de perfectionnement, qui semble jouer parfaitement son rôle, se réunit une fois par an et comprend des représentants des étudiants et des représentants du monde socioéconomique. Le compte-rendu du dernier conseil de perfectionnement permet d'éclairer les points forts et les points critiques de la LP ainsi que les solutions envisagées. L'évaluation des enseignements par les étudiants n'est pas formalisée (elle est organisée, ou pas, par chaque enseignant) et aucune analyse n'est fournie de ses résultats.

Les modalités de contrôle des connaissances et le fonctionnement des jurys sont classiques. Aucune information n'est communiquée sur la mise en place d'une démarche compétence et des modalités de suivi de l'acquisition des compétences par les étudiants (par exemple par la mise en place d'un portefeuille des emplois et compétences).

Résultats constatés

La LP s'appuie prioritairement sur un recrutement d'étudiants provenant de neuf BTS en Commerce International de la région où les étudiants apprennent l'anglais et l'espagnol, dont en particulier celui du Lycée Ozenne, qui fournit 80 % des effectifs de la formation, et de L2 LEA de l'Université de Toulouse II. Ce manque de diversité dans le recrutement des étudiants est un point faible de la LP. La LP recevrait une centaine de candidatures par an pour une capacité d'accueil fixée à 25 places. La taille des promotions est de l'ordre de 20 étudiants par an, tous en formation initiale. Les effectifs sont en légère hausse (19 en 2017-2018 et 23 en 2018-2019).

Les taux de réussite sont excellents, soit 100 % des étudiants présents à tous les examens sur 2017-2018 (taux de présence compris entre 95 et 100 %).

L'insertion professionnelle à 30 mois n'a pas été menée, la formation ayant ouvert en 2016. De même, il ne semble pas que l'enquête à 18 mois prévue par la réglementation soit mise en œuvre. Seule une enquête interne, comprenant des données très parcellaires collectées lors des soutenances, montrent un taux d'emploi de 60 % pour la promotion 2017-2018, avec un taux de poursuite d'études qui s'établit à 13 %. Le dossier d'autoévaluation mentionne 3 embauches en CDD, 1 embauche en CDI et 2 propositions d'embauche en sortie de stage ce qui reste limité pour un effectif de 19 étudiants diplômés.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Un positionnement pertinent en lien avec le tissu économique local
- Un taux de réussite excellent

Principaux points faibles :

- Une équipe pédagogique déséquilibrée (un seul enseignant-chercheur en sciences gestion et un seuil de 25 % de professionnels non respecté)
- Un pilotage déséquilibré entre les deux partenaires de la formation et ne mobilisant pas d'outils de pilotage (absence d'évaluation des enseignements par les étudiants et d'enquête d'insertion à 18 mois)
- Une absence de suivi des compétences acquises par les étudiants
- Un recrutement insuffisamment diversifié (centré quasi exclusivement sur des BTS)
- Une maquette pédagogique intégrant insuffisamment les impacts du numériques sur les métiers
- Un dossier lacunaire et imprécis

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence professionnelle *Métiers du commerce international* a toute sa place dans son environnement socio-économique, à condition toutefois de veiller à son amélioration continue. Le dossier d'auto-évaluation disserte en longueur sur des éléments annexes, mais est incomplet sur les données essentielles qui permettent d'évaluer une formation, comme l'origine des étudiants, la méthode de recrutement des étudiants, ou encore le nombre d'heures de cours donné par les membres de l'équipe pédagogique. Ces éléments traduisent un manque de pilotage et de coordination de la LP.

Dans cette perspective, plusieurs pistes d'amélioration doivent être envisagées. Tout d'abord, il importe de rééquilibrer l'équipe pédagogique en faisant intervenir plus d'enseignants-chercheurs en sciences de gestion et plus de professionnels. Le déséquilibre actuel au sein de l'équipe pédagogique se traduit également par un déséquilibre du pilotage entre les deux partenaires, l'université apparaissant comme ayant délégué la gestion pédagogique de la LP au lycée partenaire. Le pilotage de la LP doit aussi s'appuyer sur des outils : mise en place de réunions de l'équipe pédagogique permettant de renforcer la cohésion des équipes pédagogiques des deux partenaires, formalisation de l'évaluation des enseignements par les étudiants, réalisation d'une enquête d'insertion professionnelle à 18 mois...

Sur le plan pédagogique, il importe de mieux formaliser la démarche compétences et tout particulièrement les modalités du suivi de l'acquisition des compétences professionnelles et transversales, par exemple par la mise en place d'un portefeuille des emplois et compétences. Cette réflexion sur les compétences pourrait être l'occasion de revoir la maquette pédagogique du diplôme pour la mettre en lien avec les évolutions futures des métiers préparés par la LP. De même, au vu de la place accordée aux langues, il serait également nécessaire de certifier le niveau de compétences linguistiques des étudiants.

Enfin, le devenir de cette LP passe par une plus grande diversité des candidatures et des étudiants inscrits. Il semble donc nécessaire d'élargir le vivier de recrutement, notamment vers les étudiants titulaires de DUT et de L2.



LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DU LIVRE : ÉDITION ET COMMERCE DU LIVRE

Établissement : Université Toulouse - Jean Jaurès

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle *Métiers du livre : édition et commerce du livre* propose deux parcours, l'un centré sur l'édition, à la fois sous son aspect rédactionnel et sous l'aspect numérique, ce qui constitue les deux spécialités de ce parcours, et l'autre centré sur la librairie. Les deux parcours ont pour l'objectif la préparation des étudiants aux métiers des domaines en question. Les stages, d'une durée de douze semaines à six mois, occupent une place importante dans la maquette de la formation. Les enseignements sont dispensés en présentiel sur le campus du Mirail.

ANALYSE

Finalité
Les objectifs de la formation sont clairement exposés. Pour chaque parcours, les connaissances et compétences attendues sont bien indiquées. De la même façon, les débouchées professionnelles sont clairement précisées. Le parcours <i>Librairie</i> se focalise sur les enjeux et les pratiques nécessaires à l'exercice du métier du libraire tandis que le parcours <i>Édition</i> est orienté autour de la maîtrise des spécificités du métier d'assistant d'édition. Toutes ces informations sont résumées correctement dans la fiche RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) et le supplément au diplôme.
Positionnement dans l'environnement
<p>Le dossier d'autoévaluation contient une analyse claire du positionnement national de la formation, qui se distingue des autres formations dans le même domaine, par son caractère polyvalent, dans le sens d'une formation à tous les aspects de l'édition numérique, et par la diversité des objectifs affichés. Il ne contient pas d'analyse du positionnement local.</p> <p>Le lien avec la recherche se fait par la participation à des journées d'études du département avec l'appui du laboratoire principal de rattachement, le LERASS (Laboratoire d'études et de recherches appliquées en sciences sociales), soit deux jours de réflexion sur une thématique transversale.</p> <p>L'inscription dans le milieu socio-professionnel se fait de manière fournie, par des collaborations avec des structures de tailles diverses, locales ou régionales : des librairies comme La préface, Au café des livres, pour le parcours</p>

Librairie ou des groupes de presse (Milan presse), pour le parcours *Édition*. Cet ancrage prend plusieurs formes : participation des professionnels aux enseignements, aux jurys d'admission et de fin d'études et au conseil de perfectionnement du département de rattachement, accueil d'étudiants en stage, participation aux projets tutorés. Les liens internationaux sont à développer, comme l'indique le dossier d'autoévaluation. Seuls quelques étudiants du parcours *Édition* effectuent un stage à l'étranger (ce qui semble pertinent pour une approche diversifiée de l'édition numérique). Les étudiants du parcours *Librairie* pourraient également bénéficier de cette ouverture à l'international afin de parfaire leur professionnalisation. Des cours d'anglais seront introduits à l'avenir, cela permettrait aux étudiants d'investir des lieux de stages non exclusivement francophones.

Organisation pédagogique

La structure de la licence professionnelle est clairement exposée. Les rencontres avec le milieu professionnel comme les visites de structures, sont mises à égalité avec l'enseignement, les stages et les projets tutorés.

La formation est ouverte à l'apprentissage, mais tous les étudiants la suivent en formation initiale. Le diplôme est demandé annuellement par deux à cinq candidats en validation des acquis de l'expérience. La professionnalisation est développée, chose normale pour ce type de formation, par des stages et des projets tutorés de promotion (édition de deux ouvrages et organisation d'événements). Il n'est pas précisé si tous les étudiants participent à l'ensemble des projets ou si des choix sont opérés en amont.

Des conditions correctes du travail informatique sont assurées par le département et l'université.

Pilotage

L'équipe pédagogique connaît un déséquilibre normal dans le cadre des formations professionnelles : une majorité de professionnels et une minorité d'enseignants chercheurs. Dans ce cas précis, ce déséquilibre semble catégorique : 49 professionnels et 3 PAST (enseignants-chercheurs associés ou invités) pour 6 enseignants-chercheurs, soit 70 % des cours enseignés par des professionnels dans le parcours *Édition* et 80 % dans le parcours *Librairie*. Le dossier ne comporte pas de liste des professionnels, donc leur adéquation avec les secteurs enseignés ne peut pas être évaluée.

A part les réunions du département et la réunion de rentrée, il n'est pas fait mention de réunion de l'équipe pédagogique de la formation. Les équipes des projets tutorés se réunissent régulièrement. Il est précisé dans le dossier que le pilotage de la formation a identifié de nouveaux cours proposés aux étudiants, mais on ne sait pas vraiment dans quel contexte et suite à quelle réflexion cela a été fait. Un conseil de perfectionnement qui regroupe les formations du département et se réunit une fois par an (deux étudiants présents), mais aucun compte-rendu n'est présenté. Cela aiderait à mieux appréhender comment se déterminent les améliorations à apporter, dont l'équipe pédagogique est consciente et engagée à appliquer.

L'évaluation des connaissances se fait de manière adaptée à chaque enseignement et de façon diversifiée pour l'ensemble de la formation. Les enseignements sont également retranscrits en compétences disciplinaires et transversales. Ces compétences sont présentées lors d'une réunion d'information et figurent dans l'annexe au diplôme, mais les étudiants ne disposent pas d'un portefeuille de compétences.

Résultats constatés

La licence professionnelle *Métiers du livre : édition et commerce du livre* est solide et propose un enseignement très divers. Une cohérence plus importante serait à chercher entre l'intitulé, les objectifs et son contenu, afin de clairement l'identifier sur le marché des formations du domaine.

Il est impossible d'étudier l'attractivité de la formation, car le dossier d'autoévaluation ne précise pas si ces sous-effectifs sont dus à un nombre réduit de candidatures ou à une forte sélection.

L'insertion sur le marché du travail se fait de manière satisfaisante (79 % à 30 mois pour le parcours *Édition* et 89 % à 30 mois pour le parcours *Librairie*), les étudiants trouvant des emplois en accord avec leur formation. Ces emplois englobent visiblement tous les champs de l'édition et de la communication (libraire, community manager). Cependant, selon l'enquête effectuée auprès des étudiants, environ 30 % pensent que leur emploi est en lien avec leur formation alors que 29 % pensent le contraire. Une analyse de cette différence permettrait de préciser l'adéquation entre formation et emplois obtenus. Les responsables de la formation suivent ces parcours de manière individualisée et s'appuient aussi sur les enquêtes réalisées au niveau de l'établissement.

Le taux de réussite est satisfaisant, entre 90 % et 93 % ces deux dernières années. La poursuite d'études se fait pour 25 % des étudiants du parcours *Édition*, mais pas du tout pour les étudiants du parcours *Librairie*.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Bonne inscription dans le milieu socio-professionnel.
- Bonne insertion professionnelle des diplômés.

Principaux points faibles :

- Un pilotage de la formation délégué en bonne partie au département (notamment le conseil de perfectionnement).
- Travail sur la dimension internationale à réaliser, notamment avec l'introduction de cours d'anglais (prévu).

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La formation a connu ces dernières années des évolutions en accord avec les métiers auxquels elle prépare. Elle a notamment accentué les cours sur le numérique et prévoit à court terme de les développer encore plus. Ces évolutions devraient se refléter aussi dans la liste des compétences, des débouchés et l'intitulé de la formation. Un pilotage mieux structuré de la formation lui permettrait un positionnement plus visible par rapport à l'ensemble des formations dans le même secteur ainsi qu'au niveau international. Le rôle des étudiants, notamment dans l'analyse de la formation devrait être plus lisible.



LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DU TOURISME : COMMUNICATION ET VALORISATION DES TERRITOIRES

Établissement : Université Toulouse - Jean Jaurès

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Métiers du tourisme : communication et valorisation des territoires* de l'Université Toulouse Jean Jaurès est centrée sur l'outillage permis par les technologies de l'information et de la communication (TIC) : la conception et l'animation de site web constitue la compétence centrale à acquérir, afin d'accéder au marché et déployer le e-tourisme déjà existant sur des modes de distribution en mutation. La formation se déroule au sein de l'Institut Supérieur de Tourisme, de l'Hôtellerie et de l'Alimentation (ISTHIA) à Foix.

ANALYSE

Finalité

Les connaissances et compétences attendues des étudiants diplômés sont fortement basées sur l'outil TIC (création de site, réseaux sociaux numériques (RSN), législation, m-tourisme, référencement...), sans pour autant qu'ils deviennent des développeurs. Cela correspond pleinement au niveau bac+3. Les points forts sont les compétences techniques qui rendent les étudiants employables, bien que la formation en apprentissage n'existe toujours pas (ce serait en cours).

Les contenus théoriques ne semblent pas être les buts premiers de la formation, tandis que les métiers composant les débouchés semblent un peu en décalage par rapport au champ professionnel visé. Ces métiers sont plus ancrés dans le domaine du numérique et de ses outils techniques que dans celui des métiers du tourisme ou de la valorisation des territoires.

Il conviendrait que le caractère technique de la formation s'associe à une prise de recul nécessaire pour appréhender les missions professionnelles futures.

Positionnement dans l'environnement

Basée à Foix, la formation se situe en prolongement d'étude pour une population départementale peu nombreuse, même si dans la région environnante d'autres sites proposent la même mention mais avec d'autres options. Plusieurs atouts de la formation sont à mettre au crédit de l'ISTHIA (basé à Toulouse et Foix) mais il est difficile à comprendre ce qui concerne directement le site de Foix. Les liens avec l'international ne sont jamais présentés au niveau de la LP mais toujours à des niveaux supra. Il est mentionné un partenariat avec Kuala Lumpur qui est le partenaire privilégié de l'ISTHIA.

Organisation pédagogique

La liste des intervenants extérieurs de la formation montre un ancrage important dans le champ professionnel visé. Les professionnels listés sont au nombre de neuf dont cinq ont le statut de directeur, ce qui favorise une approche stratégique dans les contenus de cours.

Un projet tutoré commun à la promotion est commandité (signature de convention) sur des thématiques très reliées au champ professionnel des étudiants est réalisé chaque année. Le rythme de cours une semaine sur deux semble pratique pour faire progresser ce type de projet collectif toujours délicat à faire aboutir.

La validation de quatre étapes sur six mois pour créer un site web de e-commerce montre une normalisation des pratiques qui permet de situer les étudiants dans l'apprentissage pédagogique au fil de l'année. Ainsi, ce projet est une bonne démarche.

Le projet tutoré individuel continue d'exister en plus du projet tutoré commun, ce qui appuie la dynamique de projet, composante essentielle à ce secteur d'activité TIC en tourisme. Là aussi, ce projet est basé sur l'idée d'outillage, ce que les TIC permettent aisément.

Les unités d'enseignement (UE) ainsi que les stages (d'une durée de 16 semaines), même s'ils sont bien présents, ont tendance à s'organiser davantage autour des outils de la communication et du numérique qu'autour des métiers du tourisme et de la valorisation des territoires *stricto sensu*. Ce léger déséquilibre gagnerait à être mieux justifié, voire traité en proposant des enseignements plus en lien avec la thématique du tourisme qu'en lien avec celle de la communication.

Il est indiqué que le parcours intègre dans chaque UE des éléments liés à la connaissance de la recherche et de ses résultats mais le dossier manque de précisions sur ce sujet.

Le contenu des enseignements de la formation semble plus technique que thématique ou stratégique. La répartition des modules dans les UE est bien équilibrée, mais il y a une place forte accordée au web, ce qui donne une coloration forte à la formation en termes de compétences de communication numérique. La licence professionnelle semble avoir du mal à se positionner clairement.

Pilotage

Un conseil pédagogique vient affermir le travail d'un conseil de perfectionnement au niveau de l'ISTHIA, ce fonctionnement étant lié certainement à la double localisation Foix/Toulouse de l'ISTHIA. Cela semble donc une bonne organisation.

Les professionnels représentent 45 % de l'équipe pédagogique. Toutefois, les informations manquent pour établir si cette proportion est la même dans la répartition générale des heures d'enseignement. Sur les 55 % restant, la part d'enseignants-chercheurs est de seulement 25 % comparé à 75 % pour les professeurs certifiés affectés dans l'enseignement supérieur (PRCE). Cela semble un peu trop faible.

Il est difficile à déterminer si l'équipe dirigeante de la licence professionnelle a mis en place les dispositifs de réussite de l'université, en effet, les informations disponibles concernent plus généralement l'ISTHIA. On n'identifie donc pas directement ce qui concerne la licence professionnelle sur le site de Foix, formation et site rattachés à l'ISTHIA.

Enfin, les 40 heures d'anglais dans une UE ou bien l'appui de la bibliothèque universitaire de Foix le jour de la rentrée sont des points précis et positifs.

Résultats constatés

Avec 25-26 étudiants par an pour 30 visés, la licence professionnelle semble attractive. La taille raisonnable de la promotion permet, *a priori*, d'effectuer un suivi efficace des étudiants.

Les taux d'insertion (supérieur à 80 %) et de réussite (supérieur à 92 %) sont chacun de bon niveau. En outre, l'enquête menée par l'université montre que 82 % des diplômés sont employés dans un poste en adéquation avec leur formation selon les acteurs socio-professionnels du secteur. Ces taux, de réussite, d'insertion, ou encore d'adaptation au champ professionnel sont très encourageants.

La poursuite d'étude existe pour 20 % des étudiants.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Les résultats d'insertion professionnels sont positifs.
- La formation par les professionnels, directeurs de service ou d'institution, fournit des enseignements intéressants et stratégiques.
- Le projet tutoré individuel et le projet tutoré commun sont un apport concret important.

Principaux points faibles :

- La place accordée aux enseignants-chercheurs est trop faible.
- Il existe une certaine distance entre l'intitulé de la formation et son contenu, en défaveur des thématiques du tourisme et de la valorisation du territoire.
- Il y a trop d'informations agrégées au niveau de l'ISTHIA et non pas à celui de la licence professionnelle.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Cette formation semble fonctionner comme l'attestent les différentes données relevées à la fois par l'université et l'institut qui l'héberge. Toutefois, une certaine déconnexion existe entre les thématiques abordées dans les enseignements ou dans les structures choisies pour les stages et la thématique centrale de la licence professionnelle.

Les places respectives des techniques de communication et des métiers du tourisme mériteraient d'être rappelées ou précisées.

Il est aussi nécessaire de renforcer la place des enseignants-chercheurs dans la gouvernance de la formation ainsi que dans les différents enseignements.



LICENCE PROFESSIONNELLE ORGANISATION ET GESTION DES ÉTABLISSEMENTS HÔTELIERS ET DE RESTAURATION

Établissement : Université Toulouse - Jean Jaurès

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Organisation et gestion des établissements hôteliers et de restauration* est proposée en formation initiale avec le souhait d'ouvrir la formation en alternance. Elle repose sur deux parcours : *Hôtellerie restauration* qui forme des cadres opérationnels de l'hôtellerie restauration de chaîne ou indépendante ; et *Définition et gestion de systèmes alimentaires* qui forme des cadres opérationnels de la restauration collective, mais aussi des cadres opérationnels de bureau d'étude d'équipementier de grande cuisine et enfin des consultants en restauration collective. La LP est dispensée à ISTHIA - Institut Supérieur du Tourisme de l'Hôtellerie et de l'Alimentation de l'Université de Toulouse. La LP est également proposée en partenariat avec la Taylor's University sur le campus de Kuala Lumpur en Malaisie dans le cadre d'un double diplôme.

ANALYSE

Finalité

La LP se propose par le biais de deux parcours distincts de former des cadres opérationnels dans le domaine de l'hôtellerie de chaîne ou indépendante et de la restauration d'une part et de la restauration collective d'autre part. Le document remis expose très clairement les connaissances nécessaires à l'accès à la formation et celles qui doivent être acquises à l'issue de la formation.

Les débouchés professionnels sont clairement identifiés pour les deux parcours et les emplois occupés par les étudiants à la fin de la licence sont conformes (direction d'hôtel, responsable de restauration, responsable séminaire et banquet, responsable d'hébergement, contrôleur des coûts pour le parcours *hôtellerie restauration* et Responsable de secteur, Directeur de la restauration, Directeur d'exploitation, Manager de site, Assistant manager bureau d'étude pour le parcours *Définition et gestion de systèmes alimentaires*).

La formation est délocalisée en Malaisie à Kuala Lumpur en partenariat avec la Taylor's University. La LP en Malaisie s'adresse aux étudiants locaux mais aussi étudiants de Toulouse désirant faire leurs études sur ce campus et ainsi vivre une expérience d'expatriation à l'international (10 % d'étudiants français choisissent d'effectuer leur formation sur ce campus). Un enseignant est détaché sur le site pour piloter la formation.

Positionnement dans l'environnement

Il n'existe que deux LP sur ce domaine dans la région Occitanie et au niveau national coexistent 31 LP comparables, sans que cela ne nuise à l'attractivité de la formation.

La LP bénéficie de l'appui en terme de recherches du Centre d'Etudes et de Recherches Travail Organisation Pouvoir (CERTOP - UMR 5044) laboratoire pluridisciplinaire qui regroupe des gestionnaires, des anthropologues, des sociologues, des économistes, des géographes. Plus spécifiquement, les enseignants-chercheurs de la LP sont rattachés à deux équipes du CERTOP : l'équipe Transition Ecologie et Tourisme et l'équipe Alimentation et Santé. Les deux parcours bénéficient aussi des recherches menées au sein de la Chaire "Food Studies".

De nombreux partenariats avec des entreprises du secteur ont été mis en place (Accor, Fram, Odalys, agence d'attractivité de Toulouse (l'ISTHIA est actionnaire de la SEM – société d'économie mixte), cluster Tourisme avec les acteurs institutionnels et privés du tourisme de la région, ...).

La dynamique internationale repose outre les accords ERASMUS, sur le double diplôme à Kuala Lumpur, l'ouverture aux étudiants étrangers et l'existence d'un chargé du développement international au sein de l'ISTHIA. La mobilité internationale des étudiants de la formation reste néanmoins faible (10 % des étudiants).

Organisation pédagogique

40 % des heures de cours sont mutualisées entre les deux parcours de la formation ce qui est un bon niveau de mutualisation. Néanmoins, la présentation de la maquette par grande unité d'enseignement (UE) (Management des entreprises hôtelières et de restauration, Approfondissements disciplinaires, Sciences humaines et sociales, projet tuteuré et stage) sans donner de détail sur leur contenu ne permet pas d'apprécier l'équilibre global de cette dernière, la progressivité des enseignements et leur poids relatif au sein des UE.

L'ouverture à l'international se traduit essentiellement par l'enseignement de langues (volume non renseigné), en revanche et au vu de la spécialisation de la LP, la maquette pédagogique n'intègre pas de préparation des étudiants à l'expatriation et à l'approche multiculturelle. Ce manque de préparation à l'expatriation et à la rencontre avec d'autres cultures peut expliquer pourquoi seulement 10 % des étudiants suivent la formation dispensée en anglais à Kuala Lumpur. Il n'est pas précisé si une évaluation est faite des compétences linguistiques acquises des étudiants.

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche et, dans le cadre des projets tuteurés, il est demandé aux étudiants de mener une réflexion de fond sur les évolutions de leur secteur (travail de recherche prospectif sur le secteur). La professionnalisation se fait via le projet tuteuré et le stage. Un système d'aide à la recherche de stage (stage obligatoire de 16 semaines) a été mis en place avec des ateliers de recherche de stages, mais aussi une pré-validation des missions confiées à l'étudiant.

La place du numérique est limitée à l'accès à la plateforme numérique de travail. La prise en compte des impacts du numérique sur les métiers de l'hôtellerie ne semble pas avoir été prise en compte ce qui constitue une lacune.

L'accompagnement à la VAE (validation des acquis de l'expérience) est proposé (20 demandes de VAE examinées).

Pilotage

La formation bénéficie d'un encadrement pédagogique fort avec trois enseignants-chercheurs, cinq enseignants du second degré et un professionnel associé assurant 70 % des cours, les 30 % restants étant assurés par des professionnels du secteur intervenant essentiellement sur les disciplines cœur de métiers.

L'équipe pédagogique se réunit hors présence étudiante trois fois par an afin d'évaluer le déroulement de la formation et deux fois par an avec les étudiants pour faire évaluer par ces derniers la formation. En outre un conseil de perfectionnement a été créé et est composé de représentants des enseignants, d'étudiants et de représentants du monde socio-professionnel. Aucun compte-rendu du conseil de perfectionnement n'est communiqué.

Les modalités d'examens et de réunion des jurys sont conformes à la règle générale. Il ne semble pas exister de portefeuille de compétences et donc de suivi des compétences au sens strict. Le suivi des étudiants et les dispositifs de mise à niveau semblent adaptés au vu du taux de réussite observés.

Résultats constatés

Le parcours *Hôtellerie restauration* semble plus attractif (200 dossiers reçus) que le parcours *Définition et gestion des systèmes alimentaires* (60 dossiers reçus). Il pourrait avoir deux raisons à cela, si l'intitulé du parcours *Hôtellerie restauration* est explicite, l'intitulé du second parcours, l'est moins. De plus, le second parcours forme à un secteur, la restauration collective qui a une faible image auprès des étudiants.

Pour l'année 2018/2019 le parcours *Définition et gestion des systèmes alimentaires* compte 107 inscrits dont 93 étudiants de nationalité étrangère. Le parcours *Hôtellerie restauration* pour sa part accueille en 2018/2019, 227 étudiants dont 195 étudiants de nationalité étrangère. Si globalement le nombre d'inscrits est important, il importe de surveiller l'attractivité faible pour les étudiants français.

Le taux de présence aux examens est très fluctuant sur la période : 93 % pour le parcours *Définition et gestion des systèmes alimentaires* pour la session 2017 mais seulement 37 % pour la session 2018 ; de même pour le parcours *Hôtellerie restauration* le taux de présence pour la session 2017 est de 85 % (ce qui en soi n'est pas très important) et chute à 40 % pour la session 2018. Ces chiffres ne sont pas commentés. Le taux de réussite varie entre 98 et 100 % des présents aux examens.

Une enquête d'insertion à 30 mois sur les promotions 2012 à 2015 a été menée auprès des diplômés du site toulousain (donc hors sites délocalisés). Le taux de réponses est moyen : 58 % pour le parcours *Hôtellerie restauration* et 66 % pour le parcours *Définition et gestion des systèmes alimentaires*. L'enquête d'insertion à 18 mois n'a pas été communiquée. Le taux d'insertion professionnelle à 30 mois est de 76,5 % pour les diplômés du parcours *Hôtellerie restauration* et de 88 % pour les diplômés du parcours *Définition et gestion des systèmes alimentaires*. Dans l'ensemble ces taux ne sont pas très élevés.

L'enquête à 30 mois montre que 47 % des étudiants du parcours *Hôtellerie restauration* et 55 % des diplômés du parcours *Définition et gestion des systèmes alimentaires* poursuivent leurs études ce qui est problématique, l'objectif de la LP étant de préparer à une insertion professionnelle immédiate après l'obtention du diplôme.

CONCLUSION

Principal point fort :

- Une équipe enseignante équilibrée sur le site de Toulouse

Principaux points faibles :

- Une information trop parcellaire sur la délocalisation à Kuala Lumpur
- Un taux de présence aux examens pour la session 2018 inférieure à 40 %
- Un taux de poursuite d'étude très élevé (47 % des étudiants du parcours *Hôtellerie restauration* et 55 % des diplômés du parcours *Définition et gestion des systèmes alimentaires*)
- Une insertion professionnelle à 30 mois médiocre (76,5 % pour le parcours *Hôtellerie restauration* et 88 % pour le parcours *Définition et gestion des systèmes alimentaires*)
- Une absence de suivi de l'acquisition des compétences
- Une non prise en compte de l'impact du numérique sur les métiers de l'hôtellerie et de la restauration

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence professionnelle (LP) *Organisation et gestion des établissements hôteliers et de restauration* bénéficie d'une équipe enseignante équilibrée, tout au moins sur le site toulousain, aucune information n'étant communiquée sur la délocalisation à Kuala Lumpur. D'une manière générale, le dossier remis donne insuffisamment de précisions sur de nombreux points (absence de compte-rendu du conseil de perfectionnement, d'enquête sur l'insertion professionnelle à 18 mois par exemple) ou passe sous silence des points clés d'évaluation (évaluation des enseignements par les étudiants par exemple).

Si l'Université compte maintenir cette licence professionnelle au sein de son offre de formation il importe donc qu'elle soit en mesure de s'assurer que le fonctionnement du site délocalisé suive les mêmes règles de fonctionnement que les formations du site toulousain (qualité de l'équipe pédagogique, maquette pédagogique...).

Par ailleurs, il importe que l'équipe pédagogique en lien avec le conseil de perfectionnement mène une réflexion stratégique sur le positionnement de cette LP amenant à expliquer pourquoi le taux de présence en 2018 a baissé à moins de 40 %, le taux de poursuite d'étude est si important (supérieur à 47 % pour le parcours *Hôtellerie restauration* et 55 % pour le parcours *Définition et gestion des systèmes alimentaires*). Cette réflexion pourrait porter sur le positionnement de cette licence professionnelle et sa transformation en parcours de licence générale ou alors de voir si l'introduction de l'alternance permettrait d'insérer plus rapidement les diplômés.

Sur le plan pédagogique, il importe de mener une réflexion en lien avec le conseil de perfectionnement sur les compétences et les modalités de l'acquisition de ces compétences et le suivi à mettre en place. Cela pourra être également l'occasion d'intégrer l'impact du numérique sur les métiers de l'hôtellerie et de la restauration.



LICENCE PROFESSIONNELLE PROTECTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE HISTORIQUE ET CULTUREL

Établissement : Université de Toulouse - Jean Jaurès

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

De création très récente (2016), la licence professionnelle (LP) mention *Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel* parcours *Animation et valorisation du patrimoine urbain et périurbain* (AVPU) de l'Université Toulouse - Jean Jaurès (UT2J) est une formation en une année après Bac+2. Elle dépend du département d'histoire de l'art et d'archéologie de l'Université Toulouse - Jean Jaurès. Cette LP, sélective, est en présentiel. Elle semble être surtout ouverte en formation initiale aux étudiants titulaires d'un Bac+2.

Les enseignements sont dispensés au centre universitaire Maurice Faure de Cahors où se trouve le pôle Patrimoine, entité du département d'histoire de l'art et d'archéologie. Ce pôle accueille également les masters professionnels de ce département. La formation est associée au brevet de technicien supérieur (BTS) *Design graphique* du lycée Saint-Étienne de Cahors. Elle comprend 450 heures de cours en présentiel et 50 heures en autonomie.

ANALYSE

Finalité

La finalité de cette licence professionnelle est clairement définie. L'objectif affiché est de former en une année avec une insertion directe sur le marché du travail des animateurs du patrimoine, des acteurs de la valorisation culturelle ou des chargés d'inventaire, dans le secteur de l'intercommunalité (offices de tourisme mutualisés), ou dans le secteur privé. Les connaissances et compétences attendues sont clairement exposées. Les contenus dispensés sont cohérents avec la finalité de la mention. Ceux-ci permettent d'acquérir les compétences et connaissances attendues dans ce domaine ainsi que le prouve le supplément au diplôme et la fiche RNCP (Répertoire National de la Certification Professionnelle). Ces enseignements sont à la fois théoriques et pratiques avec des mises en situation professionnelles comme le stage obligatoire au second semestre. Le socle des connaissances est centré sur le patrimoine urbain et les outils de sa mise en valeur.

Bien que l'objectif d'une licence professionnelle ne soit pas une poursuite d'études, des étudiants (2 sur 10) intègrent un master du pôle patrimoine de l'UT2J.

Positionnement dans l'environnement

Cette licence professionnelle (LP) s'intègre dans l'offre de formation de l'Université Toulouse - Jean Jaurès et plus particulièrement dans celle du département d'histoire de l'art et d'archéologie puisqu'elle veut offrir un débouché direct sur le marché du travail dans le domaine du patrimoine urbain. Par sa collaboration avec le BTS *Design graphique* du lycée Saint-Étienne de Cahors, elle offre aux titulaires de ce diplôme une poursuite d'études, ce qui est un atout pour cette LP au niveau régional. En outre, il convient de souligner qu'elle ne souffre d'aucune concurrence directe car elle est la seule formation de ce type à l'échelon national. Il est vrai également que la formation vise un marché du travail limité.

La présence d'intervenants professionnels locaux dans la formation donne sa dimension professionnelle à la licence et permet d'offrir des partenariats avec le milieu socio-économique régional, notamment les maisons du patrimoine de Cahors, Figeac et Montauban ou encore des offices de tourisme. Les projets tutorés et les stages viennent renforcer cette collaboration. Il existe également des liens avec la recherche car les enseignants-chercheurs font partie des laboratoires UMR TRACES 5608 (Laboratoire du CNRS (Centre national de la recherche scientifique) de l'UTJ : Travaux et Recherches Archéologique sur les Cultures, Espaces et les Sociétés) et FRAMESPA (France Amériques Espagne) 5136 (Thématique 3 axe « patrimoine »). Il n'existe pas de coopération internationale institutionnalisée.

Organisation pédagogique

La formation dispense un enseignement à la fois académique et professionnel. L'organisation pédagogique est lisible avec un premier semestre plus théorique et méthodologique et un second semestre plus pratique avec le stage d'une durée de 2 mois (janvier-février). Cette période dédiée au stage semble un peu courte (9 semaines) au regard de l'arrêté licence professionnelle qui recommande un stage de 12 à 16 semaines. Les cours se font uniquement en présentiel. Les contenus sont exclusivement centrés sur le patrimoine bâti, l'histoire et le droit du patrimoine, les techniques de l'inventaire et les outils de la médiation, de l'animation et du guidage. Le socle des connaissances fondamentales paraît un peu restreint.

Il existe un projet tutoré collectif qui couvre l'année universitaire (conception d'une signalétique, d'un document d'accompagnement à la visite et d'une application smartphone) qui met les étudiants en situation professionnelle. L'enseignement d'une langue étrangère (anglais uniquement) semble être intégré dans les unités d'enseignement relatives à l'animation et à la médiation du patrimoine préparant ainsi les étudiants au concours d'animateur du patrimoine dans lequel est obligatoire une mise en situation en anglais. Cependant, selon les résultats de l'enquête sur le contenu de la Formation, 100 % des étudiants disent ne pas être suffisamment formés en anglais (voire pas du tout). La LP propose des compétences additionnelles en « info doc », ce qui rentre dans les compétences attendues de la formation. Le numérique occupe une place importante non seulement dans les pratiques pédagogiques et celles de la communication interne (par exemple, ENT (environnement numérique de travail) mais aussi dans le cadre des compétences à acquérir par le biais notamment du projet tutoré collectif. Le processus de validation d'acquis de l'expérience (VAE) existe tout comme celui de validation d'études supérieures (VES) mais rien n'est explicité dans le dossier. De même, rien n'est dit sur les dispositifs d'aide à la réussite ou sur les dispositifs mis en place pour les étudiants ayant des contraintes particulières. Ceux-ci semblent se conformer aux dispositifs de l'université et être gérés au cas par cas. Il n'existe pas de contrat d'alternance. On note la présence de quelques étudiants en reprise d'études mais le dossier ne mentionne rien de précis sur l'ouverture à la formation continue.

Pilotage

La LP est dirigée et gérée par un enseignant-chercheur secondé par un autre enseignant-chercheur. Elle bénéficie d'un secrétariat et de locaux adaptés qu'elle partage avec les masters du pôle Patrimoine. D'après le dossier, l'équipe pédagogique est composée de 25 intervenants dont 21 sont des professionnels. Malheureusement, on ne dispose pas d'un tableau récapitulatif qui permettrait de comprendre la répartition entre universitaires et professionnels. Le dossier fait état de la participation de plusieurs établissements d'enseignement (universités Toulouse -Jean Jaurès et Toulouse 1 Capitole, lycée Saint-Étienne de Cahors, École supérieure d'architecture de Toulouse, etc.) et d'institutions publiques (Direction Régionales des Affaires Culturelles, maison du patrimoine de Cahors, Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Lot, etc.). L'ensemble semble donc être en accord avec la finalité du diplôme.

Le conseil de perfectionnement n'a pas encore été formé. Ce sont les réunions de l'équipe pédagogique qui ont lieu en formation plénière deux fois par an (à la fin de chaque semestre) qui en font office. Le dossier ne

donne aucune indication sur la participation des étudiants à la formation ainsi que de la tenue d'autres réunions de l'équipe en formation restreinte et de leur périodicité.

Les modalités du contrôle des connaissances sont communiquées aux étudiants par voie d'affichage conformément à la réglementation en vigueur. Cependant, rien n'est dit de façon précise dans le dossier sur la part de l'oral et de l'écrit (exercices sur table en temps limité et/ou remise de dossiers). On sait juste que les mises en situation sont privilégiées, ce qui est évident pour ce type de formation. Pour l'évaluation du stage, le dossier mentionne une grille d'évaluation remplie par la structure d'accueil, une soutenance devant un jury et la rédaction d'un rapport écrit. Le projet collectif fait lui-aussi l'objet d'évaluations lors des restitutions d'étapes. Le dossier ne mentionne pas la composition des jurys de fin d'année. La formation ne semble pas mettre à disposition un « livret de l'étudiant » décrivant la formation dans son ensemble et donnant toutes les informations pratiques.

Résultats constatés

Cette licence professionnelle est de création récente (2016) et n'a donc pas encore pu s'affirmer dans le paysage de l'offre de formation régionale. Les effectifs sont faibles (10 étudiants). Elle a néanmoins réussi à nouer des relations étroites avec le milieu professionnel régional, ce qui est un bon indicateur. Sont également encourageants les résultats positifs de l'évaluation de la formation par les étudiants en 2017-2018 puisque plus des 2/3 des étudiants ont trouvé dans cette formation ce qu'ils souhaitaient et ont une idée précise de leur projet professionnel. Cependant, le dossier indique également que les 2/3 d'entre eux envisagent de poursuivre des études.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- La présence de contenus pratiques innovants en adéquation avec l'évolution des professions de ce domaine.
- Une collaboration étroite avec des formations professionnelles à Bac+2 et le monde professionnel régional.

Principaux points faibles :

- Un taux de poursuite d'études trop important.
- Un dossier comportant des lacunes et des imprécisions.
- Le manque de visibilité de la formation qui nuit à son attractivité (10 étudiants seulement).
- L'enseignement en anglais à renforcer.
- Une période de stage un peu courte.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

L'équipe pédagogique est consciente des points à améliorer et les pistes suggérées dans le dossier semblent pertinentes : partenariat plus étroit avec le BTS *Design graphisme*, visibilité accrue de la formation pour augmenter les effectifs, formation d'un conseil de perfectionnement. Une vigilance s'impose tant dans les relations avec les partenaires socio-économiques, que dans les contenus et compétences développées dans cette formation. Il serait également intéressant d'analyser les motivations des étudiants poursuivant leurs études ; cela permettrait peut-être d'affiner les améliorations à apporter à la formation.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE PROFESSIONNELLE TECHNICO-COMMERCIAL

Établissements : Université Toulouse III - Paul Sabatier ; Université Toulouse - Jean Jaurès

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle *Technico-commercial* est composée d'un parcours intitulé *Commercialisation des produits et services industriels*. Délivrée uniquement en présentiel, il s'agit d'une formation accueillant des étudiants en alternance et en formation initiale. Elle comprend 450 heures de cours et 150 heures de projet tutoré. Les enseignements se déroulent au sein de trois IUT, l'IUT (Institut Universitaire de Technologie) de Toulouse (en alternance) (Université Toulouse III - Paul Sabatier (UPS)), l'IUT de Tarbes (en cycle initial classique et alternance) (UPS) et l'IUT de Figeac (en formation initiale classique) (Université Toulouse - Jean Jaurès).

ANALYSE

Finalité

La formation expose clairement les objectifs professionnels attendus. Il s'agit de former de futurs technico-commerciaux sédentaires ou itinérants, des chefs de secteur, des responsables de clientèle, des chargés d'affaires, dans des domaines d'activité très divers comme l'agriculture, le bâtiment, ou bien encore l'industrie. Ce dernier domaine d'activité est particulièrement visé par la formation, ce qui coïncide avec le parcours proposé.

Les compétences développées sont bien définies et sont en phase avec les attentes du monde professionnel. Quatre UE (unité d'enseignement) correspondent aux savoirs à acquérir : « Analyser l'environnement de l'entreprise et communiquer », « Développer les ventes, prospecter et fidéliser », « Mettre en œuvre la stratégie commerciale », « Piloter l'action commerciale » ; deux autres UE - le projet tutoré et le stage - permettent aux étudiants de se professionnaliser.

Les objectifs en ce qui concerne les débouchés et les poursuites d'études correspondent à une licence professionnelle, à savoir une insertion professionnelle dès la fin la formation. Les enseignements sont cohérents et orientés vers les domaines de compétences attendus. Les emplois visés sont conformes à la formation proposée et adaptés au besoin du marché du travail régional.

Aucune délocalisation du diplôme n'est mentionnée.

Positionnement dans l'environnement

Le positionnement dans le champ de formation est bien identifié. La licence professionnelle *Technico-commercial*, parcours *Commercialisation des produits et services industriels* (CPSI), rattachée aux départements Techniques de commercialisation des IUT de Toulouse, de Tarbes et de Figeac, est donc proposée sur différents sites, mais sans que ces trois formations ne se cannibalisent. Elles s'appuient sur une mutualisation à la fois des ressources humaines (personnels enseignants et administratifs) et des équipements logistiques.

Elle est en capacité de proposer un débouché aux étudiants de formations plus industrielles ou scientifiques, de formation DUT (diplôme universitaire de technologie), BTS (brevet de technicien supérieur) ou deuxième année de licence (L2).

La formation n'a pas de concurrent direct de niveau de la troisième année de licence (L3) sur le plan régional.

Les liens avec la recherche se traduisent par l'intervention d'enseignants chercheurs mais uniquement sur les sites de Figeac (trois enseignants chercheurs) et Toulouse (deux enseignants chercheurs) et aucun sur le site de Tarbes ce qui est très problématique pour une formation universitaire.

La formation a développé des liens avec le milieu professionnel ; mais selon les sites, ils sont plus ou moins formalisés. Sur le site de Tarbes, on relève deux accords : le premier avec l'Union des Industries et des Métiers de la Métallurgie et le second avec les représentants locaux de la Fédération Française des Négociants en Appareils Sanitaires. Les professionnels participent aux conseils de perfectionnement, à la formation et plus globalement à de nombreux temps forts qui rythment l'année de formation.

La coopération à l'international est peu développée et se limite à l'accueil d'étudiants étrangers sur le site de Figeac (entre deux et sept) et d'une mobilité entrante sur le site de Toulouse. Cette mobilité entrante s'appuie principalement sur des accords noués par l'Associations des Directeurs d'IUT.

Organisation pédagogique

La formation est structurée autour de quatre UE en cohérence avec les métiers visés. Deux autres UE sont consacrées au projet tutoré et au stage de 16 semaines ou à l'activité professionnelle liée à l'alternance. La progressivité des cours n'est pas clairement expliquée (mis à part que le stage et le projet tutoré se déroulent au dernier semestre pour tous les sites). En ce qui concerne les modalités d'enseignement, la licence professionnelle se déroule en présentiel. Il n'est pas mentionné si la maquette pédagogique est identique pour les trois sites ni la manière dont les sites se consultent afin d'offrir une offre de formation cohérente. L'IUT de Figeac propose la licence professionnelle en formation initiale (FI) classique, celui de Tarbes en alternance et en FI classique, sans que l'on sache si les cours sont en commun, celui de Toulouse exclusivement en alternance (en contrat de professionnalisation). Sur le site de Figeac, des enseignements sont mutualisés (environ 90 heures de cours sur les 450 heures) avec la licence professionnelle *Marketing des produits agroalimentaires*. Sur celui de Tarbes, la formation peut accueillir à la fois des demandeurs d'emplois par l'intermédiaire d'une convention région et des salariés qui viendraient acquérir une certification professionnelle. La validation des acquis de l'expérience (VAE) n'est pas encore développée de manière homogène sur les différents sites (0 à Tarbes, 2 à Figeac, 12 à Toulouse).

La place de la professionnalisation est bien présente dans la formation. Une pédagogie par mise en situation professionnelle est développée. L'insertion professionnelle est également réfléchi, des actions différentes sont développées sur les trois sites (Certification Voltaire à Toulouse, modules de recherche d'emploi et de création de CV en français et en anglais) afin de favoriser l'insertion professionnelle des étudiants. Il n'est pas mentionné la délivrance de certifications professionnelles. On relève un encadrement formalisé du projet tutoré et des stages. Le développement des contrats de professionnalisation à Tarbes et Toulouse renforce la place de la professionnalisation au sein de cette licence.

Le numérique est développé sur les trois sites en ce qui concerne la digitalisation d'exercices ou bien encore la mise à disposition d'outils collaboratifs ou professionnels.

L'ouverture à l'international n'est pas réellement mise en œuvre sur les trois sites, ce qui peut se comprendre au regard des objectifs professionnels visés et de la place de l'alternance sur deux sites sur trois. La maquette pédagogique comprend cependant 40 heures d'anglais et 20 heures sur l'achat et la vente à l'international.

Pilotage

La composition de l'équipe pédagogique est diverse selon les sites ; les données fournies permettent de définir le nombre d'heures effectué par chaque enseignant et les cours enseignés, ce qui est très appréciable. D'une manière globale, les professionnels prennent en charge peu plus de 50 % des cours. Les enseignants-chercheurs (EC) interviennent à Toulouse pour 40 heures (9 %) et à 55 heures pour Figeac (12,5 %, dont 20 heures assurées par un EC de Bordeaux). L'équipe pédagogique est donc équilibrée, dans l'ensemble, entre le personnel enseignant de l'IUT et les professionnels, mais le nombre d'heures effectué par les EC est faible, voire nul pour Tarbes. La faiblesse des EC dans le pilotage des diplômes est véritablement problématique. Un seul EC en sciences de gestion, sur les trois sites (à Toulouse), assure des heures de cours en tant que titulaire, ce qui peut paraître surprenant, voire inquiétant, pour des licences professionnelles censées former des technico-commerciaux.

Concernant le nombre d'intervenants extérieurs, on relève un nombre adéquat d'intervenants extérieurs sur, logiquement des matières dites professionnalisantes. On peut regretter qu'à Toulouse, la plupart de ces intervenants soient essentiellement des consultants contrairement aux deux autres sites.

L'animation de l'équipe pédagogique est assurée lors des commissions paritaires, de réunions de rentrée et des conseils de perfectionnement. Ces derniers sont composés de représentants des étudiants, des partenaires économiques et de l'équipe pédagogique. Rien n'est indiqué concernant le fonctionnement des jurys. Si des enquêtes concernant la qualité de la formation sont discutées lors des conseils de perfectionnement, l'évaluation précise des enseignements n'est pas réellement analysée, ce qui nuit à l'analyse du pilotage de la formation.

La formation est articulée autour de compétences lisibles. Une réflexion sur une articulation autour de blocs de compétences est engagée, mais le détail de chaque bloc n'est pas précisé. Les étudiants sont évalués en contrôle continu et terminal, grâce à des productions écrites et orales.

Concernant les modalités de suivi des compétences, les étudiants sont encouragés à utiliser le Portefeuille d'évaluation des compétences (PEC).

Les modalités de recrutement ne sont pas mentionnées, ni pour les étudiants en formation initiale classique ni pour les étudiants en alternance.

Résultats constatés

L'attractivité de la formation est bonne pour Tarbes et Toulouse et les effectifs sont globalement stables (respectivement, en moyenne, 24 et 30 étudiants). Pour Figeac, des variations d'une année sur l'autre sont à noter (entre 14 et 24 étudiants).

Deux groupes, l'un en formation initiale classique et l'autre en alternance sont présents à Tarbes, mais leur taille respective n'est pas indiquée. Les étudiants proviennent de BTS à hauteur de 55 à 65 % et d'IUT à hauteur de 25 à 30 %. Le nombre de dossiers est important à Tarbes et Toulouse, ce qui permet une bonne sélectivité des candidats. Ce nombre est croissant avec un taux de pression qui a sensiblement augmenté. Pour le site de Figeac, aucune indication n'est donnée sur le nombre de dossiers, les étudiants étrangers varient entre deux et sept selon les années. Le taux de réussite est supérieur ou égal à 92 % pour Tarbes et Toulouse ; pour Figeac, quelques redoublements sont à noter et le taux de diplômés varie entre 75 et 100 %. La lecture du rapport champ indique qu'une enquête à 30 mois est menée par l'observatoire de la vie étudiante.

L'insertion professionnelle semble plutôt satisfaisante (de l'ordre des deux tiers à Toulouse et des trois-quarts à Tarbes et proche de 100 % à Figeac mais avec un taux de réponse de seulement 50 % pour ce dernier site) dans l'enquête à 30 mois même si sur le site de Toulouse, celle-ci paraît moins élevée proportionnellement. Toutefois, la nature des emplois n'est pas détaillée et il est difficile, au regard des données fournies, de se faire une idée précise de l'insertion professionnelle pour les trois sites.

Les poursuites d'études à la sortie du diplôme (inférieures à 20 %) demeurent assez limitées sauf peut-être sur le site de Toulouse, ce qui peut s'expliquer par la bonne insertion professionnelle des candidats.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- La dimension professionnalisante de la formation.
- Le développement des contrats de professionnalisation pour Toulouse et Tarbes.
- Une bonne attractivité pour les sites de Toulouse et Tarbes.
- Une formalisation des liens avec le tissu professionnel sur le site de Tarbes.

Principaux points faibles :

- Très faible implication des enseignants-chercheurs dans les enseignements de la formation.
- L'absence d'alternance sur le site de Figeac.
- Un nombre d'étudiants fluctuant pour le site de Figeac.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence professionnelle *Technico-commercial*, parcours *Commercialisation des produits et services industriels* est une formation globalement attractive et qui a su, totalement pour Toulouse, partiellement pour Tarbes, développer l'alternance. Il est indispensable, dans les années à venir, d'intégrer des enseignants-chercheurs, surtout en sciences de gestion, tout en sachant que cette décision dépend en grande partie de facteurs externes à l'équipe pédagogique et d'engager une réflexion sur l'apprentissage afin de développer encore plus la voie de l'alternance, particulièrement pour les sites de Figeac et Tarbes.



MASTER ANTHROPOLOGIE

Établissement : Université Toulouse - Jean Jaurès

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Anthropologie* de l'Université Toulouse - Jean Jaurès est une formation en deux ans, la première en tronc commun et la seconde offre un choix entre deux parcours : *Anthropologie sociale et historique (ASH)* et *Expertise ethnologique en patrimoine immatériel (EEPI)*. Le premier est orienté vers la théorie anthropologique et la pratique de l'ethnographie de terrain, le second vers les enjeux d'inventaire et de reconnaissance des éléments considérés comme patrimoniaux. Sur l'ensemble des deux années, le parcours *ASH* totalise 475 heures d'enseignement, et 675 heures pour le parcours *EEPI*. Les cours sont dispensés en présentiel sur le campus du Mirail.

ANALYSE

Finalité
<p>Cette formation vise majoritairement à la poursuite d'études en thèse de doctorat en anthropologie, même si le master prépare également à la professionnalisation dans un domaine prometteur, celui du patrimoine immatériel. Le premier parcours (<i>Anthropologie sociale et historique, ASH</i>) poursuit des objectifs généralistes, avec une priorité donnée à la pratique du terrain et à l'ancrage historique des sociétés contemporaines. Pour le second parcours (<i>Expertise ethnologique en patrimoine immatériel, EEPI</i>), l'accent est mis plus spécifiquement sur le rapport des sociétés à leur historicité et à la valorisation qu'elles en retirent. Il s'agit ici de former des étudiants à intégrer le corps des experts du patrimoine immatériel, notamment auprès des musées et d'institutions internationales comme l'Unesco (organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture).</p> <p>Les métiers cités visent ceux de la recherche ou des métiers de chargé de mission dans des musées de société, agent de collectivités territoriales, chargé d'étude contractuel pour des organismes privés ou semi-publics, et ethnologue libéral.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Le master <i>Anthropologie</i> s'intègre bien dans l'offre du champ des SHS (sciences humaines et sociales) de l'université de Toulouse 2 – Jean Jaurès. C'est l'un des deux existant dans la région Occitanie avec celui de Montpellier III. Il s'adosse sur l'unité mixte de recherche (UMR5193) Laboratoire interdisciplinaire solidarités, sociétés, territoires (LISST) et l'une des équipes de recherches intégrées dans ce laboratoire (Centre d'anthropologie</p>

sociale, CAS). Les axes thématiques de cette équipe correspondent bien à ceux du master, et les autres membres de ce laboratoire viennent renforcer cette équipe d'enseignants-chercheurs de taille réduite. A l'origine, cette formation était le fruit d'une collaboration entre l'université Toulouse 2 et l'EHESS (Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales). Ce partenariat s'est malheureusement arrêté durant le dernier contrat.

La formation revendique le caractère unique au plan national de l'orientation en anthropologie historique, et surtout du parcours sur l'expertise du patrimoine immatériel, même si, d'autres formations de ce type existent en France sur les enjeux de patrimonialisation, notamment en anthropologie, à l'université d'Aix-Marseille (ouverture en 2019). Les liens avec les organisations professionnelles sont notamment assurés par la Direction régionale des affaires culturelles d'Occitanie, le CIRDOC (centre interrégional de développement de l'occitan), l'INOC (associations de Pau et Montpellier consacrées au patrimoine immatériel) et le Musée du bois de Revel. Il n'existe toutefois pas de liens formalisés avec le Centre Français du Patrimoine Immatériel de Vitré, ni avec les grands musées nationaux tels que le Mucem, le Musée national de l'histoire de l'immigration ou le Musée du Quai Branly, alors même que le master vise le patrimoine immatériel et la muséographie.

Sur le plan des relations internationales, la formation entretient des liens avec l'Unesco, le musée de Neuchâtel et l'université de Barcelone, ainsi que des liens, peu précisés dans le dossier, avec des pays européens, africains, asiatiques et américains où les enseignants-chercheurs effectuent leurs missions de terrain. Les programmes de mobilités étudiantes (Erasmus, Crepuca) sont possibles.

Organisation pédagogique

Le master *Anthropologie* propose un fort tronc commun et deux parcours qui débutent en seconde année. De manière pertinente, le tronc commun porte sur les enseignements méthodologiques et sur la découverte d'une diversité d'aires géographiques, principalement l'Europe, l'Afrique du nord, l'Amérique et l'Asie. L'accent est mis, à juste titre, sur les méthodes d'enquête, avec la réalisation d'une enquête collective lors du premier semestre, appelé « stage de terrain ». Mais, globalement, la structuration de la formation manque de cohérence et la spécialisation progressive est insuffisante : les intitulés des enseignements de niveau master sont parfois similaires à ceux du niveau licence, les volumes horaires sont déséquilibrés entre les parcours et entre les années (le M1 comporte ainsi moins d'heures que le M2), les intitulés des cours du parcours ASH manquent de précision. La distinction entre les deux parcours n'est pas assez claire, d'autant que plus qu'ils visent des débouchés identiques.

Les volumes d'enseignement sont faibles pour un niveau master (275 heures la première année, et en seconde année, 200 heures pour le parcours ASH et 400 heures pour EEPI), même si l'on tient compte du rôle central du mémoire dans la pédagogie adoptée. En effet, de manière pertinente, l'apprentissage par la recherche joue un rôle déterminant dans cette formation, notamment au travers de la réalisation d'un mémoire chaque année : en première année, il s'agit d'un « dossier d'étape » finalisé en M2. Classiquement, les deux mémoires sont évalués à l'issue d'une soutenance. Malgré la présence d'un enseignement d'accompagnement au terrain (en semestre 2 et 4), les étudiants se plaignent de ne pas avoir assez d'enseignements pour les soutenir dans cette démarche de recherche (cf. le questionnaire d'évaluation des enseignements présenté en annexe). Ce point de vue s'explique probablement par le faible volume horaire de cette formation, qui ne semble pas compensé par le suivi individuel : 58 % des étudiants répondants ont rencontré entre 1 à 3 fois leur directeur de mémoire dans l'année. Cela dit, le taux de réponse moyen (44,4 %) invite à relativiser l'importance de ces chiffres.

La place de la professionnalisation est très insuffisante, malgré l'affichage de partenariat institutionnel dont on ne perçoit pas clairement les effets sur le contenu de la formation. De même, les enseignements de spécialisation aux objectifs spécifiques du master (anthropologie historique et patrimonialisation) ne débutent qu'en seconde année, sans enseignement préparatoire à leur choix de parcours pour la seconde année. Pour le parcours EEPI, les intitulés de cours « Enjeux du patrimoine culturel immatériel », « Identifier et expertiser le PCI » et « Patrimoine et musées » s'inscrivent bien dans le programme affiché, mais on peut se demander si les deux premiers ne sont pas quelque peu redondants. Une partie de la formation de ce parcours est délocalisée à l'ethnopôle GARAE à Carcassonne, ce qui peut poser des problèmes de déplacement pour les étudiants mais qui semble favorable à leur découverte d'instituts labellisés par le Ministère de la Culture, et donc tout à fait conforme au profil du parcours.

La formation aux outils numériques spécialisés dans le domaine est quasi-absente alors qu'elle est nécessaire à la poursuite d'études en doctorat ou à l'insertion professionnelle (bibliographie, traitement de données, outils multimédia, etc.). Le contrôle des connaissances est diversifié : rédaction d'un mémoire (40 pages en première année et 100 pages en seconde année), examens sur table, devoirs à la maison, examen oral. Il n'existe pas de dispositif spécifique de suivi d'acquisition des compétences et aucun stage n'est obligatoire.

Enfin, on regrette que, comme au niveau licence, l'enseignement des langues soit optionnel et empêche alors de suivre des enseignements d'ouverture disciplinaire. La réglementation impose pourtant la présence d'un enseignement en langue étrangère et la validation des compétences linguistiques. Cela est d'autant plus

dommageable dans un master ouvert à quatre grandes aires culturelles, et plus généralement, en considérant l'importance croissante de la maîtrise de l'anglais dans les recherches en sciences humaines.

Pilotage

L'équipe pédagogique est restreinte car fondée sur les membres d'un département faiblement doté en personnel (seulement sept postes de titulaires en anthropologie, anthropologie biologique et préhistoire), même si elle associe également des personnels du Centre national de la recherche scientifique membres du LISST-CAS et deux chargés de ressources documentaires de l'Ecole des hautes études en sciences sociales. La liste des enseignants intervenant dans la formation suggère la présence de seulement deux professionnels du champ de la patrimonialisation (pour 15 heures d'enseignement au total), ce qui est insuffisant.

Le contenu du dossier n'apporte pas d'éléments concernant la dynamique collective au sein de cette équipe pédagogique. La responsabilité du diplôme est partagée par les deux professeurs des universités, qui coordonnent également le parcours ASH, le parcours EEPI étant coordonné par un maître de conférences habilité à diriger des recherches. Si l'on peut comprendre la cohérence de ce choix eu égard aux statuts académiques respectifs des personnes concernées, on peut néanmoins s'interroger sur la concentration des charges sur ces trois personnes, sans l'appui de collègues sur des responsabilités complémentaires telle que la mobilité internationale. De même, les réunions sont rares : deux réunions d'équipe et un conseil de perfectionnement par an. Ce dernier comporte bien la présence de représentants étudiants et deux personnalités extérieures (dont le statut n'est pas précisé). Cependant, il conviendrait que l'obligation réglementaire (un conseil de perfectionnement au niveau de la mention) soit respectée par l'équipe locale (actuellement le conseil de perfectionnement est commun avec la licence Sciences de l'Homme, anthropologie, ethnologie).

Le dossier ne comporte aucune information sur les modalités de sélection à l'entrée en master. Il mentionne néanmoins la présence d'une commission d'admission et un contingentement de 45 étudiants par année. Le niveau de satisfaction des étudiants quant aux enseignements proposés est bon (entre 75 et 100 % sur 12 réponses), et seulement 25 % (3) estiment avoir assez d'enseignements professionnels, ce qui, malgré la faiblesse du taux de réponse (44 %), indique une certaine faiblesse de la place de la professionnalisation de ce master.

Résultats constatés

Le dossier d'auto-évaluation est très lacunaire concernant l'analyse que l'équipe pédagogique fait des résultats constatés : seuls les effectifs sont évoqués, ainsi que le taux d'insertion à 30 mois sur la dernière période (2012-2015). Pourtant, les données fournies en annexe sont de nature à alimenter la réflexion de l'équipe pédagogique sur ses objectifs et le contenu de la formation.

Bien que très inégale selon les deux parcours, l'attractivité de ce master est bonne (entre 38 et 45 inscrits sur les trois derniers exercices, avec une légère croissance sur la période, dont entre 3 et 11 étudiants étrangers, pour une capacité d'accueil fixé à 45 par année d'étude). Dans le détail en 2018-2019, le M1 comprend 45 inscrits dont 35 précédemment inscrits à UT2. En M2, le parcours *Anthropologie sociale et historique* (ASH) accueille 31 étudiants dont 19 venant du M1 et 10 redoublants, et le parcours *Expertise ethnologique en patrimoine immatériel* (EEPI) accueille seulement 15 étudiants dont 7 venant du M1 et 5 redoublants. Au vu du nombre de diplômés de la licence Sciences de l'Homme, anthropologie, ethnologie, le taux de poursuite en M1 est faible pouvant correspondre à un choix de sélection ou un manque d'attractivité du master pour les diplômés de UT2.

Le taux de présence totale aux examens est de 60 % et entre 25 et 55 % de présence partielle ce qui, à un niveau master, est faible et interroge sur les raisons de la non-présence aux examens et de la proportion de redoublants (jusqu'à un tiers des étudiants du parcours ASH en M2). Le taux de réussite des présents est excellent (100 % de réussite).

Les chiffres concernant l'accès à l'emploi (enquête d'insertion à 30 mois) portant sur les promotions 2012-2015 indiquent que 29 % des diplômés (sept) ont trouvé un emploi moins de trois mois après, 13% (trois) entre quatre et six mois après, 25 % (six) entre 7 et 12 mois après et 25 % (six) plus de 12 mois après. Sur ces emplois, 31 % sont des CDI et 69 % sont de niveau cadre/ingénieur. Sur 16 répondants actifs ils sont 57 % (neuf) à dire que leur emploi correspond « tout à fait » ou « plutôt » à la spécialité du M2, une fréquence assez honorable qui indique que les débouchés d'un master *Anthropologie*, outre l'enseignement et la recherche, sont bien réels.

Par contre, on remarque que relativement peu d'étudiants sont en poursuite d'étude (doctorat) sans emploi parallèle (deux seulement sur la période 2012-2015), et rien ne précise s'ils disposent ou non d'une allocation. Cela signale une faiblesse au niveau de l'encadrement doctoral après le master, qui est peut-être liée au trop faible nombre de professeurs et assimilés au plan local.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une spécialisation originale autour de l'anthropologie historique et du patrimoine immatériel
- Un environnement de recherche dynamique, grâce à l'intégration de l'équipe pédagogique à une unité mixte de recherche, et à la diversité des spécialités des enseignants-chercheurs (en termes d'aires culturelles et de spécialisation thématique)

Principaux points faibles :

- Une structure de la formation qui manque de cohérence entre ambitions affichées et moyens mis en œuvre (faibles volumes horaires, sous-effectif de l'équipe, insuffisance de la spécialisation progressive...)
- Une place de la professionnalisation et une articulation avec les milieux professionnels (administration de la culture, musées) insuffisante
- Une absence de mise en place d'un conseil de perfectionnement au niveau de la mention
- Une absence de respect de la réglementation en matière de stage et d'enseignement en langue vivante
- Une faible dimension internationale de la formation malgré une spécialisation qui pourrait le favoriser
- Une faiblesse relative des poursuites d'études en doctorat

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Anthropologie* de l'université Toulouse 2 est une formation disposant de bons effectifs globaux et qui bénéficie d'un environnement de recherche dynamique. Néanmoins, la structure de la formation manque de cohérence, notamment en matière de spécialisation progressive et d'accompagnement vers la professionnalisation (y compris dans le champ de la recherche académique). Une meilleure articulation avec la licence *Science de l'homme, anthropologie, ethnologie* doit être trouvée afin d'éviter les redondances dans les intitulés des enseignements et expliciter les progressions recherchées.

Le dossier d'auto-évaluation atteste des faiblesses de l'équipe pédagogique, en sous-effectif et peu portée par une dynamique collective, pour entrer dans une démarche d'auto-évaluation continue. Pourtant, ce master offre des perspectives originales de spécialisation autour de l'anthropologie historique et du patrimoine immatériel. Une meilleure articulation avec le monde socio-économique du patrimoine et le réseau des musées nationaux (Quai Branly, Mucem, Musée national de l'histoire de l'immigration, Maison des Cultures du Monde, Centre Français du Patrimoine Immatériel de Vitré...) pourrait renforcer la place de la professionnalisation et améliorer l'insertion professionnelle des étudiants (en complément de l'obligation d'un stage). De même, le renforcement des partenariats internationaux (académiques et des acteurs culturels) et la présence d'enseignements obligatoires en langue vivante amélioreraient la dimension internationale de cette formation. Ces perspectives de développement du master *Anthropologie* ne peuvent être réalistes qu'à condition de renforcer et soutenir cette équipe, notamment en augmentant ses moyens en personnel ou en régulant mieux les flux en licence, notamment à distance.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER ARCHÉOLOGIE, SCIENCES POUR L'ARCHÉOLOGIE

Établissement : Université Toulouse - Jean Jaurès

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Archéologie, sciences pour l'archéologie* (ASA) de l'Université Toulouse - Jean Jaurès (UT2J) a comme objectif d'apporter une formation de haut niveau en deux ans dans les domaines de l'archéologie. Parmi les deux parcours proposés, l'un, *Arts, sociétés, environnements de la préhistoire et de la protohistoire : Europe, Afrique* (ASE2P) est centré sur l'archéologie et le paléo-environnement de la Préhistoire et de la Protohistoire (Europe et Afrique) ; l'autre, *Acquisition, traitement, restitution par l'image des données en archéologie* (ATRIDA), à vocation professionnalisante, est dédié à l'acquisition, au traitement et à la restitution par l'image des données en archéologie. Les cours ont lieu sur le campus du Mirail.

ANALYSE

Finalité

Bien qu'il existe des mutualisations entre les deux parcours, leurs objectifs sont tout à fait différents. Le parcours ASE2P est plus clairement orienté vers les recherches archéologiques sur l'ère préhistorique et protohistorique, avec trois axes privilégiés (art préhistorique et protohistorique, cultures matérielles des sociétés sans écriture, relations de ces sociétés avec leur environnement) : les débouchés sont principalement en doctorat et en recherche. De son côté, le parcours à vocation professionnalisante ATRIDA vise à former des archéologues professionnels spécialisés dans le traitement d'images et d'activités de diagnostic, notamment dans le domaine de l'archéologie préventive qui constitue, en effet, un débouché réaliste en adéquation avec les objectifs de la formation.

Si le parcours ASE2P a une approche multidisciplinaire centrée sur une période et sur des zones géographiques spécifiques, le parcours ATRIDA propose quant à lui une approche diachronique, technique et technologique. Ce dernier aspect, bien que positif, car hautement professionnalisant, peut toutefois représenter une limite dans la mesure où ces savoirs techniques sont particulièrement menacés par une obsolescence rapide.

Il n'existe aucune délocalisation de la formation.

Positionnement dans l'environnement

Le master *Archéologie, sciences pour l'archéologie* de l'UT2J se distingue nettement sur la scène régionale et nationale du fait de l'importance que la formation accorde aux sciences et aux technologies numériques en lien avec l'archéologie. Dans le détail, le parcours ASE2P a peu de concurrents au niveau national.

La formation est principalement adossée à l'unité mixte de recherche (UMR) 5608 Travaux et Recherches Archéologiques sur les Cultures, les Espaces et les Sociétés (TRACES) à laquelle est rattachée la plupart des enseignants-chercheurs, chercheurs et membres associés de l'équipe pédagogique. Au sein de l'UMR, trois équipes sont spécialisées sur la période pré- et protohistorique et une partie des enseignements se tient dans les locaux du laboratoire (stage de post-fouille, photogrammétrie).

Parmi les intervenants extérieurs, on trouve des représentants de trois sociétés privées d'archéologie, des personnels de musées et d'associations culturelles locales (conservation, médiation, restauration) qui peuvent accueillir en stage les étudiants de la formation. Des liens existent également avec le Service régional d'archéologie, l'Institut national de recherches archéologiques préventives et le service archéologique de Toulouse Métropole. Les liens avec les partenaires du milieu culturel sont renforcés avec le parcours ATRIDA à vocation professionnalisante.

Des collaborations avec des universités européennes et africaines garantissent un fort niveau d'internationalisation, en particulier le partenariat avec le *Master of Science* de l'Université de Ferrare qui prévoit une possibilité de co-diplomation et des échanges d'étudiants et/ou d'enseignants. Particulièrement original, le parcours ATRIDA, récemment mis en place, est parfaitement intégré à l'écosystème local et régional. Des efforts pour donner une identité encore plus innovante au master sont encore à l'œuvre, ce qui est très appréciable.

Organisation pédagogique

La formation est bien structurée, avec un enseignement progressif et l'acquisition de compétences de plus en plus pointues. Pour le parcours ASE2P, les aspects géoarchéologiques et archéométriques restent toutefois limités. Pour le parcours ATRIDA, il est prévu de renforcer les compétences techniques et chronologiques des compétences techniques et, surtout, d'augmenter le volume horaire global.

La relation avec les milieux professionnels est également très étroite, en particulier pour le parcours ATRIDA qui prévoit deux stages et un projet collectif en deuxième année impliquant une immersion professionnelle. Des stages facultatifs d'un ou deux mois sont proposés dans le parcours à vocation recherche ainsi qu'un stage obligatoire en deuxième année.

L'articulation entre enseignement et recherche est très bonne, en particulier pour le parcours ASE2P, grâce à une relation organique avec les UMR TRACES et Géographie de l'Environnement (participation des étudiants à des séminaires thématiques dès la première année, rédaction d'un mémoire de recherche), à diverses collaborations nationales et internationales.

Une grande place est aussi accordée à l'enseignement des outils numériques. Dans le cas du parcours ATRIDA, la relation avec les technologies innovantes est la raison d'être de la formation. Toutefois, les pratiques pédagogiques des deux parcours sont tout à fait traditionnelles (cours magistraux, travaux pratiques, journées d'études ou séminaires mutualisés).

La maquette du parcours à vocation recherche ne prévoit pas d'enseignement en langues vivantes obligatoire, pourtant nécessaire pour une réelle ouverture internationale, même si des cours d'anglais appliqués à l'archéologie sont dispensés dans le parcours ATRIDA.

Pilotage

La formation est mise en œuvre par une équipe pédagogique et administrative bien diversifiée et composée de personnel qualifié. Les responsabilités sont bien décrites et les réunions sont nombreuses et régulières. Le pilotage est assuré dans la collégialité et en co-responsabilité : c'est un aspect très positif. Un conseil de perfectionnement (associant enseignants, étudiants, professionnels) joue son rôle dans l'amélioration continue de la formation.

L'évaluation des connaissances est pratiquée selon des modalités bien établies au sein d'une charte du contrôle des connaissances adoptée par la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire. L'Observatoire de la Vie Étudiante de l'UT2J réalise aussi une série d'enquêtes auprès des étudiants. Les enseignements fondamentaux ou complémentaires sont assurés par des enseignants-chercheurs ou des

chercheurs ; l'acquisition de nombreuses autres compétences spécifiques, techniques, technologiques et professionnelles est également garantie grâce à l'apport des professionnels qui collaborent aux activités de formation.

Dans le parcours à vocation recherche, une soutenance est organisée devant un jury collectif constitué par les membres docteurs de l'équipe pédagogique. Dans le parcours à vocation professionnalisante, le jury de soutenance du mémoire de stage intègre les partenaires extérieurs.

Des questionnaires d'amélioration de la qualité des formations permettent au conseil pédagogique du parcours ASE2P de prendre en compte l'avis des étudiants pour faire évoluer la formation. On regrette que les étudiants ne soient pas invités à s'exprimer dans un conseil de perfectionnement semblable à celui que le parcours ATRIDA a mis en place et qui intègre à la fois les étudiants et les intervenants extérieurs dans le pilotage de la formation. Le supplément au diplôme n'appelle aucun commentaire particulier.

Aucun dispositif d'aide à la réussite n'est mentionné. Des passerelles existent avec les deux masters voisins de l'UT2J (*Mondes anciens* et *Mondes médiévaux*). Des passerelles d'un parcours à l'autre du master ASA sont autorisées.

Résultats constatés

Les inscriptions ont diminué en 2018 (36 étudiants) après avoir connu une hausse de 2014 à 2017 (de 45 à 51 étudiants). La moyenne de 2014 à 2018 se situe à 49 inscrits, bien que les taux varient entre la première année (M1) et la deuxième année (M2) de master (30 en M1 et 17 en M2) ; les redoublements et réorientations en M1 expliquent le différentiel des effectifs entre la première et la deuxième année. Trois étudiants par an viennent de l'étranger et chaque année, 1/4 à 1/3 des étudiants de M1 viennent d'une autre université. Pour le parcours ATRIDA, on compte 15 étudiants en M1 (c'est-à-dire le maximum attendu) et 7 en M2 : plus de 50 % des étudiants viennent d'autres universités et d'autres régions.

La fréquence et le taux de réponses des enquêtes nationales menées sur le devenir des diplômés sont trop faibles. Les taux de réussite pour les deux parcours sont qualifiés de très élevés, ce qu'aucune donnée chiffrée ne permet d'étayer. Le parcours ASE2P offre à ses diplômés la possibilité de poursuivre en doctorat, avec un à trois contrats doctoraux par an.

En moyenne, sur les 7 diplômés par an du parcours ASE2P de 2015 à 2017, 3 sont dans un emploi non stable, 1 en recherche d'emploi et 2 en poursuite d'études. Le tableau de suivi des diplômés ne permet pas de savoir si les emplois exercés sont en adéquation avec la formation. Pour le parcours ATRIDA, parmi les 7 diplômés sur 11 à avoir répondu à l'enquête, 4 sont insérés professionnellement (sous forme de CDD (contrat de durée déterminée), de stage ou de création d'entreprise) et trois ont poursuivi leurs études en master recherche ou en doctorat : ce parcours à vocation professionnalisante ne remplit que partiellement ses objectifs.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une formation composée de deux parcours dotés d'une forte identité.
- Un fort adossement de la formation à la fois à la recherche et au monde socio-professionnel.
- Une équipe pédagogique engagée faisant preuve d'un réel souci de l'amélioration de la formation.

Principaux points faibles :

- Un suivi des diplômés et un taux d'insertion professionnelle très perfectibles.
- La place limitée de l'anglais dans les enseignements.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master ASA s'avère très attractif, comme en témoignent la croissance des inscriptions et l'apport des étudiants de nombreuses autres universités françaises. Le parcours ATRIDA a également rempli le quota de places disponibles (15) en 2018. Cet effectif, qui permet à chaque étudiant une formation pratiquement individuelle, est de nature à garantir la qualité d'un parcours très spécifique qui souhaite conquérir une position nationale et internationale. Ce peut être un élément de force pour assurer une formation hautement qualifiée débouchant sur des poursuites d'études ou sur une insertion professionnelle rapide. La formation s'appuie par ailleurs sur une équipe engagée, faisant la preuve de ses capacités mais attentive aux points d'amélioration possibles du master. Les deux parcours gagneraient à accroître leurs complémentarités et à davantage mettre en place des enseignements mutualisés. Cela permettrait notamment au parcours ATRIDA d'intégrer une part de formation à la recherche et de ne pas donner l'impression de reposer essentiellement sur un savoir-faire technique susceptible de devenir obsolète.



MASTER CULTURE ET COMMUNICATION

Établissement : Université Toulouse - Jean Jaurès

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Culture et communication* est proposé par l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) : Lettres, Philosophie, Musique, Arts du Spectacle et Communication de l'Université Toulouse - Jean Jaurès (Campus du Mirail). Il est composé de trois parcours : *Communication audiovisuelle et média* (CAM), ouvert en première année (M1) et en deuxième année (M2) de master ; *Médiations culturelles et études visuelles* (MEV), ouvert en M1 et M2 ; *Médiations scientifiques, techniques et patrimoniales* (MES), accessible uniquement en deuxième année de master (M2).

Les objectifs scientifiques des trois parcours s'organisent autour des problématiques liées aux sciences de l'information et de la communication, aux arts du spectacle, aux arts visuels et à la médiation muséale et scientifique. Les objectifs professionnels transversaux aux trois parcours relèvent des métiers de la médiation (culturelle, scientifique) de la communication interne / externe notamment en milieu culturel, de la communication scientifique et aussi de la gestion et de la communication de projets numériques.

ANALYSE

Finalité

Les trois parcours sont décrits comme étant en étroite interaction, et ce pour deux raisons : d'une part le projet pédagogique détermine cette interaction ; d'autre part une forte mutualisation des enseignements proposés est à souligner.

Le dossier analyse de façon détaillée les finalités de chaque parcours (CAM, MEV, MES), soit les objectifs scientifiques et les compétences professionnelles visées.

Le parcours *Communication audiovisuelle et média* s'organise autour d'enseignements professionnels et approches théoriques sur des médias et des pratiques culturelles. Une attention à la conception des dispositifs sociotechniques innovants est à souligner ainsi que la compréhension des enjeux sociaux et professionnels liés au numérique.

Le parcours *Médiations scientifiques, techniques et patrimoniales* ne propose qu'une orientation par spécialisation en M2 ; il est, comme indiqué dans le dossier de l'autoévaluation, conçu en partenariat avec le parcours *Communication et territoires* de la mention *Information, communication* co-accréditée entre l'Université Toulouse 1 Capitole (UT1) et l'Université Toulouse III – Paul Sabatier (UT3). Le parcours s'adresse

principalement aux étudiants issus de M1 MEV ainsi qu'à des étudiants issus de filières scientifiques, techniques, en sciences de l'ingénieur et en médecine. L'objectif théorique du parcours est de permettre de comprendre les enjeux de la médiation scientifique, technique et patrimoniale. Le parcours vise également la transmission de connaissances en matière de vulgarisation et de communication de la culture scientifique, technique et patrimoniale avec comme compétences visées la construction de dispositifs susceptibles de rendre compte des enjeux scientifiques spécifiques, la compréhension des interactions entre cultures scientifiques et cultures artistiques, l'élaboration de politiques culturelles en lien avec des problématiques territoriales (culture, tourisme).

Le parcours *Médiations culturelles et études visuelles* propose une formation dont les objectifs professionnels s'articulent autour des métiers de la médiation culturelle et ceux liés à des études visuelles. Le parcours se positionne explicitement sur la transmission de connaissances en médiation de savoirs culturels et de dispositifs visuels. Il vise à former les étudiants dans les domaines des approches esthétiques et en sciences humaines et sociales, de la création en arts visuels et en médiation des objets culturels. Une attention est portée à la mise en place de passerelles avec d'autres disciplines telles que les études cinématographiques, musicologiques, philosophiques et littéraires). Le parcours, outre ses enseignements et objectifs théoriques, propose également des apprentissages d'ordre pratique, notamment autour de la maîtrise d'outils informatiques permettant l'élaboration de productions visuelles et synchrétiques (texte / image).

De manière transversale, les trois parcours répondent à une demande forte des besoins professionnels croissants dans le secteur de la culture aussi bien au niveau local que national, étant aux interstices entre les sciences de l'information et de la communication, les arts du spectacle et les arts visuels.

En ce qui concerne les débouchés, les métiers visés par le parcours CAM restent trop généraux et peuvent être exprimés par de nombreuses formations liées à l'information et à la communication. Ceux des parcours MEV et MES, sont plus spécifiques et intégrés dans des secteurs d'activité correspondant aux objectifs de la formation. Ils rendent de fait ces parcours plus lisibles pour les étudiants cherchant à se déterminer.

Ainsi, on constate un décalage voire une mécompréhension dans la présentation du parcours CAM qui dans le dossier d'autoévaluation ne rend pas sa spécificité très explicite et crée une confusion entre des orientations spécifiques à l'audiovisuel et au numérique. Ce décalage est constaté également et plus précisément dans le tableau des unités d'enseignement qui quant à elles semblent être en cohérence avec l'intitulé du parcours mais beaucoup moins avec sa description en première partie du dossier d'autoévaluation.

Une fiche RNCP est communiquée. Les informations en termes de poursuite d'études ne sont pas discutées mais communiquées en annexe.

Positionnement dans l'environnement

La formation et ses trois parcours affichent un positionnement solide à plusieurs niveaux autant du point de vue : de l'originalité de la formation dans l'espace local, régional et national ; de son ouverture interdisciplinaire ; de son intégration dans des réseaux de recherche ; et de ses partenariats avec des instances professionnelles.

Le dossier mentionne une originalité forte de la formation à une échelle nationale, originalité liée à la mobilisation, dans ses approches et enjeux théoriques, de disciplines telles que les arts de la scène, la médiation culturelle, les médias et la communication. La formation jouit d'une reconnaissance et réputation forte y compris à l'international avec notamment des étudiants issus de l'Amérique du Sud et aussi de l'Europe. Par ailleurs, la formation bénéficie des accords Erasmus permettant aux étudiants une mobilité également à l'international.

Outre le fait d'associer des problématiques liées à la médiation, la médiatisation, la communication et les arts de la scène, le positionnement fort de la formation résulte également du fait qu'elle est accessible à des étudiants issus de parcours atypiques tels que des BTS (brevet de technicien supérieur) en communication ou en scénographique, des études universitaires en histoire de l'art, en anthropologie, en sociologie et en sciences de l'éducation.

Deux réseaux de recherche renforcent le positionnement de la formation. Le réseau Arpège (approches pluridisciplinaires du genre) réunissant de nombreuses équipes de recherche et une centaine de chercheurs dispensant un séminaire doctoral régulier, une trentaine de manifestations scientifiques par an et proposant notamment un réseau de masters labélisé par le labex Structurations des Mondes Sociaux (SMS). Tout étudiant issu d'un master partenaire du label SMS peut bénéficier des enseignements en études de genre avec une priorité également d'ordre professionnelle : former des futurs professionnels aux questions d'égalité, indépendamment du secteur professionnel visé. La formation dépend directement des deux laboratoires de recherche : LLA-Créatis (Lettres, Langages et Arts), et le LERASS (Laboratoire d'études et de recherches appliquées aux Sciences Sociales). Les étudiants bénéficient également des activités de formation de l'école doctorale, ALLPH (Arts, Lettres, Langues, Philosophie).

Le master marque un très bon positionnement du point de vue des partenariats avec des structures professionnelles et notamment des institutions culturelles : plusieurs partenaires professionnels du territoire local cités sont issus de différents secteurs culturels (théâtre, cinéma, musées) : Théâtre de la Cité de Toulouse ; La cave Poésie ; cinémathèque et médiathèque de Toulouse ; Museum de Toulouse, Musée des Augustins, Musée des Abattoirs, Quai des savoirs, Cité de l'Espace. Des ateliers professionnalisants, dispensés par des professionnels renforcent ce positionnement.

Organisation pédagogique

Le master s'articule autour d'unités d'enseignement (UE) théoriques et spécifiques à vocation professionnalisante. Les UE à orientation théorique témoignent du positionnement fort et interdisciplinaire de la formation.

Outre les enseignements et séminaires théoriques, des ateliers pratiques à orientation professionnalisante sont dispensés (infographie, muséographie, gestion de projets, gestion de structures culturelles).

Au regard des objectifs de la formation aussi bien en termes de connaissances théoriques que de compétences visées ainsi qu'en termes de débouchés ciblés, l'organisation des contenus pédagogiques semble cohérente. Toutefois un certain décalage est constaté entre l'intitulé du parcours *Communication audiovisuel et média*, sa présentation et les UE communiquées. En effet, le parcours CAM tel que décrit dans le dossier ne permet pas de faire émerger une spécialisation en audiovisuel et en média mais plutôt une formation plus générale et transversale touchant autant des questions et problématiques en communication des organisations, en médiation culturelle, en numérique. La place de l'audiovisuel est très minoritaire dans la description des objectifs visés. Quant à l'organisation pédagogique et plus précisément les UE de ce parcours, elles témoignent bien plus que le descriptif du parcours de cette orientation spécialisée (tout en restant ouverte et pluridisciplinaire) en média et audiovisuel.

L'organisation pédagogique est en cohérence avec le cadre national des formations (des enseignements théoriques autant en sciences de l'information qu'en arts). Les enseignements à orientation professionnalisante sont dispensés par des intervenants professionnels extérieurs, dont les fonctions sont précisées.

Les stages sont encadrés par une convention établie par l'université. Les étudiants bénéficient d'un suivi personnalisé, même si, comme le dossier d'autoévaluation l'indique, l'équipe est en sous-effectif, ce qui influe sur la qualité de l'encadrement dispensé. Il serait toutefois nécessaire de préciser ce que représente l'intitulé Mémoire de recherche ou de stage (UE 801 pour les deux parcours CAM et MEV) : dans la mesure où le stage en M1 est obligatoire, on ne sait pas s'il s'agit d'un module qui porte sur un mémoire de stage ou de recherche (ou bien sur un format hybride alliant mémoire de stage et de recherche). De plus, pour les 3 parcours au Semestre 4, le mémoire vaut 21 crédits ECTS (European Credit Transfer System), ce qui témoigne de son importance. Toutefois, il s'intitule mémoire de recherche ou professionnalisant pour les parcours MES et MEV et mémoire pour le parcours CAM. Ces différenciations ne sont guère lisibles.

L'université propose 145 UE de Langues Vivantes dont certaines sont ouvertes à la Certification de Langues de l'Enseignement Supérieur (CLES).

La place du numérique est reconnue au sein de l'organisation pédagogique : utilisation de l'ENT (environnement numérique de travail), plateforme d'expérimentation pédagogique supervisée par la DTICE (Direction des Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement) et enseignements autour de la rédaction web par exemple. Enfin une attention particulière est aussi portée à l'utilisation des logiciels et de services libres, dans une optique d'évolution vers un design éthique.

Deux périodes de réorientation sont prévues par l'université, après le démarrage des cours en première année (de master ou de licence, ceci n'est pas précisé), et entre les deux semestres. Un service de tutorat au Centre de ressources Lettres Arts Philosophie est dispensé par les étudiants en master à destination des étudiants en licence.

Enfin les relations avec l'international, notamment dans le cadre de la préparation des étudiants susceptibles d'effectuer des séjours à l'étranger, permettent une optimisation de cette démarche. L'université note une augmentation des étudiants sortants et aussi des étudiants étrangers entrants.

Vingt-et-une conventions avec l'étranger sont proposées par le département (sans pour autant que ce dernier soit spécifié) ; outre le programme Erasmus, le programme Crepuq est également activé. Une mobilité côté enseignants est à renforcer.

Pilotage

L'équipe pédagogique dédiée au master *Culture et communication* compte deux PU (professeur d'université), 3 MCF (Maitre de conférences), un PAST (enseignant-chercheur associé) et un ATER (attaché temporaire d'enseignement et de recherche). L'équipe est donc très réduite et fonctionne beaucoup avec des chargés de cours notamment, des professionnels du secteur culturel ; un poste est consacré aux responsabilités administratives relatives à la formation. Les responsables de la formation sont la directrice du département (PU) et un collègue enseignant-chercheur. Plus précisément, la directrice du département assure également la responsabilité des parcours MEV et MES, et un MCF celle de CAM.

Le dossier d'autoévaluation fournit des informations relatives au pilotage de la licence au sujet des réunions susceptibles de faire le point sur les contenus, les modalités d'évaluation et intervenants. Le dossier ne fournit pas d'information spécifique au sujet du master mais on en déduit que les mêmes modalités sont également appliquées pour ce dernier.

La formation n'organise pas de conseil de perfectionnement, mais sa mise en place est en cours de réflexion.

La charte du contrôle des connaissances adoptée en CFVU (Commission de la formation et de la vie universitaire) veille sur le bon déroulement des épreuves. Elle est publicisée à destination des étudiants à travers l'ENT (Environnement numérique de travail) alors que les modalités de contrôle sont présentées et votées lors du conseil d'UFR. On signale également le forum annuel CIFRE (Convention industrielle de formation par la recherche) organisé par l'école doctorale ALLPH dont dépend le master et qui vise à informer les potentiels futurs doctorants de possibilités de financement d'une thèse.

Résultats constatés

Pour ce qui est du parcours CAM, on constate une baisse en termes de fréquentation du M1 (2013-2016) ; le taux de passage au M2 est variable d'une année à l'autre. Il semble toutefois difficile de rendre compte de manière précise des résultats constatés du fait que les tableaux figurant en annexe du dossier, font état de parcours dont il n'est pas question dans le dossier d'autoévaluation (parcours *Études théâtrales*, parcours *Cinéma*, etc., jusqu'à l'année 2016). A partir de l'année 2017 les informations pour les trois parcours du master *Culture et communication* se précisent. On constate alors une baisse des effectifs et des diplômés pour le M1 et le M2 du parcours MEV pour les années 2016-2018 et une hausse pour le M2 MES et pour les M1 et M2 de CAM.

Pour ce qui est du devenir des diplômés, on souligne une évolution constante dans le processus d'insertion professionnelle notamment lorsqu'on observe le devenir des diplômés à 30 mois post-master. C'est à cette temporalité que plus que la moitié de répondeurs (20 sur 31 diplômés) se déclare en insertion professionnelle (pour le parcours CAM). Mais les tableaux en annexe ne permettent pas de connaître les emplois occupés par les étudiants des trois parcours, seules les réponses en insertion ou en demande d'emploi sont mentionnées. Ces tableaux fournis ne sont guère exploitables pour déterminer la cohérence entre les débouchés affichés par le dossier et la réalité des étudiants en emploi. La poursuite en doctorat est très faible.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une articulation très forte entre les différentes disciplines et notamment entre les sciences de l'information et de la communication et les arts.
- Une organisation pédagogique clairement définie avec une ouverture équilibrée aussi bien vers les objectifs théoriques que professionnels, qui se manifeste tant par les liens de la formation avec l'école doctorale et les laboratoires de recherche qu'avec de nombreuses interventions de professionnels.
- Un positionnement local et national fort et une ouverture à l'international très dynamique.
- Une volonté d'optimiser l'utilisation du numérique dans les processus de pédagogie innovante.

Principaux points faibles :

- Une présentation du parcours CAM relativement confuse.
- L'absence de conseil de perfectionnement.
- Malgré une attractivité certaine constatée et décrite par le dossier d'autoévaluation, des résultats relativement irréguliers en termes de d'effectifs pour les trois parcours.
- Des tableaux qui ne révèlent pas les emplois occupés par les diplômés et qui, en englobant des parcours qui ne font pas ou plus partie du master noient, des informations nécessaires à l'analyse de cette partie.
- Un pilotage relativement serré compte tenu du nombre très faible de titulaires composant l'équipe pédagogique du master.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Il serait logique de recommander en premier lieu un renforcement de l'équipe pédagogique. En effet, il semble relativement compliqué d'assurer autant la direction du département que celle de deux parcours du master (pour la collègue PU).

Compte tenu de la diversité de diplômés accueillis en M1 et bien que ce principe représente une ouverture disciplinaire incontestable, des enseignements de mise à niveau pour les étudiants issus de parcours relativement éloignées des problématiques traitées dans le cadre du master pourraient être proposés en début du M1.

La poursuite d'études en doctorat, malgré l'accompagnement orienté recherche tout au long des deux années du master, est très faible. Compte tenu de la dynamique et des partenariats avec des équipes universitaires à l'étranger, une orientation vers des études doctorales en cotutelle avec l'étranger pourrait renforcer la poursuite en thèse.

Par ailleurs, au vu des résultats en termes d'insertion professionnelle à 18 mois post-master, il est conseillé qu'un conseil de perfectionnement soit mis en place avec une présence conséquente des professionnels des secteurs concernés par les trois parcours.

Enfin, un travail sur la lisibilité du parcours CAM semble fondamental.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Établissement : Université Toulouse - Jean Jaurès

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Économie Sociale et Solidaire* (ESS) est porté par le département Sciences Économiques et Gestion de l'UFR Sciences, Espaces, Sociétés. Il comporte un parcours dès le M1 intitulé *Nouvelle économie sociale* (NES). Il accueille essentiellement les étudiants de la licence *Économie-Sociologie* de l'Université Toulouse – Jean Jaures. Ce master est également ouvert aux étudiants des départements de géographie, d'histoire et de philosophie.

La formation est assurée en formation initiale et en formation continue. Elle est organisée sur deux journées et demie par semaine.

ANALYSE

Finalité
<p>Le master <i>Économie Sociale et Solidaire</i> (ESS) permet aux étudiants issus principalement de la licence <i>Économie-Sociologie</i> de l'Université Toulouse 2 d'acquérir les compétences nécessaires pour être employés dans des entreprises d'insertion, pour créer des structures associatives ou coopératives ou pour devenir salariés du service public.</p> <p>D'un point de vue méthodologique, le master propose une approche pluridisciplinaire (histoire, psychanalyse, philosophie, sociologie, économie, finance, droit) pour former les étudiants à l'économie sociale ainsi que pour leur offrir la capacité d'appréhender l'économie coopérative.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Ce master est la seule formation de Toulouse dans le domaine de l'économie sociale et solidaire. Dans le sud-ouest, des masters en <i>économie sociale et solidaire</i> sont proposés à Bordeaux et à Montpellier mais sont éloignés géographiquement pour un bassin d'emploi important.</p> <p>Bien qu'à finalité professionnelle, ce master entretient des liens avec la recherche académique (Ecole doctorale Temps, Espaces, Sociétés, Cultures et le Centre Européen de Ressources sur les Initiatives Solidaires et les Entreprises Sociales). Des thèses sont en cours, néanmoins, il n'est cependant pas précisé si ces dernières sont réalisées par des diplômés du master.</p> <p>Le master entretient des liens étroits avec le milieu socio-économique de l'économie sociale et solidaire du territoire régional. A titre d'exemple, il organise des conférences hebdomadaires avec les acteurs de l'économie</p>

sociale et solidaire, il a organisé le forum régional de l'Economie sociale et solidaire, il a contribué à l'émergence des incubateurs d'innovation sociale du territoire. Il est par ailleurs fondateur et membres de réseaux internationaux relatifs à l'économie sociale et solidaire.

Organisation pédagogique

Le master est organisé en blocs de connaissances et de compétences qui assurent une progressivité dans les enseignements. La formation peut être suivie selon le mode de l'alternance dans la mesure où l'emploi du temps se déroule sur deux jours et demi. Les enseignements sont conformes à la fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelle). Le tableau des UE unités d'enseignement communiqué ne permet pas d'identifier les UE par semestre et par années et donc de juger de la spécialisation progressive. Des (UE) seraient mutualisées avec le master *Psychanalyse, Philosophie et Economie Politique du Sujet*, néanmoins les UE concernées et le volume horaire correspondant ne sont pas précisés.

La professionnalisation se fait par le biais d'un stage obligatoire d'une durée minimale de 7 semaines en première année de master (M1) et de 12 semaines en deuxième année (M2) ce qui semble insuffisant au vu des réponses à l'enquête à 30 mois des diplômés relevant que leur manque d'expérience professionnelle était un frein à l'embauche. Il donne lieu à la rédaction d'un mémoire encadré par un enseignant-chercheur.

L'internationalisation du master se résume à l'accueil d'étudiants d'Amérique latine et d'Europe. Aucune possibilité de mobilité sortante n'est explicitement prévue. La formation propose des cours d'anglais (50 heures sur les deux ans du master) mais il n'est pas précisé si ces derniers donnent lieu à une certification des compétences linguistiques comme le prévoit la réglementation en vigueur.

La place du numérique se limite à la mise à disposition d'un environnement numérique de travail mais n'intègre pas l'impact du numérique sur les métiers ou les business model des entreprises.

La formation est accessible à la validation des acquis de l'expérience (VAE) mais aucune information n'est communiquée sur le nombre de dossiers instruits. Aucune information n'est communiquée sur les dispositifs d'accueil de publics à contraintes particulières (handicapés, sportifs de haut niveau).

Pilotage

L'équipe pédagogique est composée d'une quinzaine d'enseignants dont le statut n'est pas précisé (enseignants, enseignants-chercheurs, professionnels). Il n'est donc pas possible de déterminer le taux d'encadrement par les enseignants-chercheurs et la participation des professionnels.

Un comité de pilotage composé d'un enseignant-chercheur, d'un professionnel associé et d'une responsable administrative est prévu (la périodicité des réunions n'est pas précisée). L'équipe pédagogique est réunie deux fois par ans. Un conseil de perfectionnement, dont la composition n'est pas connue (mais a priori n'incluant pas de représentants du monde socio-professionnel), est organisé une fois par an. Il n'est pas précisé son rôle dans le cadre de l'amélioration continue du diplôme et aucun compte-rendu n'est fourni. De même, il n'est pas précisé dans le dossier dans quelle mesure les enseignements donnent lieu à une évaluation par les étudiants.

Les modalités de suivi de l'acquisition des connaissances se font par différents types de production : écrit, oral et mémoire de stage. Aucune information n'est communiquée sur le suivi de l'acquisition des compétences par exemple par le biais d'un portefeuille d'expériences et de compétences.

Les modalités de recrutement et de sélection ne sont pas précisées.

Résultats constatés

La formation est attractive avec 120 dossiers de candidature pour 20 places. La taille des promotions est d'environ 20 étudiants en M1 (19 en 2017/18 et 24 en 2018/19) et en M2 (23 en 2017/18 et 20 en 2018/19). Le taux de présence aux examens est bon quoiqu'un peu faible en M2 (pour la session 2018, 95 % en M1 et 87 % en M2). Le taux de réussite est très important (pour la session 2018 en M1 95 % et en M2 100 % des présents).

Un suivi de l'insertion professionnelle à 30 mois sur les promotions 2012 à 2015 est réalisé. Le taux de réponse à l'enquête d'insertion est bon (60 %). A 30 mois, le taux d'insertion est de 82 % ce qui est un bon niveau mais seulement 56 % des répondants estiment que leur emploi est du niveau de la formation. De même, les répondants pointent à 61 % qu'ils ne sont pas satisfaits par le niveau de rémunération (le salaire médian n'est pas communiqué).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une formation pluridisciplinaire
- De nombreux partenariats académiques et professionnels

Principaux points faibles :

- Une absence d'information sur la composition de l'équipe pédagogique et en conséquence le taux d'encadrement par des enseignants-chercheurs et la place des professionnels
- Une absence de suivi des compétences acquises
- Une absence d'évaluation des enseignements par les étudiants
- Un conseil de perfectionnement n'intégrant pas toutes les parties prenantes
- Une insertion professionnelle en adéquation faible avec le niveau de la formation
- Une ouverture à l'international faible avec une absence d'évaluation des compétences linguistiques acquises
- Une non prise en compte de l'impact du numérique sur les métiers ou les business model

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Economie sociale et solidaire* est une formation pluridisciplinaire qui apparaît bien positionnée dans son environnement académique et professionnel. Néanmoins, le dossier remis ne permet pas d'évaluer la qualité de l'équipe pédagogique en l'absence d'information sur sa composition.

D'une manière générale, il importerait que le master se conforme à la réglementation en vigueur en mettant en place des outils de pilotage (suivi de l'acquisition des compétences, évaluation des enseignements par les étudiants, mise en place d'un conseil de perfectionnement intégrant l'ensemble des parties prenantes) ceci afin de disposer d'information à même de placer le master dans un processus d'amélioration continue.

Il conviendrait également que le conseil de perfectionnement mène une réflexion stratégique sur le devenir des diplômés (à 30 mois et à 18 mois pour disposer de données plus récentes), afin d'analyser les raisons d'un niveau d'embauche ne correspondant pas à un niveau master pour 56 % des diplômés en emploi et corrélativement leur insatisfaction quant au niveau de rémunération.

Sur le plan pédagogique, l'ouverture à l'international ne doit pas être négligée et à tout le moins doit se traduire par une évaluation des compétences linguistiques (en conformité avec la réglementation en vigueur) et il pourrait être pertinent que la formation intègre l'impact des usages du numériques sur les pratiques professionnelles, les métiers et d'une manière générale les business model des entreprises y compris celles œuvrant au sein de l'économie sociale et solidaire.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER ERGONOMIE

Établissement : Université Toulouse – Jean Jaurès

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Ergonomie* de l'Université Toulouse – Jean Jaurès (UT2J), créé en 2016, offre un seul parcours dont l'objectif est de former des ergonomes, avec une double finalité : d'une part, la formation de professionnels spécialistes de l'analyse des activités et des facteurs humains, en capacité d'analyser les situations professionnelles et d'usage, en vue de leur transformation et d'autre part, la préparation aux métiers de la recherche en ergonomie pour les étudiants désireux de poursuivre en doctorat. La formation, rattachée à l'unité de formation et de recherche (UFR) de psychologie, est dispensée sur le campus du Mirail et est pensée pour un public aux profils variés, intéressé par un master en ergonomie, en formation continue ou en formation initiale.

ANALYSE

Finalité
Les objectifs scientifiques et professionnels sont correctement décrits, la formation étant construite à partir des exigences de la certification professionnelle des ergonomes spécifiées par le <i>Center for registration of european ergonomists</i> (CREE). Il n'est cependant pas fait mention du domaine de l'ergonomie physique (physiologie, biomécanique, métrologie), utile pour les débouchés vers les services de santé au travail (type intervenant en prévention des risques professionnels – IPRP). Les débouchés et les possibilités de poursuites d'études sont clairement explicités, en correspondance avec la formation et la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) annexée. La finalité de la formation reste à affiner, notamment par rapport à celle du parcours <i>Ergonomie cognitive innovation technologique – facteur humain</i> (ECIT-FH) du master <i>Psychologie</i> de l'UP2J.
Positionnement dans l'environnement
Le dossier expose clairement le positionnement de la formation dans l'environnement régional et national. Sa proximité en termes de programme et de débouchés avec le parcours ECIT-FH du master <i>Psychologie</i> proposé dans la même UFR et, dans une moindre mesure, avec la mention <i>Psychologie sociale, du travail et des organisations</i> (PSTO), rend difficile le positionnement local de cette nouvelle formation qui gagnerait à mettre davantage en avant ses spécificités. On relève à ce propos le choix surprenant fait par l'équipe de fermer

l'entrée dans la formation aux diplômés d'une licence de psychologie qui constituent le public ciblé pour le parcours ECIT-FH du master *Psychologie*. Une incohérence existe dans le dossier à ce sujet car le supplément au diplôme mentionne le fait d'être titulaire de la licence *Psychologie* ou d'un diplôme de niveau bac+3 équivalent, dans les conditions d'admission en première année. L'articulation avec la recherche est bonne et clairement exposée : la formation est adossée à une unité mixte de recherche (UMR), bien identifiée sur le plan national, dans le champ de l'ergonomie et de la psychologie ergonomique (laboratoire *Cognition langues langage ergonomie* (CLLE, UMR 5263 du Centre national de la recherche scientifique – CNRS) et s'appuie sur deux écoles doctorales : l'école doctorale Comportement, langage, éducation, socialisation, cognition – CLESCO) et l'école doctorale Aéronautique astronautique. L'articulation avec les milieux socio-professionnels est bien visible : la formation fait appel à des professionnels dans une proportion globalement satisfaisante et inclut des stages et des projets tutorés en entreprises. Le dossier fait état de liens positifs à l'international : la mobilité des étudiants (principalement des échanges Erasmus en Europe) est gérée par le service des relations internationales de l'UT2J et un enseignant-chercheur étranger participe chaque année à la formation.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique de la formation est clairement présentée. Une progression existe entre la première de master (M1) et la deuxième année de master (M2), mais la cohérence M1 - M2 est impactée négativement par la mutualisation importante des enseignements, avec plusieurs autres masters de l'établissement : master *Psychologie* (parcours ECIT-FH), master PSTO, master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, pratique et ingénierie de l'information* (MEEF PIF) parcours *Conseil et ingénierie pour l'enseignement supérieur* (CIES) et master *Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales* (MIASHS), parcours *Informatique collaborative en entreprise* (ICE). La formation donne une bonne place à la professionnalisation et à la mise en situation professionnelle, avec un nombre significatif d'heures de cours magistraux (CM) et de travaux dirigés (TD), centrés sur la professionnalisation et sur les théories et méthodologies de l'intervention en ergonomie, et la présence de stages et de projets tutorés obligatoires d'un volume horaire conséquent. La place de la recherche est très bonne, la formation s'appuyant sur des chercheurs et des enseignants-chercheurs membres du laboratoire d'adossement, tant pour les enseignements que pour l'encadrement des travaux d'études et de recherche (TER) réalisés par les étudiants. Le cursus permet en outre une bonne acquisition de compétences transversales au travers notamment des enseignements d'anglais, de droit du travail et sur les structures des entreprises, de la place du numérique dans l'enseignement et de l'utilisation de méthodes pédagogiques interactives, visant à rendre les étudiants acteurs de leur parcours. Enfin, le master peut s'appuyer sur l'UFR de psychologie pour bénéficier de dispositifs d'aide à l'insertion (étudiants sportifs de haut niveau, étudiants en situation de handicap) et sur les services centraux de l'UT2J, pour les dispositifs de validation des études supérieures (VES), de validation des acquis professionnels (VAP) et de validation des acquis de l'expérience (VAE).

Pilotage

L'équipe pédagogique est composée d'académiques et de professionnels de milieux divers, l'équilibre entre enseignants universitaires et professionnels extérieurs étant meilleur en M2 (51 % de professionnels) qu'en M1 (10 %). Le conseil de perfectionnement, de composition conforme, est commun avec le parcours ECIT-FH du master *Psychologie*, ce qui peut ralentir, voire freiner, le développement autonome de la formation. On relève une bonne représentation des étudiants dans le pilotage de la formation et la qualité de la démarche réflexive de l'équipe pédagogique dans l'autoévaluation, dont rendent compte les conclusions de chacun des chapitres du dossier (points forts, points à améliorer et pistes d'évolution envisagées), qui mérite d'être soulignée.

L'évaluation des connaissances est déclinée de manière classique. On regrette que la part de chaque modalité (soutenances, rapports, examens sur table...), ainsi que la composition du jury de diplôme, ne soient pas mentionnées. La valorisation des compétences dans la formation est traitée, mais elle pourrait être davantage développée, par exemple par une répartition des unités d'enseignement (UE) en blocs de compétences en référence à la fiche RNCP.

Résultats constatés

Depuis la création du master il y a trois ans, les effectifs sont globalement très faibles (cinq étudiants en moyenne en M1 et en M2), mais on constate une progression significative du nombre d'étudiants en M2 (de un en 2016-2017 à neuf en 2018-2019), ce qui est positif mais reste à confirmer. La décision de fermer l'accès à la formation aux titulaires d'une licence *Psychologie* contribue certainement à la faiblesse des effectifs. Le taux de réussite est de 100 % sur les présents aux examens, mais le taux de présent n'est pas très élevé pour un master (71,65 % en M1 et 87,5 % en M2). L'attractivité du master est faible jusqu'à présent, si l'on considère le nombre d'inscrits et le nombre de candidatures (par exemple en 2018-2019, 14 candidatures pour l'entrée en M1 et 9 pour l'entrée en M2), mais l'équipe rapporte un taux de sélection de 36 % en M1 et 33 % en M2 qui laisse penser qu'il peut exister un décalage entre le profil de certaines candidatures et les exigences de la commission d'accès. L'ouverture récente du master et l'absence de résultats connus pour l'enquête de l'établissement sur le devenir des étudiants explique que le dossier ne fournit pas de données significatives, concernant le suivi des diplômés, l'insertion professionnelle et la poursuite d'études.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation construite à partir des exigences du *Center for registration of european ergonomists*.
- Bonne formation à et par la recherche.
- Bonne représentation de la professionnalisation dans la formation.

Principaux points faibles :

- Faiblesse des effectifs accueillis par rapport aux capacités d'accueil et aux effectifs attendus.
- Faiblesse dans la visibilité des spécificités de la formation par rapport à certains parcours en psychologie, proposés par l'établissement.
- Faiblesse de l'articulation M1-M2.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Les responsables du master ont conscience des points à améliorer et fournissent des pistes d'évolution. Il reste à les mettre effectivement en œuvre.

Concernant l'attractivité, la mise en visibilité et la promotion de la formation, auprès des autres cursus de formation en ergonomie au niveau local et national, auprès des partenaires socio-économiques et auprès de potentiels étudiants en formation initiale ou en reconversion, sont à développer.

Le master *Ergonomie* peine en tant que nouvelle formation à acquérir une visibilité au côté d'offres de formations plus anciennes. L'équipe devrait chercher à rendre le master *Ergonomie* davantage visible en affinant sa finalité et en mettant plus en avant ses spécificités, notamment par rapport au master *Psychologie*. Une des pistes envisagées par l'équipe est, au contraire, d'intégrer la formation au master *Psychologie* du même établissement, pour former un parcours commun avec le parcours ECIT-FH existant, dans une mention *Psychologie* accueillant alors les publics actuels des deux formations (licence *Psychologie* ou autre mention ou niveau BAC+3 équivalent). Cette option aurait comme conséquence de faire disparaître la mention *Ergonomie* de l'offre de formation de l'établissement. Cette disparition n'est pas forcément pertinente si une partie du public ciblé, titulaires ou non

d'une licence de psychologie, n'a pas pour objectif l'obtention du titre de psychologue mais vise la profession d'ergonome. Une autre piste serait peut-être d'ouvrir la formation aux étudiants diplômés d'une licence *Psychologie*, l'équipe ayant pour l'instant choisi de ne pas les accepter dans la formation car ils constituent le public ciblé pour le parcours ECIT-FH du master *Psychologie*. Cette décision a très certainement des impacts négatifs sur l'attractivité de la formation, n'est en outre pas forcément la meilleure entrée pour différencier la formation du parcours ECIT-FH du master *Psychologie* et ne sert pas l'intérêt des étudiants diplômés d'une licence de psychologie, localement comme au niveau national. Ces derniers peuvent en effet, s'ils s'intéressent à l'ergonomie et n'ont pas comme projet professionnel de devenir psychologue, être intéressés par la formation et, comme le reconnaît l'équipe, la licence *Psychologie* est pertinente pour intégrer un master *Ergonomie*. La tension à l'entrée des masters *Psychologie* au niveau national et la différence de mention sont deux éléments qui limitent fortement le risque de concurrence locale entre un master *Psychologie* et un master *Ergonomie*. Une troisième possibilité serait de construire une formation à double entrée, avec la création d'un parcours appartenant à la fois à la mention *Psychologie* et à la mention *Ergonomie*, avec une inscription en master *Psychologie* pour les titulaires d'une licence *Psychologie* et une inscription en master *Ergonomie* pour les autres étudiants.

Comme envisagé par l'équipe, il est utile de repenser la formation de manière plus étroite sur les deux années en confortant l'articulation entre le M1 et le M2. Certains enseignements pourraient alors être renforcés, notamment ceux concernant l'intervention en ergonomie, l'ergonomie physique, la recherche en ergonomie, ainsi que la part des professionnels ergonomes dans les enseignements du M1. L'équipe devrait veiller à ce que la mutualisation des enseignements, qui est un élément positif, n'empêche ou n'impacte pas négativement l'articulation M1 - M2, ni de façon générale la lisibilité et les spécificités de la formation, en termes d'objectif par rapport aux autres formations participant à la mutualisation.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER ÉTUDES SUR LE GENRE

Établissement : Université Toulouse – Jean Jaurès

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Études sur le genre (EG)*, parcours *Genre, égalité et politiques sociales (GEPS)* vise à former les étudiants désirant travailler dans le champ de la lutte contre les inégalités de genre par la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques et sociales, tant dans les secteurs publics, associatifs que privés. C'est un master déjà ancien (créé en 1993). Cette formation fait partie du master européen EGALES (master Études de genre pour des actions liées à l'égalité dans la société) depuis 2011. C'est une formation professionnalisante tout en étant articulée à la recherche, qui permet d'accéder par exemple à des emplois tels que consultant égalité ou chargé de mission. En dehors du stage, les enseignements sont dispensés sur le campus du Mirail.

ANALYSE

Finalité

À partir de solides acquis théoriques et d'enseignements pluridisciplinaires (principalement en sociologie qui est la discipline dominante mais aussi en économie et en sciences politiques), le master propose aux étudiants une formation spécialisée très complète, en vue d'acquérir les compétences devant leur permettre à terme de réaliser des diagnostics, de conduire des expertises ou des programmes, de mettre en œuvre et d'évaluer les actions en faveur de l'égalité de genre. De ce point de vue, le master répond pleinement à une demande sociétale (au niveau étatique comme aux niveaux des organisations) et forme des futurs spécialistes très complets sur le genre. La réflexion sur les débouchés est largement soutenue par les liens très forts avec le tissu socio-économique local et par la structuration du master à l'échelle européenne. La volonté de structurer une nomenclature professionnelle, à l'échelle européenne, est à ce titre une piste très prometteuse.

Par ailleurs, si des unités d'enseignement (UE) sur la professionnalisation ont été judicieusement créées et intégrées lors de la dernière modification de la maquette, afin de suivre des évolutions sociétales (politiques publiques et transformations du marché du travail), il semble que les enseignements méthodologiques soient absents de la dynamique générale du master : les méthodes sont en effet abordées dans les modules consacrés au mémoire essentiellement en première année de master (M1). Or tous les étudiants ne venant pas nécessairement d'une licence de sociologie, une formation plus poussée à la réalisation d'enquêtes (nécessaire à la mise en œuvre de diagnostics ou d'évaluations) pourrait être un complément utile.

Positionnement dans l'environnement

Le master est très bien inscrit et identifié dans son environnement local, national et international, tant au niveau socio-économique qu'en termes de recherche ou de positionnement par rapport aux autres formations. Il a noué des partenariats avec des organisations tant locales que nationales (dans les secteurs publics, privés et associatifs), qui constituent des lieux de stage potentiel pour les étudiants et permettent à des professionnels d'intervenir dans les enseignements et de participer aux réflexions sur l'évolution des questions d'égalités entre les femmes et les hommes. Il bénéficie d'une identification de longue date à laquelle s'ajoutent des chercheurs bien identifiés sur les questions de genre.

Le master est en outre très fortement articulé à la recherche sur les études de genre, aussi bien au niveau local (avec le pôle INTRA/SAGESSE du dynamique laboratoire CERTOP et le réseau ARPEGE – Approches pluridisciplinaires du genre - de la Maison des sciences de l'homme et de la société de Toulouse – MSHS-T), que national et international, ce qui est un atout décisif afin de maintenir la formation à la pointe des évolutions sur la thématique des inégalités. Si la poursuite d'études en doctorat est une option visiblement saisie par les diplômés du master, les chiffres ne permettent pas d'étayer clairement cette poursuite d'études. L'école doctorale n'est d'ailleurs pas citée dans le dossier.

Son inscription internationale est par ailleurs très bien développée, en particulier dans le cadre du réseau EGALES, ce qui permet aux étudiants une mobilité à l'étranger d'un semestre ou deux, dans les universités partenaires (en Angleterre, Espagne, Finlande, Suisse, Roumanie, Italie, Belgique et Québec au Canada) ainsi qu'une participation annuelle à des modules intensifs européens de deux semaines.

Il faut enfin noter l'existence de la dynamique association ARTEMISA (anciens diplômés du master).

Organisation pédagogique

L'organisation de la formation est clairement décrite, avec une spécialisation progressive sur les deux années et la possibilité de réaliser un semestre à l'étranger. Cette possibilité est encouragée par l'apprentissage obligatoire d'une langue étrangère et par l'opportunité de participer annuellement à des modules intensifs européens de deux semaines. La place de la professionnalisation a été renforcée par des modules dits de professionnalisation et par un stage de quatre mois au quatrième semestre (S4). On observe une importante différence dans la répartition des cours entre les semestres (325 heures au troisième semestre – S3, contre 150 heures au premier semestre – S1), qui ne semble pas justifiée ; pas plus que la variation du nombre de crédits ECTS associé au volume horaire des enseignements, qui varie de 1 (7 ECTS pour 25 heures pour plusieurs cours du S1) à 5 (8 ECTS pour 125 heures pour l'enseignement « Genre et politique d'égalité »).

La possibilité de construire un master plus à la carte dans le cadre du réseau « Structuration des mondes sociaux » (SMS) est un réel atout et est bien organisé dans le déroulement des quatre semestres. Il permet aux étudiants de bénéficier de deux UE choisies dans un master d'un autre département (histoire, géographie, etc.). L'usage du numérique est assez traditionnel (accès à des ressources) et ne mobilise pas d'outils particulièrement innovants.

La formation semble à même d'accueillir des étudiants ayant des contraintes particulières, comme cela a déjà été le cas par le passé. Il pourrait alors être intéressant de mieux rendre compte des dispositifs mis en place.

Plusieurs informations sont manquantes. Les modalités de contrôle des connaissances sont à peine évoquées, tout comme la répartition entre cours magistraux et travaux dirigés.

Pilotage

Le pilotage est assuré par une équipe composée des co-responsables du master et d'un comité directeur. Il existe un conseil de perfectionnement – dont le fonctionnement est faiblement explicité – qui réunit enseignants-chercheurs (EC), institutionnels et professionnels. Si les étudiants sont consultés à chaque fin de semestre, leur absence au conseil de perfectionnement est dommageable.

Par ailleurs, il est essentiel de noter que la présence d'une équipe très motivée et fortement spécialisée sur les questions de genre est sans conteste un atout car elle permet au master d'être en prise permanente avec les évolutions des questions relatives à l'égalité entre les femmes et les hommes. Le master repose ainsi principalement sur trois EC qui réalisent près de la moitié des enseignements. Mais l'implication de cette équipe non seulement dans l'animation des partenariats (locaux et internationaux, académiques et institutionnels) et dans la recherche académique a aussi son revers puisque le manque de temps et de moyens humains à consacrer à toutes les dimensions nécessaires à la dynamique de ce master (notamment à la recherche de nouveaux débouchés) risquent à terme de peser sur son fonctionnement, sans parler du coût humain que cela représente pour les EC engagés dans la formation. L'équipe pédagogique compte sept EC (dont quatre titulaires) et une professionnelle.

La réflexion concernant le master dans sa dimension européenne (master européen EGALÉS) n'est qu'évoquée.

Résultats constatés

Le master *EG-GEPS* est attractif puisqu'il reçoit chaque année près de 150 candidatures, pour des effectifs oscillant entre 21 et 23 en M1 et entre 21 et 28 en M2. Il aurait à ce titre été intéressant de connaître les modalités de sélection et la provenance des étudiants acceptés.

Le taux de réussite est excellent puisqu'il est de 100 % des étudiants présents à tous les examens en M1 et M2. Il faut toutefois noter que pour le M1, seuls 52 à 69 % des étudiants ont passé l'ensemble de ces examens, ce qui aurait mérité une analyse.

Le taux d'insertion sur les marchés du travail – calculé par l'observatoire de la vie étudiante à partir d'un faible nombre d'étudiants – est améliorable (entre 50 et 85 %, selon les années entre 2012 et 2015, 30 mois après l'obtention de leur diplôme). Une enquête complémentaire de l'association Artemis de 2018, sur un nombre plus important de répondants, montre que 63 % des anciens étudiants ont obtenu un emploi dans les six premiers mois après l'obtention de leur diplôme et 81 % étaient en emploi trois ans après, dont près de la moitié en contrat à durée indéterminée (CDI).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Fort ancrage du master aux niveaux local, national et international.
- Très forte dimension internationale de la formation.
- Excellente articulation à la recherche.

Principaux points faibles :

- Peu d'enseignements méthodologiques et faible mobilisation d'outils pédagogiques et numériques innovants.
- Faible participation des étudiants dans le pilotage de la formation.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Études sur le genre*, parcours *Genre, égalité et politiques sociales*, de l'université Toulouse – Jean Jaurès est un master attractif qui correspond aux attendus de ce type de formation avec des atouts indéniables, du fait de son articulation à la recherche et de son ouverture internationale. Il semble toutefois qu'en dépit de ses liens avec les institutions locales, un travail sur les débouchés des étudiants soit encore nécessaire mais qu'il ne pourra se faire qu'avec un renforcement de l'équipe pédagogique. Ce renforcement permettrait sans doute le développement de pédagogies alternatives, plus participatives, surtout que ce sont des outils que les étudiants sont susceptibles de mobiliser dans leurs futures activités professionnelles. Sans conduire à proposer un master centré sur l'intersectionnalité, la formation gagnerait toutefois à plus articuler – ou à rendre plus visible – dans le contenu de la maquette des éléments relatifs à d'autres sources d'inégalités ou de discriminations (âge, origine...) qui s'imbriquent et se cumulent avec le genre. Dans l'organisation de la formation, un accent mis sur les méthodes et un rééquilibrage du S3 pourraient aussi être bénéfiques, ainsi qu'une plus grande participation des étudiants anciens et en cours de formation au pilotage de la formation.



MASTER GÉOGRAPHIE, AMÉNAGEMENT, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT

Établissement : Université Toulouse - Jean Jaurès

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Géographie, aménagement, environnement et développement* (GAED) de l'Université Toulouse - Jean Jaurès (UT2J) se compose d'un unique parcours *Géographie de l'environnement et du paysage* (GEP) de 700 heures présentielles étudiantes. Ce parcours ambitionne, en deux ans et à travers un projet de formation transdisciplinaire, de former des professionnels de l'aménagement et de l'environnement, mais aussi de futurs chercheurs dans les champs de la géographie environnementale. Ce master délivré en présentiel, en formation initiale et continue, est porté par le département de géographie et aménagement au sein de l'unité de formation et recherche (UFR) Sciences, espaces, sociétés (SES). Les enseignements ont lieu sur le campus de Toulouse - Le Mirail. Des stages sont obligatoires dans chacune des deux années de la formation.

ANALYSE

Finalité
Les connaissances et compétences attendues sont très clairement formulées et correspondent aux intitulés des enseignements proposés. La formation propose des apports fondamentaux, techniques et transversaux en adéquation avec les débouchés professionnels visés, tout particulièrement dans le champ opérationnel des métiers de l'environnement, mais aussi de façon secondaire dans le champ de la recherche. La réalisation d'un doctorat dans l'école doctorale TESC (Temps Espace Société Culture) est en effet possible même si le dossier ne dit pas si cette voie est empruntée par des diplômés.
Positionnement dans l'environnement
Le dossier ne précise pas la façon dont la formation se positionne par rapport à l'offre globale de formation toulousaine et régionale de niveau master en géographie et aménagement. Il n'est pas non plus possible d'apprécier la façon dont ce master s'articule à la structure de la licence <i>Géographie et aménagement</i> locale, ou encore si une concurrence existe potentiellement avec d'autres masters locaux ou de proximité. En revanche, une co-diplomation avec l'université de Grenade est mentionnée, mais sans que le nom de la formation d'appui dans cette université partenaire ne soit mentionné.

A travers les chercheurs et enseignants-chercheurs qui composent l'équipe pédagogique, le master GAED est adossé principalement à deux unités de recherche reconnues : une unité mixte de recherche (UMR) spécialisée dans le domaine de l'environnement (GEODE - Géographie de l'Environnement), et un laboratoire de l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Toulouse, le Laboratoire de recherche en architecture (LRA). La formation est aussi en lien avec les activités du Laboratoire d'Excellence Dispositif de Recherche Interdisciplinaire sur les Interactions Hommes-Milieus (LabEx DRHIM) à travers des activités de terrain qui se déroulent sur des sites investis dans le cadre de ce projet de recherche. La formation bénéficie en outre d'enseignements de chercheurs-invités. Tout cela fait de ce master une formation au contact d'activités de recherche dynamiques, actuelles, qui s'expriment tant dans les contenus théoriques et fondamentaux que dans les démarches méthodologiques développées.

La formation, encore jeune dans son format actuel, a cherché à tisser des liens avec l'environnement socio-économique, notamment à travers un réseau d'intervenants professionnels et les stages obligatoires en première et seconde année. Ces liens pourraient être mieux mis en évidence si les fonctions et institutions des intervenants professionnels étaient présentées dans le dossier, ce qui n'est pas le cas. La formation expose une véritable stratégie d'internationalisation qui repose sur la démarche mentionnée de co-diplomation effective avec l'université de Grenade. Une extension de cette co-diplomation est envisagée avec l'université d'Hanoi. On ne connaît en revanche ni la liste des éventuels autres accords spécifiques à cette formation, ni celle des accords au niveau de l'UFR ou de l'université dans le cadre desquels les étudiants et enseignants peuvent réaliser des mobilités. La stratégie internationale repose, en outre, sur un encouragement à effectuer des stages à l'étranger, ainsi que sur la recherche d'accueil d'étudiants étrangers.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est lisible et conforme à l'ambition professionnalisante et appliquée affichée. La notion de spécialisation progressive à l'intérieur de la mention, dès lors que celle-ci ne s'organise qu'en un seul parcours, s'entend comme une acquisition progressive de compétences professionnelles. L'offre de formation ne propose pas d'unité d'enseignement (UE) avec des éléments à choix et manifeste que la finalité de préparation aux métiers de la recherche est secondaire. Les activités professionnalisantes de formation et qui préparent à l'insertion professionnelle s'appuient sur les interventions des professionnels, sur les pratiques d'atelier et de terrain, et sur les temps de stage en milieu professionnel. Ces stages sont obligatoires en première (un mois minimum) et en deuxième année (trois mois minimum), évalués dans les deux cas. Aucune information n'est en revanche donnée sur les modalités de suivi de ces stages.

Un réel effort de formulation de la formation en compétences est notable, par-delà la fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) de la mention nationale. Le supplément au diplôme est en cela enrichi de compétences propres au parcours, formulées clairement, qui valorisent le projet de la formation qui est l'un de ses points forts. Le processus de validation des acquis de l'expérience n'est pas décrit avec précision, le dossier renvoyant au site internet de l'université. Les liens avec la recherche sont essentiellement exposés à travers le positionnement et la composition de l'équipe pédagogique. Plusieurs dispositifs permettent de mobiliser les apports de la recherche récente à des fins appliquées. Ce master propose une formation par la recherche plus qu'à la recherche. Cet adossement à la recherche s'entend ainsi à travers la découverte d'objets et problématiques et à travers les dimensions méthodologique et théorique. Les séminaires de recherche inscrits dans la maquette permettent aux futurs professionnels d'être au contact des problématiques et objets les plus actuels.

La place du numérique ne se limite pas au seul environnement de la formation. Le numérique est bien un objet d'enseignement technique et disciplinaire qui contribue au processus de professionnalisation des étudiants (prise de données GPS, cartographie et Système d'Information Géographique, télédétection), en étant aussi mobilisé comme support pour des rendus innovants (blogs). Le dossier ne rend pas compte de la mobilisation de pédagogies dites « innovantes » telles que les jeux sérieux ou les classes inversées. L'étudiant est toutefois placé au centre du processus d'apprentissage dans un certain nombre de pratiques comme les ateliers ou les démarches de terrain.

L'internationalisation de la formation repose sur un approfondissement de la maîtrise de l'anglais au cours des deux années. Il ne s'agit d'ailleurs pas tant de cours d'anglais que de cours en anglais, assurés par des enseignants de la spécialité disciplinaire. On apprécie cette intégration de la dimension linguistique dans le processus de professionnalisation, à travers l'affirmation de son caractère appliqué. En revanche, le dossier est là encore lacunaire sur les possibilités de mobilité et l'accompagnement proposés aux étudiants en la matière. Les modalités de la co-diplomation ne sont pas explicites, ce qui ne permet pas d'apprécier son fonctionnement. La mobilité étudiante ne fait d'ailleurs pas l'objet de commentaires ou d'analyses dans le dossier.

Pilotage

L'équipe pédagogique est nombreuse (51 membres énoncés) mais peu clairement présentée. En effet, certains noms sont mentionnés sans qu'aucun volume horaire ne leur soit associé, et sans que cela soit expliqué dans le dossier. Si la participation aux enseignements du master d'enseignants-chercheurs issus d'autres universités est évoquée dans le dossier, le tableau pédagogique n'en fait pas mention, pas plus qu'il ne précise les entreprises ou institutions des intervenants professionnels. Les enseignants-chercheurs et chercheurs sont majoritaires, de l'UT2J ou d'autres universités, et assurent la grande majorité des heures. Le directeur du master assure à lui seul 101 heures équivalent TD (travaux dirigés), alors que le PAST (enseignant-chercheur invité ou associé) de l'équipe pédagogique n'en assure que 20. Seules 20 heures équivalent TD sont réalisées par des professionnels extérieurs (chacun n'assurant que 2 heures), ce qui apparaît faible au regard des finalités formulées. Les fonctions professionnelles de ces intervenants extérieurs ne sont pas clairement exposées. Les responsabilités pédagogiques et le fonctionnement de la mention sont en revanche clairement décrits et font l'objet de réflexions pour l'amélioration du suivi de la formation et des étudiants.

Un conseil de perfectionnement de six membres doit être mis en place à compter de la rentrée 2019 (ce qui est pour le moins tardif...). Les finalités attendues de cette structure sont exposées et sa composition est précisée. On peut d'ailleurs regretter l'absence de représentants étudiants. Des échanges existent pourtant entre l'équipe pédagogique et les étudiants puisque le dossier indique certaines évolutions de la formation survenues à la suite de remarques étudiantes. Le fonctionnement des jurys est décrit, mais le mode de recrutement des étudiants n'est pas expliqué. Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC) et l'organisation de la formation sont communiquées aux étudiants lors de l'inscription pédagogique. Le dossier renvoie au site internet de l'université pour ce qui est du livret étudiant. Le diplôme est formulé par compétences de manière précise et le supplément au diplôme est fourni, mais les modalités du suivi des compétences ne sont pas explicitées. Le dossier n'indique pas s'il existe une évaluation des enseignements par les étudiants. De manière générale, la démarche d'auto-évaluation est partielle et lacunaire. Le dossier manque souvent de précision. Il est à noter que l'équipe pédagogique semble manquer de données de suivi notamment du devenir des diplômés.

Résultats constatés

L'autoévaluation repose sur trois années de fonctionnement de cette nouvelle mention, dont une très largement impactée par les blocages. Cette réserve mentionnée par l'équipe pédagogique est à considérer. Le nombre d'inscrits a été fluctuant en première année (36 étudiants en 2016-2017 ; 21 en 2017-2018 ; 25 en 2018-2019), en partie du fait de la baisse du nombre d'étudiants étrangers (13 ; 1 ; 4 sur la même période). Le nombre d'étudiants inscrits en seconde année est quant à lui stable et satisfaisant pour un parcours. Toutefois, pour une mention, ces effectifs sont relativement faibles. Dans ce contexte, l'ouverture annoncée de deux parcours à la rentrée 2019 (*Dynamique des environnements de montagne* et *Transitions environnementales dans les territoires*) ne semble pas être sans risque.

Il n'y a aucune donnée sur la réussite des étudiants sans plus d'explication. Aucune analyse n'est fournie. Encore plus problématique, le dossier ne propose aucune information sur les débouchés et l'insertion effective des diplômés. Les données ne semblent pas disponibles, mais aucun dispositif ne semble en place au niveau de la mention pour assurer ce suivi. Il s'agit pourtant d'un point de vigilance identifié par l'équipe pédagogique : dans la version précédente de l'offre de formation, les débouchés professionnels ne correspondaient que marginalement aux compétences acquises dans le cadre de la formation. En effet, seul un tiers des embauchés déclarait que les acquis de la formation leur étaient utiles dans le cadre de leur activité professionnelle. L'adéquation entre les résultats et les finalités sont ainsi difficilement appréciables.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Un projet de formation transdisciplinaire pour répondre aux besoins professionnels d'un secteur en essor.
- La présence de cours disciplinaires en anglais.
- Un supplément au diplôme bien rédigé.

Principaux points faibles :

- Un pilotage de la formation très lacunaire.
- Une démarche d'autoévaluation imprécise et lacunaire sur de nombreux points.
- Un volume horaire réalisé par des professionnels extérieurs faible, ce qui limite la professionnalisation de la formation.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Géographie, aménagement, environnement et développement* (GAED) de l'Université Toulouse - Jean Jaurès (UT2J) est une formation qui a trouvé son public mais dont le pilotage génère des inquiétudes certaines. Alors qu'un second parcours ouvre au sein de la mention à la rentrée 2019 (parcours *Dynamique des environnements de montagne*, en plus du parcours préexistant *Géographie de l'environnement et du paysage*), l'absence d'analyses tant sur le positionnement régional que sur l'adéquation de la formation aux débouchés professionnels est problématique. Compte tenu du nombre d'étudiants, somme toute faible pour une mention, il serait souhaitable d'assurer un suivi interne de la réussite et de l'insertion des diplômés. Plus largement, toute l'attention nécessaire à une démarche d'autoévaluation efficace ne semble pas avoir été portée. Le dossier manque de précision sur beaucoup trop de points. Le conseil de perfectionnement devrait être ouvert à la participation de représentants étudiants. Une place plus importante pourrait aussi être faite aux professionnels extérieurs dans la formation afin d'être plus cohérent avec les finalités formulées.



Département d'évaluation des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER GESTION DES TERRITOIRES ET DÉVELOPPEMENT LOCAL

Établissements : Université Toulouse - Jean Jaurès ; Institut National Universitaire Champollion – INU Champollion ; École Nationale Supérieure de Formation de l'Enseignement Agricole de Toulouse-Auzeville - ENSFEA

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Gestion des territoires et développement local* (GTDL) est une formation pluridisciplinaire en sociologie et géographie-aménagement. Il relève du champ des Sciences humaines et sociales (SHS). Il se déroule sur deux années et vise à former aux fonctions de chargé(e) de développement territorial ou local dans le secteur public ou privé. Cinq parcours sont proposés : trois sur le site d'Albi (Institut National Universitaire Champollion), *Gestion de l'environnement et Valorisation des ressources territoriales* (GSE-VRT), *Ingénierie du développement dans les villes petites et moyennes* (IDVPM), et *Territoires, innovations, collectivités et sociétés* (TICS) – deux sur les sites de Foix et Auzeville-Tolosane (Université Toulouse-Jean Jaurès et ENSFEA), *Territoires ruraux - Recherche et développement* (TR-RD) et *Territoires ruraux - Ingénierie et développement* (TR-ID)

ANALYSE

Finalité

Les objectifs de ce master sont clairement définis dans la fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles), permettant aux étudiants d'acquérir des compétences personnelles, professionnelles, pluridisciplinaires dans les domaines de l'aménagement des territoires, du développement local, de l'environnement, de l'urbanisme, au sein d'établissements privés ou publics des milieux professionnels ou de la recherche. Les débouchés professionnels sont nombreux et diversifiés ainsi que les possibilités offertes de poursuite dans l'enseignement ou la recherche. Les débouchés sont développés autant dans des structures privées que publiques.

Néanmoins, le nombre élevé de parcours rend peu lisible la mention. La spécialisation offerte par ceux-ci, et leur gestion sur plusieurs sites interrogent sur la cohérence du master.

Positionnement dans l'environnement

Le master est bien positionné, aussi bien au niveau local, dans l'offre de l'Université fédérale de Toulouse Midi-Pyrénées qu'au niveau national, dans le cadre du réseau de masters du LabEX SMS (Structuration des Mondes Sociaux). Le dossier ne précise pas si des formations concurrentes existent dans un environnement proche.

Son articulation avec la recherche est réelle et diverse. Le master est rattaché à l'Ecole Doctorale TESC (Temps, Espaces, Sociétés, Cultures) de l'Université Toulouse-Jean Jaurès et s'appuie sur plusieurs laboratoires de recherche locaux : le LISST (laboratoire Interdisciplinarité, Solidarité, Société, Territoire), le GEODE (Géographie de l'Environnement), le LEREPS (Laboratoire d'Etude et de Recherche sur l'Economie, les Politiques et les Systèmes Sociaux) et le CERTOP (Centre d'Etude et de Recherche Travail Organisation Pouvoir).

La coopération avec l'environnement socio-économique est relativement élevée au niveau des parcours, et les conventions signées avec les collectivités territoriales témoignent de ce bon positionnement. Il est, toutefois, peu fait mention de conventions avec le secteur privé, et notamment associatif ou parapublic.

La coopération à l'international est active dans le domaine de la recherche et des programmes internationaux, comme Erasmus et EARTH (Education, Agriculture and Resources for Territories and Heritage), et la mobilité des étudiants est bien couverte dans ce domaine.

Organisation pédagogique

Le master est bien structuré sur chacun des sites entre unités d'enseignement (UE) du tronc commun et celles relevant des parcours. Par contre, la différence d'organisation pédagogique entre les deux principaux sites nuit à la cohérence globale du master.

Le suivi des projets et des stages est correctement assuré. Les stages sont optionnels en M1, obligatoires en M2, de 3 à 6 mois. Sur ce point la coopération avec l'environnement socio-économique, ainsi que des UE dédiées, assurent une bonne professionnalisation de l'ensemble de la formation.

Le rattachement de chaque parcours à un laboratoire de recherche spécifique permet, avec une bonne présence d'enseignants chercheurs, une bonne synergie enseignement-recherche.

L'implication de la formation au niveau international est réelle, mais nécessite un renforcement de cette ouverture par une plus grande mobilité des étudiants et le développement de conventions appropriées (à l'image des conventions nationales présentées dans le dossier). Le dossier ne comporte pas suffisamment d'éléments chiffrés pour apprécier l'usage des dispositifs par les étudiants. L'enseignement des langues n'est pas uniformisé entre les deux sites Albi et Foix : 25 heures de travaux dirigés (TD) en master 1 et master 2 pour l'anglais et l'espagnol sur le site d'Albi et 25 heures de cours magistraux (CM) et 25 heures TD sur le site de Foix en master 1 seulement.

La place du numérique dans cette formation vise la maîtrise d'outils tels que les logiciels de traitement de données, de cartographie ou encore de techniques d'enquêtes. Les champs d'application de cette formation pourraient favoriser plus de place à la maîtrise des systèmes d'informations en complément de la maîtrise des outils.

La formation est ouverte à la formation continue (7 étudiants sur 44 en 2018/2019) et à la VAE (validation des acquis de l'expérience - 3 ou 4 dossiers de VAE par an en moyenne). La formation dispose de dispositifs particuliers via l'établissement (SUIOP, Division de la Vie Etudiante) pour les publics particuliers comme un appui aux étudiants en situation de handicap.

Pilotage

La présence significative d'enseignants-chercheurs alliée à la présence effective d'intervenants professionnels (de 45 % pour le parcours GSE-VRT à 60 % pour le parcours IDVPM) confère à cette formation un très bon équilibre pour assurer un bon niveau sur les différentes UE.

La codirection des deux principaux sites permet d'assurer un minimum de cohérence dans la gestion des équipes pédagogiques et des parcours interdisciplinaires. La composition du conseil de perfectionnement est conforme. Le peu d'information sur son fonctionnement réel ne permet pas de mesurer son efficacité (compte rendus, périodicité effective...). Les enseignements sont correctement évalués par les étudiants mais les enquêtes de satisfaction réalisées auprès des étudiants datent de 2015-2016 et seuls 3 ou 4 étudiants ont répondu pour chaque parcours. Ce faible taux de retour ne permet pas de disposer de données pertinentes utiles à un pilotage efficace.

Les dispositifs de contrôle des connaissances sont bien élaborés et les modalités d'acquisition des compétences correctement intégrées. En revanche, le suivi de l'acquisition des compétences par le biais de dispositif de type livret de l'étudiant ou portefeuille de compétences ne semble pas mis en place.

Résultats constatés

Depuis la création de ce master dans son format actuel (2014/2015) les effectifs sont globalement restés stables (entre 30 et 44 en M1, et entre 35 et 44 en M2), mais relativement faibles sur le site de Foix (sur 2018/2019, 20 en M1 et 16 en M2). Le nombre d'inscrits par parcours sur ce site en M2, en 2018/2019, est le suivant : 14 pour le parcours TR-ID et deux pour le parcours TR-RD. Aucune information détaillée, par parcours, n'est disponible sur les effectifs du site d'Albi mais si l'on déduit des effectifs globaux ceux du site de Foix, il reste environ 30 étudiants pour trois parcours. Cela interroge sur le maintien de cette diversité de parcours et sur les modalités de recrutement des étudiants qui ne sont pas précisées dans le dossier.

Les étudiants proviennent en 2018-2019 en master 1 à 43 % de licences hors établissement, à 25 % de licence de l'établissement, à 13 % de diplômés étrangers et pour 4 % sont des redoublants. A noter toutefois que le M1 localisé à Foix accueille six étudiants titulaires d'une LP sur un total de 20 inscrits ce qui est excessif et dénote d'une faible attractivité. En master 2 (2018-2019) les étudiants sont à 61 % issus du master 1, à 35 % des étudiants d'un autre master 1 et pour les 4 % restants des redoublants ou des étudiants étrangers.

Les taux de réussite sont bons et relativement homogènes sur les différents parcours (80 % en moyenne entre 2015 et 2018 pour la mention).

Les taux d'insertion professionnelle sont très variables, de 60 % (parcours IDVPM) à 89 % (parcours TR-ID et parcours TR-RD). Le suivi des diplômés est relativement parcellaire, et le dernier tableau fourni d'insertion à 30 mois concerne la promotion de 2014/2015. L'enquête détaillée fournie pour le parcours IDVPM (réalisée en 2017 avec un taux de réponse de 57 % (32/56)) fait apparaître que deux tiers des emplois sont des postes d'employés de la fonction publique. Les résultats à 18 mois ne sont pas renseignés.

Les poursuites d'études sont en diminution depuis 2012 : 50 % en 2011-2012, 19 % en 2013-2014 et 5 % en 2014-2015.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une formation bien positionnée au niveau local et national
- Une formation bien structurée pédagogiquement au niveau de chaque parcours
- Un bon adossement à la recherche

Principaux points faibles :

- Des effectifs faibles au vu du nombre de parcours proposés et un recrutement trop important d'étudiants titulaires d'une licence professionnelle
- Un manque de cohérence global de la mention
- Une place insuffisante des enjeux et de la place du numérique
- Des partenariats insuffisamment formalisés, en particulier à l'international
- Une évaluation difficile du fonctionnement effectif du conseil de perfectionnement
- Un suivi de l'insertion professionnelle selon une périodicité trop longue (pas d'enquête à 6 mois, pas de données sur l'enquête à 18 mois)
- Une absence d'information sur la mise en œuvre de la démarche compétences

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Gestion des territoires et développement local* semble bien positionné pour permettre une bonne attractivité tant locale que nationale, attractivité qui n'est pas confirmée par les effectifs inscrits. Le contenu de la formation est riche en matière disciplinaire et compétences associées.

Si l'établissement souhaite maintenir cette formation au sein de son offre de formation pour le prochain contrat, il importe de porter une réflexion sur le nombre de parcours, les sites d'enseignement proposés et l'origine des étudiants (à ce jour trop de recrutement d'étudiants titulaires d'une LP). En effet, le nombre total d'inscrits ne justifie pas une telle diversité de parcours pour lesquels il est difficile de cerner les différences en terme de finalités ou de métiers visés.

Cette réflexion pourrait être menée en lien avec le conseil de perfectionnement qui doit pouvoir disposer d'information précises et récentes sur le devenir des diplômés. Parallèlement, une réflexion sur les compétences professionnelles et transversales que doivent développer les diplômés en lien avec les métiers visés, pourrait alimenter réflexion sur le devenir de ce master et plus généralement permettre de mettre en place un suivi de l'acquisition des compétences par les étudiants.

MASTER HISTOIRE, CIVILISATIONS, PATRIMOINE

Établissement : Université Toulouse - Jean Jaurès

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Histoire, civilisations, patrimoine* de l'Université Toulouse - Jean Jaurès (UT2J) est une formation en deux ans à vocation recherche centrée sur l'histoire moderne et contemporaine. Il existe quatre parcours : *Préparation à l'agrégation ; Histoire et patrimoine de l'aéronautique et de l'espace ; Histoire et humanités numériques ; Histoire des mondes ibériques et ibéro-américains*. L'enseignement à distance est très développé. Le lieu d'enseignement est le campus du Mirail à Toulouse.

ANALYSE

Finalité
<p>Les objectifs scientifiques et professionnels du master <i>Histoire, civilisations, patrimoine</i> (HCP) consistent à former les étudiants à la recherche en histoire moderne et contemporaine par la recherche, en insistant sur la méthodologie de la recherche historique, l'historiographie et les savoirs disciplinaires.</p> <p>De manière habituelle pour ce type de formation, les débouchés envisagés concernent prioritairement les métiers de la recherche, de l'enseignement, de la culture, de l'édition, du journalisme et les concours administratifs – ce qui est tout à fait en adéquation avec les objectifs de la formation. En revanche, on s'étonne que les poursuites d'études en doctorat ne soient pas évoquées dans un master à vocation recherche.</p> <p>Cette formation n'est pas concernée par la délocalisation.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Les formations équivalentes dans la région ne sont pas mentionnées. On peut souligner que le master HCP est l'un des seuls masters en France à proposer une formule complète d'enseignement à distance. A l'échelle de l'UT2J, la formation propose des enseignements mutualisés avec le master <i>Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation</i>-MEEF (épistémologie de l'histoire, historiographie) et avec le réseau de masters mis en place par le Labex Structurations des Mondes Sociaux. Ce dernier permet aux étudiants du master HCP de suivre les enseignements de ces autres masters, et inversement. Les étudiants du parcours ibérique sont invités à suivre un enseignement dispensé par l'Institut Pluridisciplinaire pour les Etudes sur les Amériques de Toulouse (IPEAT).</p>

Tous les enseignants-chercheurs qui encadrent les mémoires et constituent l'équipe pédagogique appartiennent à l'unité mixte de recherche (UMR) 5936 France Amériques Espagne (histoire et civilisation des pays hispanophones) qui constitue le principal point de rattachement de cette formation avec la recherche. Cette UMR accueille chaque année dix étudiants du master HCP dans une formule très convaincante de stage de découverte de la recherche.

Dès le début de la première année, une visite des archives municipales et départementales, de la bibliothèque du Patrimoine et de la Cinémathèque de Toulouse permet de présenter leurs fonds et les outils de recherche aux étudiants. Concernant les liens avec des partenaires non-universitaires, les stages professionnalisants de M2 s'effectuent souvent dans des archives et bibliothèques de la région, et secondairement dans des entreprises de presse et d'édition.

Une co-diplomation qui s'accompagne d'un programme d'accueil des étudiants vient d'être mise en place avec Central Michigan University. Pour le parcours sur les mondes ibériques, la coopération internationale s'effectue principalement au moyen de séjours Erasmus. Le parcours *Histoire et patrimoine de l'aéronautique* dont une partie des enseignements est dispensée en anglais accueille chaque année dix étudiants étrangers par an - ce qui montre son attractivité - et la moitié de ses étudiants passent un semestre à l'étranger.

Organisation pédagogique

La formation est progressive (initiation à la méthode en première année (M1), approfondissement en deuxième année (M2)), et équilibrée entre tronc commun et parcours diversifiés. Elle ménage du temps aux étudiants pour la rédaction du mémoire de recherche. La formation comprend des ouvertures vers la sociologie, l'anthropologie et les sciences politiques. Les étudiants de M2 ont l'obligation de suivre des séminaires pluridisciplinaires. Le master HCP propose quatre parcours : *Préparation à l'agrégation, Histoire et patrimoine de l'aéronautique et de l'espace, Histoire et humanités numériques* et *Histoire des mondes ibériques et ibéro-américains*. Un point fort est la possibilité de suivre la totalité de la formation à distance, cours et séminaires étant enregistrés.

En matière de professionnalisation, une unité d'enseignement (UE) *Communication écrite et orale* vise à aider les étudiants à structurer leur pensée. Elle ne peut toutefois empêcher un fort taux d'abandon lors de la rédaction du mémoire. Dans le même esprit, la préparation à l'agrégation, centrée sur une préparation des étudiants aux exercices spécifiques du concours, est une heureuse initiative qui permet de surmonter la bifurcation entre un master à vocation recherche et un master MEEF. Par ailleurs, en M2, une UE intitulée *Stage de professionnalisation ou projet pédagogique autour de la recherche* est destinée à encadrer le stage obligatoire (volume horaire équivalant à 70 heures).

Le master HCP est typiquement une formation à la recherche par la recherche qui est sanctionnée par la soutenance d'un mémoire de recherche à l'issue de chaque année. En M2, une UE *Valorisation de la recherche* apprend utilement aux étudiants à organiser des journées d'études : dans ce cadre, les étudiants sont amenés à organiser collectivement un colloque réduit. La pédagogie permet une véritable formation par la recherche grâce aux liens directs avec l'UMR et aux séminaires spécifiquement consacrés à la rédaction du mémoire.

Quant au numérique, outre une UE obligatoire *Outils numériques pour l'historien* que l'on trouve souvent dans ce type de formations, il existe au sein du master HCP un parcours spécifique *Histoire et humanités numériques*. Par ailleurs, les étudiants sont invités à valoriser leur travail de recherche sur un carnet hypothèses.org en Open édition. La mise en relation délibérée de l'enseignement des outils numériques avec le travail de recherche conduit par chaque étudiant est remarquable.

Concernant les échanges internationaux, l'effectif total comprend environ 5 % d'étudiants étrangers Erasmus. De nombreux chercheurs étrangers travaillant sur les pays hispanophones sont régulièrement invités. Toutefois, les conventions de partenariat avec des universités étrangères, notamment hispanophones, pourraient être renforcées.

Pilotage

L'équipe pédagogique est massivement rattachée à l'UMR FRAMESPA (France, Amériques, Espagne, Sociétés, Pouvoirs, Acteurs), ce qui correspond bien à l'orientation de la formation : aux côtés des enseignants-chercheurs du département d'Histoire, se joignent des chercheurs de FRAMESPA et d'autres enseignants-chercheurs. Très peu d'informations sont fournies sur les intervenants extérieurs au monde académique, ce qui est regrettable. La direction de la formation est assurée par deux enseignants-chercheurs qui bénéficient de l'appui d'un personnel administratif.

La formation a mis en place un conseil de perfectionnement dont la composition n'est pas précisée mais qui joue son rôle dans l'amélioration continue de la formation. L'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE) fait des enquêtes de satisfaction auprès des étudiants au sujet des enseignements dispensés.

Les étudiants sont informés, au plus tard un mois après le début des cours, des modalités d'évaluation des connaissances, et notamment, ce qui est positif, d'un barème indicatif pour la rédaction du mémoire. La soutenance a lieu devant un jury composé d'au moins deux enseignants-chercheurs.

Un vademecum qui sert de feuille de route a été distribué aux étudiants. Par ailleurs, la direction de la formation a mis en place des aides financières pour les missions de terrain ou les colloques éloignés ainsi que des solutions de prêt de matériel, ce qui favorise les apprentissages.

Résultats constatés

De 2016 à 2019, les effectifs sont stables (autour de 80 en M1 et 55 en M2 par an en moyenne). Le taux de réussite parmi les présents aux examens varie entre 85 et 100 %, mais le taux de présence aux examens est faible, notamment pour les étudiants à distance.

L'OVE est censé fournir une information complète sur le devenir professionnel des diplômés du master HCP. Nombre d'entre eux occupent des emplois de niveau intermédiaire, ce qui est fréquent après un master en sciences humaines et sociales. On regrette qu'aucune donnée précise ne permette de se faire une idée exacte des métiers exercés par ces diplômés.

Les données récoltées lors des enquêtes sur le suivi des diplômés sont trop peu nombreuses. La seule disponible indique un taux d'insertion professionnelle à 18 mois des diplômés du master HCP de 86,7 % (promotions interrogées 2012-2015 avec un taux de répondants de 60 %). Il est dommage qu'aucune donnée sur la fréquence et la nature des poursuites d'études n'ait été transmise, en particulier sur les poursuites en doctorat qui sembleraient naturelles pour un parcours à vocation recherche.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une formation à la recherche par la recherche et par le projet (travail de recherche, stage).
- Une formation à la recherche dans la variété de ses facettes (méthodologie, valorisation, organisation d'événements scientifiques, outils numériques).
- Une formation adossée à une solide équipe de recherche et portée par une équipe pédagogique investie.
- Une offre de formation entièrement disponible à distance, y compris les échanges sur la conduite du travail de recherche.

Principaux points faibles :

- Le taux important d'absence aux examens malgré de multiples dispositifs d'aide à la rédaction.
- Un réel manque d'informations sur le suivi des diplômés, la poursuite en doctorat et le taux de réussite à l'agrégation.
- Le faible nombre de conventions avec des universités hispanophones qui réduit les possibilités de recherche des étudiants.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Entièrement accessible à distance, le master *Histoire, civilisations, patrimoine* de l'UT2J est une formation de grande qualité portée par une équipe pédagogique dont le dynamisme et l'inventivité sont remarquables. En effet, son offre d'enseignement s'appuie sur une pédagogie du projet efficacement mise en œuvre pour former à la recherche et à ses corollaires (organisation d'événements scientifiques, valorisation de la recherche sur des carnets

numériques, etc.). La création toute récente d'une préparation à l'agrégation est une heureuse initiative qui permet de surmonter la bifurcation entre recherche et enseignement.

L'intégration du master HCP dans les échanges internationaux peut être améliorée, par exemple en dispensant certains cours en anglais, ce qui favorisera son attractivité auprès des étudiants étrangers. La formation est invitée à poursuivre sa politique de conventions avec des universités hispanophones pour permettre aux étudiants intéressés par la recherche de passer un semestre à l'étranger dans de bonnes conditions.



MASTER INFORMATION, DOCUMENTATION

Établissement : Université Toulouse - Jean Jaurès

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master mention *Information, documentation*, proposé par l'Unité de Formation et de Recherche Histoire Arts et Archéologie de l'Université Toulouse - Jean Jaurès, est rattaché au département Documentation, Archives, Médiathèques et Édition. Le master intègre trois parcours : *Archives et images*, *Édition imprimée et numérique* et *Ingénierie de l'information numérique*. Il accueille des étudiants en formation initiale et continue. L'objectif de la formation est de faire développer aux étudiants des connaissances et compétences correspondant aux environnements professionnels visés par les trois parcours. Tous les enseignements ont lieu en présentiel sur le site principal de l'université.

ANALYSE

Finalité
Les objectifs de formation sont clairement déclinés entre les apports transversaux à l'échelle de la mention et ceux spécifiques à chaque parcours. Toutefois, la finalité commune à l'échelle de la mention n'est pas suffisamment mise en valeur, et ce sont bien les parcours qui semblent avant tout structurer la formation. La spécialisation est pensée dans une logique de progression master 1 – master 2. Le contenu des enseignements correspond bien aux secteurs professionnels et au niveau de poste visés en termes d'insertion. La lisibilité d'un parcours étant insatisfaisante (parcours <i>Archives et images</i>), un changement d'intitulé est envisagé par l'équipe pédagogique pour mieux mettre en valeur sa finalité. Si l'insertion professionnelle est explicitement mise en avant comme vocation principale de la formation, la poursuite d'étude en doctorat est possible. Ces deux finalités sont portées à la connaissance des étudiants mais la poursuite d'étude reste rare à l'issue du master. Cette situation est identifiée comme un point à améliorer par l'équipe pédagogique.
Positionnement dans l'environnement
Le positionnement du master dans l'offre régionale et nationale, très bien décrit, met en avant les atouts de la formation et permet de souligner la spécificité de la mention et de ses parcours. L'équipe participe à des réunions annuelles initiées par une association professionnelle pour favoriser les échanges entre responsables de formations similaires à l'échelle nationale. Grâce aux enseignants-chercheurs intervenant dans le master, celui-ci entretient des relations avec différents laboratoires, notamment le LERASS (Laboratoire d'Etudes et de Recherches Appliquées en Sciences Sociales), et plus précisément l'équipe du GRECOM (Groupe de Recherche et d'Expertise en COMMunication médiatisée).

Ces laboratoires proposent des séminaires ouverts aux étudiants, mais ces séminaires ne sont pas inscrits dans la maquette de formation. La journée d'étude annuelle du département de rattachement permet aux étudiants de bénéficier des apports de la recherche, et leur donne l'opportunité de produire un poster scientifique. Le souhait de renforcer l'investissement des étudiants dans cette manifestation est affiché, afin qu'ils puissent mieux se projeter dans une perspective de recherche.

Le master bénéficie d'un réseau de partenaires socio-économiques ou culturels (entreprises, associations et institutions) ancien et diversifié. Ces partenaires proposent des stages ou projets. Certains soutiennent la formation en fléchant la taxe d'apprentissage, gage de la qualité des relations avec le master.

Le dossier ne mentionne pas de coopération à l'international mais indique vouloir le développer, notamment pour favoriser les stages des étudiants à l'étranger.

Organisation pédagogique

La structure du master est pensée selon une logique de spécialisation progressive lisible, qui permet aux étudiants de construire leur parcours sur les deux années. Le tronc commun de la mention est présent uniquement en première année. Il représente près des trois quarts du volume horaire, et propose des enseignements méthodologiques et une approche interdisciplinaire. La seconde année est organisée en fonction des parcours. L'apport de l'approche transversale proposée en tronc commun est cependant mal perçue par les étudiants. Le dossier précise que c'est un point de vigilance pour l'équipe pédagogique. La formation est proposée en VAE (Validation des acquis de l'expérience) et une organisation propice à la réussite de ce dispositif est proposée. Elle s'appuie sur la mise en place d'un accompagnement individualisé par les responsables pédagogiques du master et une collaboration avec le service de l'université en charge de cette question.

La professionnalisation, visée principale du master, se concrétise grâce à différentes modalités. Des stages sont obligatoires chaque année (8 semaines en première année (M1), 14 semaines en deuxième année (M2) pour les parcours *Archives et images* et *Édition imprimée et numérique* et 18 semaines pour le parcours *M2 Ingénierie de l'information numérique*), et un projet collectif professionnalisant est réalisé en seconde année. Le master s'appuie sur ses partenaires qui proposent des offres de stage adaptées aux besoins de formation. Il est également à souligner que les étudiants peuvent bénéficier d'un dispositif d'accompagnement à la création d'entreprise.

La place de la recherche dans la maquette de formation est centrée autour de la réalisation d'un mémoire de recherche appliquée en première et deuxième année. Ce mémoire s'appuie sur des enseignements méthodologiques (25 heures de travaux dirigés au premier semestre du M1) et sur la direction assurée par un enseignant-chercheur intervenant dans la formation. La thématique traitée est adossée aux stages réalisés. Pour un diplôme de niveau master il serait souhaitable de renforcer la dimension recherche dans le programme de formation.

Le numérique étant très présent dans les activités des métiers auxquels le master forme, les enseignements proposent une formation solide et diversifiée sur cet aspect. Le numérique est également présent dans l'organisation de la formation via l'utilisation d'un ENT (Environnement de travail numérique) et la mise à disposition de salles informatiques dédiées. Le dossier ne mentionne toutefois que le dépôt de supports de cours et de documents complémentaires mais pas d'utilisation de dispositif ou outils numériques au service de la pédagogie. La pédagogie de projet, elle, est mobilisée à plusieurs reprises au cours de la formation.

La dimension internationale est présente à travers l'enseignement de langues vivantes tout au long du master, avec le choix de centrer cet enseignement sur l'anglais professionnel en seconde année. Le dossier mentionne également l'accueil régulier d'étudiants étrangers, et la possibilité pour les étudiants d'effectuer leurs stages à l'étranger. Afin de favoriser davantage cette possibilité, une réflexion est à engager et est intégrée dans les pistes d'amélioration identifiées par l'équipe.

Pilotage

L'équipe pédagogique est diversifiée, avec un socle d'enseignants-chercheurs, enseignants et PAST (enseignants-chercheurs associés ou invités), membres dans leur très grande majorité du département de rattachement du master. Les responsabilités concernent le M1 puis les parcours de M2. Le nombre de professionnels est important mais cohérent au regard de la forte professionnalisation présente en seconde année. Ces professionnels occupent des postes en accord avec le niveau attendu de leurs interventions, garantissant ainsi la qualité des contenus dispensés. La proportion de ces interventions est toutefois très variable entre les parcours, allant jusqu'à prendre une part très importante sur l'un d'entre eux en seconde année. Cette situation peut être questionnée au regard de l'équilibre des intervenants académiques / professionnels dans un master.

Il n'y a pas de conseil de perfectionnement pour le master, mais il en existe un à l'échelle du département qui prend en compte l'ensemble de l'offre de formation proposée. Le pilotage de la formation s'appuie sur des réunions régulières de l'équipe pédagogique, à périmètres et finalités variables, avec le souci de faciliter le bon fonctionnement du master. Si un référent étudiant existe pour chaque parcours et année, il n'est pas précisé s'il participe aux réunions à l'échelle du master, ce qui peut être regrettable. Les résultats des évaluations des enseignements par les étudiants sont traités et exploités pour ajuster l'organisation de la formation. Le dossier souligne les différentes modalités de régulation ainsi mises en place.

Les modalités d'évaluation des étudiants sont diversifiées. Les jurys peuvent mêler universitaires et professionnels, permettant ainsi de croiser les expertises en termes d'évaluation. Le supplément au diplôme, élaboré selon le modèle Europass, retranscrit bien les compétences acquises. Cependant, comme le dossier le note d'ailleurs, l'absence de portfolio de compétences ne favorise pas le suivi par les étudiants de leur progression tout au long du master.

Il est souligné dans le dossier que, la taille des promotions aidant, un suivi individualisé est réalisé par le responsable de parcours. L'étudiant référent nommé pour chaque parcours permet également de signaler des éléments nécessitant une régulation.

Résultats constatés

Les effectifs moyens sur la période 2015-2019 sont de 24 étudiants en M1 et 46 étudiants en M2, avec une tendance à la baisse à l'échelle de l'ensemble du master. Ces chiffres sont en deçà de la capacité d'accueil, comme le note le dossier, et sont variables entre les parcours ; l'un d'entre eux (M2 *Archives et images*) semblant de fait moins attractif. Ces effectifs restent globalement dans la fourchette des diplômes centrés sur ces spécialisations à l'échelle nationale. Le taux de réussite au diplôme est très satisfaisant au niveau de la mention (90 % en moyenne) mais avec des différences d'un parcours à l'autre.

Le suivi des diplômés, de qualité, s'appuie à la fois sur l'enquête à 30 mois réalisée par l'université mais aussi sur une veille fine menée par les responsables de formation sur les réseaux sociaux professionnels. Le croisement des informations permet d'avoir un état de lieux précis de l'insertion professionnelle. Celle-ci est très bonne et rapide à l'échelle de la mention quel que soit le parcours suivi (en moyenne 75 % des diplômés s'insèrent en moins d'un an, plus de 90 % à 30 mois). Les niveaux de postes occupés sont toutefois variables d'un parcours à l'autre et ne sont pas toujours en adéquation avec le niveau master, surtout pour le parcours *Édition imprimée et numérique*, ce qui s'explique pour partie par l'offre actuelle d'emploi, qui privilégie des postes de niveau intermédiaire et non de cadres. Enfin, très peu d'étudiants poursuivent en doctorat mais le dossier ne mentionne aucun chiffre précis.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une organisation pédagogique permettant une professionnalisation des étudiants et un bon taux d'insertion professionnelle.
- Une intégration cohérente et poussée du numérique dans la formation.

Principaux points faibles :

- Une intégration de l'approche par compétences à approfondir.
- Une place de la recherche à renforcer dans la maquette de formation.
- Une dimension internationale à ajuster au regard des besoins de la formation.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Information, documentation* est une formation cohérente et adaptée à la réalité professionnelle. Les très bons résultats d'insertion professionnelle constatés le montrent. L'équipe pédagogique est consciente des différents points qui peuvent être améliorés au bénéfice des étudiants et les propositions présentes dans le dossier

d'autoévaluation sont en adéquation avec l'analyse proposée ici. La création d'un portfolio pour le suivi de l'acquisition des compétences par les étudiants semble nécessaire pour leur permettre de pleinement intégrer l'approche par compétences. Même si la vocation professionnelle est affichée, un renforcement de la recherche, par exemple, par un positionnement dans la maquette de formation de séminaires présentant différents travaux menés par les enseignants-chercheurs, surtout dans le cadre du LERASS et plus précisément du GRECOM serait bénéfique pour permettre aux étudiants d'articuler encore mieux savoirs scientifiques et savoirs professionnels.



Département d'évaluation des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER INNOVATION, ENTREPRISE, SOCIÉTÉ

Établissement : Université Toulouse - Jean Jaurès

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Innovation, entreprise, société* a pour objectif de former des spécialistes du management de l'innovation dans les domaines du numérique et des nouvelles technologies. Il est porté par le département Sciences économiques et gestion de l'unité de formation et de recherche Sciences, Espaces et Société. Le master se spécialise en deuxième année en proposant trois parcours : *Management de projet industriel* (MPI), *Management de projet numérique* (MPN) et le nouveau parcours *Digital project management* (DPM) créé en 2019 et enseigné en anglais.

ANALYSE

Finalité

Le master propose de former des chefs de projets, des entrepreneurs et des intrapreneurs capables d'intégrer les évolutions technologiques et de répondre aux enjeux sociétaux contemporains au sein de leurs organisations, en interface avec des experts techniques.

Les trois parcours permettent d'acquérir de manière équilibrée des compétences théoriques et techniques mais aussi des compétences personnelles et professionnelles avec notamment des UE (unités d'enseignement) de mise en situations professionnelles et de préparations personnalisées à l'insertion professionnelle. Cependant les trois parcours sont peu différenciés, ce qui nuit à la lisibilité de l'offre de formation.

Les métiers sont clairement identifiés et correspondent aux objectifs de la formation. Cependant, l'enquête de suivi de diplômé montre que les étudiants perçoivent parfois comme difficile de trouver un emploi qui correspond à leurs études. Il y a donc un décalage entre les métiers visés et les débouchés réels. Les métiers de la recherche et la possibilité de poursuite d'étude en doctorat sont peu présents, point d'amélioration déjà identifiée par l'équipe pédagogique.

Positionnement dans l'environnement

Le master *Innovation, entreprise, société* existe depuis 20 ans. Son ancienneté et le nombre d'inscrits montrent une implantation locale solide. Seulement sept masters avec la même mention existent au niveau national. Des partenariats académiques locaux existent avec l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation (ESPE) et

l'Université Toulouse 1 Capitole (parcours MPN). La formation a également établi des partenariats non académiques entre autres avec le Fabspace de Toulouse (parcours MPI). Enfin, des PME, des grands groupes, des associations, des collectivités locales et un club entreprises sont également parties prenantes et participent au développement de la formation.

Le master est adossé au Laboratoire d'Études et de Recherche sur l'Économie, les Politiques et les Systèmes Sociaux (LEREPS), laboratoire pluridisciplinaire. Le dossier d'auto-évaluation mentionne également qu'un partenariat de recherche est en cours d'élaboration avec le Département Sciences Economiques et Sociales de Télécom ParisTech.

Le master a établi plusieurs conventions de partenariats internationaux, notamment avec trois universités chinoises, à Wuhan, Beijing et Chengdu. Un nouveau projet au Gabon est à l'étude.

Organisation pédagogique

La première année du master (M1) est constituée d'un tronc commun de 300h, avant une spécialisation en deuxième année (M2) organisée sous forme de trois parcours. En M2, les deux parcours francophones partagent 175h de cours commun (unités d'enseignement (UE) relatives au Management de projet, aux séminaires pratiques et à l'anglais technique) et 225h de cours de spécialisation. Le parcours anglophone est totalement autonome en M2. Le découpage en trois parcours est peu lisible, car peu différenciant tant en termes de métiers visés que de compétences acquises : la différence entre le parcours anglophone, *Digital project management*, et le parcours francophone *Management de projets numériques* semble se limiter à la langue d'enseignement.

La professionnalisation est très présente par l'intermédiaire de nombreuses mises en situation, des projets tuteurés et des stages obligatoires en M1 (deux mois minimum et jusqu'à six mois) et M2 (six mois). Les stages donnent lieu à une soutenance d'un mémoire mobilisant des outils méthodologiques de la recherche et un encadrement par des enseignants-chercheurs.

La formation se nourrit de l'expertise des enseignants-chercheurs en proposant des enseignements en lien avec leurs thématiques de recherche telles que le rôle social et éthique des *Hackers*, le développement du télétravail, l'*Open source* et leurs enjeux pour les organisations.

Le master propose des services numériques classique aux étudiants. Les pratiques pédagogiques intègrent plusieurs innovations telles que des cours en ligne interactifs, la cantine numérique, ou encore du coaching de projets innovants à distance en partenariat avec un Fablab. De même, la nature même du diplôme impose des cours dans les nouvelles technologies de communication, le numérique, le web-design, etc. Il ne semble pas que ces enseignements donnent lieu à délivrance de certifications professionnelles particulières.

L'ouverture à l'international se concrétise par une forte mobilité entrante en provenance notamment des trois partenariats chinois. De même, des échanges d'enseignants et personnels administratifs permettent de maintenir et d'améliorer la dynamique d'internationalisation de la formation. Les deux années du master proposent des UE d'anglais technique en M1 et M2, de 25 heures chacune, ainsi que des mises en situation en anglais. Il n'est pas précisé si les compétences linguistiques des étudiants donnent lieu à une certification du type TOEIC (test of English for International Communication). Ces cours d'anglais sont remplacés par un cours de français langue étrangère (FLE) pour le parcours DPM débutant en M2. Aucun parcours ne propose de seconde langue ce qui peut être un inconvénient pour les étudiants francophones.

La mention met en place une possibilité de réorientation après le M1 pour les étudiants souhaitant changer de parcours. En revanche, il ne semble pas exister de dispositifs pour l'accueil de publics particuliers (sportifs de haut niveau, handicapés...).

Pilotage

L'équipe pédagogique est composée de cinq enseignants-chercheurs (EC) en sciences de gestion, un EC en sciences économiques et un EC en Aménagement de l'espace, urbanisme ; majoritairement de l'établissement, mais également hors de l'académie (France et international), quatre enseignants ainsi que d'une trentaine de vacataires professionnels qui exercent des métiers visés par la formation. La part de cours donnés par des enseignants-chercheurs est de 43 % en M1, et respectivement de 43 %, 50 % et 34 % dans les trois parcours en M2. L'équipe pédagogique est diverse et apporte des compétences à la fois théoriques et professionnelles.

Chaque responsable du M1 et de chacun des trois parcours organisent leur propre conseil de perfectionnement, qui se réunit deux fois par an. Cette organisation ne répond pas au cadre réglementaire en vigueur qui prévoit un conseil de perfectionnement au niveau de la mention afin d'appréhender la cohérence globale de la mention et des parcours la composant. L'évaluation des enseignements par les étudiants est réalisée mais non communiquée.

Les règles de validation du diplôme sont clairement établies. L'approche compétences est peu développée. Une brève description existe, mais la mise en place d'un référentiel ou d'un outil de suivi de l'acquisition des compétences, par exemple un portefeuille de compétences, sont absents.

Résultats constatés

Le dossier d'auto-évaluation n'indique ni le nombre de candidatures en M1 ou M2, ni l'origine des étudiants inscrits. Le M1 compte une quarantaine d'étudiants (dont 55 % environ d'étrangers) et les parcours francophones environ 20 étudiants chacun dont 50 % d'étrangers pour le parcours MPI et 35 % pour le parcours MPN (pour rappel, le parcours anglophone DPM n'a ouvert qu'en 2019 donc les effectifs le concernant sont inconnus).

Le taux de réussite est bon, entre 88 % et 100 % en M1 et supérieur à 90 % en M2, tous parcours confondus.

Deux enquêtes de suivi d'étudiants sont administrées, l'une à 30 mois par l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) et une seconde par l'équipe pédagogique. Concernant cette seconde il aurait été pertinent de disposer de plus d'informations telles que le contenu, la périodicité et l'analyse. Le taux d'insertion professionnelle à 30 mois est de 80 % pour le parcours MPN et de 76 % pour le parcours MPI. On peut noter toutefois un décalage, sur la période 2012 à 2015, entre les métiers occupés et les métiers visés, 57 % (soit 13 des 24 répondants) des diplômés déclarant occuper un emploi « peu ou pas du tout » en accord avec la spécialité du M2 pour le parcours MPN (25 % pour les des diplômés du parcours MPI). De même, 64 % des diplômés pour le parcours MPM et 71 % pour le parcours MPI perçoivent comme « difficile et très difficile » leur recherche d'emploi. Les chiffres fournis depuis 2016 par l'enquête de l'équipe pédagogique montrent une amélioration.

Chaque année, quelques étudiants poursuivent des études après l'obtention de leur diplôme. Aucune information n'est fournie cette poursuite d'étude (poursuite en doctorat ou réinscription à un master).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une formation visant des métiers émergents
- Une forte interaction avec l'écosystème
- Une équipe pédagogique aux compétences variées

Principaux points faibles :

- Un accès à l'emploi perçu comme difficile par les diplômés
- Une offre de formation peu lisible avec des parcours peu différenciant
- Une absence de conseil de perfectionnement au niveau de la mention
- Une absence de suivi de l'acquisition des compétences

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Innovation, entreprise, société* forme des diplômés sur des métiers émergents et bénéficie d'un appui fort de l'écosystème local. Néanmoins, la qualité de l'employabilité des diplômés n'est pas optimale et pourrait être améliorée par exemple en développant l'alternance.

Une offre de formation peu lisible et une forte proportion d'étudiants étrangers pourrait expliquer cet état de fait. L'ouverture en 2019 du parcours anglophone pourrait même conduire à une concurrence entre le parcours francophone et le parcours anglophone dans le recrutement d'étudiants, les enseignements et les métiers visés étant les mêmes. Une réflexion stratégique et collective doit être menée sur le positionnement de chacun des parcours, réflexion qui pourra utilement s'appuyer sur un conseil de perfectionnement commun à la mention à mettre en place.

Enfin, le suivi de l'acquisition des compétences doit être mis en place par le biais d'outils tels que le portefeuille des emplois et compétences.



MASTER INTERVENTION ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Établissement : Université Toulouse – Jean Jaurès

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Intervention et développement social* (IDS) est mis en œuvre par le département de sociologie de l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences, espaces et sociétés (SES) et par le service de la formation continue de l'Université Toulouse – Jean Jaurès (UT2J). Il comporte deux parcours : *Éducation à la sexualité humaine* (ESH) et *Intervention sociale et changement* (ISC). Créé en 2016, le parcours ESH est construit autour de trois thématiques : « Sexualité et modes de vie », « Sexualité et environnement », « Santé et sexualité », relatives à la gestion de la sexualité et de l'intervention sociologique dans le domaine de l'aide et du soutien des professionnels et des institutions. Les enseignements sont principalement délivrés en présentiel avec un volume horaire de 700 heures, principalement des travaux dirigés (TD) et des séminaires, réparties sur les deux années. Les enseignements sont dispensés sur le campus du Mirail de l'UT2J.

NOTA BENE : pour des raisons nullement évoquées dans le dossier, seul le parcours ESH a été l'objet de l'autoévaluation, la fiche qui suit ne concerne donc pas le parcours ISC.

ANALYSE

Finalité

Les compétences attendues sont clairement exposées dans le dossier, avec des connaissances empiriques et théoriques sur la sexualité, des compétences d'enquête, des compétences d'analyse et des compétences d'action. Les enseignements méthodologiques identifiés dans la maquette sont en nombre restreint. En effet, en dehors des unités d'enseignement (UE) consacrées au mémoire et à une initiation à la recherche, aucun enseignement méthodologique n'est dispensé de manière systématique, alors que celui-ci serait dans le développement des compétences, permettant de réaliser des enquêtes qualitatives et quantitatives, des audits ou des diagnostics. La position particulière du parcours, en lien avec le service de formation continue, en fait une formation en large partie destinée à des professionnels et à des personnes en reconversion (sept sur huit étudiants) exerçant déjà ou visant à exercer des fonctions de formation et de sensibilisation dans les collectivités territoriales, les services de santé et d'accompagnement, les associations et les cabinets en libéral. L'ouverture pluridisciplinaire est particulièrement développée, avec une combinaison des disciplines médicales (biologie, sexologie, urologie, gynécologie,...) et des sciences humaines et sociales (sociologie, sciences de l'éducation, droit, philosophie, histoire et histoire de l'art, anthropologie, psychologie, criminologie).

Positionnement dans l'environnement

Très articulé à la recherche en sociologie, du fait de ses liens avec le Laboratoire interdisciplinaire solidarités, sociétés, territoires (LISST), auquel appartiennent plusieurs enseignants-chercheurs intervenant dans les enseignements, le parcours entretient également un partenariat avec le département de médecine de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment avec le diplôme d'université (DU) *Sexualité*. Il constitue ainsi, tant localement, que nationalement, une formation originale qui répond à de réels besoins, tant des secteurs privés que publics, individuels que collectifs, en matière de gestion de la sexualité et des représentations qui l'accompagnent. Toutefois, alors que la formation est inscrite en sociologie, les partenariats très orientés vers la médecine, laissent apparemment dans l'ombre un certain nombre de questions. Par exemple, la réflexion sur les identités sexuelles n'est pas explicitement présente dans la maquette et on pourrait envisager des ponts avec le master *Études sur le genre*, lui aussi en sociologie, afin de développer un enseignement relatif à ces questions. Par ailleurs, en dehors des stages ou mises en situation professionnelles, les liens avec le monde professionnel sont essentiellement ceux qui existent avec des lieux de formation. Il est indiqué que des contacts avec d'autres entreprises et institutions sont en cours, mais ils sont pour le moment très peu développés. Là encore, le caractère continu de la formation explique sans doute le besoin moins prégnant de développer les débouchés des étudiants. Toutefois, au-delà de la constitution d'un marché du travail, des liens formalisés avec les partenaires professionnels sont des ressources pour faire évoluer la formation et la faire correspondre aux évolutions sociétales. De la même manière, la dimension internationale de la formation est assez faible (et passe principalement par la recherche), mais des prises de contact et de développement de partenariats sont en cours.

Organisation pédagogique

La formation est organisée avec 300 heures d'enseignement en première année de master (M1) et 400 heures en deuxième année de master (M2), la présence étant obligatoire. Les modalités de contrôle des connaissances sont clairement affichées avec une part conséquente accordée aux épreuves orales individuelles, dans le cadre d'enseignements consacrés à des retours d'expérience ou aux travaux de recherches. Si le stage n'est pas une obligation pour les étudiants déjà en emploi, le volume horaire interroge, en particulier celui de la deuxième année. Certains cours sont certes consacrés aux travaux de recherches des étudiants, mais on se demande si un tel volume est compatible avec la réalisation d'un mémoire. Cette difficulté risque en outre d'être particulièrement accentuée pour les étudiants en formation initiale qui auraient un nouveau champ professionnel à découvrir. En outre, les enseignements relatifs aux méthodes d'enquête ne sont pas explicitement présents dans la maquette. Or, tous les étudiants n'ayant pas reçu de formation initiale en sociologie, un tel enseignement – en dehors des méthodes découvertes ponctuellement dans le cadre du mémoire – est indispensable pour développer des compétences de diagnostic et d'expertise. En dehors d'un cours « Approches artistiques », dont on se dit qu'il doit présenter des manières originales d'aborder la sexualité et le rapport au corps, peu d'innovations pédagogiques sont mises en œuvre. Il en va de même pour les outils numériques qui sont absents en dehors d'outils collaboratifs grand public.

Pilotage

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants-chercheurs venant de disciplines variées et d'autres établissements toulousains, même si cette équipe restreinte repose sur un tout petit nombre de personnes (deux maîtres de conférences – MCF en sociologie et deux professionnels dits associés, mais qui n'apparaissent pas dans le tableau de l'équipe fourni en annexes) qui rencontrent donc nécessairement des difficultés à organiser le parcours, identifier et stabiliser les débouchés et planifier le pilotage du master (à cet égard, l'élargissement au développement personnel et à la santé, même avec des mutualisations avec d'autres masters, est peut-être un peu risqué). Les intervenants professionnels sont associés aux enseignements et à la réflexion sur la formation, dans le cadre du conseil de perfectionnement qui est composé de 7 personnes issues du monde académique

et 13 du monde socioprofessionnel (le conseil a permis d'ajuster les orientations du parcours et de développer des dispositifs innovants de mise en situation professionnelle, sans que le dossier ne donne plus de détails). Les étudiants sont par ailleurs régulièrement consultés dans le cadre de discussions organisées en fin de semaines et en fin de semestres ; ils sont également appelés à évaluer les enseignements par le biais d'un questionnaire administré chaque semestre. Les évolutions prévues pour le conseil de perfectionnement vont dans le sens d'une plus grande association des étudiants ou anciens étudiants.

Résultats constatés

Compte tenu de la jeunesse du parcours, les résultats sont difficiles à commenter. Il semble que le parcours commence à être identifié, puisque les effectifs en M1 sont passés de huit en 2016-2017 (la première année du parcours donc) au double en 2018-2019 (avec toutefois un seul inscrit en 2017-2018). Les effectifs en M2 sont de huit à neuf étudiants. Aucun étudiant n'a passé les examens de M1 et seulement la moitié a passé tous les examens en M2 et les a validés. On se demande s'il faut y voir le fait que la réalisation du master en formation continue suppose une longueur supérieure à deux ans qui permettrait de concilier activité professionnelle et reprise d'études (surtout compte tenu du volume horaire proposé). La question des taux de réussite n'est pas analysée dans le dossier. L'insertion professionnelle est-elle assez bonne (très bonne si l'on considère que 100 % des diplômés ont occupé au moins un emploi depuis l'obtention de leur diplôme en 2018), même si elle se fait sur des postes souvent précaires caractéristiques des champs de l'intervention sociale.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Originalité de la formation.
- Réelle pluridisciplinarité des enseignements.
- Formation articulée à un réel besoin sociétal.
- Une réelle offre de formation continue.

Principaux points faibles :

- Taux de réussite de 0 % en M1 car aucun étudiant ne se présente aux examens.
- Faible mobilisation d'innovations pédagogiques et sous-utilisation des outils numériques.
- Un volume horaire trop important en M2 et la difficulté pour les étudiants à réaliser leur formation en deux ans.
- Absence de réels liens internationaux.
- Coordination avec l'environnement professionnel peu développée et non formalisée.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le parcours *Éducation à la sexualité humaine* (ESH) du master *Intervention et développement social* est un parcours original qui correspond à une réelle attente. Il est toutefois encore relativement récent et demande encore à être renforcé dans ses partenariats, tant académiques que professionnels, à l'échelle locale et internationale (de ce point de vue, les liens envisagés avec le Québec – Canada sont une piste intéressante dans la mesure où les questions relatives à la sexualité y sont présentes depuis longtemps, tant dans les recherches que dans les enseignements). À cet égard, le projet d'élargir le parcours aux questions de développement personnel et de santé est peut-être un peu précoce car on voit difficilement, compte tenu de la taille de l'équipe

pédagogique, comment il pourra être mis en œuvre (et cela pourrait aussi poser des problèmes en termes de cohérence).

Le taux de passation des examens en M1 doit être pris en considération (0 étudiants) car cela témoigne d'un problème structurel, probablement en lien avec la situation des candidats (reprise d'études) et le volume horaire. Or, le dossier ne fait pas mention de cela (l'information est présente dans un fichier fourni parmi les différents documents) et ne commente pas ce point problématique. Enfin, l'usage des ressources numérique doit être développé ; cela pourrait contribuer à améliorer les taux de réussite ou aider notamment les étudiants en reprise d'études.



MASTER MONDES ANCIENS

Établissement : Université Toulouse - Jean Jaurès

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Mondes anciens* de l'Université Toulouse - Jean Jaurès (UT2J) propose une formation pluridisciplinaire sur deux ans en sciences de l'Antiquité (histoire, histoire de l'art, archéologie, langues et littératures anciennes, philosophie, anthropologie). La formation vise à l'acquisition d'un portefeuille de compétences propres à accroître les débouchés des diplômés : doctorats et métiers de l'enseignement (essentiellement supérieur), de la recherche, mais aussi métiers de l'archéologie, de la culture, du patrimoine et des bibliothèques dans les secteurs institutionnel et privé. Les enseignements ont lieu sur le campus du Mirail.

ANALYSE

Finalité
<p>La formation s'inscrit dans le prolongement des licences <i>Histoire, Histoire de l'art et archéologie, Lettres</i>, dont elle vise à compléter et approfondir les connaissances en mettant en œuvre des approches croisées et pluridisciplinaires, méthodologiques et professionnalisantes. Elle est en lien avec les programmes de recherche menés par les enseignants-chercheurs dans les deux équipes de recherche internationalement connues auxquelles ils sont rattachés. Ces débouchés sont tout à fait en adéquation avec les objectifs scientifiques et professionnels de la formation. Outre un enseignement méthodologique et disciplinaire spécialisé, elle propose aux étudiants trois types de stages : des stages de laboratoire, plutôt orientés vers la recherche ; des stages de métiers, destinés à l'insertion dans la vie professionnelle ; des stages en relation avec l'enseignement secondaire. Elle favorise les échanges en direction de l'étranger en ajoutant aux dispositifs habituels (Erasmus) un engagement dans un master européen : <i>European Master in Classical Cultures – Europaideia</i> (EMCC) qui offrira fin 2019 un double diplôme au sein d'un consortium réunissant 14 universités européennes.</p> <p>Il n'existe pas de délocalisation de la formation.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Le master <i>Mondes anciens</i> de l'UT2J présente un positionnement pluridisciplinaire spécialisé en sciences de l'Antiquité unique en France. L'environnement culturel offert par l'agglomération toulousaine, la présence d'un pôle de recherches en archéologie et en Antiquité très actif et réputé ainsi que des partenariats nationaux lui permet de réaliser ses objectifs pédagogiques. L'insertion en cours du master <i>Monde anciens</i> dans un réseau européen où Toulouse est la seule université française à présenter une spécialité de ce type est destiné à lui</p>

assurer une position unique et une reconnaissance nationale et à l'étranger. Des contrats assurant une double-diplomation avec les universités de Pérouse et de Rome 3 ont déjà été signés, d'autres sont en cours d'élaboration dans 11 autres universités de 9 pays européens. Cette mention n'entre pas en concurrence avec les masters *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) et professionnels en Archéologie. Ses effectifs d'une trentaine d'étudiants sont stables et le master européen, qui lui est couplé, amènera quelques étudiants étrangers supplémentaires. Pour l'instant, la mobilité sortante reste supérieure à la mobilité entrante.

Organisation pédagogique

La formation présente un parcours unique sur les deux années. Celui-ci est décliné dans trois directions complémentaires et comporte des enseignements de méthodologie générale et spécialisée, d'initiation ou de perfectionnement aux langues anciennes ; des enseignements de professionnalisation (maîtrise des outils informatiques, valorisation et communication des recherches, langues vivantes en option) ; des enseignements historiques, littéraires, archéologiques ou artistiques avec une orientation transdisciplinaire. Les règles des validations d'études supérieures (VES) et validations des acquis de l'expérience (VAE) dépendant de la Scolarité de l'Université s'appliquent à cette formation.

Certains enseignements techniques sont mutualisés avec le parcours à vocation professionnalisante du master *Archéologie, sciences pour l'archéologie* (informatique appliquée à l'archéologie) et les étudiants suivent en outre à chaque semestre les séminaires des équipes de recherche où ils sont évalués. Cet adossement à la recherche se traduit aussi par la possibilité de faire des stages de laboratoire et par la participation de certains étudiants dès la deuxième année aux journées d'études qu'organisent ces équipes. Ces stages s'effectuent en deuxième année du master (M2) lors du premier semestre, apparemment dans le créneau consacré au suivi du mémoire et non durant une période spécifique. Le mémoire se fait sur deux ans avec un dossier d'avancement de la recherche à soumettre à la fin de la première année. Les stages sont réalisés auprès des partenaires scientifiques et culturels toulousains (sauf master européen), y compris associatifs (lorsqu'il s'agit de projets pédagogiques dans des écoles). La formation est ouverte aux reprises d'études, contrat de professionnalisation et de formation continue.

Pilotage

La formation est pilotée par un enseignant-chercheur responsable de la mention assisté par deux autres responsables d'année et un personnel administratif du département d'Histoire. L'équipe pédagogique comprend 27 enseignants-chercheurs et chercheurs de trois départements (Histoire, Histoire de l'Art et Archéologie, Lettres, langues et civilisations anciennes). L'ensemble de l'équipe pédagogique se réunit au moins trois fois par an à l'occasion de la rentrée, du changement de semestre et du bilan de l'année. Une commission biannuelle assure les recrutements en première année (M1) et évalue les demandes de redoublement et de validation individuelles. Le cadre général du contrôle des connaissances est défini par les instances centrales de l'UT2J mais leurs modalités sont adoptées par les conseils d'unité de formation et de recherche (UFR) et portées à la connaissance des étudiants sur l'ENT (environnement numérique de travail) et le site web au plus tard un mois après la rentrée.

On regrette qu'il ne soit pas fait état de conseils de perfectionnement formellement définis, ni de la participation de représentants étudiants lors des réunions de l'équipe pédagogique. Un service de l'université (Observatoire de la Vie Étudiante) réalise l'évaluation des enseignements auprès des étudiants. Il ne semble pas avoir effectué d'enquête sur le master après l'année 2015-2016. Afin de répondre à cette situation et dans la perspective du prochain quinquennal, les enseignants ont diffusé un questionnaire auprès des étudiants.

Résultats constatés

En termes d'attractivité, de projets et de stabilité des effectifs, le master *Mondes anciens* répond aux objectifs. Les statistiques de réussite sur les années 2016-2019 entre le M1 et le M2 sont en progression à 72 % d'admis d'une année sur l'autre et les diplômés sont 100 % des présents à tous les examens. En revanche, les taux de redoublement du M1 et du M2 tournent autour de 20 % à 25 %. Cette situation ne paraît pas incomber ni au contenu ni à l'organisation pédagogique mais découler de l'activité professionnelle des étudiants qui limite leurs disponibilités. L'enquête de satisfaction 2018-2019 montre en effet que l'évaluation des enseignements par les étudiants est largement positive pour les 58 % de diplômés y ayant répondu.

Les statistiques de réussite au diplôme et d'insertion professionnelle des étudiants sont réalisées par les services de l'université (Observatoire de la Vie Étudiante) qui effectuent des enquêtes à 30 mois après l'obtention du

diplôme. Les statistiques d'insertion professionnelle fournies ne concernent que la période 2012-2015 mais le taux à 30 mois est tout à fait satisfaisant (67 %) pour 67 % de répondants.

En moyenne, un quart des diplômés passe les concours de l'enseignement. Le taux de poursuite d'études en doctorat se maintient grâce à l'obtention régulière de contrats doctoraux (nombre non précisé).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Le master occupe une place unique en proposant une approche transdisciplinaire de grande qualité en Sciences de l'Antiquité.
- Le flux régulier d'étudiants est suffisant pour envisager l'avenir de la formation dans la durée.
- L'orientation et l'ouverture européenne de ce master sont appelées à se développer et à renforcer davantage son attractivité.

Principaux points faibles :

- Le pilotage de la formation souffre d'un manque de données statistiques sur le suivi des étudiants diplômés, en provenance des services centraux de l'université malgré des efforts de l'équipe pédagogique.
- Un conseil de perfectionnement intégrant étudiants et partenaires extérieurs au pilotage de la formation n'est pas encore mis en place.
- L'organisation des stages pourrait être améliorée dans le but d'une plus grande ouverture professionnelle.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Les perspectives européennes très prometteuses nécessitent encore du temps qu'il convient de laisser à cette formation pour que s'installent de plus importants flux d'échanges. Le pilotage doit être en revanche renforcé en précisant l'organisation des stages (longs, courts, obligatoires, facultatifs, évalués), en développant en interne le suivi des étudiants diplômés sans attendre les statistiques des services centraux et en formalisant un conseil de perfectionnement prévu par les textes officiels. L'initiative de l'enquête interne au master est excellente, elle pourrait être plus régulière afin d'alimenter les réunions du conseil de perfectionnement. De même, l'équipe pédagogique pourrait se pencher sur la manière de remédier à un taux de redoublement qui, s'il s'explique par les facteurs extérieurs, pèse dans la scolarité des étudiants.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER MONDES MÉDIÉVAUX

Établissement : Université Toulouse - Jean Jaurès

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Mondes médiévaux* de l'Université Toulouse Jean Jaurès (UT2J) est une formation pluridisciplinaire en deux ans de spécialisation en études médiévales (histoire, archéologie et histoire de l'art). Ses objectifs se concentrent sur l'acquisition de compétences et de connaissances ouvrant aux métiers de la recherche, de la documentation, du patrimoine et de l'enseignement. Ses parcours comportent à la fois des enseignements en présentiel et un important volet de stages. Les enseignements ont lieu sur le campus du Mirail.

ANALYSE

Finalité
<p>Les objectifs scientifiques et professionnels poursuivis par la formation sont clairement présentés. L'ensemble des connaissances critiques (former à une culture générale et transdisciplinaire ; analyser des sources écrites et archéologiques), des compétences professionnelles (de la maîtrise d'une série d'outils informatiques aux approfondissements liés à nombre de questionnements scientifiques) ainsi que des savoir-faire personnels (des capacités d'argumentation et de synthèse aux pratiques de l'expression écrite et orale) sont dûment exposés. Qu'il s'agisse d'opportunités de poursuite d'études ou de métiers ouvrant directement sur la vie active (médiation culturelle, patrimoine, communication, documentation, métiers liés à l'archéologie ou aux archives), les débouchés proposés par la formation sont explicitement renseignés. Les différents enseignements (ainsi que les stages) proposés par la formation sont tout à fait en lien avec les objectifs scientifiques de la mention, à savoir l'acquisition de connaissances affinées et de compétences larges dans le cadre des études médiévales, croisant histoire, archéologie et histoire de l'art.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La mention de master <i>Mondes médiévaux</i> a peu d'équivalents dans le panorama universitaire français. Sa volonté de croiser une vraie transdisciplinarité centrée sur l'ensemble des études médiévales et un cadre chronologique bien défini (le Moyen Âge sous toutes ses facettes) a conduit, depuis plusieurs années, cette formation à acquérir un rôle important au sein de l'enseignement et de la recherche français en histoire médiévale. Son positionnement national est avéré ; seuls des établissements lyonnais, parisiens ou strasbourgeois proposent une offre similaire. Il serait peut-être intéressant, au niveau local, de présenter de manière plus approfondie les liens éventuels (pédagogiques et de recherche) avec d'autres mentions de master d'histoire, d'histoire de l'art et d'archéologie (périodes ancienne et moderne), hors options déjà possibles pour les étudiants.</p>

Le master *Mondes médiévaux* peut se prévaloir d'un fort adossement à la recherche de pointe menée par les deux centres toulousains que sont l'unité mixte de recherche (UMR) [JT1] 5136 FRAMESPA (France, Amérique, Espagne, sociétés, pouvoirs, acteurs) et l'UMR 5608 TRACES (Travaux et Recherches Archéologiques sur les Cultures, les Espaces et les Sociétés). Au cours du dernier quadriennal, cette articulation avec la recherche s'est incarnée par l'obtention de six contrats doctoraux par des diplômés de la mention.

Les liens entre le master et son environnement socio-culturels sont forts, qu'il s'agisse de divers musées de la région toulousaine, du Service régional de l'archéologie, de bureaux d'études ou d'investigations archéologiques ainsi que des archives départementales.

La coopération internationale est assurée à la fois par les services dédiés au niveau de l'Université (ERASMUS ou autres), par la proximité géographique et scientifique avec la péninsule ibérique ainsi que par un partenariat institutionnel entre la région Occitanie, l'Université Toulouse Jean Jaurès et deux universités cambodgiennes, un partenariat centré sur des thématiques directement liées à l'archéologie et au patrimoine. Les liens avec les établissements ibériques pourraient être mieux explicités et rendus plus visibles alors que la pertinence du partenariat cambodgien gagnerait à être précisée, dès lors que le périmètre recherche de la mention s'oriente fondamentalement vers un Moyen Âge occidental et méditerranéen.

Organisation pédagogique

La formation s'organise de manière très classique. La mention promeut une spécialisation progressive de ses étudiants entre la première et la deuxième année ; elle offre une palette variée et cohérente de cours parmi lesquels les options, thématiques et professionnalisantes, sont bien représentées. Du point de vue des choix pédagogiques, l'enseignement en présentiel est clairement majoritaire, ce qui pose un problème non négligeable aux étudiants salariés, ce dont l'équipe de pilotage a pleinement conscience. La validation des acquis de l'expérience est dûment prise en compte tout comme le recours aux compétences et aux connaissances liées au numérique, tout particulièrement en archéologie, autant de savoir-faire qui mériteraient cependant une présentation plus détaillée.

La professionnalisation des étudiants est assurée par leur formation à et par la recherche pluridisciplinaire (organisation de journées d'études par les étudiants ; mise en place d'un carnet de recherche dédié) mais aussi par un fort adossement à la recherche des UMR locales. On apprécie notamment la participation des étudiants à nombre de séminaires de spécialité ouverts à l'international. Dans le même temps, certains aspects pédagogiques pourraient faire l'objet d'une présentation plus ciblée : la place et le profil des stages inscrits dans le cursus de la formation mériteraient une description approfondie ainsi qu'une formalisation accrue (typologie, encadrement, durée).

Du point de vue de l'ouverture internationale (échanges pédagogiques, universitaires et de recherche), la place des langues gagnerait à être renforcée, qu'il s'agisse de proposer des enseignements en langue étrangère ou d'inclure dans l'offre de formation l'apprentissage obligatoire d'au moins une langue vivante. À ce jour, la formation propose à ses étudiants une seule langue vivante et ce, en concurrence avec d'autres options.

Pilotage

Diversifiée et équilibrée, l'équipe pédagogique apparaît clairement structurée. Ses modalités de réunion (formelles et informelles) sont raisonnables et le ratio entre intervenants internes et extérieurs est tout à fait correct : 10 enseignants-chercheurs issus de plusieurs départements de l'UT2J assurent 60,35 % des enseignements ; ils sont associés à 16 intervenants extérieurs, dont 7 membres du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS)

des UMR auxquelles s'adosse la formation ainsi qu'à 9 professionnels des milieux culturels (archéologues, conservateurs, archivistes). Les volumes horaires des professionnels extérieurs sont en pleine adéquation avec les attendus de la mention.

Le master *Mondes médiévaux* est doté d'un conseil de perfectionnement qui pourrait être avantageusement ouvert à d'autres profils de membres extérieurs qu'à des personnels CNRS ; les préconisations émises par le conseil de perfectionnement pourraient être énoncées plus explicitement et leur suivi analysé avec encore plus d'attention. Un dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiants est également mis en place.

Les modalités d'évaluation des étudiants sont tout à fait habituelles, tout comme la physionomie des jurys ainsi que les actions mises en œuvre pour l'acquisition des différentes connaissances et compétences, y compris transversales. Le livret de l'étudiant remplit bien son rôle, en l'absence d'un portefeuille de compétences dédié.

Le supplément au diplôme est satisfaisant.

Dans le cadre d'une formation dont l'accès résulte des choix d'une commission d'admission en première année de master, la formation a choisi de ne pas généraliser des dispositifs de mise à niveau formalisés, mais les liens durables et directs entre enseignants, tuteurs et étudiants favorisent au quotidien tant l'orientation que, le plus souvent, la réussite des étudiants.

Résultats constatés

Le master *Mondes médiévaux* apparaît depuis plusieurs années comme une formation attractive : de 50 à 60 inscrits chaque année, entre la première (M1) et la deuxième année (M2) du master, au cours du dernier quinquennal. Son recrutement, bien que centré sur un bassin régional (Sud-Ouest), s'ouvre régulièrement à des étudiants d'autres origines, en France et à l'étranger : selon les années, de 16 % à 34 % des inscrits ne proviennent pas de la région Occitanie. Le taux de réussite en M1 tourne autour des 60 % ; ces chiffres sont, dans l'ensemble, tout à fait acceptables, en tenant compte d'une part du faible taux d'abandon au cours de la formation et d'autre part des difficultés que les étudiants salariés peuvent avoir pour mener à terme un M1 en une seule année.

Les collectes d'informations ainsi que les enquêtes sur le devenir des étudiants sont organisées par l'Observatoire de la Vie Étudiante de l'établissement, en étroite collaboration avec l'équipe pédagogique de la mention. Les résultats, observés annuellement à 30 mois de l'obtention du diplôme, font état, dans le cadre d'un pourcentage de 81 % de répondants en essor au cours des dernières années, d'un taux d'emploi élevé (entre 68 % et 90 %) et d'une insertion professionnelle qui correspond aux objectifs de la mention (entre 40 % et 50 % d'emplois équivalents à un cadre A, souvent obtenus après la réussite à un concours).

Les diplômés en poursuite d'études l'année suivant leur validation du master *Mondes médiévaux* oscillent entre 20 % et un peu plus de 50 % des effectifs. Les poursuites d'études sont en adéquation avec les buts affichés par la formation, y compris 5 contrats doctoraux durant le quadriennal 2014-2018.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une mention à forte valeur ajoutée avec une offre de formation spécifique en études médiévales.
- Un fort adossement à la recherche qui correspond bien aux objectifs transdisciplinaires de la formation.
- Un bon taux d'insertion professionnelle pour les diplômés de la formation.

Principaux points faibles :

- Une ouverture internationale qui demeure réduite (un seul enseignement facultatif de langues vivantes, peu de liens internationaux formalisés).
- Un conseil de perfectionnement dont la composition devrait s'ouvrir à des représentants des milieux socio-culturels.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Mondes médiévaux* s'appuie sur de nombreux points positifs : une réelle attractivité suprarégionale, un adossement convaincant au monde de la recherche, une véritable attention portée aux objectifs scientifiques et pédagogiques pluridisciplinaires (histoire, archéologie, histoire de l'art), de bonnes perspectives professionnelles (dans et hors du monde de la recherche) pour ses diplômés. En perspective, il semble toutefois important que l'équipe de pilotage approfondisse l'analyse de certaines caractéristiques pédagogiques liées à la formation en vue d'une meilleure harmonisation des offres de stage, d'un renforcement des enseignements de langues vivantes, d'une visibilité accrue à l'international, tout à la fois mieux institutionnalisée et plus pertinente.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER PSYCHOLOGIE

Établissement : Université Toulouse – Jean Jaurès

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Psychologie* de l'Université Toulouse – Jean Jaurès (UT2J) comporte quatre parcours distincts dès la première année (M1), deux à finalité recherche (*Perspectives pluridisciplinaires sur la cognition : enfant, adulte, société* (PEPSCO), *Psychologie de la socialisation – développement et travail* (PS-DT)) et deux à finalité professionnelle (*Ergonomie cognitive, innovation technologique – facteurs humains* (ECIT-FH), *Psychologie du développement de l'enfant et de l'adolescent* (PDEA)). L'objectif du master est la formation de psychologues dans des domaines d'interventions variés correspondant aux différents parcours. Le master est délivré en formation initiale et dans le cadre de la formation continue, sur le site du Mirail de l'unité de formation et de recherche (UFR) de psychologie.

ANALYSE

Finalité
Les objectifs de la formation et les compétences visées sont clairement présentés et les enseignements dispensés sont cohérents, à la fois avec les objectifs et avec l'acquisition des compétences listées. Les débouchés et les possibilités de poursuites d'études offerts par chacun des parcours sont clairement présentés dans le dossier et sont en correspondance avec la formation et la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). L'insertion effective des diplômés est globalement en correspondance, mais le suivi du devenir des diplômés mériterait d'être affiné.
Positionnement dans l'environnement
L'analyse des formations aux objectifs proches sur le territoire régional et national est approfondie et la spécificité et l'intérêt de la formation sont mis en valeur et finement argumentés. Cependant, le positionnement dans l'offre de l'établissement n'est que peu développé : il est très peu fait mention, à ce niveau, des liens avec les autres masters dans le champ de la psychologie de l'UT2J, ces liens n'étant abordés que dans la partie mutualisation des enseignements et les liens avec la licence <i>Psychologie</i> de l'établissement sont aussi trop rapidement évoqués. La formation fait état de relations importantes avec l'environnement socio-économique, tant avec des structures publiques qu'avec des structures privées ou associatives. L'adossement à la recherche est particulièrement convaincant, avec une convention de collaboration avec les deux laboratoires

d'adossment (Cognition, langue, langage et ergonomie – unité mixte de recherche du Centre national de la recherche scientifique – UMR-CNRS 5263 et laboratoire de Psychologie de la socialisation – développement et travail, de l'équipe d'accueil – EA 1697) qui prévoit les modalités de participation des membres de chaque laboratoire à la formation et l'appui sur l'école doctorale Comportement, langage, éducation, socialisation, cognition (CLESCO). Les liens à l'international sont très satisfaisants et se manifestent en particulier par la participation d'enseignants-chercheurs internationaux dans la formation, par la réalisation d'un stage en deuxième année de master (M2) à l'étranger et par l'accueil d'étudiants internationaux. Le parcours PDEA a été déployé à Hanoï de 2007 à 2018, dans le cadre des conventions de coopération qui lient l'UT2J à d'autres universités (*University of Social Sciences and Humanities – USSH* de Hanoi au Vietnam, Université Royale de Phnom Penh au Cambodge, Faculté de l'Éducation de Vientiane au Laos, Agence universitaire de la Francophonie – AUF).

Organisation pédagogique

La formation se déroule sur deux années avec une part importante d'enseignements mutualisés entre les quatre parcours en M1 et davantage d'enseignements spécifiques aux parcours en M2. L'offre apparaît particulièrement originale, avec des parcours construits autour d'objets (la cognition, la socialisation), auxquels contribuent différentes sous-disciplines de la psychologie (psychologie cognitive, psychologie du développement, psychologie sociale,...). En M1, il existe une architecture commune avec des unités d'enseignement (UE) de professionnalisation, de formation à la recherche, des UE fondamentales et d'épistémologie, qui sont déclinées en fonction de l'inscription dans un parcours. Les UE fondamentales occupent une part importante des crédits ECTS (21 sur 60 ECTS), ce qui correspond à une répartition classique pour un master de psychologie. La spécialisation est progressive et en M2, l'organisation des maquettes diffère entre les parcours à visée professionnelle (400 heures d'enseignement) et les parcours orientés vers la recherche (200 heures d'enseignement), ce qui est également habituel.

La professionnalisation et la recherche sont globalement bien représentées sur le master, avec notamment la présence de stages obligatoires (200 heures en M1, plus 500 heures en M2, pour les parcours à visée professionnelle) et la présence de travaux d'étude et de recherche (TER) en M1 ainsi qu'en M2, pour les parcours orientés vers la recherche. Il est cependant regrettable que le stage professionnalisant de 500 heures ne soit pas intégré dans les maquettes des parcours à finalité recherche et que des étudiants de ces parcours, intéressés par l'obtention du titre de psychologue, aient dû faire ce stage à la suite de l'obtention du master sur une année de césure. En revanche, il est appréciable que tous les parcours incluent des enseignements relatifs à l'éthique et la déontologie du psychologue, mais aussi du chercheur, et qu'une sensibilisation aux nouvelles pratiques de recherche de la science ouverte soit présente dans la formation (par exemple préenregistrement des études de TER dans le parcours PEPSCO).

Il existe une cohérence entre le M1 et le M2, mais elle pourrait être améliorée, notamment par rapport à l'articulation entre les compétences et la maquette pédagogique (les compétences ne sont renseignées sur la maquette que pour quelques UE) et à la progression dans les acquisitions. Concernant l'usage du numérique, celui-ci reste assez traditionnel avec un accès à un environnement numérique de travail et l'enseignement d'outils professionnels numériques. Le dossier ne fait pas mention de pratiques pédagogiques innovantes, qui pourraient pourtant être impulsées au vu de la taille importante de l'équipe pédagogique. La formation présente des dispositifs appréciables d'adaptation aux étudiants ayant des contraintes particulières et bénéficie de l'appui des services centraux de l'UT2J pour les dispositifs de validation de l'expérience (VAE).

Pilotage

L'équipe pédagogique est bien diversifiée, même si la part de professionnels extérieurs est un peu faible en M1 (19 %) et, malgré sa taille importante, elle semble correctement coordonnée, avec des responsabilités identifiées (responsabilité d'UE, de parcours, de mention,...). Des réunions du conseil pédagogique sont citées

dans le dossier, sans pour autant indiquer leur fréquence et les thèmes abordés. Au contraire, les informations sur l'organisation des conseils de perfectionnement attestent de leur efficacité, mais il est regrettable que chaque parcours ait son propre conseil de perfectionnement, car cela nuit à la cohérence globale de la formation. Les modalités d'évaluation des étudiants sont variées et adaptées, mais la part de chaque modalité et la composition du jury de diplôme ne sont pas mentionnées. Le dossier relate des évaluations des enseignements par les étudiants, sans que leur régularité et la qualité du dispositif d'évaluation puisse être appréciées. Il est indiqué dans le dossier que la formation s'appuie sur ces évaluations pour améliorer la qualité de la formation (via le conseil pédagogique et les conseils de département), sans présenter d'analyse des données recueillies, ni expliciter sur quels points précis ces évaluations ont contribué à faire évoluer la formation.

Résultats constatés

L'effectif moyen sur les trois dernières années du contrat est de 82 étudiants pour une capacité globale de 85 places (l'effectif des étudiants de Hanoï étant en moyenne de 20 étudiants par promotion). Les effectifs ne sont qu'en légère baisse pour l'année 2018-2019, année de première sélection à l'entrée en M1 (77 étudiants en M1 ou 111 selon le tableau considéré dans le dossier). La pression à l'entrée est relativement faible pour ce type de formation (192 candidatures en moyenne pour les 85 places, soit un ratio moyen de 0,44) mais variable selon les parcours, avec une attractivité faible pour les deux parcours recherche (pour 2017-2018, 7 étudiants inscrits en M1 dans le parcours PS-DT et 11 étudiants dans le parcours PEPSCO) et meilleure pour les parcours professionnels. Les taux de réussite sont supérieurs à 80 % en M1 et supérieurs à 90 % en M2, ce qui est satisfaisant pour un master de psychologie, mais le taux de présence aux examens est faible, surtout en première année (50 % en M1 et 73 % en M2). Ces données concernant le taux de présence ne sont pas analysées dans le dossier, ce qui est regrettable. Les modalités de suivi des diplômés diffèrent selon les parcours (création d'un réseau de diplômés (ECIT-FH), enquêtes de suivi menées par les responsables du parcours (PEPSCO) ou par l'observatoire de la vie étudiante de l'établissement - OVE (parcours PDEA et Ps-DT). Les résultats de l'enquête de l'OVE concernant le devenir à 30 mois des étudiants de la formation n'étant pas disponibles, certaines des données de suivi reportées dans le dossier concernent le précédent contrat (2012-2015). Pour les parcours à visée professionnelle, les données fournies révèlent une insertion professionnelle globalement satisfaisante sur les deux dernières années du contrat (83,3 % en moyenne) mais à caractère irrégulier (taux compris entre 67 % et 100 % selon les années et le parcours). Les données concernant les parcours à orientation recherche sont plus hétérogènes et peu analysées : les données de suivi des promotions 2016-2017 et 2017-2018 présentées en annexe permettent d'établir que 39,6 % des étudiants – en grande partie issus du parcours PEPPSO – sont inscrits en doctorat l'année suivante (dont 63 % financés), 22,9 % sont en stage professionnalisant et 6,3 % sont insérés professionnellement, le devenir n'étant pas connu dans 16,7 % des cas, ce qui est élevé pour un master.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Offre riche grâce à une large équipe pédagogique issue de plusieurs départements de formation.
- Liens forts avec les milieux socio-professionnels.
- Solide adossement à la recherche.

Principaux points faibles :

- Faibles effectifs pour les parcours à orientation recherche.
- Faible identité de la mention dans sa globalité.
- Part trop faible des intervenants extérieurs en première année.
- Faiblesse du dossier quant à la présentation de l'évaluation des enseignements par les étudiants : dispositifs mis en place, analyses et utilisations des données recueillies.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

On ressent à la lecture du dossier que les années de M1 et de M2 sont encore pensées de manière trop cloisonnée (par exemple il existe un conseil de perfectionnement par parcours). La sélection à l'entrée en M1 qui vient d'être mise en œuvre à la rentrée 2018-2019 devrait être un levier pour instaurer une meilleure identité à la formation dans sa globalité et une plus grande cohérence dans la progression pédagogique.

Le choix de l'intitulé *Psychologie* pour la formation apparaît comme un choix fait par défaut, faute de mention plus appropriée dans la nomenclature actuelle des mentions de master, et l'équipe pédagogique regrette le manque de cohérence d'ensemble de la formation. Le risque est que l'équipe pédagogique se démotive pour cette formation en mal d'identité. Il est dommage que l'équipe de pilotage ne se soit pas emparée de l'opportunité de mettre en avant la richesse et l'originalité de son offre. Un conseil de perfectionnement unique pour la formation devrait être constitué et l'équipe pédagogique pourrait être redynamisée par la mise en œuvre de projets pédagogiques communs aux différents parcours, par exemple autour d'innovations pédagogiques, de l'articulation entre les compétences et la maquette pédagogique et/ou de la progression dans les acquisitions.

Les effectifs faibles pour les parcours à finalité recherche interrogent car ils sont en deçà des capacités d'accueil et car ils s'accompagnent d'un nombre assez faible de candidatures (en moyenne 22,67 pour le parcours PEPSCO et 15,33 pour le parcours PS-DT). Le conseil de perfectionnement pourrait être mobilisé sur cette question. Une piste à envisager pourrait être la création de parcours mixtes, à double finalité recherche et professionnelle, plutôt qu'à finalité uniquement recherche. Cette piste présenterait en outre l'avantage d'intégrer le stage professionnalisant de 500 heures dans les maquettes pour tous les étudiants et éviterait ainsi à ceux intéressés par la recherche mais souhaitant obtenir le titre de psychologue d'y consacrer une année après l'obtention du diplôme, comme c'est le cas actuellement.

Enfin, la part des intervenants professionnels extérieurs devrait être renforcée dans les enseignements de première année ; le processus d'évaluation des enseignements par les étudiants devrait être systématisé (avec des enquêtes quantitatives régulières et analysées), son utilisation par le conseil de perfectionnement renforcée et le suivi du devenir des diplômés mériteraient d'être affinés.



MASTER PSYCHOLOGIE CLINIQUE, PSYCHOPATHOLOGIE ET PSYCHOLOGIE DE LA SANTÉ

Établissement : Université Toulouse – Jean Jaurès

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé* (PCPPS) de l'Université Toulouse – Jean Jaurès (UT2J) est un diplôme formant des psychologues cliniciens ou de futurs chercheurs intervenant essentiellement dans les champs de la santé et du handicap. Cette formation se déroule en présentiel sur deux ans et se structure sous la forme de six parcours, quatre à finalité professionnelle (*Autisme et autres troubles neurodéveloppementaux, Gériatrie clinique, Psychologie de la santé, Psychothérapies*) et deux à finalité recherche (*Applied research and prevention in health psychology and psychopathology, Neuropsychologie et neurosciences cliniques*, ce dernier étant coaccrédité entre quatre universités – UT2J, Toulouse 3 – Paul Sabatier, Grenoble Alpes, Claude Bernard Lyon 1). Réalisé principalement au sein du Département de psychopathologie, psychologie de la santé et neurosciences de l'Unité de formation et de recherche (UFR) de psychologie, il comprend un total de 700 heures d'enseignement pour les parcours à finalité professionnelle et un total de 500 ou 527 heures d'enseignement pour les parcours à finalité recherche. Sur les deux années de master (M1 et M2), les étudiants réalisent deux stages obligatoires, l'un de 200 heures en M1 et l'autre de 500 heures en M2, dans le respect de l'arrêté du 19 mai 2006. Les enseignements ont lieu sur le campus de l'UT2J.

ANALYSE

Finalité

Les objectifs professionnels et scientifiques ainsi que les connaissances attendues, tant théoriques que méthodologiques, sont bien exposés. D'une part, ils correspondent aux exigences requises pour la formation de psychologues cliniciens intervenant dans les champs de la santé et du handicap ; les parcours à finalité professionnelle respectant les recommandations issues des différents plans d'action ministériels (autisme, cancer, etc.). D'autre part, ils permettent la poursuite d'études en doctorat avec, notamment, le parcours *Applied research and prevention in health psychology and psychopathology*, dispensé intégralement en langue anglaise. Les enseignements proposés sont pertinents et cohérents au regard des objectifs visés. La place des stages recherche en laboratoire adossés aux mémoires nécessiterait d'être mieux définie et mieux affichée car les termes « projet de recherche » pourraient faire penser qu'il n'y a pas de stage.

Positionnement dans l'environnement

Le master PCPPS est proche, en termes d'approches théoriques, d'autres masters PCPPS en France dont les plus proches géographiquement sont bien recensés dans le dossier. Dommage qu'il y ait quelques inexactitudes dans les dénominations de mention de certains établissements cités. Le master affiche un choix de formations réparti dans plusieurs parcours qui permettent ensemble de balayer un empan de vie large (des thématiques pédiatriques à gériatriques). En revanche, l'analyse du positionnement de la formation au regard du contexte local est limitée à l'Institut Catholique de Toulouse, alors que l'UFR de psychologie de l'établissement propose une autre formation de master d'orientation clinique.

Concernant l'adossement à la recherche, le laboratoire Centre d'études et de recherches en psychopathologie et psychologie de la santé (CERPPS), équipe d'accueil (EA) doctorale, regroupe 42 % des enseignants-chercheurs du master. D'autres laboratoires sont associés à des parcours spécifiques du master, dont une unité mixte de recherche (UMR) du Centre national de la recherche scientifique (CNRS). L'environnement est donc riche. L'ensemble de ces laboratoires sont attachés à l'école doctorale Comportement, langage, éducation, socialisation, cognition (CLESCO).

Le positionnement socio-professionnel est excellent puisqu'il réunit plusieurs services hospitaliers, plusieurs associations et instituts de formation.

Au niveau international, le master bénéficie régulièrement de l'accueil de professeurs invités et de nombreux colloques ou journées scientifiques, organisés par les équipes de recherche.

Organisation pédagogique

La structure du master repose sur une part importante de tronc commun en M1, incluant six unités d'enseignement (UE). Il s'agit, pour la plupart, d'enseignements non disciplinaires (formation à la recherche, épistémologie). En M2, les enseignements conduisent à une spécialisation importante. La nature présentielle de la formation est bien adaptée à ce type de diplôme. La présence d'étudiants en formation continue varie de 8 à 10 %, ce qui est normal pour ce type de formation. La répartition des enseignements comprend 40 % de cours magistraux et 60 % de travaux dirigés, ce qui est bien adapté pour ce type de formation. La répartition des crédits ECTS apparaît bien équilibrée.

La prise en compte des étudiants en situation particulière (sportifs de haut niveau et personnes en situation de handicap) est assez classique et bien organisée par l'UFR de psychologie. Au niveau du master, un dispositif original d'aide pour les étudiants de M1 en année de césure (car non recrutés en M2), afin de les conseiller et les accompagner dans leur poursuite de stages et d'être en position davantage favorable, en vue d'un recrutement en M2. Ce dispositif qui s'adresse à des étudiants déjà titulaires d'un M1 et candidats dans le cadre de l'ancienne procédure d'admission en master semble dépendant du nombre de places accessibles directement en M2.

Le processus d'examen de validation des acquis aurait mérité d'être davantage détaillé, notamment quant à la composition du jury et à la procédure appliquée par le master pour l'examen des dossiers (on ignore par exemple quels sont les critères d'examen des dossiers). La professionnalisation tient une place importante pour les parcours à finalité professionnelle, sous la forme de deux stages obligatoires de 200 heures en M1 et de 500 heures en M2. Ces stages donnent lieu non seulement à un suivi régulier et à des soutenances orales de rapport de stage qui, en M2, respectent les modalités de validation du titre de psychologue selon l'arrêté du 19 mai 2006 et favorisent ainsi les interactions avec le milieu socio-professionnel. La recherche est bien présente, de manière transversale, dans l'ensemble des parcours et largement renforcée pour les parcours à finalité recherche, par la place occupée par les enseignements de méthodologie, de statistiques et par la présence d'un mémoire de recherche, accompagné d'une soutenance à chaque année du cursus.

La place de l'international tient avant tout à l'enseignement de l'anglais pour psychologue en M2, hormis pour le parcours à finalité recherche *Applied research and prevention in health psychology and psychopathology*,

dans lequel l'ensemble des cours est dispensé en anglais, ce qui est remarquable. Cependant, cela peut poser quelques soucis de recrutement dans la mesure où les enseignements de la première année de ce parcours sont en français. La mobilité sortante étudiante est rare, ceci d'autant plus que la mention ne semble pas envisager la possibilité de réalisation d'un stage à l'international. En revanche, le master reçoit régulièrement des professeurs invités étrangers.

L'utilisation du numérique repose principalement sur l'accès à l'environnement numérique de travail (ENT) auquel s'ajoute l'utilisation, dans certains cours, de logiciels de remédiation cognitive, et la mise en place d'enquêtes en ligne via l'environnement mis à disposition par l'Université.

Pilotage

L'équipe pédagogique regroupe un nombre important d'enseignants-chercheurs, de professeurs associés et de professionnels extérieurs. Selon les parcours, de 36 à 50 % des enseignements sont assurés par des professionnels, notamment au niveau M2, ce qui pourrait être renforcé. Le pilotage de la formation est assuré par un responsable du grade master (toutes mentions en psychologie confondues), les responsables de la mention, les responsables de parcours et des responsables d'UE qui se réunissent une fois par an. Les décisions sont discutées en assemblée générale de départements, au sein de l'UFR de psychologie, porteurs des parcours. De façon récente, un conseil de perfectionnement par parcours de master a été créé : si sa composition semble conforme aux attentes, il convient de rappeler que ce conseil doit être constitué pour l'ensemble de la mention et non par parcours.

Les modalités et les ratios des différentes modalités de contrôles de connaissances sont peu détaillés (part du contrôle continu, des examens – écrits ou oraux terminaux –, tenue de la seconde session). Concernant le jury, on regrette l'absence de professionnels dans sa composition. Il se réunit une fois par an ce qui ne correspond pas à la semestrialisation des enseignements. La compensation entre les UE ne s'applique pas en M2. Concernant la valorisation de l'acquisition des compétences, elle se fait en M2 au cours de séances dédiées à l'analyse de pratiques qui reposent sur l'utilisation, en amont (et notamment lors des stages) d'une grille d'évaluation des compétences.

L'évaluation des enseignements et de la formation, pilotée par l'observatoire de la vie étudiante (OVE), réalisée auprès des étudiants de M2, repose sur un taux de réponse relativement faible (55 %) et ne fait malheureusement pas vraiment l'objet d'une analyse dans le dossier.

Le recrutement des étudiants à l'entrée du M1 se fait sur la base du dossier académique et d'une audition, selon des critères qui sont bien précisés et qui allient la qualité du dossier académique, la motivation et la nature du projet professionnel. Il semble que le recrutement soit surtout local, hormis pour les parcours à finalité recherche au sein desquels il existe une plus grande diversité. Les éventuelles passerelles entre les parcours de master ne sont pas précisées, ce qui laisse supposer qu'elles n'existent pas, ce qui est dommage.

Résultats constatés

Les résultats attestent d'une diminution des effectifs en M1 (de 311 étudiants à 199), résultat direct de la mise en place de la sélection à l'entrée du master. Les effectifs en M2 restent globalement stables avec, en moyenne, 130 inscrits. Le point sensible concerne le taux élevé de redoublement pour ce type de formation : en effet, en M1, seuls 58,75 % des étudiants se sont présentés à l'ensemble des examens en 2016-2017, ce qui a donné lieu à un nombre élevé de redoublement. Cela concerne la période antérieure à la mise en place de la sélection à l'entrée du M1 (2018-2019). En M2, bien que ce chiffre soit nettement moins élevé, il demeure surprenant pour ce type de formation, puisqu'il frôle les 11 %. Tenant compte des étudiants qui se présentent à tous les examens, les taux de réussite sont élevés (96,5 % en M1, 100 % en M2).

L'observatoire de la vie étudiante (OVE) est en charge du suivi de l'insertion professionnelle des diplômés, mais peu de résultats sont présents de manière détaillée dans le dossier. Les résultats de l'enquête à 30 mois présentés

dans le dossier s'appuient sur un taux de réponse de 77 %, ce qui est convenable. À 30 mois, 87 % des diplômés sont insérés sur des emplois relevant de leur niveau de qualification. On peut néanmoins s'étonner que ce chiffre ne soit pas égal à 100 %. Il est notoire de constater que, bien que le master possède deux parcours à finalité recherche, la poursuite d'études en doctorat est rare et mal attestée dans le dossier. Nous n'avons, par exemple, aucune information sur les financements doctoraux.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Perspective intégrative et *life-span* (durée de vie) d'enseignement des champs afférant au domaine de la santé mentale et du handicap.
- Place soutenue de la formation à la recherche.
- Place de la professionnalisation importante.

Principaux points faibles :

- Poursuite faible d'études en doctorat, malgré l'existence de deux parcours recherche.
- Faible qualité du suivi de l'insertion professionnelle et de l'évaluation des enseignements et de la formation.
- Organisation de conseils de perfectionnement par parcours et non pour l'ensemble de la mention.
- Défaut dans l'affichage de stage recherche pour les parcours à finalité recherche.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé* de l'université Toulouse – Jean Jaurès constitue, globalement, une formation solide à différents niveaux : celui de la formation théorique et méthodologique, celui de la qualité de la professionnalisation et de la formation à et par la recherche. Il s'agit, de plus, d'une formation qui répond aux attentes actuelles en termes de recrutement des psychologues cliniciens.

L'évolution doit prendre en compte une amélioration de l'évaluation des enseignements et du suivi de l'insertion professionnelle des diplômés et une augmentation de poursuite d'études en doctorat en réorganisant peut-être la voie dédiée à la recherche. L'équipe doit aussi revoir l'organisation de son conseil de perfectionnement qui doit être commun à tous les parcours. Enfin, il faut absolument analyser plus en profondeur les raisons sous-jacentes au nombre élevé de redoublements en M1.



MASTER PSYCHOLOGIE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

Établissement : Université Toulouse – Jean Jaurès

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Psychologie de l'éducation et de la formation* (PEF) forme des psychologues pouvant s'insérer dans les domaines de l'éducation, de l'accompagnement scolaire et professionnel, de l'orientation et de la formation tout au long de la vie. Il présente deux parcours : *Psychologie de l'accompagnement professionnel : approches cliniques et sociales* (PAP) et *Psychologie de l'éducation, orientation et développement* (PEOD). Les diplômés de PAP deviennent par exemple conseillers à Pôle Emploi ou dans des structures associatives d'insertions. Les diplômés en PEOD deviennent par exemple psychologues de l'Éducation nationale (PsyEN). La formation accueille, pour l'année 2018-2019, 97 étudiants. Aux 700 heures d'enseignements en présentiel proposés sur le campus du Mirail, s'ajoutent 700 heures de stage (200 heures en première année de master – M1), 500h en deuxième année de master – M2).

ANALYSE

Finalité

Les débouchés présentés pour chacun des parcours sont détaillés et les structures employeuses clairement identifiées. Le parcours PEOD prépare notamment au métier de PsyEN, mais également à l'activité de psychologue dans des services communs universitaires d'information ou encore dans le champ de l'éducation spécialisée.

Les compétences et connaissances visées font également l'objet d'une présentation détaillée, notamment les compétences transversales qui intègrent des compétences en matière de droit du travail et de la formation. De manière générale, les connaissances diffusées dans le cadre du master semblent en adéquation avec les objectifs fixés de formation de psychologue, accompagnant les parcours socio-éducatifs des individus tout au long de la vie. Cependant, même si les compétences visées sont bien identifiées, l'articulation de ces compétences avec la maquette pédagogique reste peu visible et il est difficile d'apprécier un caractère progressif dans l'acquisition de compétences.

Positionnement dans l'environnement

L'analyse du positionnement de la formation est tout à fait pertinente, tant sur le plan national et régional, qu'à l'échelle de l'établissement. La complémentarité du master avec les autres formations en psychologie de l'Université est argumentée. Les liens avec la recherche sont satisfaisants et visibles, notamment à travers l'implication d'enseignants-chercheurs dans la formation, issus de deux laboratoires (Psychologie de la socialisation – développement et travail (équipe d'accueil – EA1697) et Cognition, langues, langage, ergonomie (unité mixte de recherche – UMR 5263), la participation des étudiants aux séminaires de ces équipes, l'incitation à faire des stages recherche en M1 et l'intervention de chercheurs internationaux (professeurs visiteurs). Les relations avec les milieux socio-professionnels semblent bien établies ; le nombre de professionnels intervenant dans la formation (environ 40) garantit un bon maillage potentiel avec les structures employeuses. La mobilité entrante et sortante est quasi inexistante, ce qui laisse envisager que les relations à l'international sont à renforcer pour les étudiants. Ce point serait à renforcer, peut-être en prenant appui sur le réseau développé de professeurs invités.

Organisation pédagogique

La maquette pédagogique est clairement explicitée dans le document, avec une architecture classique présentant des unités d'enseignement (UE) fondamentales, des UE de professionnalisation et des UE de formation à la recherche. Les enseignements de M1 sont de 300 heures et sont complétés par 200 heures de stage obligatoire. Certains enseignements sont spécifiques à chaque parcours (100 heures réparties en 2 UE). Il s'agit des UE relatives à la professionnalisation (stages) et à la formation à la recherche. Il apparaît 200 heures d'UE mutualisées. Celles-ci portent sur des fondamentaux en psychologie et sont basés sur des choix d'option à l'intérieur de la mention et en lien avec d'autres mentions de l'unité de formation et de recherche (UFR). Par exemple, cela renvoie à des enseignements de type « langage, pensée, apprentissages », ou bien « psychologie du travail et des organisations ».

Alors que pour le M2 des périodes d'alternance entre les enseignements et les stages sont prévus, il n'y a pas, pour le M1, de période banalisée pour les 200 heures de stage, ce qui reste un point à améliorer qui a été identifié par la formation. Un autre point d'amélioration présenté dans le dossier porte sur les mutualisations qui semblent limiter « la mise en œuvre de modalités pédagogiques interactives ». Cet élément d'analyse apparaît effectivement étayé lorsqu'on constate que les enseignements fondamentaux au premier semestre (S1) du M1 ne sont dispensés que sous la forme de cours magistraux (CM), soit 75 heures CM (sans travaux dirigés – TD associés). Les dispositifs d'aide à la réussite sont satisfaisants. Il est à souligner que la formation prévoit, dans le cadre des UE de stage en M1, le suivi par un enseignant-référent qui accompagne la recherche du stage obligatoire. Ce dispositif se retrouve en M2 avec un accompagnement centré sur le projet d'insertion professionnelle. On peut s'étonner qu'aucun projet d'innovation pédagogique ne soit présenté dans le dossier. Les contraintes institutionnelles évoquées (par exemple relatives à la mutualisation) ne devraient pas être un frein aux innovations pédagogiques. Par ailleurs, l'usage du numérique reste traditionnel, avec l'utilisation d'une plate-forme pour le dépôt de documents pédagogiques. En dépit de démarches d'information, la mobilité internationale sortante a été inexistante en M1 (en 2018-2019). En ce qui concerne le M2, le cadre légal du titre de « Psychologue » ne saurait justifier son absence.

Pilotage

L'équipe pédagogique est de taille importante (95 enseignants-chercheurs pour le M1, 63 pour le M2) ; elle est pilotée par deux responsables de la mention qui sont également responsables, respectivement, de chaque parcours. L'équipe présente des profils disciplinaires majoritairement en psychologie, mais également ouverts à d'autres disciplines, ainsi que des professionnels. Environ 10 % de professionnels interviennent en M1 et 51 % en M2. Un renforcement en M1 pourrait être envisagé. Le pilotage apparaît efficient avec des missions identifiées. Les données produites par le conseil de perfectionnement sont exploitées pour améliorer la formation.

L'évaluation des enseignements par les étudiants existe uniquement sous la forme qualitative. L'équipe envisage de développer des procédures plus systématiques et quantitatives pour l'évaluation des enseignements ce qui est à encourager.

Résultats constatés

La formation présente une bonne attractivité. On compte plus de 80 candidatures pour une moyenne de 55 inscrits en M1 et 40 en M2. Les taux de réussite sont satisfaisants (87,9 % en M1 et 100 % en M2 pour l'année 2017-2018, sur les présents aux examens). Mais les taux de présence aux examens sont très faibles en M1 (en moyenne 42 %) comme en M2 (en moyenne 80 %). Les enquêtes de suivi des étudiants effectuées par l'UFR de psychologie révèlent de bons taux pour la promotion 2017-2018, avec un taux d'insertion professionnelle à 6 mois de 85 %, pour le parcours PAP (taux de réponse 36 %), et de 80 %, pour le parcours PEOD (taux de réponse 67 %). La formation ne bénéficie pas de suivi à 30 mois, en raison de sa date d'ouverture (2016).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Taux satisfaisant d'insertion professionnelle des diplômés.
- Bonne préparation au concours des PsyEN.
- Accompagnement par un enseignant référent.

Principaux points faibles :

- Innovation pédagogique absente.
- Mobilité internationale des étudiants inexistante.
- Trop peu d'intervenants professionnels en M1.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La formation présente de bons résultats d'insertion professionnelle de ses diplômés. Un renforcement du pilotage, avec des réunions pédagogiques plus fréquentes, pourrait permettre de mobiliser davantage l'équipe pédagogique sur le déploiement collectif d'une approche par compétences dans la formation et d'inciter les initiatives, en termes d'innovation pédagogique. La dimension internationale mériterait d'être renforcée. Par ailleurs, la formation devrait afficher un nombre plus important de professionnels.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER PSYCHOLOGIE SOCIALE, DU TRAVAIL ET DES ORGANISATIONS

Établissement : Université Toulouse – Jean Jaurès

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Psychologie sociale, du travail et des organisations* (PSTO), décliné en un seul parcours type, vise à former des psychologues spécialisés dans le champ de la formation professionnelle, de l'intervention en organisation, du recrutement, du conseil professionnel et de l'amélioration des conditions de travail (intégrant la prévention des risques). La formation, qui accueillait pour l'année universitaire 2017-2018 107 étudiants, comporte 700 heures d'enseignement en présentiel, dispensées à l'Université Toulouse - Jean Jaurès (UT2J) et un stage en première année de master (M1) comme en deuxième année de master (M2).

ANALYSE

Finalité
<p>Les compétences développées visent l'acquisition de connaissances fondamentales en psychologie sociale, du travail et des organisations, la maîtrise d'activités de recherche et la professionnalisation. Elles sont clairement identifiées et articulées avec différents champs d'insertion professionnelle : la formation professionnelle et l'intervention en organisation, le recrutement et le conseil professionnel et enfin, l'amélioration des conditions de travail et la prévention des risques.</p> <p>L'organisation pédagogique apparaît en accord avec ces objectifs de formation, avec 700 heures d'enseignement et 700 heures de stage (200 heures en M1, 500 heures en M2), permettant d'acquérir les compétences visées. Un souci d'adapter les enseignements aux nouvelles problématiques de terrain, en lien avec les évolutions technologiques (<i>e-learning</i>, nouveaux modes de rapport au travail,...) figure dans le dossier, ce qui révèle un pilotage solide de la formation.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Le positionnement dans l'offre de formation est décrit au niveau de l'établissement, mais aussi aux échelles régionale et nationale. Dans le même établissement, on retrouve des parcours d'autres mentions de masters qui sont sur des thématiques voisines, mais avec des approches différentes : il existe un parcours centré sur</p>

l'accompagnement des trajectoires professionnelles, mais dans une perspective clinique et sociale (parcours *Psychologie de l'accompagnement professionnel : approches cliniques et sociales* de la mention *Psychologie de l'éducation et de la formation*) et deux parcours comportent une part d'enseignement en psychologie sociale, mais sont à visée recherche (parcours *Psychologie de l'éducation, orientation et développement* de la mention *Psychologie de l'éducation et de la formation* et parcours *Psychologie de la socialisation, développement et travail* de la mention *Psychologie*). Sur le territoire national, on retrouve une quarantaine de formations en psychologie sociale et du travail. Il est dommage que la complémentarité soit argumentée essentiellement sur des critères géographiques plutôt que pédagogiques.

La poursuite en doctorat est envisagée et rendue possible par le rattachement de la formation et ses laboratoires de support (Psychologie de la socialisation-développement et travail ; équipe d'accueil – EA 1697 et Cognition, langues, langage, ergonomie ; unité mixte de recherche – UMR 5263) à l'école doctorale Comportement, langage, éducation, socialisation, cognition (CLESCO).

Les liens avec les milieux socio-professionnels sont également satisfaisants, détaillés dans le dossier et apparaissent en plein essor avec la création en 2018-2019 d'enseignements de terrain qui permettent aux étudiants d'effectuer des visites de structures et de rencontrer des acteurs du monde de l'entreprise et avec le projet de création d'une association étudiante de la discipline.

À l'inverse, les liens à l'international sont très rapidement évoqués (venue de chercheurs invités, mobilité sortante en M1). En l'absence de chiffres, il est difficile d'apprécier cette dimension qui semble à renforcer.

Organisation pédagogique

La formation a mis en place la sélection à l'entrée du M1 à la rentrée universitaire 2018-2019. Actuellement, l'architecture du M1 s'inscrit dans le cadre général d'un schéma pédagogique commun à tous les parcours proposés par l'unité de formation et de recherche (UFR) de psychologie : les étudiants construisent leur parcours autour de contenus conseillés, mais certains choisissent des contenus hors du champ, ce qui peut engendrer une hétérogénéité des connaissances et compétences pré-requises en M2. L'adossement à la recherche est satisfaisant avec la participation d'enseignants-chercheurs de deux laboratoires, la présentation aux étudiants de M1 des thématiques développées dans les laboratoires, l'association d'étudiants du master PSTO à des communications lors de colloques et l'intervention de chercheurs invités dans la formation. Le master participe à la formation à la recherche à travers un mémoire en M1 et des unités d'enseignement (UE) centrées sur les suivis et méthodologies de la recherche en M2.

Les stages occupent une place importante et appréciable dans la formation. Un travail sur l'identification des compétences et leur valorisation a été effectué (avec davantage de visibilité en M2), il restera à approfondir les modalités d'évaluation de ces compétences. L'usage du numérique dans la formation reste traditionnel. Les innovations pédagogiques sont donc à développer, l'équipe a déjà identifié que la diminution des effectifs suite à la mise en place de la sélection pourrait être un levier en ce sens.

Pilotage

L'équipe pédagogique fait l'objet d'une présentation distincte entre le M1 et le M2. En vue d'une meilleure cohérence du master, il faudrait identifier une seule équipe pédagogique pour l'ensemble du master. Actuellement, l'équipe pédagogique du M1 comporte 67 enseignants-chercheurs. Pour l'équipe du M2, on relève qu'elle comprend 60 % de praticiens ; ce taux important est un atout pour la formation.

Le pilotage repose sur trois instances principales : le département PSTO, le conseil de perfectionnement et l'équipe de formation. Leurs rôles et les interactions entre elles sont clairement exposés. Les réunions autour de la pédagogie et du fonctionnement de la formation semblent fréquentes (assemblée générale mensuelle du département PSTO, une réunion annuelle du conseil de perfectionnement et trois réunions annuelles de l'équipe de formation). L'évaluation des enseignements par les étudiants est systématisée par semestre en M2 et fait

l'objet d'une synthèse réalisée par la responsable qui est ensuite transmise au conseil de perfectionnement. Là encore, ce dispositif sera à développer sur le M1.

La formation est attractive, avec un nombre important de candidatures (101 dossiers de candidatures en 2018-2019 pour une capacité d'accueil de 35). Elle s'est dotée d'outils tout à fait pertinents (grille d'évaluation des candidatures) pour effectuer cette sélection.

Résultats constatés

Les effectifs étaient en moyenne de 90 en M1 et sont de 27 en M2. Pour l'année 2018-2019, année de la mise en place de la sélection en M1, on comptait 35 étudiants en M1. Les taux de réussite sont excellents, avec 92 % des étudiants qui réussissent en M1 et 100 % en M2 (taux calculés sur les présents aux examens pour 2017-2018). Le faible taux de présence aux examens (50 % en M1) semble s'expliquer par les statuts salariés. En M2, le taux de présence est plus important (96 % en 2018). L'insertion professionnelle des diplômés s'élève à 86 % à 30 mois dans des champs d'insertion habituels de la discipline. En théorie, il devrait être de 100 %.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Liens forts avec le milieu socio-professionnel.
- Adossement à la recherche appuyé tant en M1 qu'en M2.

Principaux points faibles :

- Manque de continuité entre le M1 et le M2.
- Investissement pédagogique moins marqué en M1 qu'en M2.
- Faibles liens à l'international.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Psychologie sociale, du travail et des organisations* apparaît de plutôt bonne qualité. Des liens forts avec les milieux socio-professionnels participent à cette réussite. L'organisation des enseignements devra néanmoins être travaillée afin que la cohérence et la progressivité dans l'acquisition des compétences puisse être assurée. Le pilotage de la formation devra également être repensé, afin d'englober l'ensemble du master PSTO au lieu d'être essentiellement centré sur le M2. La mobilité sortante semble faible et a même été inexistante en M1 comme en M2 en 2018-2019. La dimension internationale devrait faire l'objet d'une attention particulière et un appui sur les professeurs invités et chercheurs visiteurs serait à envisager.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER PSYCHOLOGIE : PSYCHOPATHOLOGIE CLINIQUE PSYCHANALYTIQUE

Établissement : Université Toulouse – Jean Jaurès

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Psychologie : psychopathologie clinique psychanalytique* de l'Université Toulouse – Jean Jaurès (UT2J) est une formation en deux ans structurée sous la forme de trois parcours dont deux sont à finalité professionnelle : il s'agit des parcours *Psychologie clinique et psychopathologie* et *Psychologie interculturelle* et un parcours à finalité recherche, *Psychologie clinique du sujet : inconscient, culture, vieillissement*. L'objectif général est de former des psychologues et/ou de former des chercheurs selon la nature du parcours suivi. Délivré uniquement en présentiel au sein du département de Psychologie clinique du sujet de l'unité de formation et de recherche (UFR) de psychologie, il comprend un total de 700 heures d'enseignement pour les deux parcours à finalité professionnelle et un total de 500 heures d'enseignement pour le parcours à finalité recherche, dont une plus grande proportion est réalisée en travaux dirigés (TD). Pour les parcours à finalité professionnelle, un stage est obligatoire à chaque année de la formation, d'une durée de 200 heures en première année de master (M1) et d'une durée de 500 heures en deuxième année de master (M2), dans le respect de l'arrêté du 19 mai 2006. Les enseignements ont lieu sur le campus de l'UT2J.

ANALYSE

Finalité

Si les objectifs aux niveaux scientifique et professionnel sont exposés, les connaissances attendues ne sont pas clairement explicitées et ceci d'autant plus que les contenus d'enseignement sont présentés de façon peu détaillée pour apprécier leur pertinence quant aux objectifs de formation. Les compétences sont, quant à elles, plus clairement décrites mais apparaissent, à tout le moins, en légère contradiction avec le positionnement théorique du master précisé dans le dossier : il s'appuie autour des référentiels psychodynamique et psychanalytique, ce qui contredit quelque peu l'acquisition de compétences adossées à des modèles théoriques, étayant les multiples modalités d'accompagnement psychologique. Les débouchés visés concernent avant tout le métier de psychologue ou les métiers de la recherche. Les poursuites d'études possibles concernent le doctorat, pour le parcours à finalité recherche.

Positionnement dans l'environnement

Les masters à orientation psychologie clinique et psychopathologie les plus proches géographiquement sont recensés dans le dossier. Le positionnement de ce master au regard des autres masters proposés par l'UFR de psychologie de l'établissement n'est guère analysé. pourtant, il existe possiblement un recouvrement en termes de métiers visés ou, si ce n'est pas le cas, cela mérite une analyse. Le master est adossé au Laboratoire cliniques pathologique interculturelle, regroupant les enseignants-chercheurs qui enseignent dans la formation, et à l'école doctorale Comportement, langage, éducation, socialisation, cognition (CLESCO). Les liens entre master et laboratoire d'adossement semblent importants, même s'il ne semble pas exister, pour le parcours à finalité recherche, de stage de recherche obligatoire au sein du laboratoire.

Concernant l'environnement socio-économique, il semble principalement reposer sur les divers lieux de stage qui représentent principalement les secteurs hospitalier, médico-social, associatif, ce qui n'est pas inhabituel pour ce type de master (au regard des recommandations en santé publique).

Au niveau international, on peut noter l'accueil régulier d'enseignants-chercheurs étrangers et l'existence d'une convention avec l'Université du Récife au Brésil.

Organisation pédagogique

S'il semble exister une cohérence dans la formation, la progression entre le M1 et le M2 est difficile à apprécier, hormis par la durée des stages. De façon standard pour ce type de formation, les enseignements se font en présentiel avec une proportion étonnamment importante des travaux dirigés (de 60 à 90 %). Un socle commun de formation apparaît dans les unités d'enseignement (UE) « Professionnalisation et compétences transversales », et les UE « langue vivante – LV ou informatique ou option » à chaque semestre de M1 et M2. En M1, 3 UE (de 25 heures chacune) sont à choix, avec des possibilités de choix en dehors de la mention. La langue vivante n'est donc pas obligatoire.

Les dispositifs d'aide à la réussite restent limités au sein de la mention, des suivis individuels et collectifs des mémoires et des stages ne constituant pas des dispositifs d'aide, mais relevant des missions des enseignants-chercheurs, pas plus que la réalisation des exposés dans les cours. Il est fait mention d'un tutorat en statistiques, sans que l'on ait pu repérer un cours de statistiques. Il existe cependant un dispositif d'accompagnement des étudiants en situation de césure, avec la possibilité d'effectuer des stages durant cette année qui se réalise sous supervision d'un professeur associé ou d'un enseignant-chercheur. Cela est présenté comme un choix de l'étudiant et est suivi par 50 % d'entre eux. Les dispositifs d'aide sont pilotés par l'UFR de psychologie de l'Université en faveur des étudiants pratiquant un sport de haut niveau et les étudiants en situation de handicap.

Plusieurs étudiants du master ont bénéficié de validation d'acquis, soit sous la forme de validation des études supérieures (VES), soit sous la forme de validation des acquis de l'expérience (VAE) partielle. Trente-huit étudiants ont bénéficié d'un plan de formation financé pour réaliser le diplôme : il existe donc une réelle ouverture du diplôme en faveur des personnes en reprise d'études. La place de la professionnalisation, pour les parcours professionnels, est importante grâce notamment à la réalisation de deux stages. Les modalités d'appréciation du stage de M2 en vue de la validation du titre de psychologue est conforme aux modalités de l'arrêté du 19 mai 2006. Il existe un accompagnement dans la recherche de stage par le service commun universitaire d'information, d'orientation – insertion professionnelle (SCUIO-IP) de l'Université. Il est regrettable que le parcours à finalité recherche n'intègre pas un stage recherche ou ne l'affiche pas explicitement. La place des compétences transversales se limite à des enseignements d'anglais et de déontologie. Il est dommage qu'il n'y ait pas eu de mobilité sortante, tant pour les étudiants que pour les enseignants ; cette mobilité est même interdite pour les étudiants de M2 : les modalités du titre de psychologue ne justifient pas cette interdiction.

L'utilisation du numérique se limite à l'utilisation ponctuelle de l'environnement numérique de travail (ENT).

Pilotage

L'équipe pédagogique repose, en M1, sur un ensemble de 69 enseignants, ce qui est conséquent, répartis en 37 maitres de conférences (MCF), 25 professeurs (PR), 3 professeurs associés (PAST) et 4 vacataires et, en M2, sur 22 enseignants-chercheurs, 3 PAST, 2 contrats doctoraux et 13 professionnels. La part d'interventions des professionnels apparaît donc comme plutôt faible (32,5 % en M2). Les mutualisations d'enseignements entre les différents parcours de master restent peu nombreuses, les mutualisations avec d'autres mentions restent, elles aussi, limitées. L'équipe pédagogique apparaît donc déséquilibrée dans sa répartition enseignants-chercheurs – professionnels, pour les parcours de master à finalité professionnelle.

Le pilotage de la formation est assuré par un conseil de perfectionnement, un conseil d'équipe pédagogique et le département pédagogique d'adossement, ces deux derniers se réunissant mensuellement et réunissant des enseignants-chercheurs, un étudiant, deux agents administratifs et quatre membres extérieurs. Par ailleurs, en début et en fin d'année universitaire, l'équipe pédagogique du master se réunit. Enfin, le conseil de perfectionnement, constitué récemment, est composé de 19 membres dont 8 enseignants-chercheurs (le responsable de mention, les responsables des 3 parcours de master, le directeur du département, le directeur du laboratoire d'adossement, 2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique), 1 professeur associé, 3 professionnels, 6 étudiants (3 par année de master) et la gestionnaire de la mention. Il s'est réuni une fois en 2019. Le compte rendu est bref et permet difficilement d'apprécier les pistes d'amélioration envisagées. Il existe, par ailleurs, un jury d'année, composé des responsables de mention et de parcours qui se réunit en fin d'année universitaire, ce qui n'est pas conforme à la semestrialisation des enseignements. C'est ce même jury qui procède au recrutement des étudiants. Il n'est pas fait mention de jury de semestre. Il semblerait opportun d'augmenter le nombre de membres du jury de la mention.

L'évaluation des enseignements et de la formation n'a concerné que les étudiants de M2 de l'année 2015-2016 et bénéficie d'un taux de réponse de 58 %. Si l'évaluation apparaît plutôt positive, seuls 54,5 % des diplômés ont été satisfaits des méthodes d'enseignements et du niveau de compétences atteint. Il apparaîtrait nécessaire de généraliser les dispositifs d'évaluation des enseignements.

Le suivi de l'acquisition des compétences est assuré par le SCUIO-IP et semble peu efficace.

La répartition des crédits ECTS n'est pas toujours en cohérence avec le volume horaire des cours (par exemple, 3 ECTS pour un volume horaire de 25 heures versus 4 ECTS pour un volume horaire de 50 heures). Les modalités de contrôle de connaissances sont assez peu présentées dans le dossier.

Le recrutement des étudiants se fait sur dossier, pour le parcours à finalité recherche, auquel s'ajoute un entretien pour les parcours à finalité professionnelle. Les critères d'évaluation des dossiers ne sont pas mentionnés et on remarque que, pour les parcours à finalité professionnelle, le recrutement est essentiellement local.

Résultats constatés

Alors que les effectifs sont stables en M2 (en moyenne 80 étudiants), ceux-ci ont diminué en M1, passant d'une moyenne de 345, à 157 étudiants en 2018-2019 : cela s'explique par l'application de la réforme impliquant la sélection à l'entrée en master. Le taux de redoublement est très élevé en M1 (en moyenne, 54 %) et s'explique par le faible taux de présence aux examens (en moyenne, 48,6 %) et relativement importants aussi en M2 (16,2 %). Il y a donc un grand nombre de réinscriptions. Les taux de réussite, calculés sur la base des étudiants présents à tous les examens, sont élevés en M1 (95,85 % en moyenne) et faibles pour les M2 (66,5 % en moyenne). Il serait attendu une analyse affinée de ces données.

Le suivi de l'insertion professionnelle des diplômés est assuré par l'observatoire de la vie étudiante (OVE). On note que le taux de réponse aux enquêtes est très faible (57 %). Sur cette base, durant l'année qui suit l'obtention du master, 66 % des diplômés s'insèrent sur des emplois correspondant au niveau de formation (72 % de psychologues). A 30 mois, ce chiffre atteint 90 %. En théorie, il devrait être de 100 %.

Concernant la poursuite d'études, notamment pour le parcours à finalité recherche, elle est extrêmement faible, ce qui pose la question de la réelle finalité de ce parcours, puisque que la majorité des étudiants y réalisent aussi un stage permettant de remplir les conditions de validation du titre de psychologue. Il n'est pas précisé dans le dossier si des allocations doctorales ont été obtenues.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Attractivité importante.
- Place de la professionnalisation dans la formation.

Principaux points faibles :

- Très faible poursuite d'études en doctorat pour le parcours à finalité recherche.
- Proportion faible de professionnels praticiens intervenant dans les parcours à finalité professionnelle.
- Défaillance du suivi des compétences et de l'insertion professionnelle.
- Taux de redoublement très important en M1.
- Faibles taux de réussite en M2.
- Faible place du numérique et langue vivante non obligatoire.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Un travail en profondeur sur la finalité du master s'impose afin d'améliorer le positionnement dans l'environnement. Bien que ce master soit dispensé depuis de longues années à l'Université de Toulouse – Jean Jaurès, les taux d'insertion professionnelle apparaissent un peu faibles. L'équipe doit pouvoir à l'avenir développer des outils permettant d'améliorer la part de professionnels intervenant dans le diplôme, de favoriser la poursuite d'études en doctorat ou de réfléchir à la pertinence du maintien du parcours à finalité recherche. Les taux de redoublements doivent faire l'objet d'une analyse approfondie sur les modalités de recrutement. L'accent doit impérativement être mis sur l'amélioration de l'évaluation des enseignements et de la formation et sur le suivi de l'insertion professionnelle des diplômés. Enfin, l'innovation pédagogique à l'aide des outils du numérique doit être au cœur du projet à construire.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Établissement : Université Toulouse – Jean Jaurès

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Sciences de l'éducation* de l'Université Toulouse – Jean Jaurès (UT2J) propose une première année (M1) commune et quatre parcours en seconde année (M2) : *Politiques enfance jeunesse* (PEJ), *Professionnalisation de la formation et de l'accompagnement* (PROFA), *Encadrement des services de santé et du social* (ES2S), et *Recherches et expertises en éducation et formation* (REEF). Ces parcours permettent une insertion professionnelle ou une poursuite en doctorat. Ce master est proposé en formation présentielle. Le M1 est ouvert en formation à distance, à l'exception des unités d'enseignement (UE) liées à la préparation du mémoire.

ANALYSE

Finalité
<p>Le master <i>Sciences de l'éducation</i>, pour ses quatre parcours, expose clairement les finalités de la formation, tant au regard des connaissances et compétences qu'elle permet de développer qu'au regard des possibilités d'insertion professionnelle ou de poursuite qu'elle permet de viser. À l'issue du master, les étudiants peuvent prétendre aux métiers de l'expertise et de l'encadrement dans les domaines du social, de la santé ou de la formation. La poursuite d'études en doctorat est favorisée par l'étroite articulation des parcours du master avec les thèmes travaillés au sein de l'unité mixte de recherche (UMR) Éducation, formation, travail, savoir (EFTS). La liste des emplois auxquels le master prépare est clairement établie, en cohérence avec les champs professionnels identifiés dans les différents parcours. La structuration même de la formation, au-delà de la spécificité des parcours, offre une grande polyvalence.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Au niveau local, ce master est le seul dans le champ des sciences humaines et sociales à porter spécifiquement sur les questions d'éducation et de formation. Le dossier ne précise pas en revanche les éventuels enjeux de concurrence ou de complémentarité avec les parcours proposés par l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) dans sa mention <i>Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), pratique et ingénierie de la formation</i>, ou le master <i>Sciences de l'éducation</i>, proposé par l'Université Paul Valéry</p>

Montpellier 3. Le master est adossé à l'UMR EFTS et à l'école doctorale CLESCO, Comportement, langage, éducation, socialisation, cognition. Les parcours de formation sont en adéquation avec les thèmes travaillés dans l'UMR, mais pourraient l'être davantage et de manière plus explicite. Les étudiants, comme on peut l'attendre d'un master, sont invités à participer à des séminaires de recherche et à des rencontres scientifiques, organisées notamment par l'UMR EFTS. En faire une modalité d'évaluation comme le parcours REEF l'envisage, peut être pertinent.

La formation tisse des liens avec le monde professionnel et économique local depuis de nombreuses années. Elle s'appuie sur sa connaissance du terrain pour proposer des formations (ES2S, PEJ) en phase avec les besoins des métiers de la santé ou ceux de l'éducation non formelle. Des intervenants professionnels contribuent à la formation principalement en M2. Les échanges avec l'étranger sont encore très limités (un étudiant en mobilité internationale cette année). La dimension internationale pourrait être davantage développée, en s'appuyant notamment sur les contacts initiés avec certaines universités d'Europe ou d'Amérique du Sud et grâce à la participation à des réseaux internationaux de collaboration scientifique d'enseignants-chercheurs.

Organisation pédagogique

Le master propose une formation commune en M1 et des enseignements mutualisés dans les différents parcours de M2, ce qui permet une spécialisation progressive, mais aussi une connaissance plus large des contextes d'intervention professionnelle. La première année du master est ouverte en formation à distance, à l'exception des UE liées à la préparation du mémoire pour des raisons pédagogiques. L'organisation des enseignements (sur 11 semaines pour trois parcours et sur deux journées par semaine pour le dernier) facilite le suivi de la formation pour des personnes déjà en exercice. La professionnalisation des étudiants, très perceptible en M2 par le stage et l'intervention de professionnels variés dans la formation, pourrait commencer plus tôt en rendant le stage de M1 obligatoire par exemple. La formation à la recherche dont bénéficient les étudiants dans le cadre de mémoire (en M1 et en M2) est encadrée par des chercheurs de l'UMR EFTS. À cette fin, les étudiants bénéficient également d'ateliers numériques et d'une formation à la recherche bibliographique en ligne. L'ouverture internationale reste cantonnée à l'utilisation de ressources en langues étrangères pour les travaux de recherche et à un enseignement de langue vivante étrangère, malheureusement toujours optionnel.

Pilotage

L'équipe pédagogique est composée des enseignants-chercheurs du département des sciences de l'éducation et de la formation. En M2, elle s'enrichit de différents professionnels venant de champs variés, associés à chaque parcours, mais l'absence de données sur l'équipe pédagogique du parcours REEF et sur le volume des heures que ces intervenants assument (dans les parcours ES2S, PROFA et REEF) interdit une évaluation plus fine.

Plusieurs conseils de perfectionnement ont été mis en place : un pour le M1 et un pour chaque parcours de M2. N'en constituer qu'un seul serait plus conforme aux textes réglementaires, permettrait une mise en cohérence de la mention et une meilleure appropriation du parcours pour chacune des parties. L'équipe pédagogique se montre très attentive aux évaluations par les étudiants comme aux retours du terrain qui lui permettent d'opérer des réajustements dans la formation. La rédaction de l'autoévaluation témoigne de cette réflexion continue de l'équipe sur les atouts, les faiblesses et les évolutions possibles de la formation. Les dispositifs d'aide proposés aux étudiants, que ce soit des temps de régulation ou des ateliers coopératifs, témoignent de cette veille à l'accompagnement.

Les modalités de contrôle des connaissances, discutées au niveau de chaque unité d'enseignement (UE), associent contrôle continu et évaluations terminales. Sans disposer du détail des modalités de contrôle des connaissances, les évaluations par dossier sont privilégiées. Dans le parcours ES2S, les dossiers des étudiants font l'objet d'une première correction afin qu'ils puissent les améliorer. Dans le parcours PROFA, les évaluations, en contrôle continu, incluent des évaluations collectives en situation. Ces pratiques vertueuses pourraient être mutualisées, au service d'une mise en valeur des compétences acquises.

Résultats constatés

Le nombre d'inscrits important et stable témoigne de l'attractivité de la formation. Le M1 accueille un peu plus de 100 étudiants et chaque parcours de M2 un peu plus de 20. Cependant, le taux de présence à tous les examens est très faible en M1 (48 % en 2017 avec 25 % d'absents à tous les examens, 58 % en 2018 avec 16 % d'absents à tous les examens). Beaucoup d'étudiants se réinscrivent pour achever leur cursus. En M2, les taux de réussite sont plus élevés, entre 60 et 80 % selon les parcours, excepté le parcours PROFA qui, comme le M1, affiche 50 % de réussite. Néanmoins, les taux de présence aux examens sont en augmentation ces dernières années, résultats peut-être de certains dispositifs mis en place comme les ateliers d'aides à la réussite.

Les enquêtes de l'observatoire de la vie étudiante réunissent peu de répondants, une dizaine d'étudiants par parcours et leurs résultats sont donc à commenter avec prudence, notamment sur les questions relatives à la satisfaction et l'insertion. Sur les promotions 2012-2015, le taux d'insertion à 30 mois est très élevé : plus de 90 % (sauf pour le parcours ES2S 78 %). Mais si les emplois cadre représentent 95 % des sortants du parcours PROFA, ils ne représentent que 33 % des diplômés du parcours PEJ. Environ 20 % à 30 % des titulaires du M2 ont poursuivi des études mais nous ne savons malheureusement pas combien se sont engagés dans un doctorat.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Progressivité de la formation avec présentation des parcours en M1 et spécialisation en M2.
- Articulation étroite de la formation à la fois avec l'UMR d'adossement et le contexte professionnel local.
- Mobilisation de l'équipe pédagogique autour de son projet.

Principaux points faibles :

- Présence de plusieurs conseils de perfectionnement.
- Dimension internationale peu développée.
- Nombre important d'étudiants qui finit le cursus en s'étant réinscrit au moins une fois, voire qui ne se présente pas aux examens.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Sciences de l'éducation* de l'université Toulouse – Jean Jaurès est une formation attractive et dynamique que l'équipe a à cœur de faire évoluer, avec les étudiants. De nombreuses pistes, issues des réunions d'équipe et des conseils de perfectionnement sont ainsi déjà formulées. On remarque toutefois une proportion importante d'étudiants qui doivent se réinscrire pour terminer leur formation. Si la charge de travail en master est importante, penser la question de l'évaluation (sur laquelle il y a peu d'informations) à l'échelle du semestre pour un parcours, et pas seulement de l'UE, pourrait constituer un levier dans l'évolution de la formation. Cela permettrait également de mieux articuler l'évaluation avec les compétences professionnelles, insuffisamment valorisées actuellement. Il serait, de la même manière, précieux d'identifier les causes de l'absentéisme aux examens pour mieux orienter les étudiants dans leur projet ou mieux les accompagner dans leur parcours. L'obligation du stage en M1 comme le renforcement de la logique intégrative (articulation cours-stage) évoquée par l'équipe peut à cet égard constituer des ressources.



MASTER SCIENCES DU LANGAGE

Établissement : Université Toulouse – Jean Jaurès

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Sciences du langage* de l'Université Toulouse – Jean Jaurès (UT2J) forme des spécialistes dans différents domaines des sciences du langage, selon deux parcours : le parcours *Linguistique, cognition, communication* (LiCoCo) propose aux étudiants une formation à la recherche et le parcours *Linguistique, informatique, technologies du langage* (LITL) vise à former des spécialistes en traitement automatique des langues (TAL). Ce master propose un approfondissement des connaissances des sciences du langage et un développement des compétences dans les domaines des deux laboratoires d'adossement Cognition, langues, langage, ergonomie – CLLE et Octogone-Lordat). Les débouchés professionnels concernent les métiers liés à la linguistique appliquée (les industries de la langue, développement ou utilisation de TAL en entreprise) et les métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche. Le parcours LiCoCo est accessible à distance via le service d'enseignement à distance (SED).

ANALYSE

Finalité

Dans la continuité de la licence *Sciences du langage*, le master propose un approfondissement des connaissances des sciences du langage et un développement des compétences dans les domaines des deux laboratoires auxquels la formation est adossée, grâce à un nombre important de modules parmi lesquels les étudiants peuvent faire leur choix. Les compétences transversales et transférables à d'autres domaines et métiers visés sont clairement présentées et leur acquisition est rendue possible par les contenus proposés ainsi que par l'organisation pédagogique. Les objectifs de la formation sont indiqués sur différents supports de communication. Le diplôme est accompagné d'un supplément listant les principales connaissances et compétences acquises par l'étudiant. Les débouchés professionnels qui concernent à la fois le secteur privé que le secteur public (et 15 % de poursuite d'études en doctorat) sont en cohérence avec les parcours, leur contenus et les actions mises en place pour favoriser l'orientation et l'insertion professionnelle.

Positionnement dans l'environnement

Au niveau régional et interrégional, les autres universités qui proposent la mention *Sciences du langage* dans le Sud-Ouest de la France se situent à Bordeaux (Université Bordeaux Montaigne) et à Montpellier (Université Paul Valéry Montpellier 3), avec des orientations en grande partie différentes de celui de l'UT2J : respectivement

plurilinguisme, sociolinguistique et analyse des médias. L'originalité de la formation réside dans les champs de spécialisation proposés (psycholinguistique, neuropsycholinguistique, TAL) et dans la pluralité des disciplines des sciences du langage représentées (syntaxe, sémantique, morphologie, phonologie...), qui offre aux étudiants l'opportunité de développer un parcours personnalisé dès lors qu'ils sont articulés entre eux.

La formation entretient des relations fortes avec la recherche. Outre le fait que les enseignements et l'animation sont assurés en partie par des enseignants-chercheurs de deux laboratoires, des séminaires et manifestations scientifiques sont mis en place. Il y a également une implication dans la recherche possible via la réalisation de stages de recherche ou par la participation active aux projets de recherche qui sont menés dans les laboratoires par le mémoire de recherche. Enfin, dans chaque parcours, des unités d'enseignement (UE) sont explicitement en lien avec les séminaires de recherche organisés par les laboratoires.

Les liens avec des partenaires socio-économiques et culturels sont nombreux, notamment pour le parcours professionnalisant LITL qui s'inscrit dans un réseau socio-professionnel essentiel, tant pour la formation des futurs professionnels que pour les dynamiques entre recherche-action, formation et professionnalisation (secteurs de l'industrie). Le parcours LiCoCo entretient des liens avec trois différentes structures : l'Institut des sciences du cerveau, de la cognition et du comportement de Toulouse (ISC3T), qui fédère les recherches en sciences cognitives sur le site avec la Structure fédératrice de recherche « Apprentissage - Enseignement - Formation » de l'Institut national supérieurs du professorat et de l'éducation (INSPE) Midi-Pyrénées et avec l'Institut de recherche en informatique de Toulouse (unité mixte de recherche - UMR 5505), et l'unité 825 de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM).

Organisation pédagogique

Bien qu'ayant des architectures et des objectifs différents, les deux parcours de la mention *Sciences du langage* partagent un nombre important d'enseignements (en première année de master - M1 : 24 unités d'enseignement - UE distinctes proposées pour la mention, dont 17 sont mutualisées entre les deux parcours ; en deuxième année de master - M2 : 26 UE distinctes proposées pour la mention, dont 8 sont mutualisées entre les deux parcours). Cette mutualisation se fait sur la base d'un ensemble de cours partagés, obligatoires et optionnels qui constituent le socle commun disciplinaire pour des spécialistes du langage, durant les deux années. Le choix des UE est très large, permettant ainsi une personnalisation du parcours en fonction des orientations de chacun, tout en assurant une mutualisation réelle entre les deux parcours de la mention. Les étudiants des deux parcours réalisent des travaux de recherche ou des projets professionnalisants bien cadrés et cohérents par rapports aux objectifs. Pour le parcours LiCoCo, il est demandé aux étudiants un mémoire et projet de recherche individuel ; pour le parcours LITL, il est demandé aux étudiants le mémoire de M1 et deux projets tutorés et le dernier semestre est consacré principalement au stage long ou au mémoire. La professionnalisation et la mise en situation professionnelle donc sont très importantes dans les deux parcours.

On peut saluer le fait que la formation met en place une aide à la réussite, par un suivi individuel : soutien à la méthodologie du travail universitaire, aux écrits et présentations scientifiques, notamment. Il existe aussi des dispositifs de mise à niveau et un tutorat a été mis en place pendant les premières semaines du M1 par les étudiants de M2.

Concernant la place du numérique et des innovations pédagogiques, outre les outils classiques (MOODLE, intranet), le parcours LITL valorise cette dimension du fait de son orientation vers le traitement automatique de la parole. Le matériel mis à disposition est également un point positif (ordinateurs portables, machine virtuelle).

Enfin, concernant l'internationalisation de la formation, les étudiants peuvent partir à l'étranger dans 12 destinations Erasmus spécifiques au département ou dans les destinations offertes à l'Université en général, mais la mobilité sortante est qualifiée de « très réduite ». En revanche, la mobilité entrante est satisfaisante, voire bonne, puisque la formation reçoit des étudiants étrangers : environ 25 % en LiCoCo, plus de 50 % en LITL. L'équipe envisage de développer des doubles diplômes.

Pilotage

L'équipe pédagogique est conséquente et bien équilibrée : elle compte 20 enseignants-chercheurs titulaires (6 professeurs – PR et 14 maîtres de conférences – MCF), deux attachés temporaires d'enseignement et de recherche – ATER, ainsi qu'une douzaine de professionnels représentant les différents secteurs d'activité du TAL et de l'ergonomie cognitive (75heures). Le master est piloté par un responsable de mention et deux responsables de parcours. L'organisation se réalise par le biais de réunions organisées par le responsable de parcours (LiCoCo) ou l'équipe pédagogique (LITL), en fin de semestre ou avant le départ en stage, ce qui permet de faire des retours réguliers sur les questions d'organisation. Plus formellement, un conseil de perfectionnement a été mis en place pour chaque parcours. Ils se sont tenus pour la première fois en 2019 : leur but est de permettre des échanges précis sur les spécificités propres à chacun, en termes de contenus et de débouchés. Il conviendrait pourtant, eu égard à la cohérence de la mention, de constituer un seul et même conseil de perfectionnement pour les deux parcours.

Il y a une évaluation de la formation qui est réalisée par l'observatoire de la vie étudiante et qui est analysée. Concernant la satisfaction des étudiants en formation (qui concernent seulement le parcours LiCoCo, 13 sur 17 répondants, car seuls 3 ont répondu pour le parcours LITL), les taux varient de 62 % (pour les contenus étudiés) à 92 % (pour le niveau de connaissances acquis), révélant pour les différentes rubriques explorées un bon taux de satisfaction. Il n'y a pas d'évaluation systématique des enseignements, mais des questionnaires sur la formation sont administrés avant la tenue du conseil de perfectionnement, ce qui a permis quelques aménagements dans la formation (modalités d'évaluation, calendrier, etc.).

Résultats constatés

Les effectifs des deux parcours ont augmenté pendant la période 2014-2019 : le nombre moyen d'inscrits en M1 est de 46, dont 33 pour LiCoCo et 13 pour LITL en moyenne. Les effectifs de M2 sont plus faibles, avec une moyenne de 18 étudiants par an, avec une semblable répartition entre les deux parcours (13 LiCoCo et 5 LITL). En théorie, la capacité d'accueil en M1 est fixée à 55 étudiants (35 en LiCoCo et 20 en LITL). Pour le parcours LiCoCo, l'attractivité au niveau local (entre 20 et 25 % des inscrits proviennent d'une licence de l'UT2J) et international (20 à 25 % d'étudiants étrangers) est affirmée. Le parcours LITL reçoit lui aussi de nombreuses candidatures extérieures : pour la promotion de M1 en 2018-2019, 60 % des étudiants ont effectué leur parcours universitaire hors de Toulouse et la proportion d'étudiants étrangers est en nette progression depuis 3 ans : 20 % en 2016-2017, plus de 50 % en 2018-2019 (7 étudiants sur 13).

Les taux de réussite sont satisfaisants en M2, mais relativement bas en M1 : pour le parcours LiCoCo, la réussite se situe autour de 50 % en M1 et autour de 65 % en M2. Pour le parcours LITL, les taux de réussite sont à 45 % en M1, mais à 100 % en M2. Les abandons constituent la cause majoritaire des échecs et les taux seraient bien meilleurs si les étudiants passant les épreuves seulement étaient comptabilisés dans les taux de réussite. Un meilleur affichage des prérequis et la procédure de sélection devraient avoir un impact positif sur le taux de réussite à l'avenir.

Concernant le devenir des diplômés, les poursuites d'études en doctorat sont fréquentes (15 % pour LiCoCo et 18 % de poursuite vers d'autres études ou des concours), même si l'insertion professionnelle est bonne selon les parcours : en LiCoCo, 76 % d'insertion professionnelle, mais 81 % ont poursuivi des études dans les 30 mois qui ont suivi l'obtention du diplôme, sur les promotions 2012 à 2105. Ceci est expliqué dans le compte-rendu du conseil de perfectionnement par l'objectif de former aux métiers de la recherche et propose des pistes d'amélioration

pour une meilleure valorisation des compétences. En LITL, on note 95 % d'insertion professionnelle, dont 85 % dans le secteur professionnel correspondant au diplôme obtenu (avec un taux très important de 40 % d'embauche à l'issue du stage).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation complète et vraiment interdisciplinaire qui offre à la fois un socle solide en sciences du langage et des parcours de spécialisation, dans deux domaines bien définis et originaux sur le plan national.
- Forte internationalisation de la formation, avec la présence de nombreux étudiants étrangers.
- Nombreuses poursuites en doctorat.
- Bon niveau de professionnalisation dans le parcours LITL, grâce aux stages et aux intervenants professionnels.
- Relations fortes avec l'environnement socio-économique.
- Excellent environnement académique, recherche et socio-économique.

Principaux points faibles :

- Pilotage par parcours et non par mention.
- Faibles taux de réussite dû aux abandons nombreux en première année.
- Faible sensibilisation aux métiers des sciences du langage et du TAL, auprès des étudiants et du monde professionnel.
- Importance des formations complémentaires réalisées par les diplômés à l'issue de l'obtention du master en parcours LiCoCo.
- Mobilité sortante très réduite.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Sciences du langage* de l'UT2J est une formation complète, bien structurée et organisée de manière cohérente pour articuler deux parcours, avec une mutualisation réelle des enseignements, qui laisse en même temps une liberté de choix importante aux étudiants. Chaque parcours se caractérise par un positionnement clair et pertinent dans l'environnement académique et socio-économique et par une originalité sur le plan régional et/ou national. L'insertion professionnelle est très bonne. Si l'organisation pédagogique et la professionnalisation constituent un socle solide sur lequel la formation peut s'appuyer, il serait souhaitable de développer l'information aux étudiants et au monde professionnel (le recrutement d'étudiants de la licence toulousaine va de 20 à 40 % selon le parcours et les années), par une sensibilisation aux métiers des sciences du langage et du TAL, auprès des étudiants et du monde professionnel (via le site Web ou autres canaux). Les étudiants constatent en effet un écart entre la formation du niveau licence et celle du niveau master. Il conviendra aussi d'assurer un meilleur suivi et de prendre en compte les analyses issues des enquêtes, pour une aide au pilotage, tout en poursuivant les efforts, déjà bien engagés, d'ajustement aux évolutions et aux besoins.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER SCIENCES SOCIALES

Établissement : Université Toulouse – Jean Jaurès

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Sciences sociales* est composé de quatre parcours. Le parcours *Sociologie des organisations et politiques publiques* (SOAP) est centré sur l'analyse des politiques publiques et des problèmes organisationnels, dans des domaines variés et menant à des emplois tels que chargé d'étude ou coordonnateur territorial. Le parcours *Sciences sociales appliquées à l'alimentation* (SSAA) est orienté vers les mondes de l'alimentation et la compréhension de ses transformations et permet d'accéder à des postes de responsable de marché ou de responsable nutrition. Le parcours *Management et ingénierie en restauration collective* (MIRC) porte sur l'alimentation en restauration (essentiellement scolaire, médico-sociale et sur le lieu de travail) et vise des débouchés dans le domaine de l'ingénierie (bureau d'étude, etc.) et du management (responsable de site, etc.). Enfin le tout récent parcours *Économie écologique et développement durable* (2E2D), ouvert en septembre 2019, oriente vers les enjeux de la transition écologique et doit permettre d'accéder à des emplois dans ce domaine comme chargé de mission ou de projet. La mention est portée conjointement par les départements de sociologie et d'économie-gestion de l'unité de formation et de recherche Sciences, espaces, sociétés (UFR SES) et par l'Institut supérieur du tourisme de l'hôtellerie et de l'alimentation (ISTHIA). Les enseignements sont dispensés sur le campus du Mirail.

ANALYSE

Finalité

Les compétences générales et transversales visées s'appuient sur un socle de connaissances pluridisciplinaires en sciences sociales (avec une forte présence de la sociologie, de l'économie et des sciences de gestion) déclinées dans chaque parcours autour de spécialités propres : sociologie des organisations et de l'action publique, ingénierie de la restauration collective et alimentation et économie écologique. Les compétences et les débouchés pour chaque parcours sont en adéquation et relativement bien décrits, à l'exception du parcours SOAP, et ambitionnent des secteurs variés. La place des enseignements professionnalisants (par les stages mais aussi les enquêtes et les mises en situation) est adaptée à chaque parcours.

Positionnement dans l'environnement

Le parcours SOAP est un parcours relativement classique et généraliste de sciences sociales que l'on retrouve dans beaucoup d'universités en France ; les trois autres parcours plus spécifiques, et originaux, auraient mérité d'être mieux situés dans l'offre nationale des formations. Les liens entre les parcours de la mention ne sont pas explicités, tout comme avec une quelconque licence, ce qui brouille l'offre et la lisibilité de ce master. À ce titre, on manque d'informations sur les parcours des étudiants postulant à ce master.

Les liens avec la recherche sont notables et les parcours sont adossés à des laboratoires reconnus, développant des axes en accord avec les formations : le CERTOP pour les parcours SOAP, SSAA et MIRC et le LEREPS et le LISST pour le parcours 2E2D. La formation à et par la recherche est assurée de manière diverse et pertinente (dispositif « enquête école », stage en laboratoire, participation à des manifestations scientifiques, etc.).

La dimension internationale est globalement soutenue, quoique diversement selon les parcours. Elle apparaît très forte pour ce qui concerne les parcours MIRC et SSAA, en raison de plusieurs échanges bilatéraux avec des universités étrangères, de la présence de professeurs invités, mais aussi de dispositifs financiers (bourse propre), qui témoignent de la volonté d'internationalisation. Le parcours décentralisé au sein de la Taylor's university à Kuala Lumpur (Malaisie) et associé au parcours MIRC, n'a pas ouvert durant la période d'accréditation, sans que cela ne soit explicité. Pour le parcours SOAP, les liens à l'international sont essentiellement liés à un important recrutement d'étudiants étrangers (entre un quart et un tiers des étudiants).

Les coopérations avec le tissu socioprofessionnel semblent essentiellement liées à des dispositifs (enquêtes liées à des commanditaires notamment ; stages, etc.), par ailleurs extrêmement utiles et parfois novateurs, mais ne font pas apparaître de partenariats pérennes, alors même qu'ils transparaissent par le biais des intervenants professionnels. Les liens avec les filières d'emploi mériteraient d'être davantage étendus et formalisés.

Organisation pédagogique

L'organisation de la formation varie fortement selon les parcours. Le cloisonnement est d'ailleurs tel que le passage d'un parcours à l'autre n'apparaît pas possible, si ce n'est entre les parcours MIRC et SSAA qui sont les seuls à proposer des mutualisations de cours. Il est à ce titre nécessaire de distinguer d'un côté les parcours SOAP et 2E2D et de l'autre, les parcours MIRC et SSAA, tant ils semblent fonctionner de manière autonome. Le parcours SOAP s'articule ainsi autour d'un tronc commun, de spécialités et d'options qui permettent d'individualiser le parcours. Les parcours MIRC et SSAA mutualisent 35 % de leur volume horaire, notamment les enseignements fondamentaux. La spécialisation s'effectue donc au sein des parcours davantage qu'au sein du master. Les stages sont obligatoires, au quatrième semestre (S4) et pour une durée de 16 à 18 semaines pour le parcours SOAP où la préparation et l'accompagnement sont conséquents dans ce cadre et au deuxième semestre – S2 (12 semaines) et le S4 (24 semaines) pour les parcours MIRC et SSAA. L'accompagnement plus général vers la professionnalisation est véritablement engagé dans le parcours SOAP et serait à améliorer pour les parcours MIRC et SSAA.

Les innovations pédagogiques et l'utilisation du numérique sont globalement limitées et ce, malgré de très intéressants dispositifs tels que *Disrupt'Campus*, qui pourraient être développés. Si les liens à l'international sont bien développés, l'accompagnement des étudiants dans ce cadre est à améliorer, en particulier pour la mobilité sortante, dont les indicateurs ne sont d'ailleurs pas donnés. Les parcours MIRC et SSAA soutiennent la mobilité entrante par des cours de français langue étrangère (FLE), ce qui n'est pas le cas du parcours SOAP où l'anglais est une option.

Pilotage

La dynamique d'ensemble du master manque grandement de coordination et d'homogénéité entre les parcours, en particulier entre d'un côté les parcours MIRC et SSAA et les parcours SOAP et E2D2. Les responsables du master ont clairement fait le choix d'un fonctionnement autonomisé, par parcours, doté d'équipes pédagogiques propres. Si ce n'est une approche par les sciences sociales, il est difficile d'identifier les

points communs entre ces parcours. Les équipes pédagogiques, propres à chaque parcours donc, réunissent des enseignants-chercheurs (EC) et des professionnels dont les modalités d'intervention varient selon les parcours : relativement bien distribuées en MIRC et SSAA, ils sont regroupés dans un même enseignement en SOAP, qui est en fait une succession de conférences et est donc dommageable. Chaque parcours bénéficie également d'un suivi différencié de la formation, avec une implication différentielle des étudiants et professionnels : les conseils de perfectionnement sont plus formalisés pour les parcours MIRC et SSAA que pour les parcours SOAP. Il est en outre problématique que le conseil de perfectionnement ne soit pas organisé au niveau de la mention.

Concernant l'évaluation des connaissances, elle apparaît relativement diversifiée, mais son explicitation aurait permis d'en avoir une appréhension plus précise. À ce titre, la valorisation des compétences est très limitée.

Concernant l'attractivité, si les formations de l'ISTHIA apparaissent très demandées, nous manquons d'éléments chiffrés pour en juger, concernant les parcours MIRC et SSAA, dont les procédures de sélection apparaissent toutefois très formalisées. Les chiffres manquent également concernant le parcours SOAP, alors que le parcours 2E2D apparaît déjà attractif pour sa première année (avec 113 candidatures).

Résultats constatés

La réussite est très bonne pour tous les parcours (proche de 100 %), ce qui est d'autant plus remarquable que rares sont les étudiants à ne pas se présenter aux examens (moins de 10 %). Les effectifs sont à peu près homogènes, aux alentours d'une vingtaine par promotion pour les parcours SSAA et MIRC, plus variables pour le parcours SOAP (entre une quinzaine et une trentaine). Cette variation s'expliquerait par la fin de la coopération avec l'Université des sciences sociales de Hanoï (USSH-Vietnam).

À l'issue de la formation, l'insertion sur le marché du travail est bonne, puisqu'elle est à 30 mois de 80 % pour le parcours SSAA, dont 70 % en contrat à durée indéterminée (CDI), 88 % pour MIRC dont 90 % en CDI et de 83 % pour SOAP (pas d'indication pour les CDI). Les emplois sont pleinement en lien avec la formation pour les parcours MIRC et SSAA et cette adéquation serait à améliorer pour le parcours SOAP. Un diplômé du master sur deux accède à un emploi de niveau cadre, ce qui est améliorable. La poursuite d'études est plus importante en SOAP (26 % contre environ 10 % pour les deux autres), sans qu'il ne soit possible de savoir s'il s'agit d'une poursuite en doctorat, ce qui est regrettable.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Originalité des parcours.
- Liens solides avec la recherche.
- Bonne ouverture internationale.

Principaux points faibles :

- Absence de cohérence d'ensemble de la mention.
- Disjonction des équipes pédagogiques.
- Manque d'innovation pédagogique et d'usage du numérique.
- Manque de pilotage du parcours SOAP.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Sciences sociales* propose quatre parcours originaux, qui s'appuient sur une dynamique de recherche avérée. Toutefois, la cohérence d'ensemble fait cruellement défaut et deux pôles se distinguent clairement entre, d'un côté, les parcours de l'UFR SES et de l'autre, ceux de l'ISTHIA. Les équipes pédagogiques ne semblant pas prendre la direction d'une plus grande harmonisation, il serait souhaitable d'envisager la création de deux mentions distinctes. Si plusieurs dispositifs d'enseignements innovants peuvent être notés, cette dynamique doit être renforcée, afin de valoriser le développement de pédagogies actives et le renforcement de la présence du numérique. Le suivi des anciens étudiants gagnerait à être formalisé, pour renforcer les liens avec le tissu socio-économique visé par le master, mais également pour s'assurer de retours sur la formation. Dans cette perspective, la place des professionnels est à renforcer, au niveau des équipes pédagogiques comme des enseignements – surtout pour le parcours SOAP –, ce qui favoriserait la réflexion sur l'adéquation des formations avec les débouchés.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER SOCIOLOGIE

Établissement : Université Toulouse – Jean Jaurès

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Sociologie* de l'Université Toulouse – Jean Jaurès (UT2J) est destiné à former les étudiants par la recherche et les études de terrain. Il comprend trois parcours : *Médiation, intervention sociale et solidarités (MISS)*, orienté vers le travail de médiation et organisé autour des inégalités, des vulnérabilités et de la solidarité (menant par exemple à concevoir des dispositifs de médiation) ; *Politique environnementale et pratiques sociales (PEPS)* qui, répondant aux problématiques environnementales, offre une formation en sociologie de l'environnement visant par exemple des postes de chargé de mission dans des collectivités territoriales ; *Recherche et études sociologiques (RES)* proposant une formation généraliste, privilégiant une orientation scientifique, visant à former aux métiers de la recherche et de l'étude. Ce master est porté par le département de sociologie de l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences, espaces et sociétés et les enseignements se déroulent sur le campus du Mirail à Toulouse.

ANALYSE

Finalité

La formation expose clairement ses objectifs et débouchés professionnels, qui sont présentés aux potentiels candidats lors de manifestations diverses (journées portes ouvertes, etc.) et aux étudiants en début d'année (rentrée, etc.). Les enseignements et les modalités d'évaluation sont cohérents avec les objectifs et débouchés (dans le domaine de la médiation et de l'intervention sociale, des politiques environnementales, et en matière d'études et de recherche), et la formation apparaît très complète. Une part appréciable est faite aux enseignements méthodologiques. Si le parcours PEPS est très ciblé sur le domaine environnemental, le parcours RES, à dominante recherche, a une vocation générale. En revanche, la finalité du parcours MISS est moins claire, à la fois généraliste dans l'espace de la médiation et de l'intervention sociale, tout en étant focalisé sur quelques thématiques (migrations, vulnérabilités, culture, techniques de l'information et de la communication, réseaux, éducation).

Positionnement dans l'environnement

Le master profite d'un ancrage aux échelles municipale et régionale, sous forme d'échanges et de partenariats avec les acteurs institutionnels, privés, associatifs et de la société civile. Ces trois parcours semblent bien identifiés au niveau local avec de nombreux partenariats publics et privés ; nous manquons d'éléments pour nous prononcer à plus grande échelle. Le parcours PEPS s'inscrit dans la continuité d'un parcours de licence, ce qui n'apparaît pas être le cas pour les deux autres parcours, plus généralistes. Il faut noter que le parcours MISS est en forte concurrence avec le Centre régional de formation aux métiers du social, qui propose des formations plus anciennes et aboutissant à des diplômes d'état (éducateur spécialisé notamment).

Le master est adossé à deux laboratoires (CERTOP et LISST-Cers) et chacun des parcours bénéficie de l'expertise de chercheurs et enseignants-chercheurs dans les domaines couverts par ces formations. Le lien avec ces laboratoires est différent selon les parcours : omniprésent en RES (avec la participation à des séminaires, journées d'étude, etc.), du fait de son orientation recherche, il apparaît moins évident pour les deux autres parcours.

Sur le plan international, outre les stages et séjours d'étudiants à l'étranger, en particulier dans le cadre d'Erasmus, le dossier fait état d'une coopération internationale récente avec le département du travail social de l'Université de Saragosse - Espagne (pour le parcours MISS), l'élaboration d'un projet franco-québécois de coopération pour le parcours PEPS avec l'Université de Québec à Rimouski (Canada) et l'accueil annuel de quatre chercheurs étrangers invités intervenant en deuxième année de master (M2) du parcours RES. Les coopérations internationales sont donc bonnes et en bonne voie pour être renforcées. En termes de préparation à l'international, les parcours font état de situations contrastées : stages à l'étranger pour le parcours PEPS (6 sur 19 étudiants entre 2017 et 2018, 2 sur 31 en 2018 et 2019), présentés comme étant encouragés pour le parcours MISS (sans indication d'effectifs), invitations de professeurs étrangers intervenant en anglais auprès des étudiants de M2 pour le parcours RES qui propose par ailleurs une option *Anglais appliqué aux sciences sociales*.

Organisation pédagogique

Les liens avec la licence, mis en avant pour le parcours PEPS, moins évidents pour les deux autres parcours du master, sont peu lisibles. Les liens entre les parcours ne sont pas non plus clairs et apparaissent même faibles. La possibilité de passage d'un parcours à un autre, non évoquée, semble donc difficile, d'autant plus que les cours mutualisés sont rares, ce qui s'avère également un obstacle à la spécialisation progressive. La place des stages est importante dans les parcours MISS et PEPS. Contrairement aux attendus, il n'est pas obligatoire dans le parcours RES, ce qui constitue potentiellement un handicap dans l'insertion professionnelle, y compris pour celles et ceux qui se dirigent vers la recherche et qui pourraient bénéficier d'une immersion dans un laboratoire.

La place du numérique dans l'enseignement se décline là aussi de manière contrastée selon les parcours. Elle est bonne dans le parcours MISS (avec un enseignement consacré à la maîtrise des médiations techniques), voire très bonne dans le parcours PEPS, tandis que seul l'environnement numérique de travail (ENT) est évoqué s'agissant du parcours RES.

La place de l'international dans l'organisation pédagogique est à renforcer. Les enseignements linguistiques, surtout en anglais, sont limités et la mobilité sortante des étudiants est réelle mais faible en raison, notamment, de la précarité financière touchant nombre de ces étudiants. Très peu d'éléments sont donnés concernant la mobilité entrante, qui apparaît néanmoins notable dans les parcours RES et PEPS (entre 4 et 10 par promotion).

Pilotage

La formation est mise en œuvre par une équipe pédagogique pour l'essentiel issue du département de sociologie de l'UT2J et des deux laboratoires. Elle est composée de 42 personnes, des intervenants extérieurs complétant l'équipe. On note toutefois le faible taux d'enseignants-chercheurs habilités à diriger des recherches dans les trois parcours. La dynamique d'ensemble du master manque de réunions et de coordination entre les

équipes pédagogiques des parcours, permettant une plus grande homogénéisation. Il est ainsi fait mention d'une équipe pédagogique pour le master, sans que son fonctionnement ne soit précisé. Les responsables du master semblent ainsi avoir fait le choix d'un fonctionnement autonomisé, par parcours, doté d'équipes pédagogiques propres. L'équipe pédagogique de chacun des parcours se retrouve régulièrement pour échanger. Des représentants des mondes socio-économiques, qui par ailleurs interviennent dans le master, y sont associés. L'organisation des conseils de perfectionnement reste floue et l'implication des étudiants limitée, même si ceux-ci sont consultés lors de réunions plus ou moins formelles. Dans son fonctionnement actuel, ce conseil ne paraît pas à même de fournir des propositions d'évolution pour ce master qui manque cruellement de cohérence d'ensemble.

Les modalités d'évaluation sont diversifiées. Les compétences devant être acquises par l'étudiant sont insuffisamment formalisées, particulièrement pour le parcours MISS, qui, confronté à une situation de mise en concurrence avec d'autres formations et diplômes plus visibles et anciens dans le domaine de la médiation et de l'intervention sociale, envisage d'utiliser un portefeuille de compétences (type PEC, MAHARA) pour aider les étudiants à formaliser les compétences acquises. Le changement de mention lors de la prochaine maquette, pour se positionner dans la mention *Intervention sociale* et non plus *Sociologie*, vise par ailleurs à une meilleure identification de ce parcours par les employeurs potentiels.

Résultats constatés

Les trois parcours du master sont relativement attractifs : le nombre de candidats pour le parcours MISS augmente (72 pour 2016-2017, 143 en 2018-2019 pour une trentaine d'inscrits), par opposition semble-t-il aux deux autres parcours (chiffres non précisés pour le parcours PEPS, entre 70 et 80 candidatures en M1 RES pour 25 étudiants retenus). Les effectifs moyens sont stables pour le parcours MISS (entre 27 et 31 en M1 et 25 et 27 en M2) alors qu'ils varient beaucoup pour le parcours RES (entre 30 et 49 en M1 et 20 et 29 en M2) et PEPS (entre 11 et 26 pour le M1 et 25 et 35 pour le M2), sans que ces écarts ne soient analysés.

Les taux de réussite sont de 100 % pour les étudiants présents aux examens des parcours RES et PEPS, mais seuls 60 % des étudiants du parcours RES et 52 % du parcours PEPS ont effectué la totalité de ces évaluations. Les chiffres ne sont pas fournis pour le parcours MISS.

Les résultats de l'insertion professionnelle sont contrastés. Le taux d'insertion à 30 mois est de 85 % pour les diplômés de MISS et 70 % d'entre eux travaillent dans les secteurs de la santé et de l'action sociale, dont 44 % sur des fonctions de cadre, le secteur associatif étant privilégié ; 28 % ont poursuivi leurs études. Le taux d'insertion est faible pour les diplômés du parcours PEPS (60 % à 30 mois) et l'adéquation avec les objectifs de la formation est à améliorer ; 29 % des diplômés ont poursuivi des études. Les étudiants du parcours PEPS sont confrontés à des filières d'emploi encore peu structurées et des emplois souvent précaires. Enfin, les diplômés du parcours RES occupent pour 70 % un emploi 30 mois après l'obtention de leur diplôme – ce qui n'est pas sans lien avec la précarité des métiers de la recherche – avec une bonne adéquation aux objectifs de la formation, près des deux tiers étant employés à un niveau « cadre-ingénieur ». Notons d'ailleurs qu'entre un quart et un tiers des étudiants de ce parcours s'engagent dans un doctorat. Le taux de poursuite d'études est ainsi important (70 %), et en lien avec l'orientation recherche du parcours.

Globalement, plusieurs dispositifs, dans chacun des parcours, ont été mis en place (ou sont en construction) afin d'améliorer l'insertion professionnelle. Pour le parcours PEPS, l'emploi de deux maîtres de conférences associés ou le rapprochement avec les mondes socio-économiques témoignent de la volonté de faire connaître ce parcours. En complément des études quantitatives réalisées par l'observatoire de l'établissement, le parcours MISS a engagé un suivi qualitatif des anciens étudiants, ce qui pourrait être envisagé dans les deux autres parcours.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Environnement local bien exploité avec de nombreux partenariats.
- Forte innovation pédagogique pour le parcours PEPS.
- Environnement de recherche favorable.
- Originalité du parcours PEPS répondant à des problématiques environnementales.

Principaux points faibles :

- Manque d'articulation et de coordination au sein de la mention.
- Absence de stage obligatoire dans le parcours RES.
- Manque de formalisation du conseil de perfectionnement et faible intégration des étudiants dans ce cadre.
- Faible insertion des diplômés du parcours PEPS.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Les données quantitatives de l'observatoire de la vie étudiante et celles plus qualitatives collectées par les responsables de parcours attestent de l'attractivité de trois parcours confrontés aujourd'hui à plusieurs défis, notamment en termes de visibilité, d'internationalisation, d'insertion professionnelle sur des emplois pérennes et correspondant à leur formation, et de cohérence.

Parmi les recommandations possibles, il convient d'insister dans ce contexte sur la nécessité d'un renforcement de la dynamique collective d'une mention qui se présente à l'heure actuelle plutôt comme l'addition de trois parcours indépendants. Cette dynamique pourrait notamment passer par davantage de mutualisation des enseignements, une approche plus transversale de l'offre pédagogique et des modalités d'évaluation communes. Les réunions et collaborations entre les responsables des parcours, non évoquées, sont à formaliser, tout comme l'intégration des étudiants au conseil de perfectionnement. Parmi les autres pistes d'amélioration, on peut indiquer le renforcement des liens avec l'environnement socio-professionnel local, via notamment une systématisation du stage en RES (sous forme de participation à des enquêtes collectives, stages en laboratoires mais aussi au sein d'autres structures), voire le recours, sous réserve de moyens dédiés, à l'alternance.

Nonobstant les dispositifs de soutien évoqués, la formation linguistique semble à renforcer. Les coopérations internationales semblent par ailleurs devoir être davantage formalisées, systématisées et approfondies. Sur ces différents points (enseignements linguistiques, dispositifs de mobilité, coopérations internationales...), une mutualisation des ressources et enseignements est peut-être à privilégier entre des parcours qui paraissent relativement imperméables les uns vis-à-vis des autres.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER TOURISME

Établissement : Université Toulouse Jean-Jaurès

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Tourisme* se compose de quatre parcours : *Management en hôtellerie restauration*, *Management des industries du tourisme*, *Tourisme et développement* et *Technologies de l'information et de la communication (TIC) appliquées au développement des territoires touristiques*. Cette mention a pour objectif de répondre aux enjeux contemporains des secteurs du tourisme comme le management des organisations, de la durabilité des territoires ou encore de la transition touristique et écologique. Les différents parcours renvoient à des compétences, des métiers et des secteurs d'insertion professionnelle différents.

ANALYSE

Finalité

La première année du master (M1) est présentée comme le moment des apports théoriques tandis que la deuxième année (M2) est celle de l'apprentissage professionnel (observation, stratégie, mise en œuvre). En plus de deux moments de stage (M1 et M2) et d'ateliers terrain, des séminaires et conférences sont proposés aux étudiants. La production de recherche s'essaie en M1, puis la production professionnelle se tient en M2, ce qui semble judicieux.

Quatre parcours sont proposés pour lesquels il est aisé de comprendre les différentes orientations professionnelles.

Le parcours *Management en hôtellerie restauration* est focalisé sur l'hôtellerie et la restauration, tandis que le parcours *TIC appliquées au développement des territoires touristiques* apporte des spécificités liées aux outils TIC, ce qui, dans les deux cas, concernent des métiers situés sur le marché de l'emploi. On notera que le parcours *TIC appliquées au développement des territoires touristiques* est focalisé sur le marketing analytique, ce qui répond bien au niveau master, associé aux SIG (systèmes d'information géographique), dans une optique de mise en place de base de données contribuant à la décision.

Le parcours *Management en hôtellerie restauration* est, quant à lui, peu dissociable des nombreuses licences professionnelles en management des organisations hôtelières et de restauration que l'on retrouve en France, si ce n'est que l'on suppose que les étudiants concernés sont plus matures pour s'approprier les enseignements. On ne dispose pas d'informations sur le profil d'étudiants recrutés dans ce parcours.

Avec une approche plurifonctionnelle (finance, management, économie, sociologie, environnement...) le parcours *Management des industries du tourisme* s'intéresse aux stratégies touristiques à déployer pour des stages puis emplois vers des organisations privées. Le parcours *Tourisme et développement* est davantage focalisé sur l'étude des actions publiques et la thématique de la durabilité y semble plus présente. Les enjeux

annoncés sont de teneur bac+5, situant ainsi trois des parcours dans un bon niveau d'étude, ce que les intitulés des unités d'enseignement (UE) viennent confirmer. Pour le parcours *Management en hôtellerie restauration*, on peut s'interroger sur la plus-value de ces deux années d'étude par rapport à une licence professionnelle de même type. L'hypothèse est que les profils des candidats sont parfois sans lien avec le tourisme, ce qui est tout à fait envisageable, mais ce n'est pas précisé.

Il aurait été souhaitable de savoir davantage sur la coloration recherche de ces quatre parcours et les perspectives de prolongement en doctorat pour chacun d'entre eux. En termes de rattachement disciplinaires, le parcours *Management des industries du tourisme* semble proche des sciences de gestion ou de l'information et de la communication, celui *Tourisme et développement* plus lié à la géographie ainsi que le parcours *TIC appliquées au développement des territoires touristiques*, tandis que le parcours *Développement des territoires touristiques* est relié aux sciences de l'information mais aussi à la géographie (par le recours aux SIG notamment). Cela semble constituer un point de départ intéressant pour des thèses aux angles variés sur le plan disciplinaire toutes ancrées dans le champ du tourisme.

Le dossier indique des difficultés dans la mutualisation des conférences au sein de l'Institut Supérieur du Tourisme, de l'Hôtellerie et de l'Alimentation, ce qui pourra sûrement être amélioré dans le futur.

L'absence d'alternance est un point faible présenté dans le dossier d'autoévaluation. Si ceci est regrettable, c'est avant tout une des limites de ce secteur d'activité (notamment dans le secteur du parcours *Management en hôtellerie restauration*).

Positionnement dans l'environnement

L'appartenance à l'Association Tourisme Recherche Enseignement Supérieur (ASTREs), l'attraction d'enseignants chercheurs issus d'autres Unités de Formation et de Recherche ou encore les mobilités internationales, montrent que le master n'est pas isolé. Les bourses sur fonds propres de l'Institut Supérieur du Tourisme, de l'Hôtellerie et de l'Alimentation sont un vrai point fort.

L'accès aux soutenances de thèse et les conférences de laboratoire sont des points forts de ce master qui impose des compréhensions exigeantes des enjeux du tourisme.

Le lien avec les professionnels est important, notamment via les conventions signées (FRAM, AAT) ou les Ateliers qui sont des commandes professionnelles. L'équipe parvient à réaliser des posters voire des publications à l'aide de ces ateliers, ce qui est à souligner.

Organisation pédagogique

La mutualisation de l'enseignement des langues entre M1 et M2 est un point positif, de même que l'accès à une troisième langue (avec l'aide d'un dispositif local de renforcement de l'enseignement des langues) pour deux des parcours.

Le choix de continger à 20 étudiants par parcours suppose un encadrement individuel renforcé qui n'est pas complètement démontré dans l'autoévaluation. L'un des points forts annoncés est la « forte implication des responsables de parcours, ce qui facilite un suivi personnalisé des étudiants », ce qui est corroboré par le fort taux de satisfaction des étudiants sur le critère « Conseils et attention des enseignants ». Il faudra toutefois bien veiller au respect de la mise en place d'une offre de formation de qualité.

Les stages cumulés de M1 et de M2 permettent au total neuf mois d'expérience professionnelle et la production de deux documents personnels. C'est tout à fait encourageant pour les étudiants. Ceci représente un point fort à maintenir.

Pilotage

Le master *Tourisme* semble être géré de manière adéquate et le dossier indique précisément les domaines dans lesquelles l'équipe pédagogique intervient. Les responsabilités sont attribuées en conseil d'institut.

Plus spécifiquement ensuite, chaque parcours est géré par un responsable pédagogique différent. Toutefois, attention à ce que ces responsables pédagogiques ne cumulent pas trop de telles responsabilités. Il en va de même pour les responsabilités d'unités d'enseignement.

Les volumes d'intervention des différents acteurs (enseignants chercheurs, professionnels, enseignants) du master sont précisés. La liste en annexe montre bien la variété des disciplines, ainsi que le nombre d'heures des intervenants aux statuts différents, ce qui semble tout à fait adéquat par rapport au secteur du tourisme

La localisation du master sur deux sites, à Foix et à Toulouse, peut justifier l'existence de quatre parcours qui répondraient à des besoins et à des bassins de vie différents. Toutefois, cela n'est pas explicitement détaillé, et notamment les particularités intrinsèques (en termes de contenus mais aussi de pilotage) des parcours respectivement localisés à Foix à Toulouse.

Il est indiqué qu'une commission formation et qu'un conseil de perfectionnement ne sont pas mis en place, ce qui est dommageable au regard de l'envergure du master. Toutefois, la première est en cours de structuration. Les informations sont manquantes à ce sujet et par conséquent on ne peut en conclure comment fonctionnent les quatre parcours différents (en autonomie ou en lien entre eux). Ce conseil de perfectionnement existe néanmoins depuis 2014 au niveau de l'Institut Supérieur du Tourisme, de l'Hôtellerie et de l'Alimentation et celui-ci joue peut être un rôle global suffisant auprès du master *Tourisme*.

Résultats constatés

Le master (et ses différents parcours) semble tout à fait attractif avec environ 100 étudiants par promotion qui se répartissent en 20 à 25 étudiants par parcours. Toutefois, les données fournies dans l'évaluation concernent parfois plus globalement l'Institut Supérieur du Tourisme, de l'Hôtellerie et de l'Alimentation mais moins spécifiquement le master, notamment en ce qui concerne la validation des acquis de l'expérience (20 par an). Ce faisant, il est parfois difficile de discerner ce qui concerne le master au sein de l'Institut.

L'absence d'information sur les étudiants étrangers est dommageable pour ce type de formation naturellement ancrée à l'international.

Le tableau fourni montre le bon taux de réussite des étudiants du master (autour de 95 %). Toutefois, il est difficile d'identifier ce qui relève de la réussite en M1 ou en M2. Si le taux de réussite global est particulièrement bon, il aurait été souhaitable d'avoir plus de détail sur sa répartition parcours par parcours pour en comprendre les performances respectives.

Enfin, si les données d'insertion sont bonnes (de 75 à 100 % ces dernières années) après le M2, elles ne concernent que le parcours *Tourisme et développement*. Par conséquent, il est impossible d'évaluer les taux d'insertion des autres parcours et du master *Tourisme* en général.

Il manque des informations sur la poursuite en doctorat pour les étudiants du master.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- L'équilibre entre les quatre parcours qui donne une dimension complète au master *Tourisme*.
- L'accès à plusieurs langues grâce notamment à la mutualisation entre M1 et M2.
- L'équipe pluridisciplinaire avec une bonne part de chercheurs.

Principaux points faibles :

- Le manque d'information sur la poursuite d'études en doctorat.
- Absence de données chiffrées sur le taux d'insertion pour certains parcours.
- Peu d'éléments permettant de juger les avantages et les inconvénients d'une localisation sur deux sites (Foix et Toulouse).

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Tourisme* semble être une formation particulièrement attractive et stable dans le temps. Les contenus et les intervenants y sont nombreux et d'origines suffisamment variés. Toutefois, la localisation du master sur deux sites, si elle semble pertinente, n'est pas suffisamment expliquée. La dimension professionnelle du master est bien présentée, de même que les partenariats avec les acteurs nationaux et régionaux du secteur. La dimension recherche est quant à elle relativement bien présentée, notamment par l'offre de séminaires et d'événements

scientifiques. Cependant, peu d'informations nous permettent d'évaluer la possibilité pour les étudiants de poursuivre en doctorat, ce qui représente un point à améliorer à l'avenir.



MASTER URBANISME ET AMÉNAGEMENT

Établissement : Université Toulouse - Jean Jaurès

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master mention *Urbanisme et aménagement* est porté par le Département de Géographie et Aménagement de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) Sciences Espaces et Sociétés. La formation est localisée sur le Campus du Mirail avec des collaborations pédagogiques de proximité avec l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse.

La formation est organisée en présentiel, en formation initiale et continue. Elle est accessible par la validation des Études Supérieures, la Validation des Acquis et de l'Expérience professionnelle.

Le master est structuré avec un tronc commun sur les quatre semestres et trois parcours dans une logique de spécialisation progressive : *Action locale et projets de territoire* (APTER) ; *Transports et mobilités* (Transmob) ; *Villes, habitat et transition écologique* (VIHATE).

ANALYSE

Finalité
<p>Les objectifs de la formation sont clairement définis en termes de connaissances, de maîtrise des outils et de compétences professionnelles. Ils sont conformes à la fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles). Les débouchés sont parfaitement maîtrisés avec une liste non-exhaustive mais bien développée de métiers exercés par les anciens étudiants.</p> <p>La reconnaissance par l'Association pour la Promotion de l'Enseignement et de la Recherche en Aménagement et Urbanisme (APERAU) est à la fois une garantie de sérieux et de conformité de la formation à la charte proposée par l'association. C'est ainsi un indéniable gage de qualité pour les étudiants s'inscrivant dans le master.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>L'analyse de l'environnement national comme régional fait bien ressortir la spécificité de ce master <i>Urbanisme et aménagement</i> : le tronc commun et les trois parcours constituent une offre de formation spécialisée de haut niveau sans équivalent dans la région. Les autres universités sont suffisamment éloignées pour que la concurrence soit limitée.</p>

L'environnement de recherche est très favorable avec, pour les enseignants-chercheurs, deux équipes de recherche avec le Centre Interdisciplinaire d'Etudes Urbaines (CIEU) et Dynamiques Rurales de l'unité mixte de recherche LISST (Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités, Sociétés, Territoires). Toutefois, il n'y a aucune description, même minime, des deux entités dans le dossier. Sur la dernière période, neuf étudiants ont poursuivi leurs études en doctorat, ce qui prouve que le master, très orienté dans ses finalités vers l'insertion professionnelle à bac+5, permet aussi des poursuites d'études dans le domaine de la recherche.

Les laboratoires offrent des opportunités de stage dans les programmes de recherche en cours, ce qui est positif pour les étudiants s'interrogeant sur la poursuite d'études au-delà du master.

Les liens avec l'environnement socio-professionnel sont étroits, avec d'une part des conventions récurrentes et des conventions ponctuelles à l'occasion des commandes d'ateliers et des interventions de professionnels dans les enseignements du master. L'étroitesse de ces multiples liens est un atout pour les recherches de stages des étudiants du master comme pour leur insertion professionnelle.

Si le dossier est muet sur les flux entrants et sortants, il souligne en revanche clairement l'importance de l'internationalisation de la formation : certains étudiants effectuent leur stage à l'étranger, certains travaux de groupe amènent les étudiants à travailler sur des terrains étrangers et enfin une unité d'enseignement (UE) prévoit des enseignements disciplinaires en anglais ou en espagnol, ce qui est un atout important.

Organisation pédagogique

Le master *Aménagement et urbanisme* est constitué d'un tronc commun sur les quatre semestres et d'une spécialisation progressive avec trois parcours.

Dans le cadre de l'ouverture à l'international, une UE disciplinaire est proposée en anglais ou en espagnol.

Des modules transversaux sur les compétences professionnelles, comme la communication ou la cartographie/SIG (Système d'Information Géographique), sont intégrés dans la maquette des enseignements, ainsi que la préparation au Certificat Informatique et Internet (C2i) niveau 2, Métiers de l'Environnement et de l'Aménagement Durable (MEAD).

Un stage d'au moins trois mois en première année du master (M1) et un autre stage d'au moins quatre mois en deuxième année (M2) sont prévus et obligatoires, ce qui est conforme aux finalités de la formation et contribue à la professionnalisation des étudiants. Dans ce registre, les ateliers qui confrontent les étudiants à de véritables commandes sont un aspect très positif de la formation.

Le dispositif d'aide à la réussite des étudiants ne devrait pas se limiter au fait d'avoir un responsable pédagogique par parcours et par année. Il manque le détail des actions entreprises pour évaluer l'effectivité du dispositif.

Il peut en outre sembler dommage que le master *Urbanisme et aménagement* ne réfléchisse pas à s'ouvrir à l'apprentissage.

Pilotage

L'équipe pédagogique, bien qu'affichée comme pluridisciplinaire, est largement liée aux sections 23 (Géographie) et 24 (Aménagement de l'espace et urbanisme) du Conseil National des Universités (CNU). Les documents fournis ne donnent pas une vision exhaustive de l'équipe puisque les noms et statuts apparaissent plusieurs fois dans la présentation par UE. Toutefois, l'équipe semble très correctement dimensionnée pour encadrer le master *Urbanisme et aménagement*.

De la même manière, nous apprenons qu'il y a des intervenants professionnels, ce qui est normal pour ce type de master, mais il n'est pas possible de connaître le ratio entre titulaires et professionnels, ni les postes et responsabilités précis occupés par ceux-ci. Le côté un peu expéditif du dossier est récurrent pour un certain nombre d'items.

Le pilotage est à deux niveaux avec un premier cercle composé du responsable de master et des six responsables de parcours (un par parcours et par niveau). Le deuxième niveau est composé du cercle des enseignants par parcours. Le tronc commun semble donc directement géré par le premier cercle. Les réunions sont régulières. Ce mode d'organisation du pilotage semble adapté.

Il y a un conseil de perfectionnement par parcours, mais le dossier n'est pas très clair sur leur composition, leur périodicité, leur plus-value.

Le choix d'organiser ces conseils de perfectionnement à l'échelle de chaque parcours plutôt qu'à l'échelle de la mention n'est pas non plus explicité.

Une charte des évaluations a été rédigée pour toute l'université. Les modalités d'évaluation ne sont pas explicitement présentées ni la ventilation des crédits ECTS (european credit transfer system). L'équipe de pilotage n'a pas engagé de réflexions sur les compétences dans le cadre des nouvelles modalités de contrôle des connaissances et des compétences. C'est donc un chantier qui reste à mettre en œuvre.

Résultats constatés

Les effectifs de la mention sont en moyenne de 65 étudiants par niveau de master. Le parcours Transmob a une moyenne de 15 étudiants tandis que les deux autres parcours sont nettement plus attractifs. Il est mentionné à juste titre que les effectifs sont contraints par le nombre de places dans les salles spécialisées. L'attractivité est donc très bonne pour ce master aux effectifs importants.

L'insertion professionnelle à l'échelle de la mention est bonne dans l'ensemble mais s'avère toutefois contrastée selon les parcours : très bonne pour les deux parcours APTER (taux d'insertion professionnelle à 30 mois entre 72 % et 91 %) et VIHATE (entre 80 % et 92 % selon les années), nettement moins bonne pour Transmob (entre 33 % et 50 %, avec cependant un pic à 90 % en 2015). Les emplois occupés par les diplômés correspondent tout à fait aux finalités de la formation.

Le réseau professionnel dense est un atout pour atteindre ces bons résultats.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une bonne attractivité.
- De très bons taux d'insertion professionnelle.
- Une formation qui entretient des liens étroits avec son environnement socio-professionnel.
- La présence de cours disciplinaires en anglais ou en espagnol.

Principaux points faibles :

- Pas de conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention.
- Le chantier sur l'évaluation par compétence qui n'est pas engagé.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Cette formation de master est d'un bon niveau avec une forte attractivité et de très bons taux d'insertion professionnelle. Toutefois, le dossier a été rempli de manière inégale, notamment pour les items dont l'occurrence est récente (l'innovation pédagogique, l'utilisation du numérique et les modalités d'évaluation par les compétences). Dans ces domaines, un travail de fond doit être engagé. Il serait souhaitable d'évoluer vers un conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention. De même, il pourrait être intéressant pour l'équipe pédagogique de réfléchir à une éventuelle ouverture à l'apprentissage.

OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

Observations sur le rapport du HCERES du 31 mars

Champ de formations Sciences Humaines et Sociales (SHS)

Un remerciement est d'abord adressé à tous les membres du comité du Hcéres pour leur lecture attentive des dossiers du champ.

Sont particulièrement appréciés le fait que le dossier signale dans sa présentation générale du champ les formations de Licence ouvertes en enseignement à distance (p.4), le service d'enseignement à distance étant un atout indispensable et structurant au niveau de l'établissement, ou encore, dans « l'Avis global » (p.4) la mention des enseignements de terrain qui reflète l'investissement des équipes pédagogique et administratives des formations.

Une réunion des responsables de composantes et des formations des quatre champs de l'établissement (niveaux mentions et parcours) a été organisée afin d'échanger sur les retours provisoires du Hcéres et en préparation de visite du comité.

L'échange a fait ressortir le fait que sur certains points et dans certaines formations, les pratiques internes ont été tellement intégrées que les responsables de formation et les équipes pédagogiques ne les ont pas suffisamment mises en avant dans les rapports d'autoévaluation. Sur d'autres, le regard extérieur est apparu comme une source de stimulations bienvenues.

On constate en effet qu'un certain nombre de remarques du rapport du Hcéres sur le champ IMT confirme les démarches que les responsables de formations ont d'ores-et-déjà entreprises, depuis le dépôt des dossiers d'autoévaluation en septembre 2019, dans le cadre de la construction du projet de l'offre de formation du prochain contrat.

Sur d'autres points, le regard extérieur est apparu comme une source de stimulations bienvenues. Cet échange interne a en effet fait ressortir l'attachement des porteurs de formation à l'évaluation des formations par leurs pairs. Les membres présents lors de la réunion insistent donc fortement sur la nécessité que le Hcéres reste un « outil de dialogue entre l'État et l'établissement » (cf. site du Hcéres). Les remarques et observations qui suivent visent à enrichir ce dialogue.

Cette première partie du courrier contient les observations de l'UT2 sur le champ de formations SHS

Sur le champ SHS

Comme évoqué dans les observations relatives au champ ALLP, lors de l'envoi de la cartographie des formations par champ le 22 février 2019, un malheureux copier-coller a mené le Master mention Histoire de l'Art (Cahors) à être associé au champ ALLP.

Toutefois, ladite formation figure bien dans le champ SHS tel qu'envoyé le 20 septembre 2019 dans le cadre de l'autoévaluation du champ. Cela fausse à la marge les données indiquées dans la présentation du champ (cf. « Présentation », p.4). Il y a bien une continuation L et M au sein du champ entre la mention de Licence Histoire de l'art et archéologie et la mention de Master Histoire de l'art.

Sur l'articulation formation et recherche et le sous-encadrement en enseignants-chercheurs dans les formations

L'articulation formation-recherche est un point fort du champ (cf. « Avis global » p.4, « Analyse détaillée, p.6). Le Labex SMS fait l'objet de nombreuses remarques positives dans le bilan. Cette articulation sera assurément renforcée dans le prochain contrat, car cela constitue la mission de l'université et est une préoccupation majeure de ses acteurs.

Il n'en reste pas moins que la réflexion sur le prochain contrat s'inscrit dans l'inquiétude profonde des porteurs de formation et de l'établissement quant à la façon dont le cadre national des formations devrait évoluer et la possibilité de voir fragilisé le statut d'enseignant-chercheur.

Sur les mutualisations et le continuum L et M

« L'Analyse global » du champ demande une meilleure clarification des choix de mutualisation (pp.4-5). Il faudra donc mieux les faire ressortir dans le prochain contrat. Pour ce dernier, le cadrage de l'offre a particulièrement mis l'accent sur l'articulation entre, mais surtout sur une meilleure lisibilité du continuum L et M, et D, notamment grâce aux enseignements de spécialisation vers les parcours de mentions de Master aux semestres 5 et 6.

Les « problèmes organisationnels » (p.7) interrogent la façon dont l'établissement et les formations mettent en œuvre la personnalisation des parcours en Licence. Le prochain cadrage des formations intègre la question et a pour but de permettre la mise en œuvre de la personnalisation des parcours et la cohérence interdisciplinaire des parcours Majeures/Mineures.

Sur l'évaluation des formations et des enseignements et les conseils de perfectionnement à l'échelle de la mention

« L'avis global » (p.5) fait mention de la « démarche d'amélioration de la qualité des formations » et de la façon dont les différents dossiers s'emparent de la question.

Depuis 2011, l'établissement a mis en œuvre, via un travail concerté entre la CFVU et l'OVE, l'évaluation des formations, pas des enseignements. L'organisation de l'évaluation des enseignements est assurée par la formation, à différentes échelles (parcours, mentions, départements ou composantes).

Sur ce point, il faut lever les ambiguïtés possibles par le biais d'échanges entre évaluations des formations et des enseignements, par un partage des pratiques.

Le renforcement du pilotage au niveau de la mention est un élément sur lequel l'établissement va devoir davantage accompagner les équipes pédagogiques dans le prochain contrat et dans certains cas ce qui permettra de systématiser les conseils de perfectionnement au niveau de la mention (p.5), sans pour autant mettre un terme aux conseils de perfectionnement qui interviennent au niveau des parcours.

Cela permettra de rendre plus lisibles « les liens entre les compétences attendues et les contenus pédagogiques » (p.5).

Sur la professionnalisation des mentions

L'analyse détaillée du champ (cf. p.7.) souligne l'absence de stage obligatoire en M et de ce fait la conformité à la réglementation. Toutefois, le cadre national des formations encourage les « formes variées » que peut prendre cette « expérience en milieu professionnel ». Ainsi, dans la continuité de la professionnalisation en Licence, l'architecture-type du Master prévue dans le prochain contrat associe au minimum 100h et 12 ECTS (soit au minimum 10%) à la professionnalisation des mentions, ce qui favorisera l'intervention des professionnels du monde socio-économique en lien avec les objectifs des mentions du champ.

Via les conférences des formations, l'établissement proposera un accompagnement à la mise en œuvre du stage en Master, notamment dans les « parcours types particulièrement orientés vers les métiers de la recherche » (article 17, arrêté du 22 janvier 2014). Le stage n'étant pas la seule forme de professionnalisation d'une mention, l'établissement a entrepris un travail à la fois sur l'acculturation à l'alternance, et sur une formation à l'approche par compétences à deux entrées (approche métiers, approche programmes), prévoyant un passage de toutes les formations en blocs de compétences pour le contrat 2026-2030.

L'établissement va également devoir répondre à la problématique des stages en unités de recherche, soulevée par les porteurs de formation dans le cadre de l'autoévaluation des formations (gratification

des stagiaires, articulation du calendrier universitaire et celui de la recherche, lieux du stage et respect de la RGPD).

Sur la dimension internationale du champ

Le rapport du champ met en exergue l'ouverture des formations à l'international (p.6), mais signale également la faible proportion de mobilité sortante notamment en LP du fait de l'alternance. Comme pour le champ IMT, il s'agit pour les équipes de trouver un moyen, dans le prochain contrat, de pallier la difficulté d'articuler la mobilité internationale sortante et les formations en alternance.

Dans le prochain cadrage, la question de langues sera en adéquation avec l'article 6 de l'arrêté 2018 pour la Licence, imposant un enseignement en langue étrangère (et pas uniquement l'anglais) en Licence.

Sur le taux d'abandon, le taux de réussite et l'accompagnement

Ces sujets sont une réelle préoccupation pour les équipes et pour l'établissement. Sans aborder ici les dispositifs de remise à niveau et de remédiation envisagés à titre expérimental dès la rentrée universitaire prochaine, ou l'enquête sur l'accompagnement visant à dresser une cartographie de celui-ci, à l'échelle de l'établissement, dans un souci de partage des pratiques, on notera la volonté non pas uniquement de mesurer le taux d'abandon (p.8) mais d'en analyser les raisons et de travailler à la définition de ce qu'est la réussite (p.8). Les équipes de formation seront étroitement associées à ces deux chantiers.

Un certain nombre de formations ont rédigé les observations dans le cadre de la construction du projet. Dans les pages qui suivent, les observations portent sur les fiches d'évaluation des formations suivantes :

- Licence Sciences du Langage
- Licence Psychologie
- Licence professionnelle Métiers du Commerce International
- Licence professionnelle Organisation et gestion des systèmes hôteliers et de restauration
- Master Ergonomie
- Master GAED
- Master Intervention et Développement Social
- Master Psychologie
- Master Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé
- Master Psychologie Sociale, du Travail et des Organisations
- Master Psychologie de l'éducation et de la formation
- Master Psychopathologie clinique psychanalytique
- Master Sciences du Langage

● Licence Sciences du Langage

Nous remercions les évaluateurs pour leurs retours très positifs sur notre formation et pour une analyse qui conforte nos propres observations. Nous souhaitons apporter ici quelques éléments complémentaires concernant les points faibles signalés.

- « **Équipe pédagogique constituée pour moitié de non-titulaires, révélant un fort besoin d'encadrement.** »

Chaque année, le département porte une demande de création de poste de MCF pour soutenir et renforcer l'équipe pédagogique. Nous continuerons de faire cette demande et nous remercions les évaluateurs d'avoir relevé à cette occasion les nombreux efforts de l'équipe de titulaires et non titulaires pour garantir notre offre.

- **Manque de continuité de présentation des débouchés professionnels en L2 (tandis que bien installé en L1 et L3).**

Il est exact que le travail autour des débouchés et métiers est concentré sur la 1ère et 3ème année. Un groupe de travail est déjà à l'œuvre pour mieux articuler les contenus des UE « Accompagnement, projet et compétences transversales » et aborder les métiers tout au long de la formation.

- **Poursuites d'études peu nombreuses dans le master correspondant à la mention (12 %)**

La commission Licence a commencé à travailler plus précisément sur des données obtenues via l'OVE sur la poursuite d'étude des diplômés de Licence (quel diplôme d'inscription à l'UT2J l'année après la diplomation). Pour le moment, les seules données disponibles concernent les étudiants qui poursuivent à UT2 (soit la moitié des diplômés). Nous allons proposer au printemps 2020 aux étudiants de L3 de les recontacter à l'automne pour connaître leur situation. Par ailleurs, nous allons travailler à renforcer la poursuite d'étude vers les parcours de Master portés par le département en développant par exemple les stages en laboratoire de recherche et augmenter les possibilités d'interactions entre étudiants de ces différents parcours de Master et étudiants de L3, en présentiel et via le SED.

- **Un taux d'échec en L1 relativement important.**

Malheureusement, nous n'échappons pas aux difficultés que connaît l'université concernant la réussite des étudiants en L1. Comme le soulignent les experts, nous mettons en œuvre différents moyens pour limiter l'échec et parmi eux, un projet de tutorat par des étudiants de Master, membres de l'association Ascidula est en cours d'élaboration.

- **Licence Psychologie**

Nous tenons à remercier les membres du comité Hcéres pour leurs retours sur le Rapport d'Auto-Evaluation (RAE) de la Licence mention Psychologie de l'Université Toulouse - Jean Jaurès. Nous tenons à porter à la connaissance des experts cinq observations.

ENVIRONNEMENT SOCIO-PROFESSIONNEL

En page 2 de la fiche d'évaluation (section Positionnement dans l'environnement), les membres du comité Hcéres soulignent à propos de l'environnement socio-professionnel : « En revanche, l'environnement socio-professionnel est assez succinctement décrit et repose principalement sur les stages réalisés par les étudiants ».

Il est exact que les informations relatives à l'environnement socio-professionnel ont été brièvement décrites dans la section Liens avec les milieux socio-professionnels située en p. 7 du RAE. Des éléments complémentaires sont néanmoins disponibles dans le rapport, en particulier concernant le conseil de perfectionnement situé au niveau de la mention Licence de Psychologie (voir p. 17 du RAE) et le dispositif « Réseau régional des praticiens » piloté par une enseignante chercheuse de l'UFR de Psychologie (voir p. 17 du RAE). Ce dispositif permet des rencontres entre les professionnels psychologues de la région Occitanie et les étudiants, cela dans le cadre de présentations suivies d'échanges avec le public (voir p. 20 du RAE). Les membres de ce réseau participent également activement - depuis deux années - aux JPO organisées à l'UFR, à travers des conférences-débats très appréciées par le public étudiant notamment. Dans la prochaine ODF 2021-25, ces rencontres vont être poursuivies et renforcées.

DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES RNCP

En page 2 de la fiche d'évaluation (section Organisation pédagogique), les membres du comité Hcéres reprennent l'observation faite par les équipes pédagogiques de Licence dans le RAE, quant au lien entre le régime d'inscription et la variété des modalités de contrôle des connaissances.

Les modalités d'évaluation participent au développement des compétences, par conséquent un travail sur ce point est engagé dans le cadre de la nouvelle ODF. Ainsi, un renforcement de l'encadrement des étudiant·e·s inscrit·e·s en contrôle terminal (CT), via le SED notamment, est proposé dans l'ODF 2021-25. L'objectif visé ici est de permettre à tou·te·s les étudiant·e·s de Licence d'acquérir l'ensemble des compétences développées au sein des unités d'enseignement, cela quel que soit leur régime d'inscription et d'étude.

C'est pourquoi, les évaluations sous forme de dossiers, au sein desquels une collecte de données et leur exploitation statistique sont demandées, vont être resserrées autour d'un nombre plus limité d'UE cibles. Cette recentration permettra de libérer des moyens, humains notamment, que nous redirigerons vers le renforcement de l'accompagnement des étudiant·e·s CT (SED et non SED) dans les travaux de collecte et d'analyse des données.

ENSEIGNEMENTS D'ANGLAIS POUR LES ETUDIANT·E·S DE PSYCHOLOGIE

En page 3 de la fiche d'évaluation (section Organisation pédagogique), les membres du comité Hcéres soulignent à propos des enseignements d'anglais : « L'internationalisation repose sur la présence constante au fil des trois années de l'enseignement de langues mais l'enseignement de l'anglais, conditionné par le régime du contrôle continu et la validation d'un niveau B1, n'est pas accessible à l'ensemble des étudiants, ce qui est regrettable compte tenu de son importance en psychologie ».

Nous souhaitons préciser que la non accessibilité de l'anglais à tou·te·s les étudiant·e·s ne relève pas de l'UFR de Psychologie. Elle émane d'une décision de l'équipe pédagogique du LANSAD, rendue effective à la rentrée 2010, rendant les enseignements d'anglais accessibles uniquement en présentiel pour les étudiant·e·s de Licence 1 ayant validé un niveau B1. Pour encourager l'apprentissage de l'anglais auprès de ces étudiant·e·s de première année, les équipes pédagogiques de Licence de Psychologie continueront de les informer sur les formations externes à l'établissement et la possibilité de passer le CLES niveau 2. L'anglais étant accessible à tou·te·s les étudiant·e·s de Licence 2 et 3, quel que soit leur régime d'inscription et d'étude, les équipes pédagogiques de Licence de Psychologie continueront d'insister auprès des étudiant·e·s sur la pertinence et l'importance de ce choix pour les UE 306 à 606.

CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT DE LA LICENCE MENTION PSYCHOLOGIE

En page 3 de la fiche d'évaluation (section Pilotage), les membres du comité Hcéres soulignent à propos du conseil de perfectionnement : « Une première réunion, prévue en juin 2019 ne fait pas l'objet d'un compte rendu annexé ».

Le conseil de perfectionnement s'étant réuni après la remise du RAE de la Licence mention Psychologie à l'établissement, nous n'avons pu mettre à la disposition du comité Hcéres un compte-rendu des échanges. L'équipe a cependant pu tenir compte des éléments échangés pour travailler la prochaine ODF 2021-25 (p.ex. ouverture, possible mais non obligatoire, des lieux de stages de Licence 3 à des terrains où travaillent des psychologues, etc.). La présence d'ancien·ne·s étudiant·e·s ayant validé la Licence mention Psychologie, notamment à travers le service d'enseignement à distance, a également permis d'identifier plus finement les besoins en termes d'accompagnement des étudiant·e·s.

SOUTENABILITE HUMAINE

En page 3 de la fiche d'évaluation (section Pilotage), les membres du comité Hcéres pointent le sous-encadrement important compte tenu des forts effectifs étudiants.

Ce sous-encadrement chronique a nécessairement des conséquences sur le plan de la soutenabilité humaine de l'ODF 2016-21. Nous avons donc pleinement intégré ce facteur dans le travail opéré sur

L'ODF 2021-25. Toutefois, nous nous permettons ici de préciser que cet équilibre ne vaut que si les moyens humains disponibles au sein de l'UFR de Psychologie de l'UT2J sont, a minima, maintenus constants. Tout départ de personnels enseignants-chercheurs et administratifs sans maintien du poste placerait, de fait, l'équipe pédagogique et administrative de Licence dans des conditions de travail difficiles et délétères tant pour la qualité de l'offre de formation et de l'accompagnement des étudiant.e.s, que pour les personnels.

• Licence professionnelle Métiers du Commerce International

- p.2: "La LP est pilotée par deux enseignants du second degré, l'un rattaché au département LEA (Langues Etrangères Appliquées) de l'Université Toulouse 2 Jean Jaurès, l'autre au lycée Ozenne. La façon dont la LP est pilotée est clairement établie dans le dossier d'autoévaluation. On note toutefois un manque de cohésion de l'équipe pédagogique et, en filigrane, un fossé qui sépare les enseignants de LEA et ceux du lycée Ozenne. Par ailleurs, il est surprenant que le co-responsable « LEA » de la LP n'assure que quatre heures de projet tutoré et qu'il ne soit responsable d'aucune UE. A contrario, la co-responsable « Ozenne » est responsable de quatre cours sur neuf. On peut donc s'interroger sur l'équilibre entre les deux partenaires de cette LP."

Depuis la rentrée 2019-2020, le lycée Ozenne n'ayant pas trouvé d'enseignant.e voulant reprendre la co-responsabilité de la Licence Pro, celle-ci est pilotée par deux co-responsables de l'Université Jean Jaurès. Pour développer le lien entre ses deux champs disciplinaires, les langues étrangères et les sciences de gestion, la responsabilité a été partagée entre un.e enseignant.e de langue et un.e enseignant.e de sciences de gestion. Les deux enseignant.e.s corresponsables interviennent ainsi de manière plus importante dans la formation. Les enseignements se déroulent dans leur quasi-totalité sur le campus du Mirail ce qui permet de faciliter l'organisation et la transmission des informations.

- p. 3. "Une équipe pédagogique déséquilibrée (un seul enseignant-chercheur en sciences gestion et un seuil de 25 % de professionnels non respecté)":

Au niveau de l'équilibre de l'équipe pédagogique, il est à remarquer d'une part que pour l'année 2019-2020, 25% des enseignements sont dispensés par des professionnel.le.s. En outre, les nouvelles relations établies avec des professionnel.le.s devraient permettre de dépasser la barre des 30% dès 2020-2021. En revanche, il semble plus compliqué d'augmenter le taux d'enseignements assuré par des enseignant.e.s chercheurs.euses. En effet, ce faible taux est dû en partie à la structure du Département LEA qui compte peu d'enseignant.e.s chercheurs.euses (43% de l'équipe pédagogique).

- p. 3: "Un pilotage déséquilibré entre les deux partenaires de la formation et ne mobilisant pas d'outils de pilotage (absence d'évaluation des enseignements par les étudiants et d'enquête d'insertion à 18 mois)":

Afin de que les étudiant.e.s puissent évaluer la Licence Professionnelle, la formation envisage de se doter de nouveaux outils formalisés tel qu'une commission paritaire et un questionnaire en ligne. Par contre, en ce qui concerne l'enquête d'insertion professionnelle, elle dépend du service d'Observatoire de la Vie Étudiante, centralisé de l'établissement.

- p. 3: "Une maquette pédagogique intégrant insuffisamment les impacts du numérique sur les métiers":

L'UE « Études et prospection des marchés » comporte depuis deux ans un module nommé « E-Marketing ». Pour une plus grande visibilité, celui-ci fera l'objet, dans le contrat 2021-2025, d'une UE à part entière intitulée « E-Commerce ».

• Licence professionnelle Organisation et gestion des systèmes hôteliers et de restauration

Vous trouverez ci-après les compléments d'information déjà communiqués en réponse à la fiche d'évaluation de l'HCERES :

Langues et ouverture à l'international

Concernant la remarque « *la maquette n'intègre pas de préparation à l'expatriation et à l'approche multiculturelle* ». L'approche culturelle se fait d'abord par le recrutement qui est international. Par ailleurs, l'approche multiculturelle est favorisée par les nombreux travaux de groupe et le projet tutoré de groupe. L'ISTHIA favorise la mobilité internationale au travers des stages professionnels proposés par nos nombreux partenaires et offre une bourse de mobilité internationale par parcours.

Concernant les étudiants français souhaitant suivre la formation à Kuala Lumpur (pour une année entière), un recrutement spécifique est organisé par l'ISTHIA (profil international, pratique de la langue anglaise, une motivation particulière pour une poursuite d'études à l'étranger, des capacités d'adaptation, etc.).

Par ailleurs, il semble qu'il y ait une confusion entre les campus de Toulouse et de Kuala Lumpur. Cette confusion se traduit par des erreurs d'observation et de chiffrage. Nous délivrons avec notre partenaire de la *Taylor's University* cette licence professionnelle en double diplôme depuis 1999.

La place du numérique

Concernant la remarque « *La place du numérique est limitée à l'accès à la plateforme numérique de travail. La prise en compte des impacts du numérique sur les métiers de l'hôtellerie ne semble pas avoir été prise en compte ce qui constitue une lacune* ». Le numérique est traité :

- dans les enseignements (marketing, management, organisation des systèmes...),
- lors des interventions de professionnels des domaines de l'hôtellerie et de la restauration (collective et commerciale), lors des journées professionnelles et lors de la semaine des conférences de professionnels (semestre 6),
- lors des sujets de projets tutorés.

Intitulé des parcours

Concernant la remarque sur l'intitulé des deux parcours HR et DGSA, nous sommes d'accord avec la remarque. C'est pour cela que nous souhaitons intituler les parcours pour la prochaine accréditation de la manière suivante : Management de l'Hôtellerie Restauration (MHR) et Management et Ingénierie en Restauration Collective (MIRC). Actuellement, le parcours DGSA forme des étudiants pour deux secteurs : la restauration collective au sens large et les bureaux d'études en ingénierie.

Les effectifs entre Toulouse et Kula Lumpur

Concernant le parcours HR à Toulouse, les effectifs sont conformes à ce qui a été déposé dans la maquette : entre 30 et 35 par an. Pour le parcours DGSA (maquette déposée pour 20), chaque année, nous sommes entre 12 et 20. L'image de la restauration collective est en train de changer y compris dans nos berceaux de recrutements (écoles hôtelières). Parallèlement le secteur est très demandeur et attractif en termes d'emplois d'encadrement (partenariats nombreux avec l'ISTHIA). Dans ce cadre, nous venons de signer (4 mars 2020) une convention de partenariat avec une société de restauration collective internationale (NEWREST) pour renforcer nos liens avec les acteurs du secteur. La restauration collective souffre d'un déficit d'attractivité alors que les offres d'emploi sont conséquentes, et pour une part, non pourvues.

Taux d'insertion

Les données sur les taux d'insertion sont fournies par l'Observatoire de la Vie Étudiante (OVE) de l'Université et sont toujours à 30 mois. Vous trouverez ci-dessous deux infographies réalisées en 2015 et en 2016 sur les étudiants diplômés. Les chiffres présentés dans le rapport ne sont pas exactement les derniers chiffres de l'OVE. Cela tient probablement à une confusion entre les étudiants de Toulouse et de Kula Lumpur. Ces derniers ne sont pas pris en compte par l'OVE. Par ailleurs, les étudiants de Taylor's University sont originaires des pays d'Asie du sud-est (Chine, Indonésie, etc.) ce qui complexifie le suivi de l'insertion professionnelle. L'OVE n'enquête que sur les diplômés des campus français.

Poursuite d'études

Il semble qu'il y ait à nouveau une confusion entre les étudiants du site de Toulouse et du site de Kuala Lumpur. Sur ces dernières années, moins de 20 % des étudiants poursuivent leurs études en master sur le site de Toulouse et de Kuala Lumpur. Nous n'avons pas de données sur la poursuite d'études hors ISTHIA.

Il convient aussi de rappeler que licence professionnelle « Organisation et gestion des systèmes hôteliers et de restauration » est la seule voie de poursuite d'études en Master. Nous avons fait une demande de création d'une mention THA (Tourisme Hôtellerie Alimentation) pour une licence générale lors des précédentes campagnes d'accréditation qui n'a pas abouti (2011 et 2016).

• Master Ergonomie

Observations du responsable du master mention et parcours Ergonomie sur la base du rapport d'évaluation HCÉRES du master mention Ergonomie.

En préambule, nous adressons aux experts HCÉRES tous nos remerciements pour leur rapport sur la formation proposée dans le Master Ergonomie. Nous tenons ici à communiquer nos observations suite aux recommandations émises dans le rapport. A cette fin, nous reprenons les rubriques de la structure du rapport.

Finalité

Concernant l'insuffisance des enseignements dans le domaine de spécialisation de l'ergonomie physique et la proximité du master Ergonomie avec le parcours ECIT-FH de la mention psychologie, ces 2 éléments sont liés à la faiblesse des effectifs étudiants dans le master Ergonomie sur le contrat (effectifs moyens de 4,25 en M1 et 4,5 en M2 sur les 4 dernières années). La dotation globale horaire étant attribuée au prorata du nombre d'étudiant.es inscrit.es dans la mention, le master Ergonomie a bénéficié d'une dotation trop faible pour pouvoir proposer une formation autonome (90H de dotation moyenne pour assurer une formation de 700H). Ainsi, si le projet associé au master d'Ergonomie était bien de proposer une formation généraliste à l'ergonomie, la faible attractivité du master et ses conséquences n'a pas rendu ce projet possible et a conduit à recourir massivement aux mutualisations avec le parcours ECIT-FH, davantage centré sur la question de la conception de systèmes en lien avec l'essor du numérique.

Positionnement

Nous remercions l'expert pour ces commentaires positifs sur la qualité des relations de la formation avec la recherche et les milieux socio-professionnels. Concernant les difficultés afférentes au positionnement du master ergonomie, elles sont également liées à la très forte dépendance du master Ergonomie avec le master ECIT-FH qui a entravé son autonomisation pour les raisons déjà évoquées précédemment.

Concernant l'incohérence pointée quant à la décision de fermer l'accès au master d'ergonomie aux licenciés de psychologie, là encore, c'est un effet du même problème. Les 2 formations ECIT-FH et Ergonomie étant dans les faits quasi-identiques, il n'était pas envisageable d'accueillir dans la mention ergonomie des licencié.es de psychologie auxquels le titre de psychologue n'aurait pu être délivré, alors qu'ils.elles suivaient quasiment la même formation que les étudiant.es du parcours ECIT-FH auquel le titre de psychologue peut être délivré. De plus, les licencié.es de psychologie sont pour la plupart d'entre eux.elles très attaché.es à la possibilité d'obtenir le titre de psychologue. Par ailleurs, la pression sélective à l'entrée du parcours ECIT-FH de la mention psychologie ne justifiait pas d'utiliser le parcours Ergonomie comme abaisseur de tension (les effectifs moyens du parcours ECIT-FH sur le contrat ont été de 17,25, soit en dessous des capacités d'accueil fixées à 20).

Analyse des perspectives et recommandations :

Nous remercions l'expert pour ses différentes propositions d'évolution du master Ergonomie. Concernant la décision prise par l'équipe pédagogique de fermer le parcours et la mention Ergonomie mais d'accueillir les étudiants non licencié.es de psychologie intéressés par l'ergonomie dans le

parcours ECIT-FH de la mention psychologie, les arguments qui ont fondé ce choix plutôt que d'autres options proposées par l'expert sont les suivants :

Sur les 4 années du contrat, les effectifs moyens observés dans le master Ergonomie sont inférieurs au seuil d'ouverture fixé par l'établissement (n=5) pour le prochain contrat. Rien ne permet d'augurer que ces effectifs vont augmenter puisque si l'année 2018-2019 a compté 4 étudiants en M1 et 9 en M2, l'année 2019-2020 ne compte que 2 étudiantes en M1 et 4 en M2. Par conséquent, le risque de ne pas pouvoir autonomiser le master Ergonomie demeure élevé.

Or, la coexistence des parcours Ergonomie sous la mention psychologie et du parcours ECIT-FH sous la mention psychologie et la grande proximité de leurs finalités ont rendu l'offre de formation du département de psychologie cognitive et ergonomie auxquels sont rattachées ces 2 formations peu lisible à la fois pour les étudiant.es mais aussi pour les milieux socio-professionnels. Ces éléments ont été soulignés à plusieurs reprises lors des conseils de perfectionnement mais aussi lors des conseils pléniers du département de psychologie cognitive et ergonomie dans lesquels sont représentés les étudiant.es et les milieux socio-professionnels.

Le maintien du parcours ECIT-FH de la mention psychologie reconnue par le collège des enseignants-chercheurs en ergonomie (CE2) comme master formant à l'ergonomie couplé à la demande d'ouverture sur le contrat 2021-2026 d'un master "Ergonomie et psychologie de la réadaptation" sous la mention psychologie à l'INUC d'Albi ne constituent pas des éléments favorables au maintien du master Ergonomie, au regard du vivier d'étudiant.es intéressé.es et du principe de non concurrence entre formations aux niveaux local et régional.

La possibilité de continuer à accueillir un public d'étudiant.es non licencié.es de psychologie souhaitant se former à l'ergonomie dans le parcours ECIT-FH de la mention psychologie permet de répondre à une demande certes réduite mais réelle. La non-délivrance du titre de psychologue à ces étudiants garantit le respect de la réglementation en vigueur. De plus, l'équipe pédagogique est convaincue que l'intégration d'étudiant.es ayant une formation initiale autre que psychologie (sociologie, STAPS, etc.) est une véritable richesse pour une formation à l'ergonomie.

La possibilité de faire une formation à double entrée rattachée à la fois à la mention psychologie et à la mention ergonomie avait été souhaitée et demandée par l'équipe lors du dépôt des projets de formation du précédent contrat mais rejetée par le ministère.

• Master GAED

• **Positionnement du master par rapport à l'offre régionale et toulousaine de masters**

Le master GEP n'a pas de formation concurrente directe de même niveau dans le champ de l'analyse socio-écologique de l'environnement et des paysages, de leurs changements, de leur traduction en termes d'aménagement et de développement territorial. Certains masters abordent l'environnement, dans un sens plus ou moins large, mais à l'aune de leurs spécificités disciplinaires (biologie/écologie, sciences politiques, sociologie, préhistoire...), ou bien seulement sur l'année de Master 2 :

- Master Biologie végétale Parcours Écologie végétale et environnement (Toulouse 3)
- Master Sciences de la Terre et des planètes, environnement Parcours Terre et Géoressources et Parcours Surveillance et gestion de l'environnement (Toulouse 3)
- Master Sociologie Parcours Politique Environnementale et Pratiques Sociales (Toulouse 2)
- Master Archéologie, Sciences pour l'Archéologie Parcours Arts, Sociétés et Environnements de la Préhistoire et de la Protohistoire (Toulouse 2 Jean Jaurès)
- Master (M2) Economie Parcours Environmental and Natural Resources Economics (ERNA) (Toulouse 1/Toulouse 3)
- Master (M2) mention "Biologie, écologie, évolution" spécialité "Gestion de l'environnement, valorisation des ressources territoriales" (INUC Albi)
- Master Mention « Sciences sociales » spécialité « 2E2D » (UT2J)

L'évaluation biogéophysique et sociale des changements environnementaux et paysagers, leurs conséquences et leur dimension sociale ainsi que leur gestion territoriale restent des spécificités du master GEP, dont la traduction en termes de compétences professionnelles est attestée par l'insertion

des étudiants dans les collectivités territoriales, les établissements publics et services de l'Etat, des structures privées (Bureaux d'Etude) et des associations.

- **Articulation avec la licence Géographie et Aménagement**

Les problématiques d'analyse et de gestion de l'environnement et des paysages abordées dans le Master GEP couronnent ce que l'on pourrait appeler la filière « Environnement et paysage » qui s'appuie sur plusieurs UE de Licence en :

- L1 : UE101 « Environnements, Sociétés, Territoires »

- L2 : UE301 « Les milieux naturels : composantes et organisation », et, surtout,

- L3 avec deux UE de spécialité (spécialités « Environnement » et spécialité « Paysage ») tout au long de l'année : UE 501B & 501C en S5 et UE 601B et 601C en S6.

On doit ajouter à ces UE filière « environnement et paysage », l'UE 604 « Géographie et géohistoire de l'environnement » en L3 et les compléments méthodologiques des UE 102 « La carte : histoire, usages et commentaire » et 202 « Conception cartographique » en L1, UE 302 « Photographie aérienne et cartographie numérique » et 402 « Télédétection et traitement d'image » en L2, UE 504 « SIG » en L3.

- **Fonctions et institutions de rattachement des intervenants professionnels**

Les postes et structures de rattachement des professionnels intervenant dans le master n'avaient pas été précisés ; les voici :

Nom Prénom	Statut	Structure	UE	Heures EQTD	Responsabilité
ATHANASE Fabienne	Chef de l'unité prévention des risques	Direction Départementale des Territoires Haute-Garonne	705	2	
AUSSAGUEL François	Assistant Ingénieur cartographe	Université Toulouse Jean Jaurès	703, 704	6	
BARCET Hugues	Ingénieur d'étude	Laboratoire GEODE UMR-5602 CNRS	802	18	
BENZENET Yvain	Chargé de mission	Agence Française pour la Biodiversité	702, 703, 704, 705, 805	30	
BLANC Frédéric	Chef de projet	Conservatoire d'Espaces Naturels Midi-Pyrénées	704	2	
BREINIG Thomas	Directeur, ingénieur	SMIVAL (Syndicat Mixte Interdépartemental de la Vallée de la Lèze, Ariège/Hte-Garonne)	704	2	
CONTE Elia	Master droit environnement	Entreprise CIMETREE	705	2	
DYRDA Camille	Chargée de communication	Nature Midi-Pyrénées	704	2	
LARRIEU Laurent	Ingénieur de recherche	Laboratoire DYNAFOR INRA	906	2	
LERIGOLEUR Emilie	Ingénieur d'étude	Laboratoire GEODE UMR-5602 CNRS	802, 907, 1002	30	
MATEU Claire	Chargée de communication	Association ARTO, Ramonville	705	2	
RIOU Julien	Chef de la mission "Connaissance du territoire"	Région Occitanie, SGAR	1003	20	Responsable d'UE
SIRVEN Bruno	Chef de projets	Arbres et Paysages 32	705	2	

VACQUIE Laure	Chargée de mission	Institut de recherche en informatique de Toulouse	705	2	
VIDAL Franck	Ingénieur de recherche	Laboratoire GEODE UMR-5602 CNRS	701, 705, 907	31	Responsable d'UE

- **Internationalisation, accords internationaux spécifiques du master, accords UFR et Université (mobilités internationales enseignantes et étudiantes)**

Le master GEP n'a pas d'accords internationaux spécifiques avec d'autres universités et masters étrangers, en raison notamment de la difficulté à trouver les équivalences entre enseignements et à des calendriers universitaires souvent décalés (Université d'Amérique du Sud notamment). Sur le contrat en cours, au-delà des stages réalisés à l'étranger, seuls deux étudiants ont ainsi obtenu une partie de leur diplôme en Argentine en 2012 et 2016 dans le cadre d'échanges bilatéraux.

Une co-diplomation avait été enclenchée avec l'Université de Grenade (Espagne) et la convention avait été signée de la part des instances et Conseils de l'Université Toulouse Jean Jaurès. Néanmoins, cette co-diplomation n'a jamais été activée, notamment ici face à la difficulté d'accorder des calendriers universitaires différents. La politique de l'Université est d'ailleurs de privilégier les mobilités étudiantes plutôt en licence où le montage des équivalences est plus aisé.

Au-delà, l'Université Toulouse Jean Jaurès a des conventions de partenariat et d'échanges permettant les mobilités étudiantes comme enseignantes, dans le cadre des dispositifs ERASMUS et CREPUQ/BCI avec les établissements suivants :

Pays	Université	Ville	Accord
Allemagne	Allemagne-Humboldt-Universität zu Berlin	Berlin	ERASMUS
Allemagne	Universität Hamburg	Hambourg	ERASMUS
Canada	Université du Québec à Montréal (UQAM)	Montréal	CREPUQ
Canada	Bishop's University	Lennoxville	CREPUQ
Canada	Université du Québec en Outaouais	Gatineau	CREPUQ
Canada	University of Sherbrooke	Sherbrooke	CREPUQ
Canada	Université du Québec à Rimouski	Rimouski	CREPUQ
Canada	Université du Québec en Abitibi-Temiscamingue	Rouyn-Noranda	CREPUQ
Canada	Université du Québec à Trois-Rivières	Trois-Rivières	CREPUQ
Canada	Université Laval	Québec city	CREPUQ
Espagne	Universitat de Barcelona	Barcelone	ERASMUS
Espagne	Malaga	Malaga	ERASMUS
Espagne	Universidad de Zaragoza	Saragosse	ERASMUS
Italie	Università degli Studi di Milano	Milan	ERASMUS
Lituanie	Vilniaus Universitetas	Vilnius	ERASMUS
Pays-Bas	Universiteit Utrecht	Utrecht	ERASMUS
Royaume-Uni	University College London	Londres	ERASMUS
Royaume-Uni	University of Plymouth	Plymouth	ERASMUS

Il faut ajouter à ces possibilités une soixantaine de conventions bilatérales partout dans le monde (voir <https://tlse2.moveonfr.com/publisher/1/fra#>)

- **Modalités de suivi des stages**

Le suivi des stages est assuré par un enseignant ou plusieurs enseignants-référents mentionnés et co-signataires de la convention de stage liant la structure d'accueil et l'Université Toulouse Jean Jaurès. Ces enseignants sont mobilisés en fonction de la thématique du stage dès lors que celui-ci a été obtenu par l'étudiant. Dès avant le stage proprement dit, le ou les enseignants veillent notamment à l'établissement d'un cahier des charges détaillé permettant entre autres de jauger l'intérêt du stage dans le cadre de la formation et du projet professionnel de l'étudiant. La forme des échanges tripartites

est décidée conjointement par la structure d'accueil (tuteur) l'étudiant et le(s) référents et est aussi précisée dans la convention de stage.

Il est prévu dans la prochaine maquette d'améliorer substantiellement l'encadrement des étudiants, au moment notamment de la recherche de stage et très tôt dans l'année (dès octobre), de manière à rendre l'étudiant plus proactif, à l'accompagner dans l'identification et la mise en adéquation du cursus universitaire, du projet professionnel, des domaines de métiers associés et des structures d'accueil potentielles. Quatre à cinq séances préparatoires et de suivi de la recherche de stage seront ainsi mises en place. Cet accompagnement et suivi ont d'ores et déjà été mis en place en 2019-2020 pour les 2 parcours TRENT et DYNEM.

- **Innovation pédagogique**

Certains enseignants-chercheurs ont mis en place des modalités d'enseignements que l'on peut qualifier d'innovantes :

- Pédagogie par projet, notamment dans le cadre des TP terrain et atelier en M2 :
 - tirage au sort des équipes de travail
 - co-construction des attendus et retroplanning
 - terrain et acquisition des données (1,5 jours)
 - évaluation tripartite : notes de l'enseignant (50 %), autoévaluation (20%, chaque membre du groupe évalue ses collègues), évaluation par les pairs (30%, chaque étudiant évalue la prestation orale du groupe qui passe à l'oral)
- Définition de scénarii et débat mouvant en M1 :
 - cours classique sur prospective (2h00)
 - réflexion et définition de scénarios prospectifs par groupes (3 scénarii/groupe + vote pour ne garder qu'un scénario) (1h15)
 - mise en débat (30 mn) : chaque représentant de groupe défend son scénario face à l'ensemble de la classe dans un débat mouvant, tous les étudiants sont debouts et se déplacent en fonction des arguments des uns et des autres, le meilleur scénario est celui qui est rejoint par le plus de personnes
 - recherche d'arguments nouveaux et défense du scénario amélioré (15 mn).

- **Volumes horaires des intervenants**

A l'exception d'un oubli conséquent (Yvain Benzenet, intervenant professionnel, pour 20h à 30h selon les années), l'ensemble des intervenants avec les volumes horaires sont portés dans le tableau au sein du rapport d'autoévaluation (p. 16). Quand les heures ne sont pas portées, il s'agit en général d'intervention de 2h pour lesquelles les intéressés ne se sont pas fait rémunérer.

- **Enseignants-chercheurs d'autres universités**

Les enseignants-chercheurs d'autres établissements intervenant dans le master sont les suivants :

CORENBLIT Dov	Professeur	Université de Clermont-Auvergne & GEOLAB	903, 906	6
GIBON Annick	Directrice de recherche	DYNAFOR UMR 1201 INRA	906	2
DECONCHAT Marc	Directeur de recherche	DYNAFOR UMR 1201 INRA	906	2
BLOT Frédérique	MCF	Institut Universitaire Champollion, Albi	906	2
BINET Stéphane	MCF HDR	Institut des Sciences de la Terre de l'Université d'Orléans	902	4

- **Conseil de perfectionnement**

Pour diverses raisons le conseil de perfectionnement n'a pas pu être mis en place. Ce sera une priorité de la nouvelle maquette et de la nouvelle équipe de direction, d'une part pour se conformer à la réglementation mais surtout et d'autre part, pour mieux impliquer les professionnels et les étudiants afin de faire évoluer les enseignements pour une plus grande efficacité.

Au-delà des directeurs de parcours, le conseil de perfectionnement sera composé de : deux représentants des collectivités territoriales (Région, Conseil Départemental...), deux représentants des services de l'Etat (DREAL, DDT, Commissariat de massif), deux représentants d'établissements publics

(Parc des Pyrénées ou Parc régional, ONF, SMEAG, ARB), du directeur du laboratoire d'adossment du master (GEODE), d'un représentant du secteur privé (bureau d'étude), deux étudiants, du PAST et de deux enseignants-chercheurs et/ou chercheurs.

- **Mode de recrutement des étudiants**

Le recrutement des étudiants se fait par dépôt de dossier de candidature et sélection de dossiers avec liste principale, liste d'attente et liste de refus. La prochaine maquette sera l'occasion de changements majeurs sur ce point :

- passage à une procédure dématérialisée (e-candidat) permettant une plus grande fluidité et efficacité dans les échanges avec les candidats ;
- mise en place d'auditions physiques avant établissement des listes ci-dessus.

- **Évaluation par les étudiants**

Les modalités d'évaluation de la formation qui avaient été mises en place lors du précédent contrat (2011-2015), n'ont pas été reconduites pour celui-ci. Leur rétablissement sera également l'une des priorités du prochain contrat avec la (re)mise en place d'une application numérique et anonyme permettant de recueillir les avis des étudiants sur un certain nombre de points, à même de faire évoluer la formation.

- **Réussite des étudiants**

Comme précisé dans le dossier d'autoévaluation (p. 4), les données statistiques de l'OVE n'étaient pas disponibles pour le master dans sa forme actuelle car ayant moins de 3 ans d'existence. L'annexe 2 (p. 19 du dossier d'autoévaluation) donne néanmoins quelques éléments sur la période 2011-2015 : 86% de taux de réussite pour 73% de répondants.

- **Dispositif de suivi des diplômés (débouchés et insertion effective)**

Le suivi des diplômés est une prérogative de l'Observatoire de la Vie Etudiante de l'Université Toulouse Jean Jaurès. Il fut même un temps où seules les données issues de ce service passaient comme officielles. Cela peut expliquer l'absence de procédure interne à la formation dans ce domaine.

La réflexion actuelle sur le prochain contrat envisage de mener un suivi à 6, 18 et 30 mois des étudiants diplômés, par contact direct et régulier.

Point faibles soulevés :

- **Pilotage de la formation**

Au-delà des modifications majeures évoquées ci-dessus dans le fonctionnement de la formation, la maquette du prochain contrat prévoit que le pilotage de la formation s'appuiera sur un responsable par année pour chaque parcours, et sur une plus grande mobilisation des responsables d'UE et des enseignants dans l'accomplissement des tâches fondamentales (recherche et conduite d'ateliers, suivi des stages, soutenances, suivi des étudiants diplômés, implication du monde socio-économique...). Un certain nombre de procédures seront mises ou remises en place pour optimiser ce pilotage.

- **Qualité autoévaluation**

La faiblesse du pilotage pointée par l'évaluation explique en grande partie l'autoévaluation lacunaire qui a été conduite par les seuls responsables du master GEP sans chercher à mobiliser plus largement l'équipe pédagogique. La nouvelle équipe de direction du master GAED (Parcours TRENT et GEMO, ancien Dynem) procèdera à un travail plus collégial en s'appuyant sur une gouvernance renforcée et le Conseil de perfectionnement. Cet engagement est déjà à l'œuvre pour l'année 2019-2020 et 2020-2021.

- **Faible implication des professionnels**

La nécessaire plus forte implication des professionnels dans la formation passera par :

- leur consultation dans l'année universitaire qui vient (2020-2021) pour définir les contenus précis de la nouvelle maquette, les compétences et les profils professionnels attendus ;
- leur implication dans le conseil de perfectionnement ;
- leur présence plus forte dans les enseignements ; l'objectif fixé est d'atteindre un pourcentage de 30% des enseignements assurés par les professionnels.

- **Master Intervention et développement social**

Depuis sa création en 2016 et jusqu'à présent le Parcours 'Éducation à la Sexualité Humaine' (parcours remanié, intitulé 'AGÂPÉS : Métiers de la Relation & Développement Social') accueille une promotion tous les deux ans, laissant la possibilité aux masterien.ne.s qui le souhaitent de soutenir leur mémoire en trois ans, moyennant une inscription supplémentaire. Depuis le début de la mise en place de cette formation, le taux de réussite est de 100 % pour les étudiant.e.s présent.e.s aux examens, alors que 99 % ont effectué la totalité de ces épreuves. Plus concrètement, seule une candidate, inscrite en M1 lors de l'année universitaire 2016/2017, n'a pas - à ce jour - soutenu son mémoire de M2. Toutefois, la susmentionnée a validé l'intégralité des UE de son cursus de formation biannuelle. Plus particulièrement, parmi les 9 masterien.ne.s de la première promotion (2016/2018) : 5 candidat.e.s ont soutenu le 8 octobre 2018, et 3 candidates le 4 septembre 2019.

Quant à la seconde promotion (2018/2020), elle enregistre le même nombre de masteriennes (N=9). Si une seule étudiante inscrite en M1 lors de l'année universitaire 2018/2019 n'a pas pu soutenir son mémoire intermédiaire - il a fallu qu'elle quitte précipitamment le territoire français compte tenu du non renouvellement de sa carte de séjour -, elle a toutefois validé l'ensemble des UE de la première année (M1). Une autre masterienne de cette même promotion, en situation de handicap, n'a pas pu continuer en M2 : l'aide demandée auprès de la MDPH ne lui a pas été accordée. Elle a toutefois validé, non seulement, l'ensemble des UE du M1, mais également soutenu son mémoire intermédiaire, en janvier 2020. Il est à souligner que le 'départ' de ces deux masteriennes a été 'compensé' par l'arrivée des deux nouvelles étudiantes, dont le niveau leur permettait d'intégrer directement le M2.

Par conséquent, aucun.e redoublant.e n'est enregistré.e depuis la création de ce Parcours. Comme indiqué dans les échanges avec les instances chargées de la production des tableaux communiqués dans le dossier d'autoévaluation (cf. mails plus bas), ce sont des bugs informatiques (liés à l'usage du logiciel Apogee) qui expliquent ces erreurs factuelles.

Notons également que la poursuite d'études, en doctorat, représente pour ces diplômé.e.s une vraie perspective d'évolution - 20 % d'entre eux.elles s'inscrivant en thèse - ce qui permet d'éclairer, d'un autre point de vue, la question des taux de réussite, et celle de l'insertion/réorientation professionnelle : 100 % des diplômé.e.s occupant un emploi depuis l'obtention de leur diplôme en 2018. Ce sont des éléments cruciaux, malgré 'la jeunesse du parcours [...] qui commence à être identifié' pointée, à juste titre, par le rapport du HCERES.

Si jusqu'à présent la réalisation d'un master en formation continue laissait supposer une longueur supérieure à 2 ans était la condition de la conciliation entre activité professionnelle et reprise d'études, les données décrites supra s'inscrivent à rebours de ce constat. En dehors du niveau des candidat.e.s et de la qualité de la formation dispensée, d'autres éléments viennent confronter cette observation, rabattant les cartes d'une dynamique délétère avec, en appui, une amélioration significative des conditions de réalisation de ce travail :

a/ le volume horaire allégé en M2 (300H au lieu de 400H dans les anciennes maquettes) vient en aide aux masterien.ne.s en activité ;

b/ l'intégration systématique des enseignements relatifs aux méthodes d'enquête, explicitement présent dans la nouvelle maquette, permet à tou.te.s les masterien.ne.s n'ayant pas reçu de formation initiale en sociologie, de développer des compétences de recherche-action et d'expertise, facilitant de la sorte leur travail de mémoire ;

c/ le renforcement significatif de l'équipe pédagogique du parcours AGÂPÉS (cf. fiche DA08) permet de répondre aux recommandations du Hcéres, en matière d'organisation, de planification et de pilotage du cursus, d'encadrement de travaux de mémoire mais aussi d'identification et stabilisation des débouchés.

MASTER MENTION INTERVENTION ET DEVELOPPEMENT SOCIAL

Sciences Humaines et Sociales

Master Éducation à la Sexualité Humaine (ESH)

M1 Éducation à la Sexualité Humaine (ESH)

	Inscrits 2016/2017	Inscrits 2017/2018	Inscrits 2018/2019
	Inscrits Total	Inscrits Total	Inscrits Total
Nombre d'inscrits pédagogiques	8	1	16
<i>dont étudiants de nationalité étrangère</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>3</i>

Réorientations externes	1		2
Reprises d'études	7	1	11
Redoublants			1
Réinscrits			2

M2 Éducation à la Sexualité Humaine (ESH)

	Inscrits 2017/2018	Inscrits 2018/2019
	Inscrits Total	Inscrits Total
Nombre d'inscrits pédagogiques	9	8
<i>dont étudiants de nationalité étrangère</i>	<i>1</i>	<i>0</i>
Reprises d'études	1	
Redoublants		8
Réinscrits	8	

Ce sont les chiffres communiqués par la Direction de la FORCO qui retracent la réalité des inscriptions et des diplômes délivrés pour le Parcours ESH :

- ⇒ **2016-2017 :**
8 inscrits M1 8 reçus
0 inscrits en M2
- ⇒ **2017-2018 :**
0 inscrits en M1
9 inscrits M2 et 5 reçus
- ⇒
- ⇒ **2018-2019 :**
9 inscrits M1 9 reçus
0 inscrits en M2 & 3 reçus (soutenances de la 1^e promotion 2016-2018)
- ⇒ **2019-2020 :**
0 inscrits en M1
9 inscrits M2

• Master Psychologie

Tout d'abord, les responsables de la mention pour le contrat en cours et les responsables pour le contrat à venir remercient les membres du comité HCERES pour leur évaluation détaillée et constructive de la mention Psychologie. Les observations présentées ci-dessous visent à apporter des compléments et clarifications aux principaux points soulevés dans le rapport d'évaluation de l'HCERES. Afin de faciliter la lecture des réponses, notre propos est organisé en respectant le plan de l'analyse proposée par l'HCERES en 5 rubriques : **Positionnement dans l'environnement, Organisation pédagogique, Pilotage, Résultats constatés et Principaux points faibles.**

1. POSITIONNEMENT DANS L'ENVIRONNEMENT

« Le positionnement dans l'offre de l'établissement n'est que peu développé : il est très peu fait mention, à ce niveau, des liens avec les autres masters dans le champ de la psychologie à l'UT2J, ces liens n'étant abordés que dans la partie mutualisation des enseignements »

Au plan local, dans le cadre du contrat actuel, les parcours de master sous la mention psychologie se distinguent principalement des autres parcours de l'UFR de psychologie sur la base d'une spécialisation dans les champs de la cognition et du développement. Les autres formations de l'UFR sont sous les mentions « Psychopathologie clinique psychanalytique », « Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé », « Psychologie sociale, du travail et des organisations », « Psychologie de l'éducation et de la formation ». Compte tenu de sa faible attractivité, l'UFR de psychologie a choisi de fermer la mention Ergonomie dans la maquette 2021-2025. Cette décision a permis de clarifier le positionnement du master ECIT-FH qui, au sein de la mention Psychologie, s'est réorganisé pour accueillir les étudiants intéressés par l'ergonomie qu'ils soient titulaires ou non d'une licence de

psychologie. Cette stratégie permet de rationaliser et d'améliorer la lisibilité de l'offre de formation master en psychologie.

En ce qui concerne le positionnement du parcours ECIT-FH par rapport au master « Ergonomie et psychologie de la ré-adaptation » qui devrait être créé sous la mention psychologie à l'INUC d'Albi, comme annoncé dans le bilan de la mention, deux réunions de coordination ont été organisées. Elles ont permis de veiller à la non concurrence des deux parcours. Si la formation prévue à l'INUC est centrée sur la question du maintien dans l'emploi, de l'adaptation des postes de travail, de la ré-adaptation et du retour au travail, la formation ECIT-FH est davantage centrée sur l'ergonomie cognitive des interactions humain-système.

2. ORGANISATION PEDAGOGIQUE

« Il est cependant regrettable que le stage professionnalisant de 500 heures ne soit pas intégré dans les maquettes des parcours à finalité recherche et que des étudiants de ces parcours, intéressés par l'obtention du titre de psychologue, aient dû faire ce stage à la suite de l'obtention du master sur une année de césure »

Ce ne sera plus le cas pour le prochain contrat. Les deux parcours à visée de recherche intègrent, en complément du stage en M1 qui existait déjà, un stage en M2 qui permettra aux étudiants qui remplissent les conditions d'obtenir le titre de psychologue. De la même façon, ces deux parcours ont prévu d'accentuer la part dédiée à la professionnalisation (hors des métiers de la recherche académique) et ont intégré des dispositifs d'analyse de pratiques et de supervision de l'ensemble des stages.

« Il existe une cohérence entre le M1 et le M2, mais elle pourrait être améliorée, notamment par rapport à l'articulation entre les compétences et la maquette pédagogique (les compétences ne sont renseignées sur la maquette que pour quelques UE) et à la progression dans les acquisitions. »

Pour prendre en compte cette recommandation et permettre une meilleure répartition des compétences visées et une progression des acquisitions sur les deux années, plusieurs modifications ont été apportées à la prochaine maquette :

Une réorganisation du pilotage des parcours afin de permettre un renforcement de la cohérence et une meilleure organisation entre la première et seconde année

Pour chaque parcours de master, le pilotage sera assuré par un binôme de 2 enseignant.e.s-chercheur.e.s responsables des 2 années avec l'aide de l'équipe pédagogique des départements de rattachement (des enseignant.e.s-référent.e.s seront chargé.e.s de certaines missions jugées importantes pour le parcours telles que l'insertion, la formation à la recherche, la professionnalisation/stages, les relations avec les professionnels).

Une meilleure intégration de la formation à la recherche et à la pratique au service de la professionnalisation des étudiants dans tous les parcours pour le prochain contrat :

- Création d'unités d'enseignement ciblant l'épistémologie et les méthodes et techniques de la recherche dans tous les parcours qu'ils soient à orientation recherche ou professionnelle,
- Création d'unités d'enseignement permettant l'organisation d'une progression entre la première et seconde année par exemple en ce qui concerne les contenus relatifs à l'évaluation psychologique.

« Concernant l'usage du numérique, celui-ci reste assez traditionnel avec un accès à un environnement numérique de travail et l'enseignement d'outils professionnels numériques. Le dossier ne fait pas mention de pratiques pédagogiques innovantes, qui pourraient pourtant être impulsées au vu de la taille importante de l'équipe pédagogique. »

Nous distinguons ici l'innovation pédagogique et l'usage d'outils et ressources numériques, car, bien qu'il y ait souvent un recouvrement entre les deux, les innovations pédagogiques ne s'appuient pas toujours sur les outils et ressources numériques.

Innovations pédagogiques mises en place lors du contrat actuel :

- Simulation de situations professionnelles :
 - les étudiants sont mis dans les conditions de professionnels qui doivent élaborer des réponses à une demande ou un appel d'offre avec un temps limité et des ressources libres (accès à un ensemble de documents et Internet)
 - participation des étudiants à des réunions de synthèse organisées par des équipes pluridisciplinaires provenant de différentes institutions

- Conduite d'un projet d'organisation d'une conférence dans laquelle interviennent des chercheur.ses et des professionnel.les et dont l'objectif est de promouvoir des métiers et de questionner des problématiques propres à ces métiers.
- Mise en place de méthodes d'apprentissage par induction (en distinction des apprentissages par déduction) en particulier en M2.

Usages du numérique au service du travail des étudiants hors ENT lors du contrat actuel :

- Travaux en groupes sur des espaces collaboratifs numériques entre étudiants et parfois avec l'enseignant (co-élaboration de documents avec des espaces types google-docs)
- Systèmes de visioconférences pour l'accompagnement des stages à longue distance
- Mise à disposition de matériel informatique pour les étudiants par l'UFR
- Cours virtuels
- Utilisation d'outils numériques pour les recherches bibliographiques, la gestion de références bibliographiques, la gestion de projets de recherche collaboratifs, l'analyse de données, la programmation d'expériences, la programmation d'enquêtes, le partage de données et de protocoles de recherche (plateformes de science ouverte).

Innovation pédagogique et suivi des compétences pour le prochain contrat

Pour aider les étudiant.e.s à mieux identifier et valoriser leurs compétences, deux projets pédagogiques communs à tous les parcours de la mention seront mis en place. Le premier consistera en la constitution individuelle et progressive d'un portefeuille de compétences ou portfolio en ligne qui pourra se faire avec l'appui du SCUJO-IP et de la DTICE (demande exprimée par les étudiant.e.s dans les conseils de perfectionnement). Le second prévoit la participation des étudiants au dispositif Voltaire qui permet de faire valoir une certification en langue française.

3. PILOTAGE

« La part des professionnels extérieurs est un peu faible en M1 » « Enfin, la part des intervenants professionnels extérieurs devrait être renforcée dans les enseignements de première année »

Les parcours ont déjà commencé à faire intervenir les professionnels dans le cadre des UE de M1 (formation à la recherche et stages) propres à chaque parcours. Dans le cadre de la nouvelle maquette, davantage de professionnels interviendront en année de M1, entre autres autour d'un renforcement des spécificités en M1 des parcours de la mention et une meilleure distribution et articulations des compétences entre M1 et M2. La répartition des interventions de professionnels sur les deux années s'inscrit dans la logique de réorganisation pédagogique et des compétences entre le M1 et le M2.

« Des réunions du conseil pédagogique sont citées dans le dossier, sans pour autant indiquer leur fréquence et les thèmes abordés. Au contraire, les informations sur l'organisation des conseils de perfectionnement attestent de leur efficience, mais il est regrettable que chaque parcours ait son propre conseil de perfectionnement, car cela nuit à la cohérence globale de la formation. »

Jusqu'à présent, le conseil de perfectionnement de chaque parcours se réunit une fois par année universitaire et statue à partir de l'évaluation de la formation réalisée par les étudiant.e.s, des bilans réalisés par les conseils pédagogiques, l'OVE et les enquêtes mis en œuvre au niveau des parcours en ce qui concerne le suivi d'insertion.

Dans l'ensemble, les conseils de perfectionnement traitent des thèmes suivants : bilan d'évaluation de la formation par les étudiants (qualité des enseignements, compétences attendues, encadrement, scénarios et organisations pédagogiques, projets tutorés, stages...), besoin des professionnels et des terrains pour les années à venir, compétences des étudiants à renforcer et à développer, réflexion sur la place du psychologue, pertinence des mutualisations en place avec d'autres masters, devenir des diplômés.

Ces différents thèmes sont donc communs aux parcours de la mention psychologie. Nous pensons qu'il est nécessaire d'avoir ces conseils de façon distinctes car les objectifs des différents parcours sont spécifiques. Toutefois, un bilan par mention de ces conseils de perfectionnement devrait être réalisé pour réfléchir de façon conjointe aux solutions proposées face à certaines difficultés qui peuvent être récurrentes aux différents parcours.

« Il est dommage que l'équipe de pilotage ne se soit pas emparée de l'opportunité de mettre en avant la richesse et l'originalité de son offre. Un conseil de perfectionnement unique pour la formation devrait être constitué et l'équipe pédagogique pourrait être redynamisée par la mise en œuvre de projets

pédagogiques communs aux différents parcours, par exemple autour d'innovations pédagogiques, de l'articulation entre les compétences et la maquette pédagogique et/ou de la progression dans les acquisitions. »

Compte tenu de la difficulté créée par l'absence de représentation de certaines sous-disciplines de la psychologie (notamment, psychologie du développement et psychologie cognitive) dans la nomenclature nationale des mentions, le conseil de l'UFR de psychologie a souhaité utiliser la mention Psychologie pour permettre aux parcours concernés par ces sous-disciplines de bénéficier d'une visibilité plus importante au sein de l'offre de formation de l'UFR. La mention Psychologie rassemble des parcours qui, soit renvoient aux champs sous-disciplinaires qui ne sont pas visibles dans la nomenclature nationale, soit proposent une approche pluridisciplinaire et sont rattachés à plusieurs départements. Le pilotage de la mention s'organise à partir d'une co-direction pluridisciplinaire. Comparativement au contrat précédent, deux modifications majeures sont à noter. Premièrement, le parcours "Psychologie de la Socialisation - Développement Travail" (PS-DT) de l'accréditation précédente, à orientation recherche, ferme, en raison de la faiblesse des effectifs. Un nouveau parcours, "Psychologie de la Socialisation : Recherche-Intervention (PSRI)", avec une modification de périmètre et des objectifs, est proposé à la création. Deuxièmement, la mention s'enrichit d'un 5^{ème} parcours spécialisé dans le domaine de la gérontologie, qui faisait précédemment partie d'une autre mention. Ces modifications contribuent à un élargissement des métiers et secteurs d'activités visés par la mention qui prend ainsi en compte l'ensemble des âges de la vie.

« La composition du jury du diplôme n'est pas mentionnée »

Le jury du diplôme de la mention est composé par 1 représentant de chaque parcours sous la mention psychologie (i.e. responsable de parcours) dont les 2 responsables de la mention.

4. RESULTATS CONSTATES

« ... le taux de présence aux examens est faible, surtout en première année (50 % en M1 et 73 % en M2). Ces données concernant le taux de présence ne sont pas analysées dans le dossier, ce qui est regrettable. »

En M2, les taux de présence aux examens est proche de 100% pour tous les parcours de la mention. Si un faible taux de présence a pu être constaté en M1, cela peut reposer en partie sur l'ancienne structure avec une sélection en M2. Le passage récent à la sélection en M1 contribue à améliorer le taux de présence aux examens.

« Le suivi du devenir des diplômés mériterait d'être affiné » « Les modalités de suivi des diplômés différent selon les parcours (création d'un réseau de diplômés (ECIT-FH), enquêtes de suivi menées par les responsables des parcours (PEPSCO) ou par l'observatoire de la vie étudiante de l'établissement – OVE (parcours PDEA et Ps-DT). »

Conformément à la réglementation en vigueur, le suivi des diplômés de chacun des parcours est réalisé par l'OVE avec un décalage de trois ans. Aussi l'UFR met en place des enquêtes d'insertion plus récentes pour tous les parcours afin de compléter les données de l'OVE et de permettre un pilotage sur des données plus récentes.

• PRINCIPAUX POINTS FAIBLES

« Faibles effectifs pour les parcours à orientation recherche » Compte tenu des effectifs, le parcours PSDT a été fermé. Compte tenu de l'intérêt de développer une activité de recherche autour des problématiques de socialisation (pointé comme une orientation tout à fait pertinente dans le rapport) un nouveau projet de parcours recherche davantage centré sur l'intérêt de l'intervention du chercheur dans les organisations a été proposé.

Pour le parcours PEPSCO, les effectifs du M2 ont varié de 11 à 20 étudiants, avec une moyenne de 16 inscrits (la capacité maximale est à 20 étudiants). L'objectif principal de ce master est de former des étudiants qui s'inscrivent en doctorat, avec un souci de financement de thèse. Au bout de 3 ans, nous pouvons constater que les étudiants qui en sortent diplômés se dirigent majoritairement vers un doctorat avec un financement pour une grande partie d'entre eux. Aussi, la capacité de 20 est-elle certes importante mais sans pour autant être prioritaire sur l'inscription en thèse dans de bonnes conditions pour l'étudiant. Ceci peut contribuer à distinguer les parcours à orientation professionnelle des parcours à orientation recherche quant aux capacités et ne pas nécessairement avoir pour objectif d'atteindre ces capacités chaque année.

Dispositif d'évaluation par les étudiants :

« le processus d'évaluation des enseignements par les étudiants devrait être systématisé (avec des enquêtes quantitatives régulières et analysées), son utilisation par le conseil de perfectionnement renforcée ». « Faiblesse du dossier quant à la présentation de l'évaluation des enseignements par les étudiants : dispositifs mis en place, analyses et utilisation des données recueillies ».

Les dispositifs d'évaluation des formations par les étudiants ont été en effet variables selon les parcours en termes de modalités d'évaluation et des dimensions évaluées. Néanmoins, les évaluations conduites auprès des étudiants ont permis de conduire des réflexions en conseils de perfectionnement et des ajustements dans chaque parcours, dont voici les plus significatives :

Parcours ECIT-FH :

- Ajustement du volume des mutualisations interdisciplinaires avec le traitement automatique des langues (réduction de 25h et renforcement à la place de compétences en psychologie cognitive et ergonomie)
- Renforcement des retours formatifs (i.e. évaluation formative) avec un retour en présentiel de certains intervenants sur leurs évaluations des productions étudiantes
- Modification des modalités de contrôle avec prise en compte d'un projet coûteux pour les étudiants jusqu'alors non noté.
- Réajustement de la part dédiée à certaines compétences : ex. moins d'heures consacrées aux CV pour la recherche d'emploi et davantage d'heures sur les entretiens de recrutement de stage ou d'emploi.

Parcours PEPSCO :

- Suivi spécifique pour "formation à la recherche" et stages (4 UE de M1) pour ce parcours
- Ajout de certains contenus dans des UE de méthodologie en M2
- Réflexion sur les mutualisations entre les parcours

Parcours PDEA :

- Réorganisation des contenus des modules relatifs à l'évaluation psychologique
- Modification du calendrier d'examen pour prendre davantage en compte les compétences acquises en stage
- Décision de banaliser trois jours par semaine pour les stages à partir de mois de janvier (auparavant deux jours et demi par semaine sur l'année)

Dans le cadre du prochain contrat, un dispositif d'évaluation de la formation pour les niveaux M1 et M2 sera mis en place dans l'ensemble des parcours de la mention. Ces évaluations pourront être réalisées auprès des étudiant.e.s par des entretiens collectifs mais aussi des évaluations anonymes par questionnaire. Ces évaluations concerneront différents points de la formation :

- clarté des objectifs pédagogiques donnés aux étudiant.e.s,
- pertinence des connaissances et compétences abordées dans la formation,
- pratiques pédagogiques mises en œuvre et accompagnement des activités,
- organisation de la formation,
- modalités d'évaluation des connaissances et compétences.

• Master Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé

Les responsables de la mention et des parcours remercient les membres du comité HCERES pour leur évaluation détaillée et constructive de la mention Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé. Les observations présentées ci-dessous visent à apporter des compléments et clarifications aux principaux points soulevés dans le rapport d'évaluation de l'HCERES. Nous suivrons l'organisation du document remis.

1- POSITIONNEMENT DANS L'ENVIRONNEMENT

"L'analyse du positionnement de la formation au regard du contexte local est limitée à l'Institut Catholique de Toulouse, alors que l'UFR de psychologie de l'établissement propose une autre formation de master d'orientation clinique"

La formation proposée par la mention s'inscrit dans une démarche clinique plurielle intégrative et individualisée associant des connaissances en psychopathologie, en psychologie de la santé et en

neuropsychologie, et adaptée à des publics variés (enfants, adolescents, adultes et personnes en situation de handicap). La mention se distingue de la mention psychopathologie clinique psychanalytique qui s'articule autour des référentiels psychodynamique et psychanalytique

2- ORGANISATION PEDAGOGIQUE

« La mobilité sortante étudiante est rare, ceci d'autant plus que la mention ne semble pas envisager la possibilité de réalisation d'un stage à l'international ».

La mention permet les stages M2 à l'étranger aussi bien pour les parcours Recherche que Professionnel. Pour exemple, pour NNC, deux stages en M2 à l'étranger ont été réalisés au Canada (Sherbrooke) Pour les parcours ATND, des stages ont eu lieu en Espagne (Barcelone), au Brésil, ou dans les DOM-TOM (Réunion, Martinique et Polynésie). Pour le parcours Psychothérapies, des stages ont été réalisés en Espagne (Barcelone) mais aussi au Maroc et à la Réunion.

« De façon récente, un conseil de perfectionnement par parcours de master a été créé : si sa composition semble conforme aux attentes, il convient de rappeler que ce conseil doit être constitué pour l'ensemble de la mention et non par parcours ».

Le conseil de perfectionnement s'opèrera à partir de la nouvelle accréditation au niveau de la mention. Il sera composé de 17 membres (4 responsables de parcours, 4 enseignants intervenants dans les parcours, 4 étudiants (1 de chaque parcours), un personnel administratif et 4 professionnels de terrains.

3- PILOTAGE

« Les modalités et les ratios des différentes modalités de contrôles de connaissances sont peu détaillés (part du contrôle continu, des examens – écrits ou oraux terminaux –, tenue de la seconde session ».

En master1, 11 UEs sont proposées en contrôle continu, les modalités de contrôle des connaissances, sont réparties comme tel : 5 UEs sont évaluées par examens écrits sur table, 3 UEs par un dossier, et 3 UEs par un oral. Les modalités de la seconde session d'examen sont identiques à la session 1.

« Il semble que le recrutement soit surtout local, hormis pour les parcours à finalité recherche au sein desquels il existe une plus grande diversité ».

Les étudiants sélectionnés viennent pour 60 à 80 % en fonction des parcours de l'UT2J. Ceci est dû au fait que l'UFR de psychologie de Toulouse est le plus important en France. Cependant, le parcours NNC recrute des étudiants de divers universités françaises et le parcours ATDN accueille des étudiants issus des universités de Albi, Bordeaux, Grenoble, Montpellier, Lille, Tours, Paris.

« Les éventuelles passerelles entre les parcours de master ne sont pas précisées, ce qui laisse supposer qu'elles n'existent pas, ce qui est dommage ».

Avant la sélection à l'entrée du Master 1, des passerelles étaient possibles puisque les étudiants candidataient sur le M2 de leur choix. Depuis la mise en place de la sélection, les passerelles intra parcours ne sont plus possibles. Les étudiants qui souhaitent s'inscrire dans un parcours d'une autre mention avec le M1, renouvellent leur candidature en M1 dans la mention correspondant à leur nouveau choix.

4- RESULTATS CONSTATES

« En M2, bien que ce chiffre (taux de redoublement) soit nettement moins élevé, il demeure surprenant pour ce type de formation, puisqu'il frôle les 11 % ».

Les redoublements s'expliquent par des aménagements en deux ans pour des problématiques de santé ou de handicap et également parfois lorsque l'étudiant n'a pas validé son stage professionnel. Les étudiants demandant des césures, notamment pour les parcours NNC et Applied, pour réaliser des stages professionnalisants, sont considérés comme redoublants.

« Il est notoire de constater que bien que le master possède deux parcours à finalité recherche, la poursuite d'études en doctorat est rare et mal attestée dans le dossier. Nous n'avons, par exemple, aucune information sur les financements doctoraux ».

La poursuite en doctorat est possible ; chaque laboratoire d'adossment obtient, au mieux, un CDU par an. Chaque année, 3 à 4 étudiants s'engagent sur un doctorat, financé par un CDU ou sur fond propre.

• Master Psychologie Sociale, du Travail et des Organisations

Nous remercions les experts pour leurs suggestions et propositions d'amélioration de notre offre de formation qui pour certaines sont déjà appliquées et pour d'autres seront efficaces dès l'accréditation.

Positionnement

Une attention particulière a été portée à la labélisation des UE (et contenus) spécifiques du parcours et de la mention PSTO et à celles pouvant être mutualisées car reposant sur des connaissances et compétences partagées : avec le Master Psychologie de l'accompagnement professionnel (PAP) comme avec les deux Masters à orientation Recherche Perspectives Pluridisciplinaires sur la Cognition : enfant, adulte, société (PEPSCO) et Psychologie de la socialisation – recherche et intervention (PS-RI), anciennement Psychologie de la socialisation, développement et travail. Il est vrai que le bilan a davantage inventorié la complémentarité des masters d'un point de vue géographique (au niveau régional et national). Ceci étant, les spécificités pédagogiques des Masters de la discipline sont accessibles au niveau national via les rencontres du réseau de recherche des enseignants-chercheurs en Psychologie du Travail et des Organisations (RPTO) ; de même, des enseignants-chercheurs toulousains ont enseigné précédemment à l'Université de Montpellier et de Bordeaux et connaissent la structuration pédagogique de ces masters.

Les liens à l'international sont effectivement insuffisamment développés et des efforts sont à faire pour la prochaine maquette : développement d'échanges d'enseignants-chercheurs, mobilité des étudiants à augmenter lors des stages par exemple. D'ores et déjà, la rédaction des activités et compétences associées au parcours (développées dans le document Parcours) a pris appui sur les compétences inhérentes au modèle européen de la discipline (référence ENOP, EAWOP), ceci afin d'augmenter la mobilité sortante. De plus, l'exigence de 50 heures minimum de formation en anglais a été fixée et l'introduction de cours en anglais est envisagée.

Organisation pédagogique :

Afin de renforcer la cohérence et la progressivité dans l'acquisition des compétences entre le M1 et le M2, l'élaboration de la nouvelle maquette repose sur la reconfiguration des UE :

- (1) **un tronc « identitaire »** a été construit à partir d'un travail de recension effectué sur les offres d'emploi, missions, activités et compétences spécifiques attendues du métier de psychologue social, du travail et des organisations. Les noms donnés aux UE poursuivent l'objectif de rendre davantage lisible, et aux étudiants et aux structures employeuses, les grandes thématiques qui organisent le parcours et qui correspondent à des champs d'actions spécifiques tels que Environnements et Santé au travail ; Evaluation, Formation (Psychologie du personnel) et Psychologie des organisations ; Travail et construction des identités (Psychologie sociale et du travail).
- (2) **des UE mutualisables**, dont les compétences exigées et visées sont partagées avec d'autres parcours ayant leur propre spécificité comme l'UE Psychologie de l'orientation (niveau 1 en M1) avec le Master Psychologie de l'accompagnement professionnel. Dans le même sens, la volonté de partager des UE communes aux deux Masters à orientation recherche (PEPSCO adossé au Laboratoire CLLE (Cognition, Langues, Langage) – UMR 5263 du CNRS et PS-RI adossé au [Laboratoire LPS-DT](#) (Psychologie de la Socialisation – Développement et Travail) - EA 1697

En conformité avec les évaluations des enseignements menées en M2 depuis plusieurs années, l'évaluation des enseignements a été systématisée par semestre auprès des étudiants du M1 PSTO. Comme en M2, six rubriques sont proposées (avec points forts et points faibles pour chacune) : Organisation des enseignements, Contenus des enseignements, Intervention des professionnels, Mutualisations, Travail à fournir, Autres. La synthèse des évaluations est envoyée à l'équipe pédagogique et reprise lors des réunions pédagogiques. Dans la même perspective, sera mis en œuvre un encadrement de la promotion de M1 similaire à celui proposé en M2 et ainsi assurer la continuité au sein du master PSTO. Ces évaluations répétées permettent en outre de mettre l'accent sur de nouvelles problématiques telles l'insertion professionnelle des personnes présentant un handicap psychique, le e-learning, la révolution 4.0 et les incidences sur le rapport au travail ou de nouveaux besoins émanant du terrain (exemple : formation à la prise en charge et à la gestion de projets) qui ont été intégrées et, dans un souci d'amélioration continue de la formation, continueront à l'être.

Un accompagnement plus fort à la recherche de stage est prévu : établissement d'un annuaire des lieux de stages spécifique à nos champs d'insertion. De même, il conviendra d'assurer un suivi du devenir des étudiants dès les 3 mois suivant l'obtention du diplôme.

Pilotage :

Le pilotage va englober **l'ensemble du Master PSTO**. Une réflexion sur les changements engendrés nous a amenés à partager les responsabilités du Master avec une codirection de celui-ci, afin d'assurer de façon plus soutenue l'ensemble des projets et des améliorations pédagogiques et d'organisation visés dans la prochaine maquette.

• **Master Psychopathologie clinique psychanalytique**

Observations des responsables de la mention Psychologie de l'éducation et de la formation (PEF) et des parcours Psychologie de l'accompagnement professionnel : approches cliniques et sociales (PAP) et Psychologie de l'éducation, orientation et développement (PEOD) sur la base du rapport d'évaluation HCÉRES

Tout d'abord, l'ensemble de l'équipe pédagogique de la mention souhaite remercier les experts de l'HCERES pour leur lecture attentive des documents remis, ce qui en a permis une analyse critique. Les éléments ci-dessous sont une réponse aux remarques et recommandations formulées. Par souci de lisibilité, nous avons repris la trame du rapport rendu.

Finalité

Concernant les compétences développées durant les deux années de Master, celles-ci répondent à plusieurs finalités :

- En Master 1 : celle de l'acquisition des connaissances fondamentales en psychologie (psychologie du développement, de l'éducation et de l'orientation, psychologie clinique et psychologie sociale) (RNCP32143BC02) ; celle de la maîtrise du processus de recherche dans ces champs et celle d'une professionnalisation lors d'un stage encadré (RNCP32143BC03, RNCP32143BC01). En parallèle, dans une visée de pré-spécialisation, selon le champ d'intérêt des étudiants, plusieurs options sont proposées permettant d'acquérir des connaissances et compétences méthodologiques spécifiques significatives (« conduites de réunion », « l'entretien comme technique d'évaluation psychologique », « pratique des tests d'aptitudes appliqués au domaine du travail », « évaluation psychologique au cours du développement : des situations d'interaction sociales par exemple les autres ! », « spécificité de la recherche auprès d'enfants et d'adolescents »).
- En Master 2 : celle d'une spécialisation plus aboutie qui permet de développer – en accord avec le projet de l'étudiant et avec les pratiques professionnelles des champs de formation et d'emploi – des connaissances théoriques, méthodologiques et techniques spécifiques à des secteurs professionnels d'insertion (RNCP32143BC02). Cette spécialisation est assurée par le choix d'ateliers proposés aux étudiants (études de cas, travail en sous-groupes, exercices d'application, jeux de rôle, mises en situation). Il s'agit d'acquérir des compétences professionnelles d'accompagnement scolaire et professionnel des publics à problématiques spécifiques, d'accompagnement psychopédagogique dans les transitions éducatives, de conduite de bilans psychologiques, personnels et professionnels, de conseil et d'intervention (RNCP32143BC04).

Positionnement

Nous prenons acte des commentaires positifs sur le positionnement de la formation et sur la qualité des relations de la formation avec la recherche et les milieux sociaux-professionnels. Concernant la mobilité internationale, nous avons anticipé son renforcement en prenant appui sur le réseau de professeurs invités, le travail se poursuit dans ce sens.

Organisation pédagogique :

Nous remercions l'expert pour avoir noté que nous avons fait l'analyse des contraintes et limites de l'organisation du M1 commune à l'ensemble de parcours de psychologie. La nouvelle maquette de master permet de prendre pleinement la main sur le contenu de la première année de master. La mise en place d'une meilleure répartition des mutualisations entre l'année de M1 et l'année de M2 permet une organisation pédagogique reposant sur un socle d'apports fondamentaux théoriques et méthodologiques (par ex. : « introduction à la psychologie de l'orientation », « psychopathologies et

démarches cliniques ») lors de la première année de la formation (cours magistraux et travaux dirigés dispensés par des enseignants chercheurs et des professionnels) et sur un renforcement lors de la deuxième année (études de cas, mises en situations et travail par projet) permettant un transfert des connaissances et compétences en contexte professionnel (par ex. « accompagnement des publics spécifiques »).

Résultats constatés :

Concernant le faible taux de présence aux examens en M1 et en M2, celui-ci est lié au contexte particulier d'une grève sur l'établissement de près de 4 mois, contexte dans lequel les étudiants les plus fragiles n'ont pas réussi à mener à bien leur projet de formation. Par ailleurs à cette époque-là, suite aux procédures dérogatoires, la sélection en Master se faisait encore à la fin du M1. Nous ne pouvons que regretter que dans ce contexte les soutenances de M2 ayant eu lieu jusqu'à fin septembre (délais définis par l'établissement) n'aient pas été considérées manifestement comme des réussites.

Analyse des perspectives et recommandations :

Nous remercions l'expert pour ses différentes propositions d'évolution de la formation Psychologie de l'éducation et de la formation (PEF). Plusieurs initiatives sont programmées dans la nouvelle offre de master. Le pilotage des parcours sera assuré par un binôme de 2 enseignants-chercheurs responsables des 2 années et sera renforcé par des enseignants référents chargés de certaines missions jugées importantes pour le parcours telles que l'insertion, la formation à la recherche, la professionnalisation/stages, les relations avec les professionnels. La mise en place d'un conseil de perfectionnement au niveau mention se réunissant une fois par an sera effective, en sus du conseil de perfectionnement par parcours.

• Master Psychopathologie clinique psychanalytique

Le nombre élevé de redoublement en M1 s'explique par le fait qu'un grand nombre d'étudiants, en raison de la sélection à l'entrée en M2 jusqu'en juin 2018, choisissaient de réaliser leur M1 en 2 ans pour augmenter leur chance de réussite au concours. Très souvent, la deuxième année était consacrée à la réalisation du stage et du mémoire. Depuis l'avancement de la sélection à l'issue de la L3, le nombre de redoublements a significativement diminué et est lié essentiellement à des longues maladies, grossesses, accidents de la vie.

Le taux d'échec en M2 a plusieurs raisons :

- Pour certains étudiants, de sérieux problèmes de santé, problèmes familiaux ou grossesses les ont amenés à suspendre leur année,
- Pour le M2R, le taux d'échec s'explique par le nombre important d'étudiants (près de la moitié) qui ont demandé une année de césure en vue d'obtenir le titre de psychologue. Ce point est résolu dans la mesure où le M2R n'est pas reconduit dans le prochain projet d'accréditation

L'insertion professionnelle des diplômés à 30 mois est de 90% et non de 100%. Certains étudiants, pour des raisons qui leur sont personnelles (voyages, privilégier la vie familiale, etc.), choisissent de ne pas entrer immédiatement après leurs études sur le marché de l'emploi.

• Master Sciences du Langage

Nous remercions les évaluateurs pour ce retour globalement très positif sur nos deux parcours de master. Nous souhaitons donner ici quelques éléments complémentaires concernant les points faibles signalés.

1) Pilotage par parcours et non par mention

S'il est vrai que les deux parcours possèdent une part d'autonomie, justifiée par leur contenu et leurs objectifs distincts, nous considérons que le pilotage de ce master se fait également au niveau de la mention :

- Le responsable de la mention suit de près le fonctionnement des deux parcours : il préside les deux commissions d'admission et participe à toutes les réunions pédagogiques et organisationnelles de chaque parcours.
- Les responsables de la mention et des deux parcours se réunissent plusieurs fois par an pour les questions d'organisation, ainsi qu'avec la responsable du master mention FLE pour la coordination globale des masters du département des sciences du langage.
- Les questions pédagogiques plus globales (évolution des enseignements, interaction avec les autres formations) qui impliquent de fait la grande majorité des enseignants-chercheurs de la discipline se font au niveau de l'assemblée générale du département des sciences du langage

Néanmoins, afin de renforcer ce pilotage au niveau de la mention, nous avons décidé de prendre en compte la recommandation de l'HCERES de constituer désormais un conseil de perfectionnement commun aux deux parcours pour le prochain contrat.

2) Faibles taux de réussite en première année

Le taux important d'abandon en première année de master a bien attiré l'attention de l'équipe pédagogique et différents efforts ont déjà commencé à être déployés en vue de le faire baisser (indiqués dans le rapport), comme la mise en place de périodes de mise à niveau en début d'année, expérimentée cette année pour le parcours LiCoCo et que nous souhaitons systématiser.

3) Faible sensibilisation aux métiers des sciences du langage et du TAL auprès des étudiants et du monde professionnel

Notre objectif sur ce point est de proposer d'autres moyens de faire connaître la formation, en plus des descriptifs présents sur notre site web : nous souhaitons en particulier produire des témoignages de diplômés, permettant de faire connaître la particularité et la diversité des métiers occupés.

4) Mobilité sortante réduite

Le fait que la grande majorité des étudiants de notre master soient issus de formations en-dehors de Toulouse voire de France (et donc que nos étudiants soient déjà dans une démarche de mobilité) est une explication au manque de mobilité sortante. Nous continuerons néanmoins à sensibiliser nos étudiants aux bienfaits des séjours à l'étranger et à développer des partenariats en cohérence avec nos deux parcours.



Emmanuelle Garnier

Présidente

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)